Paul Simard
2 Ch. Lussier
Vaudreuil
Juin 61

AUDITED PAID CIRCULATION ABC

Le Richelieu

LES HEBDOMADAIRES DE LANGUE FRANÇAISE D'AMÉRIQUE - 1936 - 1961

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937.

Vol. XXVI — No 12 **SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 FÉVRIER 1961** 92



(Photo Petiot)

► Dans leur modeste local, des membres du Comité de l'Oeuvre de la Soupe étaient à préparer les légumes pour leurs futurs "clients". Humbles débuts d'une oeuvre que S. Exc. Mgr Coderre a voulu bénir lundi dernier et inaugurer en servant lui-même le premier bol de soupe à l'un des pauvres présents.

"Une oeuvre qui débute mais qui doit durer"

Dit S. Exc. Mgr Coderre en bénissant l'Oeuvre de la Soupe, lundi dernier. — Son Excellence sert les pauvres et partage leur repas.

Pour la première fois dans Saint-Jean, en présence desautorités religieuse et civile, et grâce à l'initiative des Equipières de la Charité, un groupe de dames formé en comité spécial a institué l'Oeuvre de la Soupe et en a ouvert la porte aux pauvres et aux déshérités tant de la ville que de la région. Une cinquantaine de dames étaient présentes quand, à 11 h. 30, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, accompagné de l'aumônier de l'Oeuvre M. l'abbé A. Foisy, est entré au local pour apporter son témoignage et sa bénédiction à l'oeuvre naissante.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait S. H. le maire Eugène Lasnier, Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale, M. Jos Hughes, président de la Fédération des Oeuvres de Charité, M. le chef de police J.-A.-T. Charron, Mme Lionel Nolin, présidente des Equipières, Mme René Payette, présidente du Comité de l'Oeuvre de la Soupe et Mme P. Tessier, épouse du propriétaire de l'immeuble.

Le modeste local avait été proprement aménagé en une pièce qui sert de cuisine et une pièce qui sert de salle à manger. Le Comité avait vu à y installer un poêle, un réfrigérateur, l'ensemble des ustensiles nécessaires ainsi que les tables et les chaises dont pourraient se servir leurs clients.

Son Excellence a voulu bénir ce local et adresser quelques mots aux personnes présentes avant de se faire lui-même garçon de table pour servir les pauvres et les chômeurs. Son Excellence a d'abord remercié le bon Dieu pour ce jour de grâces que l'Evêque de Saint-Jean désirait depuis si longtemps. On sait que l'Oeuvre de la Soupe était vivement désirée par Son Excellence qui se préoccupait du sort de tous ces pauvres affamés qui devaient aller frapper de porte en porte pour obtenir un peu de quoi manger. Monseigneur l'Evêque a également demandé au bon Dieu que cette journée se poursuive dans la prolongation de l'oeuvre qui venait de naître. Il a vivement remercié les dames responsables de l'Oeuvre de la soupe et particulièrement leur présidente Mme René Payette; il a exprimé également sa reconnaissance à Mme Tessier qui avait obtenu le local pour ses compagnes.

A toutes les personnes de l'assistance il a présenté son anneau, puis il a laissé un souvenir à chacune d'elles.

Mgr Coderre s'est ensuite offert à servir la soupe aux premiers pauvres qui se présentaient et c'est ain-

(suite à la page 5)

Session de la J.O.C. à Rawdon

Récemment la J.O.C. du diocèse de Saint-Jean tenait une session d'études à Rawdon. Plusieurs jocistes ont participé à cette session en compagnie de l'aumônier diocésain du mouvement, M. l'abbé Joseph Beauvais.

On en a profité pour reviser les cadres du mouvement. Quelques changements ont été apportés à la suite de la démission de certains membres. C'est ainsi que le nouveau président diocésain de la J.O.C. est Alain Meunier, de Saint-Jean; il succède à Jean Benoît.

Le mouvement jociste se compose de deux fédérations dans le diocèse; une à Saint-Jean et l'autre sur la Rive-Sud. L'exécutif de la fédération de Saint-Jean comprend Paul Fortin, président; Jacques Martel, secrétaire; Louis-E. Martel, trésorier; Jean-Louis Pitt, propagandiste, Gérald Lussier, Raymond Robby et Pierre Lauzon, tous dirigeants.

Pour sa part la fédération de la Rive-Sud est composée de: Gilbert Lacasse, président; Roger Hénault, secrétaire; Jean Beaulieu, trésorier, et M. l'abbé Marcel Lecavalier, aumônier. M. l'abbé Joseph Beauvais est à la fois aumônier diocésain et aumônier de la fédération de Saint-Jean.

NOUVEAU PERMANENT

La J.O.C. annonce la nomination de Gilbert Lacasse, président de la fédération de la Rive-Sud, au poste de permanent pour le mouvement. Comme permanent sa fonction sera d'agir comme secrétaire-trésorier diocésain. Actuellement Gilbert Lacasse poursuit sa période d'entraînement avec l'organisation nationale de la J.O.C.

Le Canada arrive au troisième rang pour la quête du Denier de St-Pierre

Dans une lettre de remerciement qu'il vient d'adresser aux évêques canadiens le délégué apostolique, Mgr S. Baggio, rapporte que les catholiques du Canada se sont classés au troisième rang parmi les 45 pays qui participent à la quête du Denier de Saint-Pierre. Au nom de Jean XXIII Mgr Baggio remercie les Canadiens pour leur proverbiale générosité. Voici la teneur de la lettre du délégué apostolique:

Ottawa, le 3 février 1961

Excellence
Révérendissime,

L'an dernier, l'Office de la Secrétairerie d'Etat affecté au Denier de Saint-Pierre me faisait parvenir une étude comparée du produit de cette collecte dans les différents pays du monde, et il m'était particulièrement agréable de communiquer aux Excellentissimes Ordinaires du Canada, par ma lettre circulaire N. 1588 du 18 février 1960, les résultats touchant ce Pays.

Je viens de recevoir les données du même Office pour l'année 1959 et je suis heureux d'apprendre

—que le Canada a gardé le 3e rang parmi les 45 pays qui participent à cette généreuse attestation d'attachement au Saint-Père;

—que la somme moyenne par cent catholiques, qui était de $C.4.66 en 1958, est passé à $C.5.11, grâce à l'augmentation de $C47,-400.37 par rapport à la collecte de l'année précédente.

Bien que des lettres individuelles aient été envoyées aux diocèses par la Secrétairerie d'Etat, je profite bien volontiers de l'occasion pour renouveler à chacun des

(suite à la page 12)



► LORS D'UNE REUNION du conseil diocésain des scouts tenue dimanche dernier à la Centrale Catholique de Saint-Jean on a procédé à l'élection des officiers du comité directeur. On a également choisi trois représentants du mouvement pour siéger au comité. A cette réunion on remarquait la présence de S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, ainsi que celle de deux délégués de la fédération provinciale. (Photo Studio Notre-Dame)

Grande croisade des vocations

[Voir pages 24 - 25]

M. Omer Brodeur est acquitté honorablement

Dans l'avant-midi de samedi dernier, au Palais de Justice, M. le juge André Régnier a rendu jugement dans la cause de la Commission des Liqueurs vs M. Omer Brodeur. Ce dernier a été honorablement acquitté et nous reproduisons ci-dessous le texte du jugement qui a été rendu par M. le juge Régnier.

Jugement

La Commission des Liqueurs de Québec accuse le prévenu en cette cause: "de s'être, à Saint-Jean, district d'Iberville, le 22 juin 1960, rendu coupable d'une infraction à l'article 3 de la Loi concernant la possession et le transport des liqueurs alcooliques (E.S.Q. 1941, chap. 256) lorsqu'il garda ou posséda dans la Province à Saint-Jean, des liqueurs alcooliques tel que défini dans la Loi des Liqueurs alcooliques (chap. 255) en violation des dispositions dudit article 3 de la Loi concernant la possession et le transport des liqueurs alcooliques et en violation des dispositions de la Loi des Liqueurs alcooliques; l'inculpé gardait ou possédait des dites liqueurs alcooliques sans tomber dans aucun cas permis par la Loi et alors que les dites liqueurs alcooliques ne provenaient pas de la Commission des Liqueurs de Québec non plus que certains récipients".

La preuve révèle qu'à cette date, alors qu'avait lieu la votation, à l'occasion des élections provinciales, vers les onze heures a.m., M. St-Germain, un collaborateur dans un comité de l'Union Nationale, à St-Jean, rencontra, en face du bureau de la Sûreté Provinciale, 5 individus, dont 4 lui étaient inconnus, et, le cinquième, un M. Jean-Marie Bériault, qu'il connaissait. L'un de ces cinq individus lui demanda alors de leur procurer un gallon d'alcool frelaté. Sur les entrefaites, un nommé Ditata se serait présenté, et M. St-Germain informa ces 5 individus que M. Ditata était l'homme désigné. Ditata a affirmé que M. St-Germain lui versa $20.00 pour cet alcool. Il partit alors pour Montréal et revint vers une heure p.m., avec un gallon d'alcool frelaté, qu'il déposa dans le bureau de la Sûreté Provinciale, le long du mur, en présence de M. J.-M. Bériault et du chef Sauvé, de la Sûreté. Ditata déclara lors de son témoignage dans la cause de La Commission des Liqueurs de Québec contre Fortier, qu'il avait été convenu, avec M. St-Germain, que cet alcool devait être livré par lui à la Sûreté Provinciale.

M. Jean-Marie Bériault donna ensuite de l'argent à un nommé Marcel Labarre, avec instructions de lui procurer 4 douzaines de bouteilles vides de 10 onces. Labarre, s'étant en conséquence adressé à une pharmacie, pour acheter de telles bouteilles, fut informé qu'il n'y avait, à cette pharmacie, que des bouteilles de 8 et de 12 onces; il téléphona à M. Bériault, lui en fit part et, ayant alors été requis de se procurer des bouteilles de 12 onces, il en acheta 12 à cette première pharmacie, qui ne possédait que cette quantité, et obtint les trois autres douzaines dans deux autres pharmacies. A son retour, M. Labarre déposa ces bouteilles au bureau de la Sûreté Provinciale, et remit la monnaie revenant à M. Bériault, sur le bureau du Chef de la Sûreté, devant M. J.-M. Bériault, qui était assis en face, avec le chef de la Sûreté à son côté.

Le dénommé Ditata se rendit subséquemment dans la chambre de toilette de la Sûreté Provinciale, avec quelques-unes des bouteilles apportées par M. Labarre, ainsi que ce paquet d'alcool frelaté qu'il avait obtenu à Montréal.

Peu après M. Bériault confia à M. Labarre deux bouteilles identiques à celles que ce dernier lui avait fournies, mais maintenant remplies de liquide, avec instructions de les déposer dans l'automobile de l'accusé Fortier, que M. Bériault avait fait arrêter, en ayant soin de se faire remettre les clefs de son automobile. M. Labarre déposa les deux dites bouteilles dans l'automobile Fortier, fit rapport à M. Bériault, et les officiers de la Commission des Liqueurs se rendirent ensuite à cette automobile, sur information de M. Bériault. Ils saisirent les dites bouteilles.

Du consentement des parties en cette cause, la preuve et les exhibits

(suite à la page 7)

Agents d'assurances chez les Chevaliers

En vertu d'un nouveau programme dans le système d'assurances des Chevaliers de Colomb, le Conseil Suprême a nommé, sur recommandations locales, des agents généraux d'assurances.

A Saint-Jean, pour le district no 37, qui comprend le diocèse de Saint-Jean, M. Omer McCraw, Grand Chevalier du Conseil 1145, a été nommé agent général. Pour le district no 30 qui comprend Iberville et la région avoisinante, M. Joseph Marcoux a été nommé agent général.

Faire-part

M. et Mme Maurice Théoret (Elyse Gervais) vous font part de la naissance d'une fille, née le 21 janvier et baptisée, sous le prénom de Marie, en la Cathédrale de Saint-Jérôme, le 5 février. Le parrain a été M. André Gervais et la marraine Françoise Gervais, oncle et tante de l'enfant. Mlle Monique Théoret était la porteuse.

Vente de bric-à-brac

Prochainement, la J.O.C. organisera une vente. Si vous voulez contribuer à son succès, veuillez mettre de côté vêtements, chapeaux, souliers, jouets, etc., et téléphonez à Denise Barbeau, FI. 7-7533.

Mots croisés

Nos lecteurs trouveront en page 34 de cette édition, la première planche d'une série de mots croisés. Avec la 2e planche, la semaine prochaine, nous publierons la solution de celle de cette semaine, et ainsi de suite.





► FIANÇAILLES A N.D.A.: Dimanche dernier, avaient lieu en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice la bénédiction de fiançailles de 11 couples qui venaient de terminer un cours de Préparation au Mariage. Dans la photo du haut, on voit quelques couples de fiancés à leur entrée dans l'église. Dans la photo du bas, M. l'abbé Raymond Bouchard bénit deux des couples. De gauche à droite: M. Georges Mercier, de Saint-Jean et Mlle Lucie Bélanger, d'Iberville; Mlle Lucille Berthiaume, de L'Acadie et M. Yvan Dextradeur, de Saint-Jean. (Photo Serge Guillet)

Au fond de l'encrier



Vers une seule commission scolaire

Est-ce possible? Pourquoi pas? La division en deux commissions scolaires fut possible un jour, soit plus exactement le 26 juin 1923. Et cela, par un arrêté-en-conseil du Lieutenant-Gouverneur, malgré les protestations de la majorité des contribuables, même ceux de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice. Pourquoi aujourd'hui, ne serait-ce pas possible de s'entendre et en venir à la formation d'une seule commission scolaire. On en parle de plus en plus. Souhaitons qu'on y réussisse, ce serait tellement logique. Les contribuables en tireraient profit à la longue et la cause de l'éducation serait encore mieux servie.

Reportons-nous pour quelques instants, à cette année 1923 au cours de laquelle s'est produite cette division. La construction d'une nouvelle école dans la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice devenait nécessaire. L'Académie Commerciale Catholique de Saint-Jean ne pouvait plus recevoir toute la gent écolière de notre ville. Or, à ce moment, un groupe de Notre-Dame-Auxiliatrice a voulu que la Commission scolaire de Saint-Jean achetât de la Fabrique de la paroisse N.D.A. la chapelle qui allait devenir libre après la construction du soubassement actuel, et ce pour la somme de $30,000. L'inspecteur d'écoles, M. Gervais Marien et l'architecte L.-J.-T. Décary à qui on avait demandé avis, avaient déconseillé l'achat de cette bâtisse. A une réunion de la Commission scolaire de Saint-Jean que présidait alors le Dr N.-A. Sabourin et qui était composée de MM. J.-P.-O. Langlois, L.-J. Pinsonnault, J.-C. Comeau et Saul Choquette, M. Hormisdas Morais agissant comme secrétaire, on avait adopté unanimement un mémoire qui était adressé à M. Desauniers, surintendant de l'Instruction Publique. Nous en tirons trois paragraphes.

"La séparation serait de nature à abaisser le niveau de l'éducation dans les deux paroisses et leur serait désastreuse sous le rapport financier.

"La séparation serait de nature à créer deux mentalités différentes, ce qui serait préjudiciable à la bonne harmonie et aux intérêts de notre Cité.

"Au cours de récentes élections scolaires, ce fut le principal sujet discuté et deux contribuables de Notre-Dame-Auxiliatrice opposés à la séparation se sont fait élire par des majorités substantielles, et même dans la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice".

Quelques jours après l'accusé de réception de ce mémoire, le docteur N.-A. Bouthillier apprenait à la Commission scolaire de Saint-Jean que, par un arrêté-en-conseil en date du 26 juin 1923, la Commission scolaire de Saint-Jean était divisée en deux Commissions distinctes, celle de Saint-Jean et celle de Notre-Dame-Auxiliatrice.

Dès le début du mois de juillet, avait lieu la première assemblée de la nouvelle Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice que présidait M. l'abbé Pierre-Déziel Labrèche. Les commissaires qui avaient été nommés par le Département de l'Instruction publique étaient MM. Gustave Racicot, Guillaume Boutin, Joseph Boutin, Domina Fournier et Joseph Boulais. Le secrétaire-trésorier était M. J.-Amédée Roy. Et depuis ce jour, soit depuis 37 ans, on a continué à administrer la chose scolaire dans la Cité de Saint-Jean avec deux corps différents. On peut dire que c'est une des rares villes, sinon la seule de la province de Québec à compter deux commissions scolaires, sans compter celle du "Dissident Board". On se distingue même de la grande Métropole qui est administrée, au point de vue scolaire, par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. De plus en plus, depuis quelques années, un courant se dessine pour en venir à la fusion de ces deux Commissions scolaires en une seule. La situation financière de l'une ou l'autre des deux Commissions scolaires est identique ou à peu près. On a des dettes, c'est entendu. Quand arrive la construction d'une nouvelle école, on reçoit les mêmes octrois, proportionnés au coût de la construction. Mais ce n'est pas encore tant la situation financière qui accuserait progrès avec la fusion que la cause de l'éducation en général. Ce n'est pas l'économie dans la rémunération des commissaires qu'on réaliserait dans la fusion qui est importante, non plus. S'il n'y avait que cela, songez ce que ça vaudrait. A la Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean, le président reçoit $2,000 et chacun des commissaires reçoit $1,200; à Notre-Dame-Auxiliatrice, le président reçoit $800 et chacun des commissaires $500.

Nous reviendrons dans une autre édition sur les avantages nombreux qu'apporterait la fusion de nos deux Commissions scolaires en une seule. On peut aussi exprimer son opinion. Nos colonnes sont ouvertes.

●

★ **Pour les élections:** A Iberville, on demande un président et un secrétaire d'élections en vue des élections municipales qui se tiendront le 3 avril, s'il y a votation. Et il y aura votation sûrement, parce que si les candidats aux postes de président et secrétaire d'élections sont rares, il n'en est pas ainsi des candidats à la mairie et à l'échevinage. Déjà l'échevin Laval Bessette a accepté de poser sa candidature à la mairie. On parle aussi du Dr Jean-Guy Lalanne comme futur maire. Aux postes de conseillers, on mentionne le Dr Denis Monet, M. Wellie Goyette et autres. Et on en est encore qu'à sept semaines du jour de la nomination, fixée au 27 mars.

●

★ **Brasseries vs Hôteliers:** Les différents représentants des brasseries à Saint-Jean sont en train de faire une compétition à leurs principaux clients, les hôteliers, si paradoxal que cela puisse paraître. En effet, on annonce l'ouverture de salle de réception dans les locaux des Brasseries où il pourra se tenir des soirées intimes. C'est une course de publicité sur le dos des hôteliers, comme disait l'autre.

BERNARD BEDARD

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger

Appelez "LE RICHELIEU"

Tél. FI. 7-7529

AU CONSEIL DE VILLE

Mise au point de l'échevin Fernand Roy

Au sujet de retrait de billets de circulation. — Encore cet item "coiffeuses" professionnelles. — Nouvelle usine.

A l'assemblée régulière du mois de février, lundi soir, sous la présidence de S.H. le maire Eugène Lasnier, l'item à l'ordre du jour qui a suscité le plus d'intérêt est une mise au point de l'échevin Fernand Roi. Il y eut bien encore cette histoire de quelques coiffeuses qui veulent obtenir un statut "professionnel" pour pouvoir exercer leur commerce dans une zone résidentielle. Enfin, et ce fut fort heureux, il y eut l'annonce de l'établissement d'une nouvelle usine à Saint-Jean. Mentionnons qu'il y avait une nombreuse assistance qui a suivi les délibérations bien silencieusement. L'échevin Armand Pilon était absent.

MISE AU POINT

Après qu'on eut pris connaissance d'un rapport du directeur de la Police, M. J.-T.-A. Charron, au sujet de suggestions faites par la Chambre de Commerce, l'échevin Fernand Roy demanda la permission de faire une mise au point. "Récemment, l'ex-chef de police, dans une lettre publiée par les journaux locaux, a laissé entendre que j'arrangeais des billets de circulation ou stationnement pour mes amis. J'ai fait relever les chiffres officiels que voici. L'année où j'ai commencé à siéger comme échevin, soit de mars à décembre 1958, il y eut 445 billets retirés pour diverses raisons; aucun n'a été retiré par moi; durant l'année 1959, il y eut 279 billets retirés pour diverses raisons, aucun n'a été retiré par moi; durant l'année 1960, 720 billets ont été retirés pour diverses raisons; 13 ont été retirés par moi". — Ici, M. Roy donne les noms de ceux pour qui il a demandé de retirer des billets et sauf un, dit-il (M. Louis Poirier dont le cas a été discuté ici, au Conseil de Ville), c'était des cas spéciaux pour qui j'ai demandé au Chef d'user de son bon jugement. "Je défie de trouver un ami intime à qui j'ai fait retirer un billet et depuis que je suis membre du Conseil de Ville, il y eut un total de 1,444 billets retirés et comme on peut le constater, j'en ai fait retirer 13 seulement et pas à des amis, mais pour des cas spéciaux où on avait eu recours à moi, comme président du Comité de la Police".

L'échevin Fortier trouve qu'il y a un écart de 264 billets entre les billets émis, les billets payés et les billets retirés et il demande où peuvent être allés ces billets. Le secrétaire explique qu'il peut y avoir des billets émis en décembre et qui ne seront payés qu'en janvier ou encore des étrangers qui ne se présentent pas et qu'il serait onéreux de retracer.

L'échevin Lorrain trouve que M. Fortier laisse des sous-entendus en posant cette question. Il fait l'éloge de l'ex-chef Tremblay qui a fait son devoir honnêtement. "Il ne faut pas oublier, dit-il, que dans une petite ville, il faut agir avec beaucoup de tolérance parce que tout le monde se connait".

L'échevin Roy répond que M. Lorrain détourne encore le fond de sa pensée exprimée. "Vous êtes un expert dans ce domaine. Ni moi, ni mon collègue M. Fortier, n'a attaqué qui que ce soit au sujet de cette différence. M. Fortier répond aussi qu'il n'a voulu qu'obtenir un renseignement.

Le Conseil a été ensuite unanime sur la question de conserver, à l'avenir, les billets retirés et d'en marquer la raison au verso. Ainsi, si un échevin ou autre fonctionnaire est accusé de faire retirer des billets, il pourra se défendre s'il peut le faire. Autrefois, les billets retirés étaient déchirés et jetés au panier.

— — —

ET LES COIFFEUSES

M. Paul Charbonneau, dans une lettre adressée au Conseil, trouve étrange qu'on veuille encore fermer les salons de coiffure établis en zone résidentielle. Il donne la définition du mot "commerce" et du mot "professionnel", d'après Larousse. Il fournit aussi une liste de 66 noms de citoyens qui sont établis en zone résidentielle; sur la liste, mentionnons: le député Yvon Dupuis, bureau d'affaires; Me Guy Roy, avocat; M. Aimé Boudreau, agent de "La Presse"; Dr G. Archambault, médecin.

L'échevin Fortier répond à la définition Larousse par la définition du dictionnaire Quillet et souligne qu'il n'est pas question de dictionnaire mais de règlement à suivre. M. Charbonneau prend la parole pour dire qu'il n'est pas coiffeur mais que son épouse est coiffeuse et qu'il voudrait bien avoir la paix et savoir à quoi s'en tenir. Il déclare que les coiffeuses établies sont bien prêtes à payer licence.

L'échevin Lorrain prononce une allocution dont voici les idées maîtresses. Dans tous les quartiers résidentiels, il y a des bureaux professionnels et des coiffeuses. On devrait leur charger une licence et les laisser tranquilles. Il faut différencer et avoir une tolérance quand ça ne nuit pas. Soyons donc raisonnables et raisonnés. Il faut prendre un juste milieu. Si on va à la Cour, on va perdre. Si on fait un référendum, il ne passera pas.

M. le maire Lasnier répond qu'il ne peut être question d'un juste milieu, que ce n'est pas légal, qu'il ne peut être question de collecter une licence, parce que c'est contre les règlements.

M. Fortier dit que M. Lorrain invite à violer un règlement qui a été établi par le Conseil.

M. Lorrain répond que quand ces règlements ont été passés, il n'y était pas et que ceux qui ont passé ces règlements manquaient de jugement.

Interrogé au sujet de statut professionnel ou métier, le secrétaire répond que puisqu'on doit demander le coût d'une licence à une coiffeuse, cela signifie que c'est commercial.

L'échevin Lorrain: Moi, je suis prêt à autoriser le secrétaire à collecter ces licences.

M. le maire revient à la charge pour dire que le Conseil n'a pas le droit de passer semblable résolution, que ce serait contre les règlements établis.

M. Lorrain: On devrait d'abord faire amender notre charte par un bill pour pouvoir amender un règlement sans passer par référendum.

(suite à la page 15)

Nouvelles brèves

Mercredi, 8 février, Son Exc. Mgr Joseph-Arthur Papineau, évêque du diocèse de Joliette depuis bientôt 33 ans, célébrait son 86e anniversaire de naissance. Ad multos et faustissimos annos!

x x x

Il y aura assemblée régulière du Syndicat Catholique National de la Construction de Saint-Jean, jeudi le 9 février, à 7 h. 30 p.m., à la Centrale Catholique.

x x x

M. David Lord s'est porté acquéreur de Windsor Canning Ltd. Cette conserverie sera ajoutée aux autres unités de M. Lord.

x x x

M. Joseph Dubuc, autrefois de Laniel Amusement, nous quittera pour Hollywood, Floride, où il s'est porté acquéreur du Motel Saphyr.

x x x

M. J.-Guy Bouchard, gérant à l'hôtel St-Jean, fait actuellement un séjour au Mexique.

x x x

Mme L. D. Trudeau, de la rue Jacques-Cartier, passe quelques semaines à Miami, Floride.

Le chômage est en régression

Le rapport du bureau de St-Jean du Service National de placement indique au 3 février, qu'il y a dans la région 379 chômeurs de moins cette année que l'an dernier à pareille date.

On compte actuellement 3,180 sans-travail, 2,367 hommes et 813 femmes. Seule, la ville de Saint-Jean compte 1,356 chômeurs, 935 hommes et 421 femmes.

Depuis le mois dernier, on a constaté une diminution de 95 chômeurs, qui avaient été mis à pied pour la période pendant laquelle quelques usines ont dressé leur inventaire annuel.

Du présent rapport, il ressort que 806 chômeurs sont du métier de la construction, représentant 34% du total actuel des personnes qui sont sans travail.

60 logis nouveaux à Iberville

Dans un rapport des permis de construction accordés dans la ville d'Iberville, au cours de l'année 1960, nous relevons que les constructions domiciliaires ont apporté 60 nouveaux logis.

Les permis accordés pour la construction et la réparation, au nombre de 118, se totalisent à $661,650. Sur ce nombre de permis accordés, il y en eut 58 pour construction domiciliaire nouvelle et 51 pour réparation de maison. Trois permis commerciaux au montant de $70,000 ont aussi été accordés.

Autre hold-up par deux adolescents

Décidément, la valeur n'attend pas le nombre des années. Et c'est devenu inquiétant. Deux adolescents de 15 ans ont été appréhendés par la Police municipale et par la Sûreté Provinciale pour avoir tenté de commettre un vol à main armée sur la personne d'un chauffeur de taxi et pour avoir commis d'autres vols au cours de la journée de mercredi 1er février.

Les deux jeunes suspects auraient admis des voies de fait sur un chauffeur de taxi, M. Raymond Nadeau, de Saint-Jean, sur la route conduisant au Mont-Saint-Grégoire, dans la soirée de mercredi. Tandis que l'un des jeunes brandissait un revolver en disant "C'est un hold-up", l'autre aurait asséné sur la tête du conducteur un violent coup de grosse. Devant la résistance du chauffeur de taxi, les deux adolescents auraient quitté l'auto pour revenir à Saint-Jean et commettre un vol quelques heures plus tard sur les chantiers du Centre récréatif Saint-Edmond.

Le tout aurait été machiné dans l'après-midi alors que l'un des jeunes aurait pénétré par effraction dans la maison de son frère pour voler un revolver de calibre .32, un autre revolver à blanc, des cigarettes, une demi-bouteille d'alcool ainsi qu'un poignard. Peu après il pénétrait dans la maison de M. Denis Huard, 20 Pinsonneault pour voler d'autre boisson alcoolique et un peu d'argent.

Les deux jeunes malfaiteurs ont comparu dans la Chambre du Juge, lundi et sont gardés en cellule.

Retraite fermée pour le Jeune Commerce

Il y aura retraite fermée pour les membres du Jeune Commerce, à la Villa Saint-Jean, les 24, 25 et 26 février. La contribution est laissée à la discrétion des intéressés. Le R. P. Nadeau, s.j., supérieur, sera le prédicateur. Les membres intéressés sont priés de communiquer avec M. Clément Gaudreau, tél. FI. 6-4404; M. Germain Granger, FI. 7-2335.



► Assis, M. Irio BIANCHI, appose sa signature à la résolution du Conseil municipal de la cité de Saint-Jean, Qué., autorisant la vente d'un terrain à la Compagnie Melrose Granite. Debout, de gauche à droite: M. le conseiller Joseph-A. MORIN, M. George BUCKLAND, surintendant local et M. André BOUCHER.

Bienvenue à une nouvelle industrie

Melrose Granite Co. of Canada Ltd s'établit à Saint-Jean. Cette nouvelle entreprise de la famille Bianchi s'ajoute à celles qu'elle exploite déjà au Nouveau-Brunswick, à Beebe et Guénette, P. Q. Son usine la plus importante se trouve présentement à Barré, Vt. Par des procédés qui leur sont propres, et même exclusifs, le granit de différentes couleurs et textures y est coupé, taillé, poli pour être ensuite offert sur les marchés canadiens et américains sous les formes les plus variées, soit: monuments sculptures, riches décorations d'édifices et même de résidences. Déjà, certains approvisionnements provenant de mont-St-Grégoire et Guénette sont prêts à être traités. C'est pourquoi Monsieur Bianchi se met à l'oeuvre incessamment pour ériger son usine locale le plus rapidement possible. La production commencera aussitôt que l'équipement requis aura été mis en place. De son côté, la Cité devra prolonger une conduite d'eau de l'aqueduc au Chemin Grand Bernier afin de fournir la quantité d'eau requise pour les opérations. L'emplacement de cette nouvelle usine se trouve situé au nord des voies du Chemin de Fer Canadien Pacifique et en bordure du côté est du Chemin Grand Bernier.

La venue de cette nouvelle entreprise est due à la précieuse collaboration de M. André Boucher avec les membres du Conseil Municipal de cette Cité et plus particulièrement de M. le conseiller Joseph A. Morin. Ce geste désintéressé de la part de M. Boucher mérite d'être signalé et il a droit à de chaleureuses félicitations pour cette heureuse réalisation qui contribuera sûrement au progrès de la Cité. Il reste à souhaiter que le geste de M. Boucher soit imité.

Les citoyens soucieux du progrès de leur Cité devraient s'efforcer chacun dans leur propre milieu, de faire état des avantages économiques et sociaux que Saint-Jean offre aux industries de tous genres. On serait tôt surpris des heureux résultats que pourrait produire une telle campagne.

Meilleurs voeux de succès à Melrose Granite Co. of Canada Ltd.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Six ans de pénitencier à deux adolescents

Les deux jeunes gens, Pierre Marien, 17 ans et Pierre Ledoux, 18 ans, qui avaient perpétré un vol à main armée, dans la nuit de vendredi à samedi, 27 au 28 janvier, au restaurant Gérald Mercier, coin des rues Bouthillier et Frontenac, ont été condamnés au pénitencier par le juge Jules Poisson.

Le procureur de la Couronne, Me Jean Frédérick, dans ses remarques a signalé que nous assistons actuellement à une vague de criminalité qui déferle sur Saint-Jean. "Encore en fin de semaine dernière, dit-il, nous avons des juvéniles de 15 ans qui ont tenté de commettre un hold-up. On ne doit pas faire servir des faits d'une autre cause à celle-ci mais les faits appellent des réactions. Il faut que la société soit protégée. On assiste à une tragi-comédie qui tient du film, de la télévision. On en est rendu à croire, chez la jeunesse, que le vol est le moyen d'assurer sa subsistance. Quant à Pierre Marien, continue Me Frédérick, malgré son jeune âge, il n'en est pas à ses premières armes dans la voie du crime et il est devenu physiquement et moralement impossible de penser à la réhabilitation. Comme protection pour lui-même et surtout pour la société, je demanderais une peine de cinq ans. Quant à Ledoux, dit Me Frédérick, c'est la première fois qu'il vient devant la Cour. Il serait bon, cependant, qu'on lui fasse faire quelque chose et je suggère une peine de deux ans".

S'adressant à Ledoux, le juge Poisson dit: "J'hésiterais à vous faire flâner dans une prison. Vos actes justifieraient une sentence sévère. Je vais vous donner le loisir de continuer à travailler dans votre métier qui est l'électricité et je vous condamne à deux ans de pénitencier. Quant à vous, Marien, vous avez déjà été condamné deux fois auparavant et sous plusieurs chefs d'accusation; je n'atteindrai pas la sentence suggérée par le procureur de la Couronne mais je vous condamne à quatre ans de pénitencier.

— — —

POUR VOL

André Leblanc, de Saint-Jean, a volé trois roues d'automobile, propriété de M. Aimé Tétreault, et ce, dans la nuit du 2 au 3 février et dans l'après-midi du 3 février. Il a avoué sa culpabilité. Comme il en est à sa première offense, il a été condamné au temps fait en prison, soit trois jours et il devra fournir un cautionnement personnel de $500 pour garder la paix durant un an. "Ne recommencez pas, lui conseilla le juge Poisson, ce sera beaucoup plus grave".

— — —

ACCUSATION RARE

Frank alias François Houle, de Chambly, est accusé de n'avoir pas fourni la nourriture et l'abri nécessaire à des animaux qu'il possède à Saint-Alexandre, soit deux chevaux et une vache. Il a négligé de pourvoir aux soins de ces animaux se rendant coupable d'un acte criminel selon l'article 387 du code criminel. Il a nié sa culpabilité et il a demandé que les animaux lui soient rendus. "Autrement, dit-il, je devrai payer pas mal à M. Duranleau à qui les agents de la Sûreté en ont confié la garde". Le juge lui a fait comprendre qu'il doit

(suite à la page 7)

Le Richelieu

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 FEVRIER 1961

Vers l'unité chrétienne

Les Chrétiens d'aujourd'hui s'aiment-ils mieux les uns les autres? Comprennent-ils mieux la place qu'ils occupent dans le Corps Mystique du Christ? On serait porté à l'affirmer, tellement leur désir commun d'Unité se manifeste, tellement ils semblent éprouver une égale douleur de leur division.

Depuis le XVe siècle, l'Eglise du Christ a connu de profondes déchirures, crime de lèse majesté divine, et déshonneur des Chrétiens. La réflexion historique évidemment se rend bien compte que ce ne fut pas là le fait d'une génération spontanée que la personne d'un Luther aurait provoquée. Non! Ces ruptures ont été préparées, consommées et consolidées par l'ensemble du Peuple de Dieu, les baptisés. C'est pourquoi tous les Chrétiens, quels qu'ils soient, n'ont pas raison d'être fiers d'eux-mêmes, car ils ont tous leur part de responsabilité dans ce drame qui ne peut être pour le Christ qu'une agonie prolongée.

Depuis que les inventions modernes rapprochent tellement les hommes, ceux-ci découvrent de mieux en mieux leur solidarité humaine dans tous les domaines, économique, politique, social et culturel. Ne découvrent-ils pas aussi de plus en plus qu'ils sont tous frères puisqu'ils ont tous le même Père.

Ces nouvelles dispositions intérieures ont amené les Protestants et les Orthodoxes à se donner un "Conseil Oecuménique des Eglises" chargé de trouver et de préparer les voies vers l'Unité des Chrétiens. Les efforts de ce Conseil ont été jusqu'ici admirables, généreux et soutenus. On en est venu à mobiliser les chefs les plus marquants de presque toutes les dénominations religieuses.

De leur côté, les Catholiques mettent de plus en plus de ferveur à prier avec le prêtre, au Saint Sacrifice pour l'Eglise du Christ: "Daignez, Seigneur, à travers le monde entier lui donner la paix, la protéger, la rassembler dans l'Unité...".

Et voici que l'Esprit-Saint vient d'inspirer au Souverain Pontife l'idée d'un Concile Oecuménique qui annonce des répercussions pleines d'espoir.

"Nous entendons, dit le Pape, préparer le Concile en recherchant ce qui est le plus nécessaire pour vivifier l'organisation de l'Eglise catholique. Puis, après avoir réalisé cette lourde tâche, éliminant ce qui de la part des hommes pourrait faire obstacle, nous présenterons l'Eglise dans toute sa splendeur, sans tache et sans ride, et nous dirons à nos frères séparés, orthodoxes et protestants: Voyez frères ceci est l'Eglise du Christ. Nous nous sommes efforcés de lui être fidèles. Venez ceci est le chemin de la rencontre, du retour, venez prendre ou reprendre votre place...".

Et le Pape résume ainsi les principaux buts de ce Concile:

1° de favoriser l'accroissement de la foi catholique,
2° le renouvellement salutaire des moeurs du peuple chrétien,
3° l'adaptation de la discipline ecclésiastique aux besoins de notre temps.

Comment? quand? cette Unité tant désirée de part et d'autre se réalisera-t-elle? Dieu seul le sait, car elle est l'oeuvre de la grâce et non pas le fruit des calculs humains, des conventions diplomatiques.

Immédiatement le Souverain Pontife nous donne des paternelles directives. Il nous conseille de ne pas chercher à savoir laquelle des Eglises est responsable de nos divisions, dans lesquelles il voit plutôt une faute morale qu'une question théologique, plus un péché qu'une erreur doctrinale. L'Unité de l'Eglise, d'après Jean XXIII doit commencer par une conversion morale plutôt que par un redressement intellectuel.

Il nous rappelle qu'on ne s'unit pas à force d'agiter les problèmes qui nous séparent.

Il faut commencer par nous rencontrer pour nous aimer. Pour cela plus de complexes de supériorité morale, plus de controverse désobligeante et stérile. Dans l'humilité et la charité favorisons le dialogue sincère dans la recherche objective de la vérité, désirons la réconciliation fraternelle, le pardon mutuel des offenses.

Si jadis c'est tout le Peuple de Dieu, les baptisés, qui fut responsable du démembrement, c'est à lui aujourd'hui qu'incombe le remembrement du Corps Mystique du Christ, à nous tous les Chrétiens!

D'où il appert que le premier objectif des Chrétiens c'est la poursuite sincère de leur sanctification conformément à l'idéal de leur religion respective. C'est déjà un miracle de l'Esprit-Saint que cette recherche de la Sainteté commune à toutes les dénominations chrétiennes.

Pour ce qui nous concerne catholiques, voici l'opinion de notre Chef Suprême:

"La tâche de l'humble Pape Jean, est de travailler à la sanctification de son peuple". Voilà la première manière pour le Saint-Père de "répondre à l'invitation (à l'Unité) pleine d'amour de ces frères qui portent aussi sur le front le nom du Christ et en lisent le Saint Evangile". "Nous sanctifier"! Nous y appliquerons-nous jamais assez?

Il est donc réel, général et agissant ce désir d'Unité qui hante le coeur et l'esprit des chrétiens. Quelle lueur d'espérance?

Soyons si bons catholiques que notre vie soit une invitation puissante à nos frères de nous rencontrer dans la prière pour l'Unité et dans la recherche de la Vérité, une, indivisible, immuable. Prions pour la sanctification des uns des autres. Et laissons à l'Esprit-Saint le soin de choisir le moment et les moyens qu'Il voudra.

Geo.-H. Ste-Marie

Article inspiré d'Oecuménisme spirituel du Père Michalou, Lyon.

Le laïc et la croisade des vocations dans le diocèse

A l'occasion de la Croisade des Vocation sacerdotales dans le diocèse de Saint-Jean, de nombreux laïcs se sont posé la question suivante: "En tant que laïc, que puis-je faire pour aider cette campagne de recrutement?"

Il faut d'abord que tous les laïcs comprennent qu'une croisade des vocations sacerdotales ne sera efficace qu'à la condition que le slogan de la croisade et de la semaine des vocations "Il nous faut plus de prêtres", parte du coeur de tous les laïcs et non pas des prêtres eux-mêmes. Autrement, trop de laïcs auraient l'impression que les prêtres désirent augmenter leur nombre dans le but inavoué de consolider le bastion clérical dans le diocèse. Les prêtres ne désirent pas être en plus grand nombre pour diminuer la somme de leur travail. Il est vrai qu'ils sont déjà surchargés. Mais chaque prêtre qui accomplit loyalement son devoir d'état d'homme de la prière et des sacrements est assuré d'être dans le sens de la volonté de Dieu. Si le diocèse manque de prêtres, c'est le salut d'un très grand nombre de catholiques et de ceux qui ne partagent pas notre foi qui sera en danger. Il faut absolument que les laïcs, dans le diocèse, se rendent compte d'abord du besoin qu'ils ont du prêtre avant de se convaincre qu'ils ont besoin de plus de prêtres.

Les laïcs, dans cette Croisade des Vocations, doivent faire un effort de lucidité quant à leur devoir concernant le recrutement sacerdotal. Il est révolu ce tmps où les prêtres étaient offerts au diocèse sur un piédestal, comme un cadeau précieux, avec les sacrifices d'un seul homme ou d'une seule famille. Car aujourd'hui, comment serait-il possible à un père de famille qui gagne de $70 à $80 par semaine et qui a quatre ou cinq enfants, de donner à lui seul un cours classique et des études théologiques à un de ses fils qui lui demanderait de devenir prêtre? Les laïcs ont accepté en toute justice sociale de collaborer ensemble, par le truchement de leurs syndics, de leur fabrique et de leurs marguilliers, pour bâtir leur église paroissiale.

La même justice sociale leur imposera de bâtir ensemble leurs prêtres de demain, s'ils ne veulent pas continuer à prendre le fils d'un autre homme en même temps que ses sacrifices et son argent, pour en faire leur prêtre dans l'Eglise. Il faut que tous ensemble, nous travaillions d'une façon communautaire au recrutement des vocations sacerdotales dans notre diocèse et que nous aidions au plein épanouissement des vocations qui existent dans notre milieu.

Nous n'avons pas le droit de nous désintéresser de ce problème des vocations sacerdotales. Autrement, nous vivrions comme des sangsues au flanc de l'Eglise au lieu d'être des donneurs de sang.

De plus, tous les laïcs doivent comprendre le rôle qu'ils ont à accomplir dans les structures du Corps Mystique, soit par le célibat dans le monde ou la vocation au mariage chrétien. Si on comprenait davantage le sens de la vocation au mariage avec une vraie spiritualité conjugale, il serait plus facile de montrer la nécessité du prêtre dans l'Eglise. Toutes les vocations sont du côté positif du Corps mystique. Vie sacerdotale, vie religieuse, célibat dans le monde, mariage chrétien, voilà autant de fonctions sociales dans l'Eglise, nouveau peuple de Dieu en marche vers l'Eternité. Le prêtre de par la volonté positive du Christ, devient officiellement l'homme de la prière et des sacrements, entre Dieu et tous les membres du Corps mystique d'abord et ensuite entre tous les hommes vivant en ce monde. On ne doit pas attendre du prêtre qu'il soit nécessairement une compétence dans tous les domaines, mais qu'il soit simplement présence de Dieu au monde.

C'est pour ces raisons et dans cet esprit que les laïcs doivent collaborer à la Croisade des Vocations sacerdotales et bien se préparer à la Semaine des Vocations qui doit avoir lieu dans le diocèse, du 5 au 12 février prochain.

Oeuvre des vocations
Evêché, Saint-Jean

35 évêques noirs dans l'Eglise

L'Eglise catholique compte actuellement 35 évêques de race noire. L'un d'eux est cardinal. Il y a 5 archevêques, 19 évêques résidentiels et 11 évêques titulaires. L'un d'eux reçut la consécration épiscopale en 1939, 27 de 1950 à 1960 et 7 en 1960. Vingt-six sont membres du clergé séculier et 9 du clergé régulier, soit 3 Pères du Saint-Esprit, 2 Pères Blancs, 1 Oblat de Marie-Immaculée, 1 Montfortain, 1 Franciscain de saint Joseph et 1 missionnaire du Verbe Divin.

Trente-trois des 35 évêques exercent leur apostolat dans 19 pays africains. Le Nigéria en compte 5, le Tangayika 5, la République du Congo (ex-belge) 3, le Ghana 3, le Cameroun 2, le Ruanda-Urundi 2; le Basutoland, le Dahomey, l'Erythrée, le Kénya, le Nyassa, le Sénégal, le Soudon, l'Ouganda et la république de la Volta en ont chacun un.

Haïti est le seul pays non africain qui ait un évêque noir (que les autorités viennent d'expulser). Le 35e est l'ancien exarque apostolique d'Erythrée, résidant actuellement à Rome comme évêque-ordinant pour le rite éthiopien. (CCC).

Chiffres soviétiques

Selon l'Office central des statistiques de Moscou, il y avait, en U.R.S.S., au 15 janvier 1959, une population de 208 millions 827,000 habitants et les effectifs militaires du pays étaient de l'ordre de 3,623,000 hommes. L'Office souligne que ce nombre de 3,623,000 soldats représentait alors un pourcentage de 1.7% par rapport à l'ensemble de la population soviétique et précise qu'il était valable un an avant le vote de la loi portant sur la démobilisation de 1 million 200,000 hommes. Le document de l'Office des statistiques note encore qu'en janvier 1959 l'U.R.S.S. comptait 142,620,000 ouvriers et employés, soit 68.3% de la population, alors qu'en 1939 le pourcentage d'ouvriers et d'employés était de 52.5%. Au cours des vingt dernières années, dit encore l'Office, le pourcentage des paysans kolkhoziens dans la population soviétique a diminué, passant de 44.9% à 31.4%. Près de 20 millions de Soviétiques, occupés dans l'économie nationale, soit le cinquième de la population, sont des intellectuels. Le communiqué cite également quelques chiffres attestant que, "de plus en plus, disparaît en U.R.S.S. la distinction entre le travail manuel et intellectuel". Avant la révolution d'octobre 1917, il n'y avait pas, parmi les paysans et ouvriers russes, de personnes ayant reçu une instruction secondaire ou supérieure. En 1959, le tiers des travailleurs manuels étaient des personnes ayant des diplômes de l'enseignement secondaire ou supérieur. (ISP)

Ne vous en faites pas...

"Faites travailler l'électricité à votre place", thème de la Semaine Nationale de l'Electricité . . .

●

"Faire travailler à ma place, dit le chômeur, c'est difficile, je ne travaille même pas . . .".

●

"Le peuple nous a procuré un heureux répit, après 16 ans de travail au service de la province", a dit M. Talbot . . . heureux répit pour la province, itou, dirait un bon libéral.

●

Un perruquier-coiffeur de Paris a fait peindre ces quatre vers au-dessous d'un immense tableau représentant Absolon pendu par les cheveux aux branches d'un arbre:

"Passant, contemplez la douleur
D'Absolon pendu par la nuque;
Il eût évité ce malheur
S'il eût porté perruque".

●

Les directeurs de funérailles et embaumeurs du Québec viennent de se former en union . . . pour nous enterrer dignement.

●

La nouvelle corporation portera nom de "Collège des Embaumeurs" . . . Ce sera des collégiens funèbres . . .

●

Certaines personnes n'hésitent pas à s'endetter en optant pour la bière de grand luxe (la mort a encore ses bons moments!) et le service de première classe . . .

●

Les visages à deux faces sont toujours prêts à "courir le mardi-gras" . . . pas besoin de masque supplémentaire.

●

Par contre, le visage de carême est loin d'être toujours l'image d'une grande componction . . .

●

C'est toute une croisière que les 600 passagers du "Santa Maria" ont effectuée . . . sept jours de plus en mer et descente au Brésil au lieu d'en Floride.

●

Quelques définitions:
Eternité: Ne jamais mourir de fin.
Faillite: L'origine de quelques fortunes.
Feu: Se dit d'un homme qui s'est éteint.
Gaieté: Le seul bonheur à la portée des classes pauvres.
Impôt: Nettoyage par le vide.
Mourir: La dernière chose à faire.
Parole: Chose qui vaut si peu qu'on la donne.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 360 —

Pour un juste milieu

Un quotidien montréalais de langue anglaise a rapporté de "source officieuse" la semaine dernière que l'on était à traduire la nouvelle loi sur la régie des alcools. Des indiscrétions commises ont révélé que le texte de la loi portait jusqu'à 4 heures du matin l'heure de vendre des consommations alcooliques, alors que le texte actuel ne le permet que jusqu'à 2 heures du matin à Montréal, 1 heure à Québec et minuit ailleurs. De plus le quotidien a également rapporté qu'on permettrait la vente de boisson le dimanche en dehors des repas.

Faut-il ajouter foi à ces **révélations?** Le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean qui n'est pas dans le secret des dieux, l'ignore. Le Comité ne veut d'ailleurs discuter que sur le texte de la loi lui-même et non sur des prévisions.

La nouvelle annonçant l'heure de cesser de vendre de la boisson à 4 heures du matin précisait qu'on s'en tiendrait à 3 heures si les objections étaient trop nombreuses. Encore une fois, le Comité ignore si cette affirmation du quotidien est véridique ou si c'est un simple canard.

Quoi qu'il en soit, le Comité tient à faire savoir qu'il est tout à fait opposé au procédé de ces personnes ou de ces associations qui en demandent plus afin d'en obtenir moins. Ici, le Comité condamne aussi bien les tenants d'un trop grand élargissement de la loi que ceux qui veulent la rendre encore plus sévère.

Il est difficile de s'en tenir à un juste milieu, c'est là que réside la vertu s'il faut en croire le dicton. D'autre part, il est ridicule de présenter des demandes exagérées dans un sens comme dans l'autre. Les législateurs devront avant tout tenir compte des répercussions d'une loi trop élastique sur la moralité publique, ainsi que du danger certain que présenterait une trop grande restriction à la vente et aux heures de vente des liqueurs alcooliques. On verrait dans ce dernier cas proliférer malgré la surveillance de la police la plaie des débits clandestins.

La loi est faite pour l'homme et doit tenir compte de ses besoins légitimes et honnêtes comme aussi d'ailleurs des faiblesses inhérentes à sa nature.

Le Comité n'a traité ici que de l'heure de fermeture et non de l'admission des moins de vingt ans dans les débits licenciés. S'il a proposé au premier ministre d'uniformiser l'heure de fermeture partout dans la province à 2 heures du matin, il s'oppose, par contre, à l'admission des jeunes gens dès l'âge de 18 ans comme un groupe d'hôteliers l'a réclamée.

●

DES PREUVES

Les infractions continuent sous le nouveau gouvernement. Cela cessera-t-il avec la nouvelle loi de la régie des alcools? Il le faudra car la lutte du Comité sera sans merci.

—Dimanche, le 29 janvier, à l'hôtel Lacolle Inn, à Lacolle, on vendait de la bière servie sans repas; on vendait aussi des spiritueux pour être apportés.

—Dimanche, le 29 janvier, à l'hôtel Riverview, à Cantic, on vendait de la bière servie sans repas; on vendait des spiritueux.

x x x

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

Observance du Vendredi-Saint

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean lancent et appuient une Campagne auprès de la population de St-Jean en faveur d'une meilleure observance du Vendredi-Saint. L'idéal serait de voir le jour du Vendredi-Saint reconnu comme jour férié, dépouillé de toute empreinte commerciale ou même de tout caractère commercial.

Mais pour cette année, nous voudrions que les magasins soient fermés au cours de l'après-midi. Plusieurs marchands se sont dits prêts à fermer leurs portes de 1 h. à 5 h. Cela serait un bon début et nous les félicitons. Nous demandons donc aux citoyens d'éviter de faire des achats au cours de cette sainte journée.

Soyons des chrétiens sincères et donnons à ce saint jour du Vendredi Saint son caractère sacré, propice à la prière et à la réflexion.

L'observance du Vendredi-Saint jour de la mort du Christ, devrait être au diapason de celle du jour de Noël, jour de sa naissance.

Partie de cartes à Jacques-Cartier

Le jeudi 16 février, à 2 h. p.m., aura lieu la partie de cartes mensuelle organisée par le Comité des Dames Auxiliaires du Centre du Bon-Conseil, 1215, boul. Ste-Foy, Cité Jacques-Cartier. Il y aura de nombreux prix de présence et le goûter sera servi. Les dames et les jeunes filles sont cordialemnt invitées. Pour plus de renseignements: OR. 4-6858.

Tribune de nos lecteurs

"Eternels porteurs d'eau"

Prêcher la solidarité économique à nos corporations professionnelles, comme médecins, avocats, comptables, et à nos commissions scolaires, aux conseils des municipalités et villes, n'est pas un mythe parfumé.

Les canadiens-français, comme groupe ethnique minoritaire, ont perdu plusieurs établissements commerciaux en ces dernières années, entre autres Catelli-Habitant, l'Hôtel Windsor à Montréal, Les Industries Roy, la biscuiterie David et Frères, Thrift Stores, La Laurentide Acceptance, la Société d'Entreprises du Canada, Hudon et Orsali, Barsalou, une partie de l'empire industriel des Simard de Sorel, Siscoe Mines des Beauchemin et d'autres.

Cette liste de sociétés commerciales qui sont devenues la propriété des américains et anglo-saxons, n'a rien de réjouissant.

Voilà le triste bilan d'un mauvaise orientation du pouvoir d'achat de $5 milliards du peuple canadien-français.

Les responsables de cette situation nationale désastreuse et tragique, se préparent de tristes lendemains. Peut-être un Congo ou un Cuba d'ici 5 à 10 ans.

Ceux qui voudraient travailler au redressement économique urgent de notre peuple, doivent se procurer le bouquin "Le Québec économique", plaquette de 156 pages, franco $1 aux Editions Alerte, C. P. 125, St-Hyacinthe.

"Qui sème chez soi, récolte pour soi".

Robert Lessard
254, rue Salaberry.
Saint-Jean, Qué.

Nos commissions scolaires et l'achat chez nous

Dans un journal hebdomadaire de jeudi dernier, le 2 février, M. Robert Lessard dénonçait, et combien avec raison, le fait que la Commission scolaire de Saint-Jean dont le Dr Vial Lavoie est le président avait tout récemment confié cinq (5) assurances-incendie à des compagnies **américaines** pour trois ans au lieu de les confier à quelques-unes de nos compagnies d'assurance canadiennes-françaises. Il nous apprend aussi que la Commission scolaire de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice (les deux commissions devraient être fusionnées au plus vite) dont M. Armand Thibodeau est le président avait tout récemment aussi confié une assurance-incendie à la "London and Globe Insurance Company" pour trois ans.

Ainsi donc, nos commissaires d'écoles canadiennes-françaises, à St-Jean, sont assez pleutres pour confier les assurances-incendie de nos écoles à des compagnies anglo-canadiennes et même américaines.

Docteur Lavoie, M. Thibodeau et les autres membres de nos deux Commissions scolaires, je vous pose la question suivante: En avez-vous pour encore longtemps à nous trahir et à vous offrir en spectacle comique à l'élément anglophone minoritaire de Saint-Jean? En avez-vous pour encore longtemps à faire sombrer nos compatriotes et leurs enfants dans le ridicule, l'insignifiance et l'anonymat? Si j'étais un dictateur, je vous jetterais en prison car sur le plan patriotique et national, votre conduite est lamentable. Non, je n'exagère pas. Pas du tout. Il est grandement temps, messieurs, de vous parler dans le blanc des yeux.

Vous allez, si possible, résilier immédiatement ces contrats d'assurances et les confier à nos compagnies à NOUS. Si notre peuple veut vraiment sortir du marasme économique dans lequel il se trouve, il doit, à tout le moins, être assez intelligent pour canaliser son propre argent ailleurs que dans les goussets de ceux qui se moquent de lui. Faut-il que nous soyons des endormis et des ignorants pour que nous nous infligions nous-mêmes de telles hémorragies de capitaux! Nos compatriotes canadiens-anglais, eux, confient-ils leur argent à des entreprises canadiennes-françaises? Il n'y a pas de danger qu'ils le fassent. Ils savent ce qu'il y a de bon pour eux. Ils ont le sens pratique. Il est tragiquement temps que nous fassions la même chose de notre côté; nous sommes en train de mourir de bêtises. Ne commettons pas l'erreur stupide et monumentale de compter sur nos compatriotes canadiens-anglais pour régler nos problèmes; ils ne le feront pas. L'expérience ne cesse de nous prouver qu'ils ont "d'autres ambitions" que celle-là. C'est à NOUS de voirs à NOS affaires.

Et maintenant, mon cher Docteur Lavoie et compagnie, comment se fait-il que vous tolérez ces panneaux "school bus" qui circulent partout dans Saint-Jean sur la devanture et sur l'arrière des autobus scolaires ou, plus précisément, des autobus Boulais? (Dire que toute cette famille Boulais est dans la Société Saint-Jean-Baptiste! Quelle fumisterie! Quelle farce! "school bus"... "airport"... et même "seminary"... Quelle honte!!).

Etes-vous malades, messieurs de la Commission scolaire? Débarassez-vous IMMÉDIATEMENT de ces écriteaux cocus et remplacez-les pa AUTOBUS SCOLAIRE ou par quelconque autre terme français en avant et en arrière. Quelle honte, messieurs! Vous trahissez en toute lucidité d'esprit nos jeunes enfants canadiens-français. Avez-vous déjà vu un autobus de commission scolaire anglo-protestante portant des écritaux français? Jamais. Même pas bilingues! Et nous, bande de poires, que faisons-nous? Les anglo-protestants, eux, agissent ici comme s'ils étaient à Terre-Neuve, en Ontario ou en Colombie-Britannique et nous, pauvres imbéciles, nous sommes ici chez nous et nous agissons comme si nous étions en visite chez des étrangers! Bande d'insignifiants que nous sommes!

Messieurs, quitte à faire rire de moi par certains "esprits larges", je termine ma diatribe en vous servant l'avertissement suivant: Si d'ici cinq ans, nos hommes publics n'ont pas cessé d'humilier et de trahir leurs compatriotes, les Canadiens français, ceux-ci deviendront graduellement indignés et même violents et songeront, en quelque sorte, à la révolte. Car, souvenez-vous-en bien, le Québec en a ASSEZ de son état de médiocrité et d'infériorité. Il est à la veille d'opter résolument pour l'indépendance politique, la solution des solutions.

Messieurs les commissaires d'écoles et autres hommes publics / RÉVEILLEZ-VOUS! Mort aux bêtises! Mort à la veulerie et à l'indifférentisme national! Debouts les morts!

Vive le Canada français!

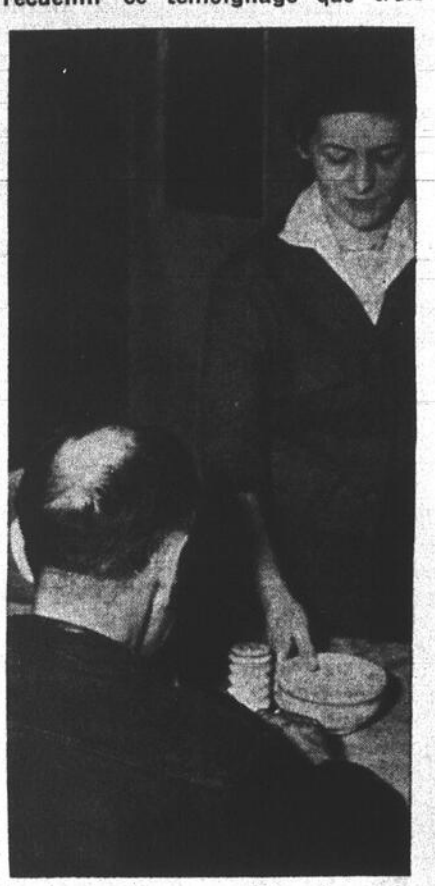
Gébro

"Une oeuvre . . .
(suite de la page 1)

si qu'on a pu avoir le spectacle édifiant et touchant à la fois d'un Evêque servant paternellement les plus déshérités de ses fidèles, eux-mêmes tout surpris de se voir comblés de tant d'attentions. Son Excellence s'est ensuite mis à table au milieu de ces pauvres et il a partagé leur frugal repas.

La première journée de l'Oeuvre de la Soupe a permis aux dames de servir une trentaine de bols de soupe accompagnés de pain, de beurre, etc. à des nécessiteux qui ne cachaient pas leur profonde impression.

Il nous a même été possible de recueillir ce témoignage que trois



► **Comme venait de le faire S. Exc. Mgr Coderre, une des dames du Comité de la Soupe offre à manger à l'un des pauvres visiteurs au nouveau local de l'Oeuvre de la Soupe de Saint-Jean.**

(Photo Petiot)

— — —

d'entre eux échangeaient après avoir pris leur repas; l'un d'eux disait: "N'oubliez pas ça les gars... Monseigneur a mangé dans un bol comme le nôtre et avec nous autres; moi je n'oublierai jamais ca".

L'Oeuvre de la Soupe qui compte évidemment sur l'appui et la générosité spontanée de chacun, maintient ses portes ouvertes 7 jours par semaine de 11 h. 30 a.m. à 1 h. 30 p.m. au sous-sol de l'immeuble de l'hôtel National au No 33 Place du Marché. Chaque jour des dames du groupe se remplaceront pour venir prêter main forte à la cuisinière Mme Dion.

Le Courrier de la Charité

— No 63 —

Une des activités (et non la moindre) des Equipières de la Charité est l'ouvroir que dirige Madame André Thibodeau. Présentement, les dames de l'ouvroir sont lancées dans le tricot: bas, chandails, etc., et elles ont naturellement besoin de laine. Chacun de nous devrait faire sa part en envoyant de la laine (même usagée — un chandail qu'on a défait, etc.) à la responsable de l'ouvroir. Ces dames ne tricotent pas pour passer le temps; elles le font pour répondre à des besoins urgents.

Signaler FI. 6-4431 (le No de téléphone de la responsable de l'ouvroir).

* * *

La Société Saint-Vincent-de-Paul est à la recherche d'un matelas pour lit superposé; ce matelas devrait mesurer environ 36 pouces. Nous devrions tous appartenir au moins d'esprit aux divers mouvements charitables du diocèse. Répondre au Courrier de la Charité est une façon de concrétiser son appartenance aux mouvements de charité. Dans le cas présent, donner un matelas, c'est faire partie de la Société Saint-Vincent-de-Paul; c'est avoir une part des mérites de cette Société.

Pour cette demande, signaler FI. 6-3645 ou FI. 7-4718.

●

REMERCIEMENTS: Aux deux personnes qui ont offert, l'une $5.00 et l'autre $8.50 pour l'huile à chauffage demandée la semaine dernière. A la personne qui a fait don d'une couchette, également en réponse à la demande de la semaine dernière.

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

DÉCÈS

Décès de Mme Paul Côté

Jeudi dernier, est décédée subitement Mme veuve Paul Côté, née Alice Hargreaves. Elle était âgée de 64 ans.

Elle laisse dans le deuil trois fils: M. Paul Côté, de Montréal; MM. Arthur et Charles Côté, de Saint-Jean; deux filles: Mme Oswald Martin (Fleur-Ange), de Saint-Jean et Mme Clifford Thompson (Lilly), de Vernon, Ont.; ses gendres et ses brus, plusieurs petits-enfants.

Ses funérailles ont eut lieu lundi matin en l'église N.-Dame-Auxliatrice et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Geo. Toepfer est décédé

Lundi est décédé à l'hôpital Victoria, à Montréal, après une longue maladie, M. George Toepfer, époux de Gertrude Daniel. Agé de 63 ans, le défunt avait été à l'emploi de Canadian Potteries durant de nombreuses années.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil une soeur: Mme Amélio Elliot, de Saint-Jean.

Les funérailles ont lieu jeudi après-midi, à 2 h. en l'église St. James.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Ernest Chicoine décédé à Verchères

Dimanche dernier est décédé M. Ernest Chicoine, à l'âge de 83 ans, 6 mois. Maire de Verchères pendant deux termes, gouverneur à vie de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal membre de la Chambre de Commerce de Montréal durant plus de 50 ans et membre de la National Hay Association pendant plusieurs années, il fut le principal exportateur de foin du pays.

Il avait épousé en premières noces Herminie Giard, en deuxièmes noces Bernadette Colette et en troisièmes noces, Cordélia L'Archevêque qui lui survit. Il laisse aussi ses filles: Simone (Mme Georges Dansereau) et Jeanne; ses fils: Paul-Emile, chirurgien à l'hôpital St-Luc de Montréal; Gaston, industriel de Verchères; son gendre: M. Georges Dansereau, principal de l'école de Lanaudière, de Mtl sa bru: Mme Gaston Chicoine (Fabienne Larose) ainsi que ses petits-enfants: André, Janine et Gilles Dansereau; René, Claude et Claudette Chicoine.

Les funérailles ont eu lieu ce matin jeudi, à Verchères.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme Albert Benjamin

Samedi dernier, est décédée après une courte maladie, Mme Albert Benjamin, née Rose Larivière. Elle était âgée de 81 ans.

Elle laisse dans le deuil cinq fils: MM. Moïse, de Clairmont, N.H.; Edéas, Stanislas, Gérard et Roger Benjamin, d'Iberville; cinq filles: Mme Honoré Robert (Rose), de North Troy; Mme Arthur Boucher (Léona), de Mansonville; Mme Emile Lessard (Pauline), d'Iberville; Mme Léon Lafrenière (Claudia), de Sherbrooke et Mme Armand Surprenant (Noëlla), de Saint-Jean; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme David Ménard, M. et Mme Damase Benjamin; Mme Eva Benjamin, Mme Yvonne Bessette, Mme Alice Dextraze; ses petits-enfants, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mardi en l'église de St-Edmond et l'inhumation se fit au cimetière de Mont St-Grégoire.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de Mme William Barrière

Samedi dernier, est décédée Mme William Barrière, née Mélanie Surprenant. Agée de 85 ans, la défunte était originaire de Lacolle où elle a passé une bonne partie de sa vie. Elle demeurait à Saint-Jean depuis quelque 25 ans.

Elle laisse dans le deuil deux filles: Liliane (Mme Jean Godin), de Montréal et Dolorés (Mme Bernard Goineau), de Saint-Luc; son gendre: M. Bernard Goineau; 12 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église paroissiale de St-Luc et l'inhumation se fit au cimetière de Lacolle.

Nos sincères condoléances à la famille.

A L'ECOLE DES PARENTS D'IBERVILLE

Une retraite conjugale

par le R.P. Armand LEMIEUX, O.M.I.

C'est devenu une tradition! De nouveau cette année, les époux de tous âges auront trois soirées organisées spécialement pour eux, par l'Ecole des Parents d'Iberville. Le R. P. Armand Lemieux, o.m.i., fera profiter les membres et les couples mariés d'Iberville et des villes environnantes, ses nombreuses années passées au milieu des foyers et des familles, et de sa vaste expérience en matière conjugale.

Ce sera pour tous ces couples, l'occasion de prendre conscience de leurs problèmes quotidiens, d'en discuter librement et de trouver les solutions



R. P. Armand Lemieux, o.m.i.

qui conviennent pour atteindre le bonheur sur cette terre et dans le ciel.

Durand son séjour parmi nous, le R. P. Lemieux sera à la disposition de ceux et celles qui désireront le rencontrer, et il pourra même accepter l'invitation d'aller visiter des couples dans leur propre foyer, afin d'aider s'il y a lieu, pour dresser des bilans, pour analyser des états de faits, pour redresser des situations ou pour préciser des lignes de conduite.

Dans cette vie qui pose de nouveaux problèmes, à tous les instants, il est bon de faire le point, spécialement à ce début de carême.

Vous êtes tous conviés à vous joindre au groupe, pour 8 h. 30 p.m., mercredi, jeudi et vendredi, les 15, 16 et 17 février, à la salle St-Charles à Iberville. Le R. P. Lemieux vous y attend!

Bienvenue à tous.

La prochaine grande parade de Modes

Poursuivant une fois de plus une coutume annuelle maintenant établie, les Amies des Soeurs du Bon-Conseil présenteront le 8 mars prochain, à la Centrale Catholique, la parade de modes du printemps de la Maison Boivin.

Comme par les années passées, le salon de chapeaux de Mlles Poulin, le magasin de chaussures St-Germain la bijouterie Brodeur et le salon de fourrures de Mlle Dénicourt apporteront leur précieux concours à la Maison Adrien Boivin pour présente un ensemble de toilettes choisies et de bon goût.

A deux reprises au cours de la journée de mercredi 8 mars, la parade de Modes sera présentée au public, soit dans l'après-midi à 2 h. 15 et le soir à 8 h. 15. Les deux spectacles seront absolument identiques et au cours des deux représentations, de magnifiques prix de présence seront distribués.

Comme au cours des cinq dernières années, les revenus complets de cette Parade de Modes du printemps seront versés par les organisatrices aux Religieuses du Bon-Conseil pour l'oeuvre de leur foyer de Saint-Jean.

Les billets sont déjà en vente et on peut se les procurer au magasin Adrien Boivin ou chez les organisatrices au prix de $1.25 pour l'après-midi et $1.50 pour la soirée.

Cercle d'E. Dom. St-Noël Chabanel

La réunion de février se tiendra ce soir, à 8 h. au sous-sol du presbytère. Tout en étant bien intéressant, ce sera très gai puisque nous serons dans l'atmosphère de la St-Valentin que nous fêtons avec anticipation de quelques jours.

Peut-être pourrons-nous tier quelques résolutions de carême après avoir discuté sur les sujets suivants: "Nos filles sont-elles moins bien préparées au mariage que les garçons? Pour toi, jeune fille: "Ai-je droit de plaire?". Nous parlerons des fêtes familiales et la partie éducative portera sur la jeunesse délinquante.

Il y a toujours une démonstration quelconque chaque mois, il s'agit ce mois-ci d'une jupe droite pour fillette ou culotte pour garçon, confectionnés dans du vieux.

D. L. publiciste

Notes paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 4 janvier, a été baptisé Joseph, Aimé, Patrick, André, né le 26 janvier, enfant de M. Jean Lagacé, militaire, et de Lucie Nicholson. Le parrain a été M. Aimé Laplante et la marraine Lucienne Balthazard, grand-oncle et grand'tante.

x x x

A la Cathédrale, le 5 janvier, a été baptisée Marie, Deborah, Elizabeth, née le 8 janvier, enfant de M. Guy Couillard, aviateur, et de Elizabeth Whitney. Le parrain a été M. Armand Dufresne et la marraine Jeannette Lorrain.

x x x

A Notre-Dame Auxiliatrice, le 5 février, a été baptisée Marie, Denise, Susy, née le 25 janvier, enfant de M. Gérard Crevier et de Françoise Cousineau. Le parrain a été M. Aza Crevier et la marraine Denise Bary.

MARIAGE

Jutras - Morin

En l'église Notre-Dame Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Jean-Marie Jutras, fils de M. Philippe Jutras et de Laura Lampron, à Mlle Gertrude Morin, fille de feu Louis Morin et de Lucrèce Bernier. Les témoins ont été MM. Philippe Jutras, père, et Jean-Paul Morin.

Invitation à l'heure sainte

De l'Amicale des Anciennes du Pensionnat de Saint-Jean.

Mardi après-midi, 14 février, de 2 h. 30 à 3 h. 30 il y aura, à la Chapelle des Servantes du T. Saint-Sacrement, l'heure sainte annuelle de l'Amicale du Pensionnat de St-Jean.

L'Amicale le rappelle aux anciennes et invite également toutes ses amies pour qu'à cette occasion, la chapelle soit remplie d'adoratrices.

C'est M. l'abbé Léon Pepin, aumônier de l'Amicale, qui dirigera l'heure sainte.

Un autobus partira du couvent à 154 rue St-Charles à 2 h. 15 pour se rendre directement chez les Servantes du Saint-Sacrement. Le retour s'effectuera de la même façon.

POUR FAVEUR OBTENUE
par Mme G.G.



PRIERE

pour obtenir des grâces par l'intercession de la vénérable Mère d'Youville

O Père éternel, vous que la vénérable Mère d'Youville a tant aimé et si souvent invoqué pendant sa vie, accordez-nous par le Sacré-Coeur de Jésus, la grâce que nous vous demandons, afin de manifester au monde la gloire de cette charitable Mère des pauvres et des orphelins.

Notre Père — Je vous salue Marie — Gloire soit au Père.

Programme sportif chargé au CMR

Les examens de janvier étant chose du passé, le programme athlétique reprend de plus belle au Collège miiltaire royal. En tout, trois événements majeurs s'y sont déroulés samedi.

Le concours annuel de natation fut gagné sans difficulté aucune par une équipe représentative de l'université du Nouveau-Brunswick; cette équipe s'amassa un total de 58 points. En deuxième place vint le C.M.R. (31 points); MacDonald College fut troisième avec 26 points et Loyola College dernier avec 22.

Plongeon

Le C.M.R. remporta les honneurs pour le concours de plongeon. Le cadet Alan W. Gilmour, de Westmount, démontra une précision presque militaire pour se faire octroyer 166 points sur un total possible de 180. MacDonald s'assura la deuxième place avec 135 points. Loyola vint en troisième position avec 69 points. Heureusement pour les autres concurrents, l'U.N.B. n'était pas représentée dans ce concours.

Volleyball

Le Royal Military College, Kingston, s'opposait au C.M.R. dans une joute de volleyball dans les cadres de la ligue inter-collégiale de l'Outaouais et de St-Laurent. Le R.M.C. eut raison des copains de Saint-Jean, gagnant trois des cinq parties. Le C.M.R. eut du fil à retordre lorsqu'il s'agissait de retourner les services en bombe du R.M.C. De toutes façons, on reconnait une amélioration marquée chez les nôtres, et ils seront sûrement une équipe menaçante à l'occasion du tournoi des Collèges des services armés, qui aura lieu ici les 17 et 18 février.

Le cadet Marcel Léger, de Montréal-Nord, fut la force de son équipe, tandis que le cadet J.R.R.A. McLean se distingua parmi les visiteurs de Kingston. L'équipe du C.M.R. est entrainée par le lieutenant Guy Comeau, Marine royale canadienne, de Montréal.

Hockey

Le C.M.R. connut un triomphe de 14 à 1 contre MacDonald samedi soir.

Tout au long de la partie, jouée à Saint-Jean, C.M.R. eut l'avantage complet. Les cadets Côme Belisle, de Ste-Thérèse de Blainville; Ronald Staple, de North Vancouver, et Fred Sutherland, de Toronto, comptèrent trois buts chacun. Le cadet Robert Juil, de Montréal, s'assura deux points, tandis que Kirk Miller, de High River, Alta., Ronald Veilleux, de Cookshire et Yves Corbeil, de Trois-Rivières, en comptaient un. Coleman décrocha l'unique but en faveur de MacDonald.

Trois punitions furent infligées durant la joute. Les filets du MacDonald furent bombardés par 41 fois, tandis que le gardien du C.M.R. le cadet Joseph Florence, de St. Thomas, Ont., fut la cible de 17 lancés.

Appui unanime à la soirée masquée du Mardi-Gras à Iberville

Le thème "action" fut lancé parmi les membres de l'Association Sportive d'Iberville à une assemblée générale, mardi soir dernier. C'était un appel du président, M. J. M. Labelle pour seconder le comité désigné à célébrer le Mardi Gras et la St-Valentin par une soirée masquée, soit mardi prochain le 14 février au Club Bellerive.

Un pressant besoin d'argent ne pouvait mieux nécessiter cette compréhension. Dès lors, c'est un noyau de 25 membres qui s'engagea à communiquer cet enthousiasme.

M. Camille Filion, en charge de la soirée a déjà accumulé plusieurs raisons pour anticiper le succès de cette soirée. 1. Il réservait les services de M. Roland Bédard, artiste-invité. 2. Il désigna un jury féminin pour décerner les honneurs aux meilleurs costumes. 3. Ajoutons la réservation de deux orchestres, et danse jusqu'à minuit.

On ajoute le gros lot

Le "gros lot" vient s'ajouter à cet ensemble déjà complet. Ce nouvel élan représente une affluence de cadeaux, une gracieuseté de nos marchands locaux. La meilleure personnification sera sûrement comblée de plusieurs cadeaux et cette personne connaitra une soirée inoubliable.

Roland Bédard, un artiste accompli

La présence de Roland Bédard nous fera connaître quelques heures vite écoulées. Ce qui fut déjà un handicap pour ce comédien, est maintenant une bombe du rire qu'il dirigea à souhaits. L'Onésime de la famille Plouffe, tendre et soumis, sera le bout-en-train de mardi prochain; ce comédien conserve toujours son réel talent de chanteur qui le lançait dans le spectacle, il y a plus de vingt-cinq ans.

Ce sera la dernière chance de se divertir avant 40 jours d'austérité; n'oubliez pas vos masques.

Les poils superflus
sont un handicap social
LAISSEZ-NOUS LES ENLEVER
* Sûrement
* Définitivement
* Scientifiquement par électrolyse
Consultations gratuites les lundi, mardi et mercredi.
12 ans d'expérience
Studio Charmis
242, rue St-Jacques
Saint-Jean, P.Q.





► ELLE RECEVRA $6,500. — M. André Raymond, propriétaire du garage Saint-Jean Automobile Ltée, remet la clef de la magnifique voiture "Thunderbird" que Mme Georges Signori a gagnée dans un concours de Carnation Milk Ltd. Quelques minutes plus tard, cependant, elle optait pour la somme de $6,500 qui lui était offerte, soit $6,000 à la place de la voiture et $500 parce qu'elle avait joint preuves d'achat à son envoi. De gauche à droite: le fils, Yves, M. et Mme Georges Signori, M. André Raymond et M. L. Canigher, représentant de Carnation Milk. (Photo "Le Richelieu")

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 1145 — SAINT-JEAN, Qué.

Samedi dernier, Me Roland Sabourin, conseiller légal du Conseil, réunissait un groupe de membres à son bureau pour mettre la dernière main à un nouveau comité qu'on appellera "Le comité du respect du Vendredi-Saint". Plusieurs décisions importantes furent prises et l'on vous tiendra constamment au courant de tous les développements de ce nouveau comité qui anticipe de réussir ce nouveau projet. Avec tout le support que nous avons de part et d'autre, l'inspirateur, Mgr Lucien Messier, aumônier du Conseil en sera sûrement enchanté.

Le Grand Chevalier, M. Omer Mc Craw, attire l'attention de tous les membres, anciens et nouveaux afin qu'ils soient présents à l'assemblée mensuelle qui sera tenue aux salles jeudi soir le 9 février à 8 h. p.m. Il fait savoir que plusieurs questions très importantes y seront discutées, y compris un nouvel organisme de réinstallation nouveau système d'assurance il sera même question de changer la date des assemblées mensuelles afin d'accomoder un plus grand nombre de membres et leur faciliter l'accès aux assemblées.

Donc, frères Chevaliers, répondons tous à l'invitation du chef, et soyons présents à cette très importante assemblée de jeudi prochain.

Ces réunions ne sont pas faites uniquement pour l'exécutif du Conseil, bien au contraire, tous les membres ont le droit de participer à tous les débats, et s'il y a décision à prendre, votre opinion sera hautement appréciée; donc ne laissons pas toujours la tâche au même groupe. Votre présence sera très appréciée.

A. Aubé

Ligue mixte de quilles Chevaliers de Colomb: M. Gagné, président

Classement

Eusège Berger Cie Ltée	51
Molson Breweries Ltd	44
Trans Canada Shoe Ltd	42
Marcel Roy	39
Seven Up	35
Gagné Télévision	31
Carrier Electric	29

Le plus haut simple est toujours détenu par J. G. Aubé et le plus haut triple par Jacques Smith, le terrible 562.

Chezz les femmes, le plus haut simple appartient à Mme M. Gagné et le plus haut triple par la même personne, Mme la présidente Maurice Gagné 435.

Mme Simone Lemieux, sec. arch.

Au procès Robitaille

Plus de prudence dans ce transport de machines agricoles

Tout en suggérant au jury d'acquitter Gaston Robitaille, cultivateur, accusé de négligence criminelle à la suite d'un accident survenu entre une automobile et une lieuse-batteuse qu'il transportait sur la route, l'hon. juge Roger Ouimet a dit espérer que le législateur rendra plus sévère la Loi des véhicules-automobiles en ce qui a trait au transport de certaines machines agricoles sur nos routes.

Gaston Robitaille, âgé de 38 ans, est un cultivateur du rang "60" au Mont-St-Grégoire. Le soir du 7 septembre 1959, il revenait de travailler chez un voisin, vers 8 h. p.m.; son tracteur tirait une énorme lieuse-batteuse d'une largeur de plus de 13 pieds, sur la route qui n'a que 17 pieds de l'argeur d'asphalte, et environ 5 pieds d'acotement de chaque côté. Une auto venant en sens contraire, et conduite par M. Normand Soli, de Grand-Isle, Vermont, a heurté la lieuse-batteuse et est allée s'écraser sur un arbre, causant la mort d'une des occupantes, Mme Rose-Amanda Jacques.

Les divers témoins ont révélé qu'après avoir accroché l'énorme machine aratoire, le conducteur a tenté de reprendre le chemin mais que l'arrière de l'auto a dérape, tuant Mme Jacques qui était assise sur la banquette arrière.

Pour sa part, l'accusé, Gaston Robitaille, vint déclarer que deux autres véhicules l'avaient dépassé sans anicroches. Lorsqu'il a vu venir l'auto de M. Soli, il se serait transporté à l'extrême droite du chemin, laissant suffisamment de place pour qu'une auto puisse passer.

Il produit devant les jurés deux photos démontrant la position dans laquelle sa machinerie était placée lors de l'accident, photo qui laissait voir deux autos pouvant circuler sans accident.

Pour appuyer ses dires, la défense fit entendre un témoin, M. Willie O'Cain, qui était précisément l'un de ceux qui avaient réussi à passer sans accident, le soir même.

Pour la poursuite, le gendarme Denis Viau vint rendre compte des différentes mesures prises sur les lieux. Ces mesures étaient complètes et d'une très grande précision.

Devant cette preuve, et après qu'il eut conversé avec le Procureur de la Couronne, Me Jean Frédérick, et le procureur de l'accusé, Me Alexandre Chevalier, l'hon. juge Ouimet déclara qu'il y avait sans aucun doute responsabilité civile, mais qu'il était difficile d'établir une négligence criminelle impliquant de la part de l'accusé une insouciance déréglée pour la sécurité d'autrui.

C'est alors qu'il mentionna qu'il était imprudent pour un cultivateur de se promener à la brunante avec un appareil comme celui mentionné dans la cause. "On expose la sûreté des gens et même parfois leur vie, et cela lorsqu'il fait jour. J'espère que le législateur rendra plus sévère la Loi des véhicules-automobiles sur ces points-là".

Le jury des Assises rendit immédiatement son verdict acquittant l'accusé du délit qui lui était reproché.

M. Omer Brodeur...

(suite de la page 2)

dans cette cause de la Commission des Liqueurs vs Fortier furent versés dans le présent dossier pour servir comme preuve.

Les officiers de la Commission des Liqueurs, de la circulation, de la Sûreté Provinciale et la Police de la Cité, furent expédiés, au nombre de 20 environ, chez l'accusé, où se trouvait un comité en relation avec les dites élections provinciales, et ce sur une information à l'effet qu'il y avait du désordre chez ce dernier, information qui s'est avérée fausse. Lorsque les officiers eurent envahi les premisses de l'accusé, au cours du mêli-melo qui se produisait alors, deux témoins, l'officier Pinsonneault et un nommé Bélanger, affirmant avoir vu, l'un, M. Pinsonneault, un individu sortant une petite bouteille de l'intérieur de son veston, et, M. Bélanger, un autre individu sortant une bouteille de la poche droite de son gilet, qu'il déposa sur une tablette. Au même moment, un officier de la Commission des Liqueurs qui se trouvait tout près de cet individu s'écria: "en voilà de l'alcool". C'est ainsi et à ce dit endroit même que les bouteilles d'alcool dont il s'agit en cette cause ont été trouvées, et elles sont identiques tant à celles qui furent placées dans l'automobile Fortier qu'à celles que M. Labarre s'est procurées sur la demande de M. Bériault, dont le rôle dans cette élection était censé être celui d'un conseiller juridique.

D'autre part, la preuve révèle qu'il n'y a eu aucune liqueur alcoolique qui fut consommée chez l'accusé, au cours de cette journée du 22 juin 1960, et aucune personne ne vit de telles liqueurs dans les dites premisses, avant l'arrivée des officiers.

La preuve faite en cette cause démontre clairement que le prévenu n'a pas commis l'offense dont il est accusé. Il est en conséquence déclaré non coupable et honorablement libéré.

Les circonstances qui entourent cette affaire étant intimement liées à celles de la cause de la Commission des Liqueurs vs Fortier, cette Cour, comme elle le fit dans la dite cause de Fortier, recommande fortement à la dite Commission des Liqueurs de payer les frais de la défense.

Aux Assises criminelles

Sentences à Lamarche et Giroux

L'hon. juge Roger Ouimet a rendu les sentences, jeudi dernier, dans les causes de la Reine vs Denis Lamarche et la Reine vs Roland Giroux.

Denis Lamarche

Le premier, jeune homme de 23 ans de Saint-Alexandre, avait été déclaré coupable par le jury, de négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule-moteur, alors qu'il avait causé la mort de la petite Francine Whitton 10 ans, sur la route entre Iberville et Mont-St-Grégoire, en 1959. Avant le prononcé de la sentence, Lamarche a demandé la clémence du Tribunal. "J'ai eu des représentations de la part de votre procureur, Me Roland Tremblay, dit le juge Ouimet. Si vous ne vous êtes pas arrêté après l'accident, ce serait dû à une grande nervosité. Je tiens aussi compte que c'est votre première offense de ce genre-là, mais il faut tout de même aussi considérer que vous avez été trouvé coupable par le jury, que vous avez tué un enfant, vous pourriez être condamné à la prison à perpétuité. Je me montre clément en ne vous condamnant qu'à 7 mois de prison à partir du jour de la fin du procès. Votre permis de conduire est aussi suspendu pour une période d'une année, à partir du jour où vous avez été trouvé coupable".

Roland Giroux

Quant à Roland Giroux qui s'était avoué coupable à une accusation de négligence criminelle, son procureur, Me F. Bélanger, a souligné au Tribunal que l'accusé avait déjà été détenu durant sept semaines dans les cellules, lors de l'accident.

"Dans votre cas, dit le juge Ouimet, c'est la deuxième fois que vous venez devant le Tribunal à la suite de la conduite d'une automobile. Vous avez plaidé coupable à une infraction moindre que celle dont vous étiez d'abord accusé. Vous avez ainsi coopéré avec la justice et vous avez évité des frais considérables à la province. Dans votre cas, c'est la vitesse considérable qui a eu comme résultat que deux personnes sont mortes dans un accident. Je me montre clément en ne vous condamnant qu'à 13 mois de prison et votre permis de conduire sera révoqué pour deux années". A sa demande, il a été accordé à Giroux de purger sa peine à la prison de Sweetsburg.



Chez moi, c'est un rendez-vous que vous donne PIERRE NADEAU, tous les dimanches après-midi, au réseau français de Radio-Canada. Votre hôte vous offre une demi-heure radiophonique de musique légère, de jazz, de chansons françaises et de musique classique. Une émission agréable à écouter et qui ajoute au repos dominical.

Chronique...

(suite de la page 3)

prendre arrangement avec M. Duranleau à ce sujet.

— — —

COMITE PARITAIRE

Eloi Gagnon a avoué sa culpabilité à l'accusion d'avoir travaillé en dehors des heures règlementaires sans avoir demandé la permission. Il a été condamné à $1. d'amende et les frais ou huit jours de prison.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Salon Claude

HAUTE COIFFURE



SPECIAUX

MARDI-MERCREDI

Durant le mois de février

PERMANANTES

DE $15.00 POUR..... $10.00

DE $10.00 POUR..... $7.50

Salon Claude

HAUTE COIFFURE

Fl. 6-9355

195, rue LONGUEUIL SAINT-JEAN, P.Q.

La Ligue des Citoyens vous informe . . .

CINE-FORUM POPULAIRE

La Ligue des Citoyens organise des ciné-forum populaires dont le but est de fournir au grand public, c'est-à-dire à vous, l'occasion de vous prononcer sur un sujet public d'actualité.

Autres informations à suivre la semaine prochaine.

Grand succès du carnaval de Verchères

Le premier Carnaval de Verchères organisé par les Loisirs avec la participation de toute la population a connu un très gros succès malgré un froid rigoureux.

On ne peut énumérer toutes les activités de cette semaine du 22 au 29 janvier; mentionnons seulement quelques noms: Michel le Magicien et la soirée réservée aux enfants. Plus de 400 de ceux-ci se divertirent au cours du programme dont le célèbre artiste de la télévision constituait la tête d'affiche.

La séance de cinéma du jeudi attira elle aussi beaucoup de spectateurs. Le vendredi soir vit évoluer le groupe de patineuses de fantaisie "Les Starlettes" qui nous donnèrent un aperçu de leur talent en exécutant des numéros très goûtés du public.

A signaler aussi les épreuves de hockey, ballon-balai, de ballon-panier, de décathlon olympique, etc., qui se déroulèrent sur la patinoire et dans le gymnase.

x x x

Mlle Nicole Bourgeois élue Reine du Carnaval

Au cours du bal masqué confié au Comité des Jeunes, Mlle Nicole Bourgeois fut élue reine du carnaval. Mlle Jovette Desmarais, Madeleine 1ère, reine des fêtes du 250e anniversaire de Verchères, couronna la nouvelle lauréate qui était entourée de ses duchesses: Mlles Nicole Charron et Denise Guyon.

Plus de deux cents travestis participaient à cette soirée qui fut une réussite complète du comité des Jeunes.

Dimanche, le Carnaval se terminait magnifiquement. M. Guy Lechasseur, député, honorait de sa présence les différentes manifestations de cette journée. Il s'est particulièrement intéressé au parc-école Ludger Duvernay et aux futures installations extérieures prévues par les Loisirs de Verchères.

Une joute de hockey opposait une équipe de jeunes joueurs à un club formé de chevronnés. "Les Vieux" retrouvèrent les forces de leur jeunesse et firent mieux que se défendre et obligèrent les jeunes à se surpasser (résultats en chronique sportive).

Le soir, Isidore Soucy et sa grande formation animaient la soirée dansante qui clôturait ce premier carnaval de Verchères.

Les Loisirs de Verchères, organisateurs du Carnaval, remercient tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la bonne réussite de toutes les manifestations, et notamment l'âme de ce carnaval, le moniteur Gaëtan Sainte-Marie, la Commission scolaire qui a, une fois de plus, fourni gracieusement ses locaux, le personnel enseignant pour sa collaboration aux séances destinées aux enfants, les dames de l'U.C.F.R., le Club des Jeunes, le Comité de hockey, les joueurs, les arbitres, les artistes et les équipes qui nous ont visité, sans oublier les nombreux anonymes qui ont personnifié le Bonhomme Carnaval.

x x x

Loisirs de Verchères

Le groupe folklorique des Loisirs a obtenu le 2ème prix au tournoi des danses canadiennes régionales tenu à Longueuil jeudi, 2 février. Félicitations aux danseurs et à leur moniteur Jacques Lemieux.

x x x

Cours d'anglais et persévérance

Un peu partout dans la province des cours d'anglais se donnent les lundis et mercredis soirs. Tout le monde comprenant la nécessité du bilinguisme les inscriptions sont nombreuses et les cours fort bien suivis au début . . jusqu'aux vacances de fin d'année.

Après le Nouvel An, le nombre d'élèves diminue de semaine en semaine... pourtant les leçons sont aussi intéressantes qu'au commencement, les professeurs aussi compétents, mais le courage manque à quelques élèves. Certains peuvent invoquer des excuses valables, mais les autres.

x x x

Sports à Verchères

Dans le cadre du carnaval, dimanche 28 janvier, au ballon-panier, le Séminaire de Joliette a battu l'école Ludger Duvernay par 57 à 31.

Le même jour, dans une joute de hockey, les jeunes ont battu les "Old Timers" par la faible marge de 4 à 3.

x x x

Partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales

Nous rappelons que la partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales de Verchères aura lieu le lundi gras, 13 février, à 8 h., au gymnase Ludger Duvernay.

Bienvenue à tous.

Le coin de la Légion

Nous désirons tout d'abord remercier tous ceux et celles qui ont contribué à faire une réussite de la Marche des Dix Sous, le soir du 1er février. Même si la température était très froide, certaines dames ont travaillé comme deux. Nous les en remercions donc doublement. Même si nous n'avons pas obtenu le montant désiré nous avons recueilli près de $1,600. Merci donc aux généreux souscripteurs. Soyez assurés que tout cet argent sera employé pour la prévention de la polio et pour la réhabilitation de ceux qui en sont les victimes.

Sports

Nous avons des félicitations à adresser au camarade Marcel Massé qui a organisé l'exhibition de ping-pong de dimanche après-midi. M. et Mme Normand Sasseville et M. et Mme Eugène Stjagow nous ont donné une belle preuve de leur savoir-faire. Plusieurs de nos légionnaires nous ont montré qu'ils avaient de belles aptitudes pour ce jeu. Ceux qui y étaient présents n'ont pas été déçus.

Amusements

Comme nous avons cette année le Mardi-Gras et la St-Valentin à la même date, nous aurons une grande danse en nos salles, samedi soir prochain, le 11 février. N'oubliez pas de venir costumés et d'y amener vos amis. Nous aurons un buffet, un orchestre et des prix. Comme d'habitude, nous vous promettons beaucoup de plaisir.

Dards

Nous voici maintenant rendus aux semi-finales de la ligue de dards. Nous rencontrerons l'équipe de Cowansville. La première de ces joutes aura lieu samedi le 18 février.

Cowansville nous rendra visite.

N'oubliez pas que tous les vendredis soirs, nous avons nos pratiques de dards et nos petits tournois. Les camarades Massé et Morin sont toujours à la hauteur de leur tâche pour organiser ces soirées très intéressantes.

Assemblée

N'oubliez pas votre assemblée mensuelle de ce soir. Nous vous demandons seulement une soirée par mois, ce qui n'est pas beaucoup. Venez voir vos amis et soumettre vos suggestions qui sont toujours bien accueillies.

L'assemblée débute à 8 h. et est presque toujours terminée à 10 h.

P. P. publiciste

Art culinaire au Foyer du B.-Conseil

Au cours d'art culinaire de mardi le 14 février prochain, au Foyer Notre-Dame du Bon-Conseil, 172 rue Laurier, Saint-Jean, le menu suivant sera exécuté:

Coquetel acidulé
Filet au boeuf St-Laurent
Salade "Voie lactée"
Charlotte anniversaire
Gâteau

Carnaval St-Gérard

Les Loisirs St-Gérard organisent pour les enfants et les adolescents de la paroisse St-Gérard Majella un carnaval d'hiver qui aura lieu à une heure et demie de l'après-midi, dimanche le 12 février sur le terrain de l'école Ste-Jeanne d'Arc.

Ce carnaval, sous la direction de MM. Adélard Berger et Henri Bédard, comprendra une mascarade, des courses, du patinage de fantaisie, une démonstration de hockey par les jeunes de la paroisse et, si la température le permet, l'attribution de prix pour les sculptures sur neige.

Au cours des spectacles de fin d'après-midi, une réception sera donnée à la salle de l'école pour les invités et les parents de la paroisse.

Concours d'étalage

Lundi soir dernier, se réalisait le dernier concours d'étalage pour les épiciers de Saint-Jean et du district. aux bureaux de la brasserie Dow de Saint-Jean. Le concours consistait au tirage de 6 prix en argent et dont voici les gagnants:

1er prix: Henri Métras ($50), 218 rue St-Jacques.

2e prix: Gaston Pelletier ($50), 1460 Bourgogne, Chambly.

3e prix: Mme G. Corriveau ($25), 140, 1ère Rue.

4e prix: Marcel Fortin ($25), 480 rue Mercier.

5e prix: Ariste Grégoire ($25), 226 rue Mayrand.

6e prix: Alcide Desrochers ($25), 271 rue Mercier.

Le tirage s'est fait en présence de plusieurs épiciers comprenait la présence de MM. D. Arès, B. Gaumont, Paul H. Grégoire et M. Degré; ceux-là même qui procédèrent à sortir les vainqueurs.

JOC St-Edmond

La décembre dernier, la JOC commença ses activités dans St-Edmond. Un groupe de sept garçons se sont réunis et à la suite de longs dé-bats décidèrent que les jeunes travailleurs de St-Edmond avaient besoin d'un mouvement telle que la JOC.

Depuis le début, nous nous sommes divisés en deux équipes: Loisirs et Sports. En ce qui concerne les sports, le président, G. Larivière forma une équipe de hockey de jeunes travailleurs et disputa trois parties contre l'équipe de la paroisse St-Eugène.

Heureusement, notre équipe étant trop puissante, infligea trois écrasantes défaites à celle de St-Eugène sans l'aide de joueurs junior ou senior.

A la suite des activités, nous avons formé une équipe qui a la charge de nous trouver un local permanent dans le nouvel édifice de l'Association Sportive St-Edmond. Nous allons avoir un rapport la semaine prochaine.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les jeunes travailleurs désireux de faire partie de ce vouvement.

La JOC de St-Edmond vous invite cordialement à notre local temporaire, 325 St-Germain.

Y. Plante, secrétaire

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Il y aura assemblée générale jeudi soir le 9 février à la Centrale Catholique à 8 h.

M. l'abbé Antoine Rémillard, aumônier diocésain, sera l'invité.

Tous les membres et leurs amis seront les bienvenus.

Germain Kéroack, président

Filles d'Isabelle

Lundi 13 février, aura lieu l'assemblée des Filles d'Isabelle de Saint-Jean, à 8 h. 30 à la Centrale Catholique.

Vous êtes invités à venir en grand nombre si vous avez des candidates à présenter pour l'initiation qui aura lieu le dimanche des Rameaux, s'il vous plait, nous en informer le plus tôt possible.

N'oublions pas la retraite fermée des Filles d'Isabelle qui débutera le 17 février 1961. Celles qui sont intéressées devront donner leur nom le plus tôt possible à Mme Eugène Proulx, organisatrice, tél.: FI. 6-5772.



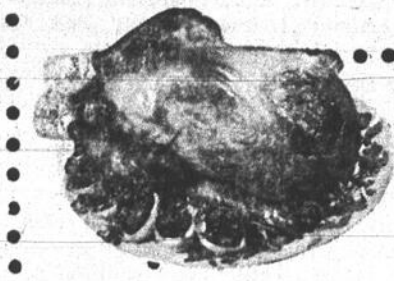
Le coût de la Vie est moindre chez Steinberg's

Steinberg à Saint-Jean, au 125 rue Richelieu, est ouvert le lundi à 1 heure P.M. — Ouvert le vendredi soir!



TOMATES
En conserve, Orchard King

Qualité de choix! Achetez en quantité et épargnez! **6** BTES 20 oz. **1.00**



DINDES
Jeunes, de catégorie 'A', tendres, prêtes-à-cuire!

(Poids moyen de 4 à 10 LIVRES) Nettoyées! LA LB. **49¢**

Grillées, frites ou rôties... délicieuses!

MAÏS EN CRÈME IDEAL	Qualité de choix	7	BTES 20 oz.	$1.00
JUS DE TOMATE LIBBY	Qualité fantaisie	8	BTES 20 oz.	$1.00
Fèves au lard Libby	Brun foncé en sauce-tomate	5	BTES 20 oz.	$1.00
Moitiés de pêches	Qualité de choix marque Orchard King	4	BTES 20 oz.	$1.00
Biscuits soda	GROS PQT 2 LB. 59¢ Premium Christie	3	PQTS 1 LB.	$1.00
Fromage tranché	Fields O'Clover 8 tranches au paquet	4	PQTS 8 oz.	$1.00

Un grand choix de produits de qualité à bas prix!

DRY GINGER ALE	PETILLANT ICE CASTLE	4	BOUT. 30 oz.	49¢
SACS DE THÉ ENCORE	ORANGE PEKOE	100	AU PQT	69¢
APPRÊT À SALADE	Frais, lisse, Littlejohn	2	PQTS 16 oz.	65¢
Pois verts tendres	Orchard King, de choix, non classés	2	BTES 15 oz.	29¢
Maïs en grains	de marque Niblets Qualité fantaisie	4	BTES 14 oz.	69¢
RIZ TENDRE DAINTY	Gros, délicieux! PAQUET 4 LB.			45¢
CHEEZ-WHIZ KRAFT	Pâte de fromage POT 8 oz. POUR			33¢
MÉLASSE GRANDMA	à l'ancienne CARTON 53 oz.			35¢
PAPIER CIRÉ	PANTRY KING, ULTRA-FORT, ROULEAU 200 PIEDS			45¢



ORANGES
de Jaffa, sucrées, sans pépins

DÉLICES DORÉES D'ISRAËL **5** LB. **59¢**

QUALITE CONTROLEE!

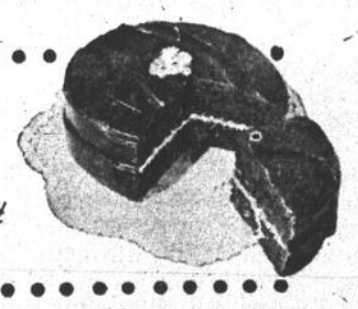
TOMATES FRAÎCHES mûries à point... vraiment exquises!	IMPORTEES No 1 — LB.	19¢
CHOU VERT, JEUNE frais, croquant, nourrissant	Importé, No 1, LA LIVRE	07¢
CHAMPIGNONS FRAIS blancs comme neige, Canada No 1	PQT 8 oz.	29¢
TANGERINES DE FLORIDE Agrume facile à peler. De grosseur 150	LA DOUZ.	29¢
RHUBARBE Canada No 1	DE SERRE, FRAICHE! DOZ.	29¢
ANANAS FRAIS	GROSSEUR NO. 9	29¢

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

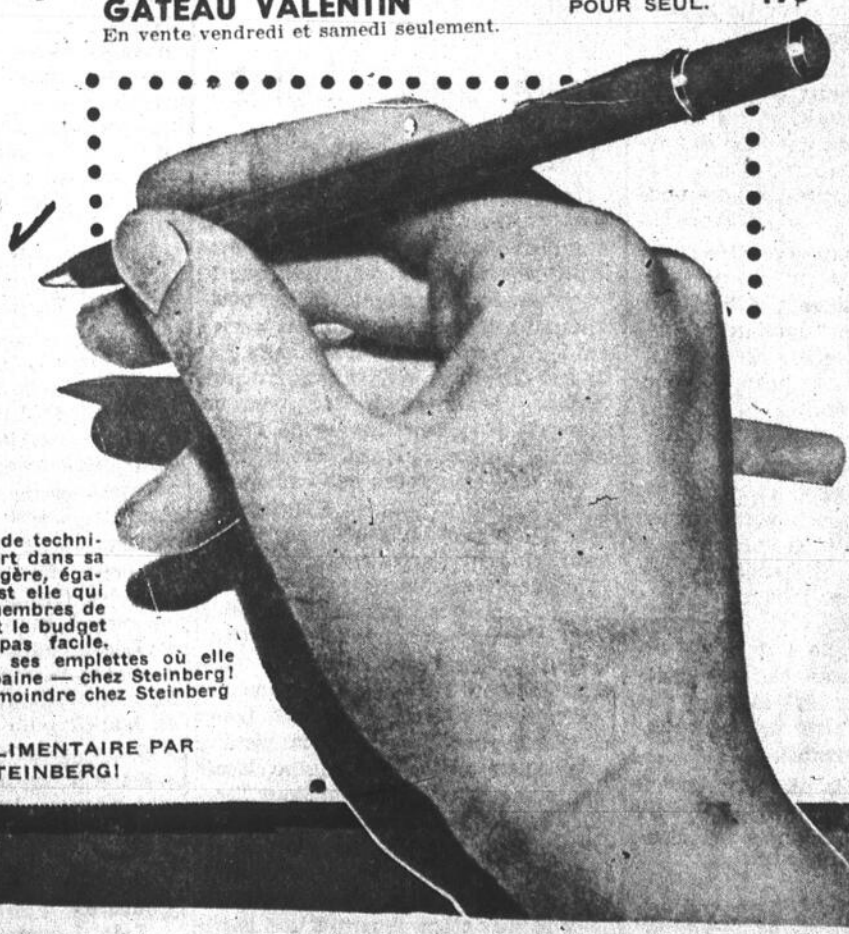
RÔTI DE PALETTE Boeuf de marque Rouge, "Canada de Choix"!	MURI AVEC ART, DE COUPE-SANS-PERTE! — LB.			39¢
RÔTI DE CÔTES de CHOIX Roulé et désossé! Boeuf "Canada de choix"	LA LB.			99¢
BOEUF HACHÉ FRAIS Haché toutes les heures dans nos propres magasins.	ET MAIGRE LA LIVRE			39¢
BACON sans COUENNE Premium Swift ou Jack Spratt	TRANCHE PQT 1 LB.			79¢
SAUCISSES FRAÎCHES Variété à déjeuner	Pur porc La Livre			49¢
ROULÉ DE BOLOGNE Marque Hygrade "Qualité avant tout".	Prêt à servir! ROULE 24 oz.			59¢
JAMBON CUIT TRANCHÉ Premium Swift	PAQUET 6 oz.			49¢
POISSONS des CHENAUX Petits poissons de la nouvelle saison!	2 LB.			29¢

GÂTEAU ÉTAGE AU CHOCOLAT

Frais, de Steinberg Garniture de crème à la vanille! **39¢**



TARTE AU CITRON de la boulangerie de Steinberg	ET A LA CREME CHACUNE POUR			49¢
PETITS GÂTEAUX délectables, fine texture	Frais, au macaron	6	AU PQT	35¢
GÂTEAU VALENTIN En vente vendredi et samedi seulement.	GATEAU ETAGE POUR SEUL.			49¢



Spéciaux de la Saint-Valentin!

TABLIER D'HÔTESSE
coton, nylon assortis!
PRIX DE VENTE **49¢** (VALEUR ORD. 69c)

5 CARTES DE LA ST-VALENTIN
pour garçons et filles
BOITE DE 32 CARTES **39¢**
Prix de vente!

Dans cette ère moderne où il n'est question que de techniciens qualifiés, où chaque ouvrier doit être expert dans sa profession, on oublie souvent le rôle de la ménagère, également experte dans son domaine. En effet, c'est elle qui compare la qualité et les prix, et qui sert aux membres de sa famille ce qu'il y a de mieux, tout en gardant le budget familial bien équilibré. Cependant, ce n'est pas facile. C'est pourquoi la ménagère d'aujourd'hui fait ses emplettes où elle peut trouver des produits de qualité à prix d'aubaine — chez Steinberg! Et lorsque nous disons que le coût de la vie est moindre chez Steinberg vous approuvez sûrement.

VISITEZ LE MARCHE ALIMENTAIRE PAR EXCELLENCE: STEINBERG!

Steinberg's LIMITEE

Revue Sportive

par Bernard BEDARD

Une aréna à Laprairie?

On projette la construction d'une aréna à Laprairie. Les promoteurs du projet sont confiants de la réussite de leur entreprise à brève échéance et ce, grâce à la coopération de la Société d'Agriculture du comté de Laprairie. L'aréna contiendrait 2,000 sièges et un terrain de stationnement pour 900 automobiles. La Société d'Agriculture du comté de Laprairie louera le terrain à des conditions fort avantageuses et des octrois seront demandés au Ministère de l'Agriculture pour aider à la construction qui servira aussi comme pavillon pour les expositions agricoles. En somme, on peut dire qu'on se prend de la bonne façon, à Laprairie. Il ne faut pas dire qu'on n'a pas tenté quelque chose, dans ce sens, à Saint-Jean. On se souviendra de certaines réunions de sportifs et de l'exécutif de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean dans le but d'en arriver à la construction d'un Pavillon de l'Agriculture qui servirait d'aréna. A Laprairie, les deux principaux promoteurs du projet sont le Dr Maurice Bonvouloir et M. Roméo Ste-Marie, secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture du comté de Laprairie. Les autres supporteurs sont M. Jean Tétreault, I.C., ingénieur-arpenteur; le notaire Peladeau et M. L. Bournival, gérant de la Banque de Commerce et président de l'Association des Loisirs de Laprairie. Lors d'une réunion, M. Bernard Turcot, directeur du poste CHRS de Saint-Jean, a exposé un projet en vue du financement par iel de l'aréna, projet qui devrait être mis à exécution le plus tôt possible et qui aurait beaucoup de succès. Disons aussi que, dans son allocution, le président a dit qu'on verrait accourir les populations de Saint-Jean, Laprairie, Saint-Lambert, Ville Lemoyne, LaFlèche, Saint-Remi, etc., à la nouvelle arèna. Il a aussi annoncé une prochaine rencontre avec les députés, fédéral et provincial. Verra-t-on la réalisation de ce projet de la construction d'une aréna à Laprairie? Nous croyons qu'il y a bien des chances de réussir, avec la collaboration des Ministères de l'Agriculture, tant au fédéral qu'au provincial. Ce sera sûrement une affaire à suivre.

●

Le voyage à New-York

Le voyage annuel organisé par Travelaid à l'occasion de la dernière partie régulière à New-York entre les Rangers et les Canadiens est fixé au 24, 25 et 26 février. Ce sera une belle occasion de passer une heureuse fin de semaine à New-York Et il y aura même deux heureux de Saint-Jean ou de notre région qui feront ce voyage gratuitement. En effet, mardi soir dernier, dans la salle de réception de la brasserie Molson, Roland Viau, agent-distributeur local, recevait les épiciers du district de Saint-Jean-Iberville et il en a profité pour leur annoncer que deux heureux gagnants accompagneraient nos joueurs de hockey à New-York. Tout ce qui est demandé, c'est de remplir une formule de participation que votre épicier licencié remet et le 21 février au soir, on procédera au choix. Cette année, la brasserie Molson célèbre son 175e anniversaire et ceci n'est que le début d'une série de promotions qui sera mise sur pied au cours de l'année.

●

In memoriam

Les sportifs apprendront avec regret le décès de M. Georges Toepfer, survenu le 6 février, après une longue maladie. Il avait été intimement mêlé à l'organisation d'un Club de Ski à Saint-Jean. Durant plusieurs années, il y consacra tous ses loisirs. Il en fut président durant les années 1950 et 1951. Nous offrons nos condoléances à son épouse et aux membres de sa famille.

On prépare la saison de football

Mercredi soir, 1er février, l'exécutif des Broncs de Saint-Jean se réunissait pour une première assemblée spéciale de l'année en vue de la préparation de la saison 1961.

Le but principal de cette assemblée était l'entrée de deux nouveaux directeurs et la distribution des diverses tâches. Après de chaudes discussions, Georges McCain et André Préfontaine furent acceptés comme nouveaux directeurs.

L'exécutif se composera désormais de M. Pierre Aubre, président; Ben Langlois, vice-président; Albert Aubre, trésorier; Yves Lymburner, gérant général. Ce dernier occupe aussi le poste de secrétaire jusqu'au choix d'un nouveau secrétaire.

Les directeurs sont André Préfontaine (publicité et programme), Yves Ménard (Statisticien), Georges Mc Cain (en charge de l'équipement), Yves Prince (Relations extérieures); Charles Lachance (Finances), Eddy West (discipline des joueurs).

Il fut aussi question du budget qui est toujours l'item no 1 de toute organisation. On a aussi accepté la cédule pour la saison 1961 et on a discuté plusieurs affaires nouvelles avant de lever l'assemblée.

Plus que jamais, la direction de nos Broncs est déterminée à présenter une équipe solide composée principalement de joueurs locaux et c'est à cette fin que l'exécutif s'est mis assidument à la tâche dès le début de l'année.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Ligue ballon-balai O'Keefe Inter-cité

Dans la ligue de ballon-balai O'Keefe Inter-Cité, la supériorité du Grand Bois de St-Grégoire fut évidente dimanche dernier tandis que le Frelighsburg consolidait la 2e position pour s'avérer une nouvelle menace à la succession des meneurs.

A St-Grégoire, les hommes d'André Grégoire menaient le bal avec un score de 10-0 aux dépens de l'hôtel Maurice de Bedford du gérant Toby Caron. Les compteurs des vainqueurs Alain Benoit (3), Jules Boucher, G. Gillet (2), Serge Benjamin, Serge Jetté, Gaétan Carreau (2).

Le Club Iberville de F. Drouin n'a pu défendre la deuxième position qu'il détenait dans le circuit Conrad Audette à Frelighsburg, en baissant pavillon 2-1 contre les hommes de l'endroit du gérant Chaput. Lopez et Bombardier donnèrent la victoire à la jeune et rapide équipe locale tandis que Doucet compta pour Iberville, assisté de Maurice Barrière.

Résultant d'une assemblée à cet effet, résultat d'une joute non terminée entre Iberville et Bedford, les deux mêmes clubs joueront une partie de quatre points à leur prochaine rencontre.

Les Canadiens à New-York

Muzz Patrick, le populaire gérant général des Rangers de New-York se fait un plaisir au mois de février chaque année d'accueillir au Madison Square Garden plusieurs centaines de Canadiens d'expression française qui s'empressent d'accepter son invitation d'assister à New-York à une joute entre les deux grands clubs de la ligue Nationale.

Muzz Patrick, une des plus grandes figures du sport, se plaît à dire qu'il aime l'enthousiasme des Canadiens-français pour le hockey et que la présence de plusieurs centaines d'amateurs du Québec à New-York ajoute beaucoup de couleur au spectacle. Une joute Canadiens vs Rangers à New-York est toujours enlevante; mais quand le Madison Square Garden résonne d'applaudissements pour nos Canadiens, on peut imaginer la surprise des New-Yorkais dont l'enthousiasme pour leur club local est ainsi stimulée davantage.

Les chansons de chez nous, les banderoles, la fameuse cloche à vaches des millionnaires, les tuques, les ceintures fléchées, l'esprit sportif des voyageurs, tout contribue à créer une ambiance de joie et de gaieté. Et lorsque les Canadiens gagnent!!! Quel délire!!

Cette année, c'est le 24 février à 11 heures p.m. que le train spécial commandité à l'intention des sportifs partira de la gare Windsor. L'organisation technique du voyage est confiée à l'agence canadienne de voyage Travelaide, 1010, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. On peut obtenir des renseignements additionnels de son Chroniqueur Sportif favori ou de B.-A. Turcotte, du Touring Club Sportif, UN. 1-7271, Edifice Carré Dominion, Montréal.

Ligue de ballon-balai Molson

Le Yves Prince est toujours en tête. — Le Berger s'approche de la première position. — Emile Petrin en tête des compteurs avec 16 points. — La plus importante semaine. — Fin de la cédule mercredi soir prochain.

La lutte pour la première position dans la ligue de ballon-balai Molson du président L. Guy L'Heureux devient de plus en plus corsée à mesure que la saison progresse. Le Yves Prince des frères Pétrin qui domine le classement depuis le début des activités a subi sa première défaite de la saison au mains du Pirelli au compte de 1 à 0 lundi soir dernier dans une joute des plus intéressantes à date. Par cette victoire, le Pirelli est passé en troisième position sur un pied d'égalité avec l'Amicale N.D.A.

Dans l'autre joute au programme, le E. Berger a triomphé de justesse par le compte de 1 à 0 sur l'Amicale grâce à un but de Michel Parenteau. Par cette victoire le club de Méo Goyette n'est plus qu'à un seul point des meneurs. Chaque club a joué le même nombre de parties soit 12; c'est donc dire que le championnat de la ligue pourrait bien se décider qu'à la toute dernière joute alors que ces deux derniers clubs se rencontreront dans la dernière joute régulière de la saison.

Etant donné que seulement 6 équipes participeront au détail les quatre dernières équipes batailleront farouchement durant les deux semaines d'activités qui restent. Le Aircraft et la Carrière Bernier se doivent de remporter des victoires s'ils ne veulent pas accrocher leurs balais trop tôt. Par contre le St. Johns et le Laurin Express n'ont aucune joute à perdre d'ici la fin de la cédule.

Chez les compteurs Emile Pétrin du Prince est toujours en tête ayant 16 points à son crédit. Il est suivi de près par ses compagnons de ligne Denis Lachance 13 et Denis Pétrin 11. Claude Raymond du E. Berger détient lui aussi un record de 11 buts. Viennent ensuite Jean Raymond du Berger et Gérard Crevier du Pirelli avec 7 buts. Chez les gardiens de buts la lutte est très enlevante entre Alain Pétrin qui a laissé passer 11 ballons à date tandis que Simon Larivière en a 12.

Joutes de la semaine

Jeudi, 9 février:
St. Johns vs Laurin (N.D.L.)
Aircraft vs Carrière (Beaulieu)
Lundi, 13 février:
Amicale vs Prince (St-Edmond
Pirelli vs Berger (St-Gérard)
Mardi, 14 février:
Aircraft vs St. Johns (N.D.L.)
Laurin vs Carrière (Centre)
Mercredi, 15 février:
Prince vs Berger. (St-Edmond)

Classement

	J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Y. Prince	12	11	1	0	61	11	22
E. Berger	12	10	1	1	54	12	21
Pirelli	11	6	4	1	15	21	13
Amicale	12	6	5	1	23	22	13
St. Johns	11	4	6	1	12	27	9
Laurin	9	2	6	1	13	33	5
Aircraft	11	1	9	1	5	30	3
Carrière	10	1	9	0	12	39	2

Hockey Olympique O.T.J.

Au Centre Sportif, lundi soir dernier, les Cyclones remportaient une victoire pleinement méritée au compte de 4 à 2 sur les Satellites, alors que le solide joueur de défense Tim Johnson comptait le but victorieux au tout début de la troisième période. Dans la première période, Claude Couture ouvrit le pointage pour les Cyclones à 9.08 aidé de Léger et Ferland, mais J.-J. Latour égalisait 1 à 1 vers la fin de l'engagement sur un bel effort individuel.

Jean-Pierre Léger de concert avec ses coéquipiers de ligne Couture et Darche, redonnait l'avance aux Cyclones à 3.22, mais M. Robert nivelait de nouveau les chances, aidé de Latour, pour voir la 2e prendre fin sur cette note. A la 3e, les Cyclones très désireux de l'emporter, se sont portés résolument à l'attaque dès le début, et leurs efforts furent couronnés de succès; lors d'une attaque à cinq joueurs dans la zone des Satellites, Tim Johnson laissait partir un boulet de la ligne bleue que Lapalme des Satellites n'a pas vu, ce but de Tim était son premier cette saison, mais il ne pouvait choisir un meilleur moment pour le réussir, c'était le but gagnant et portait le compte 3 à 2; quelques instants plus tard Gaétan Cédras 2e meilleur compteur de la ligue, venait enregistrer le but d'assurance aidé du travail fait par Johnson.

Les Cyclones remportaient la victoire 4 à 2 et du même coup s'assuraient la 2e position de la ligue.

Mercredi

Mercredi, le 1er février dans l'aréna du C.M.R. les Cyclones ont continué leur beau travail en défaisant difficilement les Météores au pointage de 7 à 6 grâce au trio Couture, Darche, Léger qui participaient à 6 buts des vainqueurs.

Après un début de joute plutôt lent, les Cyclones ont brisé la glace avec 2 buts rapides, par Darche et Léger, mais les Météores ont riposté de la même manière en enfilant eux aussi deux buts par Filion et Marcil pour niveler le score 2 à 2 après un premier engagement.

Dans la 2e, les Météores ont réussi à prendre les devants 5 à 4 avec trois buts par Marcil son 2e, Godin et J. Rouiller, les buts des Cyclones allaient à Darche aussi son 2e et Couture.

J.-P. Léger des Cyclones venait compter son 2e but pour placer les deux équipes sur un pied d'égalité 5 à 5, et le rapide Cédras déjouait Lareau des Météores pour voir les Cyclones en avant 6 à 5.

Pour un bon dix minutes, nous avons cru que les Cyclones l'emporteraient 6 à 5, mais le scientifique joueur Y. Huard, tenu en échec jusque-là, comptait pour de nouveau causer un compte égal 6 à 6, ce fut toutefois de courte durée, puisque Léger revenait à la charge avec son 3e but, pour le tour du chapeau, et assurer une victoire durement méritée de 7 à 6 sur les cahmpions: Météores. Les étoiles dans cette joute furent:

J.-P. Léger des Cyclones, 3 buts, 2 assistances; R. Darche des Cyclones, 2 buts, 3 assistances; Y. Marcil des Météores, 2 buts, 1 assistance; G. Choquette des Météores, 3 assistances; C. Couture des Cyclones, 1 but, 2 assistances; Y. Rouiller des Météores, 3 assistances.

Cette semaine débutaient les éliminatoires de la ligue, et ce sera certainement des joutes à voir et le gagnant l'aura pleinement mérité.

Statistiques finales de la ligue:

Compteurs

	B.	A.	Pts
Huard, Y., Météores	17	21	38
Cédras, G., Cyclones	11	8	19
Marcil, Y., Météores	6	10	16

Classement

	J.	G.	P.	N.	Pts
Météores	12	9	2	1	19
Cyclones	12	4	6	2	10
Satellites	12	2	7	3	7

R. Dupuis, pub.-stat.

Soirée au Club de Golf

La Direction du Club de Golf de Saint-Jean, en collaboration avec le Jeune Commerce et les membres de la Ligue de quilles Dow, fêtera l'arrivée du carême de façon grandiose, samedi soir prochain, à compter de 7 h. précises dans l'enceinte même du club local.

Le tout comprendra un souper de fèves au lard, saucissons, etc., et agrémenté de musique. Les membres de tous ces organismes sont priés de communiquer avec qui de droit afin d'obtenir leurs billets au coût de $1.50 le couple. Les dames comme les messieurs sont priés de noter qu'ils doivent se vêtir en vêtements "sports".

Tournoi des champions "Dow"

Salle Bailargeon	
Roland L'Heureux	506
Georges Roy	469
Centre Notre-Dame	
Fernand Giroux	521
G. Caron	496
Royaume des Quilles	
Michel Beauchesne	536
Gérard Gadoury	510
Bowling Iberville	
Jean-Jacques Lavoie	492
Léon Barsalou	482
Bowling Henryville	
Normand Beaudin	492
Bernard Dupuis	481
Bowling Verronneau	
Jacques Rousseau	417
J. L. Lachance	385

Dessinateur industriel demandé

Technicien diplômé requis possédant cinq ans d'expérience du dessin de gabarits et de supports fixes et amovibles (jigs & fixtures) devant servir à la production de petites pièces métalliques usinées. Doit être bilingue.

- Plan d'assurance-groupe et fonds de pension.
- Salaire intéressant.

Ecrire ou faire application en personne au Gérant du Personnel,

THE SINGER MANUFACTURING COMPANY

165, rue Saint-Paul Saint-Jean, Qué.

Hockey Juvénile O.T.J.

Grâce à une superbe poussée de 5 buts et 3 assistances, Claude Clouâtre des Bisons de N.D.A. remporte le championnat des compteurs. — Les Alouettes de N.D.L. terminent leur saison invincibles. — Début des éliminatoires cette semaine.

Au Parc Beaulieu, mardi soir dernier, les Bisons de N.D.A. du coach J.-Ls Blondeau ont donné une leçon de hockey aux Aigles de St-Edmond en les écrasant au compte de 14 à 2, alors que Claude Clouâtre s'accaparait le titre du meilleur compteur en participant à 8 buts des siens; Claude connaissait ainsi sa meilleure soirée depuis ses débuts dans la ligue Juvénile.

A part du travail de Clouâtre, il y en a un autre qui a fait quasiment aussi bien, nous voulons parler de Jacques Trahan qui enfilait 4 buts et obtenait 3 ass. Ceci lui permettait de finir ex-aequo en 2e position des compteurs avec Yves Rouiller des Alouettes de N.D.L., tous les deux terminant quatre points derrière le meneur. Les autres buts des Bisons furent enregistrés par P. Perreault qui déjouait Godin des Aigles 3 fois, Trochei et Boudreau complétant le pointage.

Du côté des perdants, R. Lemieux participait aux 2 buts avec 1 but et 1 ass., J.-G. Bourque scorait l'autre.

x x x

Le même soir, les Alouettes de N.D.L. ont de nouveau remporté une autre victoire par défaut, quand les As du Centre Sportif ne se sont pas rendus.

Les hommes de Guy Picard l'emportaient donc 1 à 0 après que les officiels de la joute, Viau et Turgeon, eurent attendu le 15 minutes d'attente réglementaire. Même si le but fut accordé à Rouiller, celui-ci se voyait quand même enlever la chance d'augmenter son pointage, mais le hasard en a décidé autrement.

x x x

Jeudi soir, sur la patinoire de Notre-Dame de Lourdes, les Alouettes et les Bisons de N.D.A. ont fait match nul au pointage de 2 à 2 dans une joute très rapide et où les deux équipes s'en sont tenus au hockey, n'écopant que de 6 punitions décernées par les officiels de la joute, Jean Turgeon et Jean-Guy Dupuis, qui ont eu par le fait même, la tâche relativement facile.

Yves Rouiller est venu marquer le 1er but de la joute assisté de Roy, pour placer les Alouettes en avant 1 à 0. Mais le jeune Claude Boudreau des Bisons nivelait le compte 1 à 1 17 secondes avant la fin de l'engagement.

Dans la 2e, N. Gibeau donnait l'avance aux Bisons, aidé de Clouâtre, ceci vers la fin de la période; par la suite, les deux équipes ont pratiqué une solide surveillance et la 2e prit fin avec les Bisons menant 2 à 1.

Les Alouettes et les Bisons se surveillant étroitement, et la défensive étant solide d'une part et de l'autre, aucun n'a pu ajouter au pointage jusqu'à la 13e minute de jeu quand Lafrance des Alouettes prenait Boudreau en défaut pour porter le compte 2 à 2 aidé de Roy, et la partie prit fin avec les deux équipes bataillant pour compter, mais les deux gardiens de buts Boudreau des Bisons et Deslauriers des Alouettes refusant de céder devant les attaques répétées de l'adversaire.

Les Alouettes venaient de compléter une magnifique saison sans défaite et Guy Picard peut en être très fier. Les Bisons ont eux aussi abattu de la belle besogne et leur coach Jean-Louis Blondeau nous déclarait qu'il était plus que satisfait du rendement de ses porte-couleurs. De plus, Jean-Louis est très confiant à la veille des éliminatoires et espère bien que ses joueurs travailleront très fort.

STATISTIQUES FINALES

Compteurs

	B.	A.	Pts
C. Clouâtre, Bisons	18	22	40
J. Trahan, Bisons	23	13	36
Y. Rouiller, Alouettes	22	14	36
P. Corriveau, Alouettes	10	17	27
D. Roy, Aigles	16	7	23
B. Vallières, Alouettes	8	15	23
D. Grenier, Bisons	9	12	21
G. Bourque, Aigles	11	9	20
G. St-Pierre, Aigles	5	14	19
P. Jarry, Alouettes	10	8	18
R. Brunet, As	10	7	17
F. Surprenant, Alouettes	6	10	16

x x x

Tirage au profit du Club de hockey Juvénile de Notre-Dame-de-Lourdes

Lors de la joute de hockey disputée à Notre-Dame-de-Lourdes, jeudi le 2 février, on a procédé au tirage des gagnants dont en voici les noms et les généreux donateurs:

1er prix: Don de Marcel Roy Inc., marchand de meubles, 269 St-Jacques: Une lampe de table gagnée par Mlle Louise Bouchard, 39 Grand Bernier.

2e prix: Donc de Marc Brais, tailleur, 224 Richelieu: 1 gilet V-Neck, dont M. Stephen O'Neil, 151, 1ère Rue, Iberville, est l'heureux gagnant.

3e prix: Don de Roland Viau, dépositaire Molson à St-Jean: 2 billets pour une joute du Canadien, gagnés par M. Fernand Rheault, 891 St-Jacques, Saint-Jean.

4e prix: Don de Yves Prince Enrg., 281 St-Jacques: Bon d'achat de $5.00 dont Mlle Loulou Lafrance, 139A, 9e Avenue, Iberville, est la gagnante.

5e prix: Don du Surplus de l'Armée, 169 St-Jacques: Bon d'achat de $5.00, gagné par Cécile Vachon, 104, 2e avenue, Iberville.

Les billets étaient une gracieuseté de St. Johns Windows Inc., 946 St-Jacques, dont M. Armand Doucet est le propriétaire.

Le club de hockey Les Alouettes de N.D.L. remercient chaleureusement les généreux donateurs pour le concours qu'ils ont apporté à la cause du sport dans St-Jean.

Encore une fois merci.

Le J. P. Trahan conserve la première position

Le club J. P. Trahan de la ligue de ville, a traversé l'épreuve qui le guettait en première position Les hommes d'Yvon Roy et Jacques Nolin ont de plus éloignés les détenteurs de la 2e position en les blanchissant 2-0. Les vainqueurs prenaient une avance de 1-0 grâce à un but de Desranleau, assisté de Roy. Par la suite, le jeu se partagea et d'un côté, les meneurs travaillèrent ferme pour protéger ce mince avantage. Les joueurs de l'hôtel Frontenac et de Gilles Daneau ratèrent également plusieurs occasions de compter. Quelques minutes avant la fin, Vivier élimina toute pression en scellant la joute pour les vainqueurs.

L'autre joute au programme de cette ligue présenta un club Hôtel du Parc au complet et sous un angle tout neuf. La performance des hommes d'Elie Godin fut une victoire de 5-0 aux dépens du Hart Battery. Pour les vainqueurs: Jacques Godin (Georges Cloutier); Georges Cloutier (Aimé Godin); Serge Godin (Normand Choquette); Jacques Godin (Aimé Godin); Normand Choquette (Jean Godin.)

Mascarade au Club de Ski, le 17 février

Le Club de Ski offre à tous ses amis et membres l'occasion, lors d'une soirée qui s'annonce bien remplie de s'amuser bougrement. C'est une mascarade qui promet d'être pleine d'entrain, de gaieté et de joie.

On pourra en plus, emprunter gratuitement le monte-pente. Il y aura aussi divers prix pour les costumes les plus originaux et beaux, et un ensemble de musique pour faire tourbillonner les gens en d'interminables farandoles.

L'an dernier, cette soirée sociale eut un si formidable succès que par instant il y avait tellement de tumulte que le chalet faillit en craquer. Alors n'oubliez pas, mardi prochain de venir vous égayer au Chalet du Club de Ski au Mont St-Grégoire.

Club d'échecs

Pourquoi ne pas apprendre à jouer aux échecs? avec quelqu'un de bien renseigné à ce jeu? Le jeu le plus intéressant est sûrement les échecs, lorsqu'il est joué avec un connaisseur compétent.

Les membres du club d'Echecs de Saint-Jean, se feront un plaisir de vous instruire et vous donner les meilleures ouvertures, et aussi les bons moyens de vous défendre, et soyez assurés que vous êtes toujours les bienvenus, pour voir les parties du tournoi annuel ou autres parties.

Vous pouvez aussi vérifier votre habileté en jouant une partie avec n'importe lequel des membres du Club d'Echecs St-Jean sans obligations de faire partie du club, ou entrer dans le tournoi de l'année pour les trophées A, B, C.

Si vous êtes un bon perdant, alors vous êtes un vrai sport aux échecs ou ailleurs.

Les rencontres sont dures cette année; John Kotsilidis à date, champion de 1958, a gagné ses deux parties, d'autres ont gagné et perdu une partie. La question présente est de savoir qui aura un record parfait cette année?

Les parties sont jouées mercredi à 8 h. p.m. et dimanche à 2 h. p.m. à la Légion Canadienne, 64 rue Richelieu, Saint-Jean, Qué. Bienvenue à tous. Apportez vos jeux si possible.

John Kotsilidis, président: 8-3413
E. A. Lachance, secrétaire et publiciste: 8-4406

Raquetteurs, Raquetteuses

Club et Cercle Champlain

Jeudi le 9 février, ce soir, il y aura une assemblée du cercle pour les dames costumées seulement, à 8 h. au Chalet des Raquetteurs. Toutes celles qui portent le costume doivent être présentes.

Mme Ludger Provost, présidente

Samedi, le 11 février, il y aura soirée dansante à 9 h. au Club des Raquetteurs. Tous les membres et amis sont cordialement invités.

Mardi le 14 février, nous fêtons le Mardi-Gras. Tous les membres et amis sont invités à se costumer. De nombreux prix seront distribués pour les costumes. L'entrée est libre pour les membres.

N.B. — Mesdames, préparez vos costumes pour la St-Valentin, qui sera célébrée le 18 février.

Ligue de quilles Dow

Gilberte Francoeur gagne le prix du plus haut match et Maurice Gagné fait de même chez les hommes. — Les Alouettes ont été les seuls à gagner 8 points. — Simple de 210 pour Francois Marion.

La ligue de quilles Dow d'Iberville a connu des activités intéressantes, vendredi soir dernier alors que les Alouettes remportèrent 8 pts contre les Renards d'Alain Goyette, grâce à la magnifique performance de Gilberte Francoeur qui roula un triple de 405. Laurier Labelle et Gérard Gagné ont le plus brillé pour les vaincus.

Les Cardinaux d'Ernest Hemmings ont infligé un échec de 6-2 aux Lionceaux du capt. Albert Mailloux, en raison du magnifique rendement offert par Maurice Gagné qui roula un triple de 476, dont un simple de 203. Albert fut également à la hauteur de la situation avec un match de 450.

Les Corbeaux de Raymond Huckle et les Castors d'Arthur Auclair ont fait match nul en dépit du bon rendement de François Marion et de F. Goyette qui jouèrent tous deux, des scores de 423. De plus, François obtenait le plus haut simple de la soirée, soit 210.

Attention!

La JOCF lance un appel à toute la population. Une excursion de traîne-sauvage, ski, patin, sera organisée à Ste-Adèle, le 12 février 1961.

Le départ se fera à 8 h. a.m. à la Centrale Catholique, 190 rue Laurier.

Pour plus amples renseignements, s'informer à Nicole Payant, Tél.: 6-4635; Micheline Bleau, Tél.: 7-4268.

Saint-Jean

Ligue de quilles "DOW"

Le L'Heureux dispose du Rondeau 3-0. — J. Caron passe au 3e rang. — Yvan Lebeau et Yolande Tougas en vedette. — Party au Golf, samedi à 7 heures.

Le Guy L'Heureux qui avait momentanément perdu la première position de la ligue de bowling Dow de Saint-Jean, a repris possession de cette place pour avoir battu le club d'André Rondeau 3-0 alors que l'équipe de Doc Trépanier perdit 2 à 1 contre le Gaston Chenail. Cette victoire donne une avance de 2 points au L'Heureux en tête du circuit. Réal Roy et Claude Ménard ont le plus brillé pour les gagnants, tandis que seul, Marcel Prévost roula une bonne partie.

Le Guy Lanoue ne cesse de s'affirmer, ayant pris 3 points additionnels aux dépens du Denis Cutler, grâce à la magnifique performance de Guy lui-même, d'Yves Papineau et de Noëlla Deslauriers qui obtenait le plus haut match de sa carrière. Pour les vaincus, Sarah Cutler roula le plus haut double.

Johnny Caron a disposé du Eugène Théberge par trois points pour ainsi se hisser en 3e position du circuit Dow, 1 point en avant du Régnier. Hélène Fortin brilla le plus chez les dames, tandis que son capitaine se surpassa avec un double de 309. René Théberge obtint le plus de succès chez les perdants avec une soirée de 259.

Le Roland Boivin causa une forte surprise en s'assurant une victoire de 2 à 1 contre les champions de l'an dernier, l'équipe de Guy Régnier. Bob Villeneuve, Yolande Meunier et Andrée Boivin ont connu les plus vifs succès alors que Marc Brais se distingua avec un double de 378 pour les perdants.

En dépit de la bonne besogne perpétrée par Yvan Lebeau qui roula un simple de 224 le Doc Trépanier baissa pavillon devant le formidable Gaston Chenail au compte de 2-1. Chenail, Dextraze, Lisette Cloutier et Jacques Lorrain ont conduit leur club au triomphe; victoire qui porte un dur coup aux chances de l'équipe du Doc.

Les meneurs

Dames:

H. Chaput	127.1
Y. Tougas	126.7
Françoise Régnier	126.1
P. Pendleton	120.7
S. Cutler	116.
J. Trépanier	114.1

Messieurs:

G. Balfry	149.19
C. Ménard	144.11
G. Chenail	140.7
P. Desnoyers	140.4
Marc Brais	139.14
J. Caron	136.21

Classement

	Points
G. L'Heureux	33
P. Trépanier	31
J. Caron	28
Guy Régnier	27
R. Boivin	25
G. Chenail	20
E. Théberge	23
G. Lanoue	17
D. Cutler	17
A. Rondeau	16

Ligue de quilles JOC

Dimanche soir

Equipe Vénus

L. Lapointe	213
Y. Marcil	397
G. Côté	291
M. Tremblay	258
A. Meunier	222
J. Martel	334

Equipe Hobbo

M. Duquette	228
P. Fortin	285
Y. Benoit	316
M. Moreau	343
G. Lemieux	433
J. Raymond	400

Equipe Jupiter

G. Lapointe	267
J.-P. Roy	364
J.-P. Pitt	239
J. Rondeau	397
G. Martel	356

Equipe Vanguard

D. Raymond	267
N. Payant	218
M. Bleau	208
G. L. Lapointe	335
D. Cadieux	331



IBERVILLE

"Les laïques doivent agir en adultes dans l'Eglise"

Mardi dernier, le 31 janvier, avait lieu à St-Athanase d'Iberville l'initiation de nouveaux membres dans la Ligue Ouvrière Catholique Féminine (L.O.C.F.) de cette paroisse.

A cette occasion, il y eut d'abord récollection prêchée par l'aumônier local, M. l'abbé Paul-Eugène Archambault. Voici en résumé le texte de cette récollection:

—I—

Dans un premier point, le conférencier signala l'importance d'une récollection, d'un moment d'arrêt dans toute action apostolique. Comme des voyageurs sur la route, nous devons nous arrêter de temps en temps pour vérifier les conditions de notre voyage, examiner sur la carte routière si nous suivons bien le but que nous nous proposions. De nos jours plus que jamais, la réflexion est devenue essentielle à notre vie surexcitée, et une petite retraite s'impose de temps en temps.

Que faisons-nous dans l'Action catholique? Un jour nous avons été invitées, nous sommes venues voir.. nous avons compris que nous pouvions être utiles à l'Eglise et même nécessaire.

—II—

L'Action catholique est nécessaire dans le monde. D'ailleurs n'allons pas croire que ces mouvements sont des innovations du XXe siècle. La forme actuelle spécialisée est neuve mais l'action catholique, c'est-à-dire la **Collaboration des laïques** a toujours existé dans l'Eglise; regardons dans les Actes des Apôtres nous constatons que les premiers disciples ont cru nécessaire de s'entourer de bons auxiliaires pour accomplir leur vocation d'édifier l'Eglise de Dieu sur la terre. Et à tous les siècles de son histoire, nous pouvons relever les noms de laïques qui se sont signalés pour aider la hiérarchie dans sa mission.

De notre côté, nous comprenons que l'action catholique est nécessaire. Nous avons vu qu'il y avait des problèmes dans notre monde actuel: travail dur, rapide et énervant, amour conjugal qu'il faut toujours cultiver et augmenter, même quand commencent à surgir certains défauts qu'on avait pas constatés chez notre conjoint, éducation des enfants, école, loisirs, vacances, équilibre du foyer.

Et à tous ces problèmes, il faut apporter une solution chrétienne; la religion et l'Evangile ne sont pas seulement des instruments du dimanche, mais des lumières et des forces qui doivent s'infiltrer dans la vie quotidienne.

Tout foyer a des problèmes, et même dans les foyers qui semblent les plus heureux, si les parents prennent réellement leur vocation à coeur, ils doivent éprouver continuellement une inquiétude de bien remplir leur rôle d'époux et leur vocation de parents chrétiens.

Nous avons vu aussi qu'autour de nous, certains foyers auraient besoin d'être aidés, influencés et éclairés, et que souvent le contact d'une amie pourrait apporter remède à la maladie qui mine ce foyer.

Comme chrétiennes, locistes, vous vous êtes dit: je devrais faire quelque chose pour aider mes proches à mieux connaître, aimer et servir le bon Dieu. Vous avez jugé que vous pouviez faire quelque chose pour les autres et vous êtes venues.

Mais COMMENT AIDER les autres? N'est-ce pas le rôle des prêtres dans l'Eglise de voir au bien spirituel des âmes?

Les laïques dans l'Eglise n'ont pas le droit d'agir seulement comme des enfants qui reçoivent ce qu'ils ont besoin et qui le gardent pour eux. LES LAIQUES DOIVENT AGIR EN ADULTES dans l'Eglise.

Pour comprendre cette affirmation,, nous n'avons qu'à nous rapporter au sens des sacrements dans notre vie spirituelle: sur le plan naturel, à notre naissance, nous sommes des enfants et jusqu'à l'âge adulte, nous cherchons à accaparer tout ce qui pourrait être utile pour le développement et l'épanouissement de notre personne humaine: santé et développement physique, instruction, éducation et culture . . . etc. Mais pourquoi cherchons-nous à acquérir tout celà? POUR LE DONNER à la société. Soit comme père ou mère de famille, soit dans la vie consacrée à Dieu, ou dans le célibat nous voulons donner notre vie et nous savons que c'est seulement en donnant cette vie que nous pourrons être heureux.

C'est la même chose au point de vue spirituel: le Baptême est notre naissance à la vie spirituelle. C'est là qu'on y reçoit la vie de Dieu, les grâces et toutes les richesses surnaturelles. Mais ensuite vient la CONFIRMATION qui rend notre âme ADULTE en lui donnant force et audace pour combattre et vivre comme l'exige la vie chrétienne. En devenant adultes au point de vue spirituel, nous devons ressentir ce besoin de donner aux autres ce que nous avons reçu et acquis dans la sainte Eglise du bon Dieu. La Confirmation nous fait des soldats qui partent non seulement à la défense de notre vie pour le Christ, mais aussi des militants qui partent à la conquête du monde.

Tel est l'effet de la Confirmation et tel est le rôle de tout confirmé dans l'Eglise. Et l'Action catholique spécialisée vient accentuer cette action que doit mener tout confirmé autour de lui; elle vient la placer sous la conduite de la hiérarchie (l'Evêque et les prêtres) pour en assurer l'efficacité.

Comme conclusion, l'aumônier rappela certaines qualités essentielles de l'engagement de tout laïque dans l'Eglise: d'abord esprit de foi, puisqu'il s'agit d'une conquête spirituelle qui entre dans le mystère de la grâce, ensuite esprit de prière, car Notre-Seigneur a dit: "Sans moi vous ne pouvez rien faire", et enfin esprit de persévérance: "C'est pouce par pouce qu'on gagne les âmes à Dieu".

Après cette récollection à laquelle ont assisté les militantes de la L.O.C.F. de St-Athanase et les dirigeantes des paroisses de St-Noël Chabanel et de St-Grégoire, il y eut cercle d'étude sur le programme social: "La femme collaboratrice et inspiratrice du mari dans son travail".

Ensuite on procéda à l'initiation des nouveaux membres de St-Athanase et de St-Grégoire. Le tout se termina par un petit goûter où Mgr le chanoine Hains, aumônier diocésain de l'Action catholique, prit la parole pour féliciter les trois sections de leur beau travail: "Si la L.O.C.F. n'existait pas, il faudrait la fonder à Iberville; comme elle existe, il faut travailler à lui faire porter de bons fruits dans notre milieu".

La Propagandiste

IBERVILLE

Saint-Athanase: Partie de cartes

Samedi le 11 février 1961 aura lieu à la Salle St-Charles à 8 h. 30 p.m., une grande partie de cartes organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste d'Iberville en faveur des pauvres. Toute la population est donc cordialement invitée à participer à cette partie de cartes afin de seconder cette belle oeuvre au profit des déshérités tout en passant une agréable soirée.

—o—

Publication

Il y a promesse de mariage entre Frédérick Hackler de cette paroisse et Nicole Guillet, de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice de Saint-Jean.

—o—

Cours de secourisme

La Société Ambulancière St-Jean donnera des cours de secourisme à la salle paroissiale du Sacré-Coeur d'Iberville, le 14 février prochain à 8 h. p.m. Ces cours sont gratuits et tous le monde est invité.

—o—

Aumônier des S.S.J.B.

M. l'abbé Paul-Eugène Archambault vient d'être nommé aumônier de la SSJB d'Iberville en remplacement de M. l'abbé Normand Guillet nommé curé à St-Marcel.

—o—

Deuil à la maison provinciale Mariste

La Congrégation des Frères Maristes vient de faire une lourde perte en la personne du frère Claude-Etienne qui est décédé à l'âge de 80 ans; le 2 février dernier, à la Maison Provinciale d'Iberville, après 63 années de vie religieuse.

Le défunt était originaire de St-Antoine sur Richelieu et était chez les frères depuis le 26 août 1897 à Saint-Hyacinthe.

Ce vénéré frère a porté son zèle en plusieurs endroits durant sa vie active entre autre Lowell, E.U. Beauceville, Collège Sacré-Coeur, Ste-Martine, Collège Laval, St-Vincent de Paul, où il passa une trentaine d'années à ce dernier endroit il fut professeur de musique et directeur de la fanfare du collège.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 4 février à 9 h. a.m., à la Maison

—o—

Provinciale d'Iberville.

Elections

Plusieurs rumeurs plus ou moins fondées circulent au sujet des prochaines élections municipales à Iberville. A la mairie plusieurs se demandent si le maire actuel M. Yvon Thuot se présentera de nouveau, il appert que le Dr Jean-Guy Lalanne briguerait les suffrages à ce poste et que M. Laval Bessette démissionnerait comme échevin afin de faire opposition au Dr Lalanne, quant à l'échevinage, on dit que plusieurs citoyens de la partie sud seraient qualifiés. Il est encore trop tôt pour connaître les noms de ceux qui présenteront leur candidature mais ça ne devrait pas tarder car il est à peu près certain que les deux échevins sortant, M. A. Bissonnette et L. Bousquet, auront de l'opposition.

—o—

Naissance

Le 5 février a été baptisé Joseph, François, Richard, né le 23 janvier, enfant de M. Rosaire Quirion et de Lucea Turgeon. Le parrain a été M. Léopold Quirion et la marraine Françoise Bizier, oncle et tante.

A St-Noël Chabanel: Réunion C.E.D.

Ce soir jeudi 9 février, à 8 h. p.m., réunion mensuelle des membres du Cercle d'Economie Domestique de St-Noël Chabanel au sous-sol du presbytère que tous les membres se fassent un devoir d'assister à cette importante réunion.

—o—

Naissances

Le 5 février a été baptisé Joseph, Gilles, Yoland, né le 25 janvier, enfant de M. Odilon Larivière et de J. d'Arc Paquette. Le parrain a été M. Julien Larivière et la marraine Laurette Beauchesne, oncle et tante.

Le 5 février a été baptisée Marie, Constance, Anita, Diane, née le 23 janvier, enfant de M. Jean Monette et de Yvonne Gaudreau. Le parrain a été M. Almas Tremblay et la marraine Constance Gaudreau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Marie-Anne Leduc.

Le 5 février a été baptisé Joseph, Ely, André, Ghislain, Rudy, né le 18 janvier, enfant de M. Alain Belot et de Marguerite Lejoncq. Le parrain a été M. André Lejoncq et la marraine Elly Lejoncq, grand-père et tante. Porteuse: Mme Alain Belot.

Le 5 février a été baptisée Marie, Louise, Sylvie, née le 28 janvier, enfant de M. Michel Desranleau et de Juliette Corriveau. Le parrain a été M. Clément Corriveau et la marraine Ida Lamothe, oncle et tante. Porteuse: Gisèle Desranleau, tante du bébé.

—o—

Prix de français

Deux volumes ont été offerts par le Surintendant de l'Instruction Publique à Mlle Catherine Langlois, de l'école N.-Dame de Lourdes d'Iberville, qui s'est classée première en français aux examens du certificat d'études primaires de juin 1960 pour le district no 305.

Nos félicitations.

Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas; car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume de Dieu. (Lc 18, 16). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Carnaval Mont S.-Grégoire

Une brise de gaieté souffle actuellement sur notre paroisse; partout, on entend parler du Carnaval. Dimanche dernier le Comité a lancé le début de ses activités par la vente du petit fétiche Bonhomme Carnaval, les enfants semblaient tous fiers de le porter et quelle hâte ils ont de voir se dérouler les activités du Carnaval. Eh! bien voilà le fameux programme tant attendu par tous.

Il y aura un début marqué par le couronnement de la Reine du Carnaval; cet événement aura lieu le 10 février 1961, à la salle du Centre N.D.A., situé sur la rue Laurier à St-Jean, au numéro 435. Ne l'oubliez pas c'est un événement à ne pas manquer.

Une danse du "Bon Vieux Temps" sera organisée pour cette circonstance, au son de la musique des "Red Stars" de Marieville et dirigée par le fameux maitre de cérémonie Noël Lemaire. Donc venez vous recréer tout en assistant à un événement heureux. L'admission pour cette soirée sera $1.00 par personne. Il y aura aussi plusieurs prix de présence. Pour ce qui est des activités du 11 février, elles débuteront à 2 heures p.m. par une joute de hockey par les jeunes de 12 à 14 ans. Il y aura ouverture officielle des activités par l'aumônier des Loisirs et la Reine du Carnaval.

2.15 Première période de hockey.
2.30 Course sur patins pour jeunes garçons et filles de 8, 9, 10 et 11 ans.
3.00 Deuxième période de hockey.
3.30 Course sur patins pour jeunes garçons et filles de 12, 13 14 et 15 ans.
4.00 Troisième période de hockey.
4.30 Jeux divers suivis de démonstration de patinage par troupe locale.
7.30 Mascarade pour tous, jeunes et adultes.
8.30 Courses pour tout âge, hommes et femmes.
9.00 Numéros de fantaisie par troupe de patineurs et patineuses de St-Jean.

Le 12 février 1961

1.00 Parade dans les rues avec le Bonhomme Carnaval.
2.15 Ouverture sur la patinoire par l'hymne national "O Canada" suivi de la chanson-thème du Carnaval.
2.30 Bienvenue et présentation par le maitre de cérémonie.
2.45 Mise au jeu par l'aumônier des Loisirs et la Reine du Carnaval pour le début de la 1ère période de ballon-balai, équipes locales.
3.15 Danse sur glace par tous les spectateurs.
3.30 Numéros de fantaisie par une troupe de St-Jean.
4.00 Deuxième période de ballon-balai.
4.30 Numéros de fantaisie par la troupe de St-Jean.
5.00 Troisième période de ballon-balai.
7.30 Mise au jeu de la première période de ballon-balai (dames)
8.00 Danse folklorique sur glace par troupe locale.
8.15 Deuxième période de ballon-balai (dames)
8.45 Danse sur glace par tous les spectateurs.
9.00 Démonstration de patinage par troupe locale.
9.15 Danse sur glace.
10.00 Fermeture du Carnaval.

Pour la mise en opération de ce programme, le Comité des "Loisirs Frère André Inc." a assigné M. Claude Gervais, agronome, bien connu dans la région et président de la Caisse de Mont St-Grégoire. C'est un paroissien très dévoué pour tous les mouvements organisés.

La parade débutera à 1 heure p.m. en face de l'église paroissiale. Le Bonhomme Carnaval fera l'ouverture de la parade, suivi de Rigolo le bouffon du rire pour les jeunes, suivront ensuite les équipes figurantes de ballon-balai, viendront ensuite les "Gais Lurons" de St-Jean avec leur entrain coutumier, enfin il y aura un peu de tout, ce serait trop long à énumérer. Ce défilé se terminera par les chars ouverts dans lesquels prendront place la Reine et ses princesses. C'est un autre événement à ne pas manquer. Donc venez en foule dimanche le 12 pour la parade et les activités qui se dérouleront sur la patinoire. Il y aura de magnifiques numéros de fantaisie exécutés par la troupe de Mlle Rachèle Dion de St-Jean et d'autres attractions qui sauront vous plaire. Aussi le 11 février la mascarade sur glace et le soir exécution de numéros de fantaisie par une troupe de St-Jean.

Comme vous pouvez le constater, il y a un peu de tout et pour tout le monde.

Donc nous comptons sur votre présence pour le 10 février au soir, le Couronnement et aussi les 11 et 12 février.

La Direction

Le Canada . . .

(Suite de la page 1)

Eminentissimes et Excellentissimes Ordinaires de cette Nation l'expression de la très vive gratitude du Saint-Père pour l'apport substantiel de leurs fidèles aux Oeuvres de Sa providence souveraine.

Sa Sainteté, confiante que l'élan désormais proverbial des catholiques canadiens pour cette entreprise de charité filiale ne diminuera pas, renouvelle à tous, une fois de plus, avec une complaisance toute paternelle, Sa bénédiction Apostolique.

Veuillez agréer, Excellence Révérentissime, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

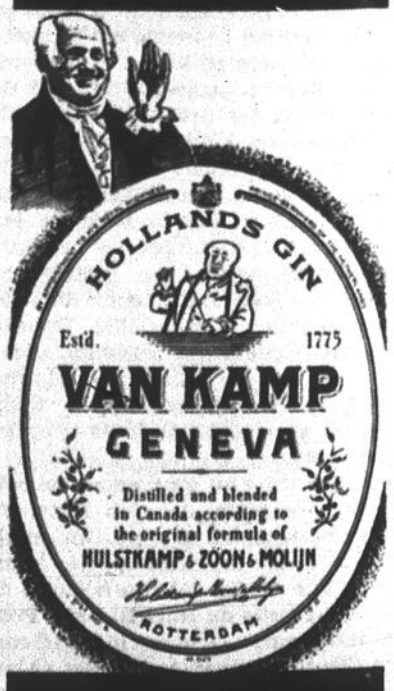
S. BAGGIO,
Délégué Apostolique.

Aux Excellentissimes
Ordinaires du Canada.

LES CAUSES DE LA FATIGUE

Le dur travail n'est pas l'unique cause de la fatigue; elle peut venir de l'inquiétude, la peur, l'ennui, le manque de sommeil, un mauvais régime alimentaire ou même d'un manque de nourriture. Il faut prendre des vacances ou des congés, afin de changer de milieu, d'atmosphère et de modifier sa routine, toutes choses qui détendent et permettent de se reposer mentalement et physiquement.

POUR LOCATION DE VAISSELLE, VERRERIE
pour réceptions, mariages, etc., voyez:
EMILE PELOQUIN
180, rue Trahan Saint-Jean Fl. 6-4500
● Chaises à louer pour toutes occasions
● Grandes tables pour banquets
LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT

Tout le monde acclame
VAN KAMP
★ ★ ★
le célèbre "gros gin" distillé selon une vieille méthode originale.


10, 25 et 40 onces
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

Au Conseil de Ville d'Iberville

En quête d'un président d'élections

Lundi le 6 février 1961, le Conseil de la ville d'Iberville sous la présidence de l'échevin A. Bissonnette, pro-maire, tenait son assemblée publique mensuelle. Tous les échevins assistaient à cette réunion. Son Honneur le maire Yvon Thuot était absent, retenu chez lui par la maladie.

Après la prière d'usage et la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, M. A. Alix, secondé par M. Laval Bessette propose l'adoption de ce procès-verbal.

Le secrétaire fait lecture d'une lettre venant de M. et Mme Maurice Demers et la famille remerciant les membres du Conseil pour la sympathie manifestée lors du décès de Mme Joseph Demers.

— — —

OBSERVANCE DU VENDREDI-SAINT

Lecture d'une lettre dans laquelle les Chevaliers de Colomb du Conseil 3206 d'Iberville demandaient au conseil d'établir un règlement qui obligerait les marchands à fermer leurs établissements le Vendredi-Saint après-midi entre midi et six heures afin de permettre tant aux marchands eux-mêmes, à leurs employés et à leurs clients d'assister aux cérémonies religieuses qui ont lieu dans l'après-midi.

Deux autres lettres émanant l'une de la Société Saint-Jean-Baptiste locale et l'autre de la Chambre de Commerce abondant dans le même sens que la précédente furent ensuite lues.

La question fut débattue pendant un bon moment et de l'avis d'un échevin, un tel règlement serait au détriment des marchands locaux si la ville de Saint-Jean n'abondait pas dans le même sens. Pour en venir à une solution, il fut résolu sur proposition de M. L. Bousquet, secondé par M. Monat que "Par proclamation du maire l'après-midi du Vendredi-Saint soit considéré comme fête civique".

POUR LES ELECTIONS

Le secrétaire fait ensuite lecture de deux lettres reçues de M. Michel Monat et de M. Laval Bessette par lesquelles ces messieurs donnent leur démission relativement aux postes de secrétaire et président d'élection qu'ils avaient acceptés à l'assemblée de janvier.

M. G. Gauthier, secondé par M. A. Alix, propose que ces démissions soient acceptées.

Après ces démissions les membres du Conseil se mirent en quête de trouver des remplaçants pour remplir ces deux fonctions; l'échevin G. Gauthier demanda à M. Wellie Goyette s'il n'accepterait pas la présidence de l'élection municipale du 4 avril prochain. M. Goyette répondit qu'il refusait cet honneur et remerciait le Conseil d'avoir pensé à lui, mais que cette année, les circonstances lui permettaient de porter sa candidature à l'échevinage et que pour cette raison il ne pouvait accepter le poste qu'on lui offrait.

La même demande fut ensuite faite à M. Denis Monette qui refusa aussi le poste prétextant avoir les mêmes raisons que M. Goyette pour ce faire.

L'assistant-secrétaire, sur demande des échevins, appela M. Auguste Rome pour lui offrir ce poste qu'il refusa lui aussi.

Sur ça il fut décidé de remettre la chose à plus tard. Il appert que s'il est difficile de trouver un président pour cette élection du 4 avril les candidats au contraire ne manqueront pas.

— — —

DIVERS

La Ligue de Sécurité de la Province informe le Conseil qu'elle tiendra sa 38e assemblée à l'hôtel Sheraton de Montréal et que l'inscription est de $5.00.

M. A. Alix, secondé par M. M. Monat, propose que le chef de police soit délégué à cette assemblée et que ses frais de déplacements et d'inscription soient défrayés par la Ville.

—M. Jean-Marie Turcotte, propriétaire du lot 30166, situé sur la 14e Avenue, près de la rue Debeaujour, demande un permis de construction ainsi que les services d'eau et d'égouts. D'après un estimé fait par l'ingénieur Bessette il en coûterait environ $4,800 à la ville pour donner ces services à ce Monsieur. D'après le règlement de la ville dans un cas de ce genre le requérant doit s'engager à payer annuellement 6 pour-cent du coût des travaux en incluant dans cette somme le montant de ses taxes. Le secrétaire est donc autorisé à informer M. Turcotte de ce règlement avant qu'aucune décision ne soit prise.

—M. Jean-Louis Doucet, représentant de la Revue Municipale, revue qui traite de toutes les questions relatives aux municipalités, demande aux membres du Conseil s'ils ne seraient pas intéressés à recevoir cette revue. Après discussion, M. Monat secondé par L. Bessette, propose qu'un montant de $20 soit voté pour 8 abonnements à cette revue.

Le secrétaire est autorisé à faire le nécessaire pour retenir la salle St-Charles pour l'élection municipale du 4 avril prochain.

— — —

TRAVAUX D'HIVER

Le contremaître de la cité fait parvenir un estimé des travaux à être effectués au garage de la ville, soit un montant de $2,029.70 pour chauffage, plafond, etc., et un autre pour travaux à un bureau, soit $1,100.

M. Lucien Dagenais présente lui aussi un estimé pour travaux d'électricité à ce garage, soit $282.

Ces estimés devront être envoyés à Québec pour approbation.

— — —

AUTOUR DE LA DEMOLITION DU QUAI

Relativement à la démolition du quai qui est déjà commencée, les membres du Conseil sont surpris de voir qu'ils n'ont jamais été consultés sur le sujet et que d'après la correspondance établie la chose aurait été discutée entre un représentant du Ministère des Travaux publics à Ottawa, un représentant de la Chambre de Commerce d'Iberville et un M. Sauvé de Saint-Jean. En réponse aux informations demandées à M. Yvon Dupuis, ce dernier ayant fait parvenir une lettre à ce ministère demandant des détails sur la question. M. David Waher, d'Ottawa, informe le Conseil que le quai étant devenu dangereux pour les gens qui s'y aventuraient il devait être démoli et que ne voyant pas la nécessité absolue d'un quai à cet endroit il ne serait pas reconstruit. Répondant ensuite à la demande du Conseil pour le prolongement du mur de béton qui longe la rive du Richelieu, M. Waher prétend que l'érosion étant naturelle son Ministère ne dispose pas des fonds nécessaires pour continuer ce mur de soutènement.

D'après l'aviseur légal, Me Maurice Demers, il n'y aurait rien à faire, ce quai étant la propriété du gouvernement qui reste libre d'en disposer.

M. Monat, secondé par M. Laval Bessette, propose que deux lettres soient envoyées aux Ministèrres provincial et fédéral concernés ainsi que copies de ces lettres à MM. Laurent Hamel, député provincial et Yvon Dupuis, député fédéral, que le terrain sur lequel le quai est construit et le chemin qui y conduit reste la propriété de la ville ou des gouvernements et ne devienne pas la propriété de particulier comme celà s'est produit dans le passé.

— — —

DIVERS

M. Gilles Déragon, 42 rue Labelle, réclame un montant de $150 pour dommages causés à sa propriété par le bris d'une conduite d'eau survenu durant la nuit du 21 au 22 décembre dernier. La question est soumise à l'aviseur légal qui décidera ce qu'il y aura lieu de faire.

—M. Stanley Foisy demande au Conseil de remplacer l'ampoule électrique 300 en face de son magasin par une lampe au mercure; il s'engage à payer la différence du coût d'électricité, soit $2.50 par mois.

Après discussion il est proposé par M. Monat, secondé par G. Gauthier, que toutes les lampes actuelles entre la rue Richelieu et la 2e Rue sur la 5e Avenue et entre la 7e Avenue et la 4e Avenue sur la 1ère Rue soient enlevées et remplacées par des lampes au mercure, ce qui donnera un meilleur éclairage au centre de la ville et ne coûtera qu'un montant supplémentaire de $360 dollars d'éclairage par année.

—Un estimé sera demandé à M. Lucien Dagenais pour l'installation de deux projecteurs sous le viaduc du C.P.R. sur la 1ère Rue.

—Sur réclamation du chef de la Brigade d'incendie, M. Fontaine, le président du département est autorisé à faire installer des miroirs et des lumières de direction sur les camions à incendie.

—Sur proposition de M. Gauthier secondé par M. Monat, le secrétaire est autorisé à faire l'achat de nouveaux numéros civiques.

—Permission est accordée à la revue La Famille de publier sans frais l'historique de la ville d'Iberville.

—Proposé par Laval Bessette, secondé par M. Monat, qu'une lampe électrique soit installée en face de la demeure de M. Arthur Benoit rue Missisquoi.

Après l'acceptation des comptes, la séance publique est levée.

La trayeuse . . .
CHORE-BOY
de renommée mondiale
●
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE

VENTE SEMI-ANNUELLE
REDUCTIONS SENSATIONNELLES
La VENTE se continue
Chaussures de toutes sortes
TOUTES NOS MARCHANDISES D'HIVER A TRES GRANDES REDUCTIONS

— POUR ENFANTS —
SAVAGE ET AUTRES
BALANCES DE LIGNES
Réduits à
8½ à 12 $2.45
12½ à 3 $3.45

— POUR DAMES —
BALANCES DE LIGNES
TOUTES LES COULEURS
Rég. de $10.00 à $17.00
Réduits à
.95c – $1.95 – $5.95 – $7.95

— POUR HOMMES —
LIGNES DISCONTINUEES
Hartt et McHale, Mac & L
Réduits à
$9.95 – $10.95 – $15.95

PANTOUFLES
BALANCES DE LIGNES
à prix d'aubaines

20% REDUCTION
★ BAS NYLON
★ VALISES
★ PATINS

BOURSES
Valeurs de $9.00 à $16.00
Réduits à
$3.95 – $5.95

SPECIAUX
POUR-GARÇONS
3 à 7
Cuir noir ou brun
$3.95 - $4.95 - $5.95

G. St-Germain &Fils Ltée
Tél. FI. 7-4401 252, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

Annonces Classées

A VENDRE

◄ Maisons ►

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-6922. (841)

A VENDRE: Propriété de 12 pièces, près du terrain de Golf de Saint-Jean, système à eau chaude, grand terrain, possession immédiate, prix raisonnable, comptant, seulement : $1,500. S'adresser à A. Baraby, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. 7-1212. (472)

A VENDRE ou à louer: Bungalow neuf, brique et pierre, rue Belair, village de St-Luc, 6 grandes pièces, cave 9 pieds, semi-finie, terrain 70 x 120; cause départ pour l'Ouest dans deux mois. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser par tél. FI. 8-4626. (1249)

A VENDRE: Maison 2 logis dont un de 4 pièces et l'autre de 3½ pièces, ce dernier libre, prix: $4,800., situé à 524, rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 234, rue Mercier, St-Jean. Tél. FI. 7-1250. (1251)

A VENDRE: Maison neuve en briques, avec système de chauffage, 8 pièces, dans le village de Napierville. S'adresser à Watter Fallon, Napierville. (1264)

A VENDRE: Maison neuve dans le village de Saint-Isidore, rue de la station, communications faciles pour Montréal. — S'adresser à M. Ernest Fortin, Saint-Isidore, comté de Laprairie. Tél. 690-s-12. (1292)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1040)

A VENDRE: à Iberville, propriété 5 pièces, garage, près de l'église, $5,500., bonnes conditions, libre à l'acheteur. S'adresser à 4, 9e Avenue, Iberville. Tél. FI. 7-1886. (1304)

A VENDRE: Bungalows neufs, situés à Laprairie, finis modernes, prêts. Pour visiter, s'adresser à 140 Ste-Catherine, Laprairie. (1308)

► Terrains ►

A VENDRE: 1 lot de 136 pieds de façade par 700 pieds de profondeur. S'adresser par tél. FI. 8-3127. (1182)

A VENDRE: Terrain, coin de rue, 90 x 110 pieds, situé à Talon, Saint-Jean, 1,000 pieds du canal; prix: $995.00. — S'adresser après 5 heures p.m. à Yvon Labelle, Saint-Remi, tél. 547. (1281)

◄ Autos - Motos ►

A VENDRE: Morris Minor 1000, modèle 1959, 2 portes, prix $900., le tiers comptant, balance par paiements mensuels, aucun intérêt à payer. Appeler FI. 7-7369 ou s'adresser à 75, rue Marchand, Saint-Jean. (1306)

◄ Divers ►

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

A VENDRE: Comptoirs, fixtures, caisses enregistreuses, vitres, comptoirs buffet-fontaine, etc. S'adresser à 280 Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5332. (1186)

A VENDRE: Vaches-taures de trois ans, fraiches vêlées, vaccinées, claires de test. S'adresser à Philippe Favreau, 148 Côte Ste-Catherine, cté de Laprairie. Tél. NEptune 2-0569, 2-2938. (1226)

A VENDRE: Machine à coudre électrique "New Williams", neuve, avec cabinet. S'adresser par tél. St-Remi de Napierville, 628-s-21. (1263)

A VENDRE: Table d'examens pour bureau de médecin, moderne et peu usagée. S'adresser à 225 Jacques-Cartier, St-Jean. Tél. FI. 7-4445. (1267)

A VENDRE: Machines à patates frites, hot dogs, poêle à gaz deux ronds, percolateur, gros congélateur vertical, caisse enregistreuses, comptoir, réfrigérateur Coca-Cola, le tout en parfait ordre. Aubaine. — S'adresser à 222 Lapinière, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, tél. OR. 6-6650. (1294)

A VENDRE ou à échanger pour propriété: commerce épicerie-boucherie, avec camion, bon chiffre d'affaires, près de Montréal, avec ou sans propriété. S'adresser à C.P. 304, Saint-Jean, P.Q. (1301)

A VENDRE: Télévision, 7 mois d'usure à moitié prix. Cause départ. S'adresser par tél. FI. 7-3021. (1302)

A VENDRE: Porte de garage en 4 parties, complète avec pentures, $7.00. S'adresser par tél. FI. 6-9486. (1303)

A VENDRE: 1 piano, en parfait ordre; aussi poêle Moffat. S'adresser à 514, rue Mercier, Saint-Jean. (1305)

A VENDRE: à Saint-Jean, salon de coiffure sur rue commerciale, dans district résidentiel, clientèle choisie, réclame coiffeur expérimenté, grandes possibilités, bonnes conditions. S'adresser par tél. OR. 1-4879. (1307)

A LOUER

◄ Logis ►

A LOUER: Logis 7 pièces, split level, cuisine moderne, chambre de bain en tuile, planchers bois franc, foyer naturel, système chauffage, garage chauffé, grande cour, patio, $140. par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (626)

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3½ pièces $55.00
4½ pièces $60.00
5½ pièces $65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085, (74)

A LOUER: A Iberville, logis neuf, 3 pièces. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (945)

A LOUER: Dans maison à appartements, logis de 4½ pièces, chauffé. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean, tél. FI. 6-3614. (946)

A LOUER: Logis 3 pièces avec garage, à 227 De Salaberry, Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 8-3135. (1075)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, moderne, 220 v., planchers en bois franc, situé à 646 rue St-Jacques, bas. S'adresser à tél. FI. 7-3573 ou 646 rue St-Jacques, apt 2, St-Jean. (1122)

A LOUER: Logis de 5½ pièces, sis au rez-de-chaussée, à 466 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, etc.; $65 par mois. Tél. entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. et 6 h. p.m. à FI. 6-6817. (1221)

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, sur la rue St-Hubert, à Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 7-1561. (1234)

A LOUER: Logis 3½ pièces, dans un bas, situé à 524 rue St-Jacques. S'adresser à 234 rue Mercier, St-Jean. Tél. 7-1250. (1252)

A LOUER: Logis 3 pièces, chauffé, libre le 1cr mai, situé à 186 rue Collin. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. (1253)

A LOUER: 6 pièces, bungalow, cuisine moderne, chambre de bain tuiles, plancher bois franc, système de chauffage, grande cour, $100. par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (1272)

A LOUER: 3 pièces, modernes, eau chaude, 220 v., ménage fait à neuf, situé à 803 rue St-Jacques, Saint-Jean. S'adresser à 820 rue St-Jacques, St-Jean, tél. 6-5323. (1273)

A LOUER: Logis 5 pièces, situé à 125, rue Champlain, chauffé, eau chaude fournie, service de conciergerie. S'adresser à 125 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3194. (1274)

A LOUER: 2 logis chauffés, modernes et propres; 1 logis de 5 pièces, haut, libre le 1er mai; 1 beau logis 3 pièces, bas, libre en mars, situés à 415 St-Michel. S'adresser par tél. FI. 8-3591. (1282)

A LOUER: Logis de 4 pièces à 307 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. — S'adresser par tél. FI. 8-3327. (1283)

A LOUER: Logis 3 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, cave, frais peinturé, situé rue Laurier, près Saint-Jacques, $50.00 par mois. — S'adresser par tél. FI. 6-3357. (1285)

A LOUER: Logis neuf, 5 grandes pièces, moderne, cave, grande cour, situé près des écoles et de l'église Saint-Edmond. S'adresser à 101 boulevard du Séminaire, Saint-Jean. (1286)

A LOUER: Beau logis, 7 pièces, situé à 132 rue St-Jacques. S'adresser par tél. FI. 6-3461. (1315)

A LOUER: Logis de 6 pièces, à 321 Rang Richelieu. S'adresser à M. Roland Beaulieu, 1546 Bourgogne, Ville Chambly. Tél. OL. 8-1470. (1317)

A LOUER: Logis de 4 pièces. S'adresser à 115 rue St-Hubert, St-Jean. Tél. FI. 8-2524. (1318)

A LOUER: Logis de 5 pièces, rue Dollier, planchers bois franc, chambre de bain en tuiles, très propre, grande cuisine, $55. par mois, libre le 1er mai. S'adresser par tél. FI. 7-2009. (1319)

A LOUER: Logis de 3 pièces, chauffé, eau chaude. S'adresser à 175 St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 7-3323. (1324)

A LOUER: Logis chauffé, 4 pièces, situé à 431 rue Mercier. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. (1325)

A LOUER: Logis 4 grandes pièces, 220 v., chambre de bain, situé à 199 Fortin, apt 6. S'adresser à 203, rue Fortin, St-Jean. Tél. 7-1027. (1326)

◄ Chambres ►

A LOUER: Pièce spacieuse et moderne, meublée, chauffée, salle de toilette individuelle, réfrigérateur, installation pour cuisine et bar. Prélarts incrustés, téléphone, télévision, site tranquille pour 1 ou 2 personnes. S'adresser à 374 rue Frontenac, Saint-Jean. (1236)

A LOUER: Chambre meublée, située à 242 rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. (1260)

A LOUER: Grand appartement formant chambre et cuisine, le tout meublé, réfrigérateur compris et garde-robes. — S'adresser à 384 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5043. (1284)

◄ Divers ►

A LOUER: Garage. Aussi articles de bureaux à vendre: pupitre, tables, chaises. S'adresser à 227 De Salaberry, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3135. (1074)

A LOUER: Local pour magasin, bureau ou salon de coiffure, situé à 130 rue St-Jacques. S'adresser par tél. FI. 6-3461. (1316)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: Fille pour ouvrage de maison, famille de quatre adultes, à Saint-Lambert, chambre privée, bon salaire, position permanente. — S'adresser par tél. OR. 1-6312, Saint-Lambert. (1297)

ON DEMANDE: Hommes ambitieux avec automobile, compagnie bien connue a besoin d'hommes voulant un avenir, ouvrage permanent, temps partiel disponible aussi. Entrevue de 5 h. à 8 h. p.m., 100 rue Grégoire, Saint-Jean. Tél. 8-5005. (1298)

DIVERS

MADAME! pour reparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)

ATTENTION! Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (1083)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200 (726)

DAIGNEAULT & LUSSIER
VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (28)

BESOIN D'ARGENT: 1ère et 2e hypothèques, service rapide, ville et campagne; aucun dépôt ou frais d'inspection. Ecrire et donner détails à M. André Duclos, Blackpool, P.Q. ou tél. Lacolle CH. 6-3672. (1243)

IMPOT: Pour vos rapports d'impôt personnel, adressez-vous à M. Vital Goulet, 331 rue St-Hubert, St-Jean, tél. 8-2955. Discrétion assurée. (1279)

POUR VOS RAPPORTS D'IMPOTS fédéral ou provincial, adressez-vous en toute confiance à M. René Gosselin, 44a rue Marchand, St-Jean. (1276)

POUR VOS RAPPORTS D'IMPOTS fédéral et provincial, adressez-vous à M. Joseph Sylvain, 140 rue Larocque, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3600. (1288)

POUR VOS GATEAUX DE NOCES, banquets, salle gratuite, orchestre si désiré. — Adressez-vous après 7 heures du soir à M. Joseph Sylvain, 140 rue Larocque, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3600. (1289)

A LOUER: Logis de 4 pièces, bien propre, à 226 rue Chaussé, 220 v., eau chaude, libre le 1er mai, bien chaud. S'adresser à 285 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3573. (1309)

A LOUER: à 82 Des Carrières, logis de 4 grandes pièces, très propre, 220 v., eau chaude, libre le 1er mai. S'adresser à 285 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3573. (1310)

A LOUER: à St-Luc, logis de 4 grandes pièces, neuf, planchers en bois franc, eau chaude, 220 v. S'adresser par tél. FI. 8-2719. (1311)

A LOUER: à 12, rue Grégoire, à droite, logis 4 grandes pièces, chambre de bain. S'adresser à 29, rue St-Louis, St-Jean. Tél. FI. 8-5063. (1312)

A LOUER: Logis 5 pièces, haut, très propre, dans un 2 logis, planchers en bois franc, prélarts incrustés dans cuisine, chambre de bain avec douche, situé à 280 rue Dollier. S'adresser par tél. FI. 8-3159. (1313)

A LOUER: Logis de 4 pièces, dans un bas, avec salle de bain. S'adresser à 386 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 8-4723. (1314)

CONFIEZ VOS PROBLEMES DE UOILS SUPERFLUS à une personne qui a 12 ans d'expérience. Vous serez surprise du résultat. Satisfaction garantie. Studio CHARMIS, 242 rue St-Jacques, St-Jean, (1322)

Fidélité 7-1834 est le numéro de téléphone de Lussier Window Cleaning. (1323)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

Gardiennes: Dames habituées aux enfants, garderaient. Appelez FI. 6-3922 ou FI. 7-7343; demandez Madame Bédard. (1320)

PERSONNEL
VIEUX, EPUISE? Les tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies. (1321)

A LOUER

Logement de huit pièces, chauffé, situé Place du Marché, à Saint-Jean.

S'adresser à

69, rue St-Georges Saint-Jean

★ **Prendrais copie, rapport ou tout travail de secrétaire à domicile.**

5 ans d'expérience

S'adresser à:

Tél. FI. 7-1335 ou 6-3595

Tél. FI. 7-4485

JACQUES LAFLAMME
L.S.C., C.A.

Comptable agréé

139, rue Mercier SAINT-JEAN

Local pour bureaux demandé

Espace de 1200 à 1500 pieds carrés dans le centre de la ville avec stationnement si possible et intéressé à signer un bail.

Pour informations, s'adresser à:

JEAN-PAUL TRAHAN
178, rue Mercier
Tél. FI. 6-4497 Saint-Jean

A VENDRE : FARINE ET ENGRAIS

Assortiment complet de farine, biscuits moulus, pain, pour engrais et fins animales. Aussi, 1 pelle mécanique hydraulique, gros modèle, s'adaptant sur un Ford, Ferguson ou Massey-Harris, équipement au complet.

S'adresser à M. Léon Deslippes

SAINT-PHILIPPE DE LAPRAIRIE — Tél. MI. 3-8582

Terrains à vendre

65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant, balance $10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ ½ mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon :-: FI. 8-3672

Mise au point de . . .

(suite de la page 3)

Le gouvernement est changé, il comprend le bon sens.

L'échevin Morin: "S'il comprend le bon sens, il ne vous comprendra pas".

Finalement, on décide qu'on sévira dès qu'une plainte sera portée contre un établissement, genre commercial, établi dans une zone résidentielle, après que le règlement de zonage eut été adopté, en 1955.

— — —

NOUVELLE USINE

L'échevin Joseph Morin a annoncé que le contrat avec Melrose Granit Co. était signé et que cette usine venait s'établir à Saint-Jean. Il a remercié M. André Boucher qui fut le principal instigateur de la venue de cette usine ainsi que les membres du Conseil qui ont collaboré. On lira des détails dans une autre colonne.

— — —

PERMIS REFUSÉ

Nicole Hébert demande licence pour ouvrir un salon de coiffure dans la résidence de son père, à 360 boulevard Gouin. Refusé parce que cette partie est résidentielle.

Mme Gérard Dussault, propriétaire du salon de coiffure "Le Patio" écrit au Conseil pour lui demander quand il aura la compétence de faire observer les règlements. Elle souligne qu'un permis d'ouvrir un salon de coiffure lui a été refusé parce que c'était dans une zone résidentielle. Elle est déménagée dans une zone commerciale où elle s'est fait construire une maison et maintenant, on peut toujours continuer à tenir salon de coiffure en zone résidentielle, sans payer de licence et contre les règlements.

— — —

CARREFOUR DES ARTS

Le Festival Dramatique tiendra trois manifestations à Saint-Jean, du 20 au 25 mars. Le Carrefour des Arts de Saint-Jean demande à la Cité une réception, vin d'honneur, pour clôturer ces événements, soit pour environ 300 personnes et un goûter (café et sandwiches pour 35 personnes après les représentations de chaque soir. On sait que Saint-Jean a été l'une des villes choisies pour des représentations du Festival Dramatique, qui se tient dans tout le pays, à ces dates).

M. Lorrain: "La Ville a un principe établi, servir un vin d'honneur. Il y a beaucoup de sans-travail et il faut voir à autre chose. Ce n'est pas nous qui vous avons invités. On ne peut pas passer une semaine en fête. Quand on donne une réception, c'est suffisant, ça part assez tard, c'est quasiment des alambics qui viennent".

L'échevin Fernand Roy propose que la Cité serve un vin d'honneur pour clôturer les manifestations et qu'on serve café, sandwiches au groupe invité après chaque représentation. "Il ne fait pas tort de mêler un peu de vie artistique aux alambics qu'on vient de mentionner". M. Roy est secondé et tous sont unanimes; du moins, pas d'opposition.

— — —

AVIS LÉGAL

Me Roland Tremblay à qui on avait demandé un avis légal au sujet de l'exemption de taxe de pavage demandée par le docteur Vial Lavoie, pour sa résidence, sur 50 pieds sur la rue Cousins fait savoir que le Dr Lavoie n'a pas le droit à l'exemption du pavage demandée. Il s'est engagé sur sa signature à payer un tiers du coût et Me Tremblay explique que d'autres événements ne peuvent entrer en ligne de compte.

On fera connaître la décision au docteur Lavoie.

— — —

BIBLIOTHECAIRE

Mlle Juanita Toupin fournit certificat de médecin et fait part qu'elle sera absente durant un mois. Elle sera remplacée par Mme Monique Bourdeau. Répondant à des demandes de renseignements, M. le secrétaire fait part qu'un chef de service est payé plein salaire durant sa maladie mais qu'il remet à la Cité la partie d'assurances qui lui revient.

On apprend aussi que M. J.-Théo Picard, président du Comité de la Bibliothèque, présentera bientôt un rapport au Conseil de Ville.

— — —

EGLISE SAINT-GÉRARD

On commencera avec les premiers jours du printemps, la construction de la nouvelle église dans la paroisse de Saint-Gérard. Marguilliers et syndics, accompagnés de M. le curé Rémillard, rencontrent le Conseil au sujet de changement de terrain pour faciliter le stationnement et les accès à l'église. On a soumis le plan de l'architecte Desbarats et le Conseil a acquiescé à la demande.

— — —

LICENCES

M. Burton avait demandé une nouvelle licence pour une autre buanderie automatique, à être installée à 246, rue Saint-Jacques. La chose ne se réalisera pas et M. Burton sera remboursé.

Dominion Merchandising obtient une demi-licence pour l'année 1960 et paiera licence complète pour 1961. C'est la compagnie qui a préparé la couverture de l'annuaire de téléphone.

Suivant le règlement, les permis de taxis non renouvelés le 31 janvier sont cancellés. M. Adrien Hébert a renouvellé ses licences pour deux voitures le 1er février, de même que M. René Racicot, pour une voiture. Comme il n'y a pas de liste d'attente, ils sont acceptés.

United Church devra payer les intérêts sur le montant de $457.48 pour pavage, dû depuis quelques années, parce que la Cité, suivant sa charte, n'a pas le droit de faire remise d'intérêts. Il faudrait demander un montant équivalent comme octroi.

On paiera un montant de $1,200 à M. Gérard Roy, pour travaux exécutés sur les courts de tennis N.-D.-de-Lourdes.

Les Loisirs de Saint-Gérard demandent un terrain de jeux permanent pour les 1200 enfants et adolescents de ce quartier.

On demandera des prix pour l'achat d'une armoire-vestiaire qui sera installée dans le bureau du nouveau directeur de police.

On décide de faire faire le ménage à la peinture dans le bureau du nouveau directeur de police ainsi que dans les salles du poste.

Le directeur de Police émet des suggestions aux demandes exprimées par la Chambre de Commerce au sujet de la circulation.

— — —

COMPTEURS DE STATIONNEMENT

De la discussion jaillit la lumière C'est ainsi qu'on apprend qu'à St-Jean, tout stationnement est interdit dans les rues de la Cité, de 1 h. a.m. à 6 h. a.m. Mais ce qui en a surpris plusieurs, c'est que quiconque stationne sa voiture vis-à-vis un compteur de stationnement, soit le soir ou même le dimanche, doit utiliser le compteur, c'est-à-dire déposer pièces de monnaie.

L'échevin Roy donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, il proposera un règlement pour que le stationnement soit gratuit le soir après 7 heures p.m., sauf les soirs où les magasins sont ouverts (vendredi soir) ainsi que le dimanche durant toute la journée.

— — —

DIVERS

L'Association Maternelle N.D.A. par la voix de sa présidente, Mme L.-A. L'Heureux, demande et obtient l'octroi annuel de $200.

La Commission Municipale donne son approbation au règlement pour effectuer un emprunt temporaire à la Banque Canadienne Nationale.

M. le maire est autorisé à lancer une proclamation pour la Journée des Malades, le 14 février, à la demande de l'Association de la Croix de Lorraine Inc.

L'avance de l'heure est décrétée à partir du 30 avril au 29 octobre.

On demandera des détails avant d'accorder un permis pour quête publique demandée pour la Campagne du Myositis.

Le Conseil appuie la requête portant quelque 700 signatures pour demander au Ministère de la Défense Nationale la réouverture des barrières au Grand-Bernier pour entrer sur les terrains de l'Aéroport.

La J.O.C.F. obtient permission d'utiliser la salle du sous-sol le 8 février pour présenter un film sous les auspices du Ciné-Club.

L'échevin Fernand Roy donne avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt de $30,000 qui servira à installer la conduite d'eau pour se rendre à la nouvelle usine.

Après l'adoption des comptes, la séance est levée.

SAINT-MAXIME

Nos loisirs:
Echos de l'O.T.J.

Le Festival de Saint-Maxime aura lieu le 10, 11 et 12 février. Il y aura beaucoup d'activités et de distractions qui, nous l'espérons, sauront vous plaire. Il y aura également le couronnement d'une Reine et de deux Duchesses.

Pour vous mettre au courant des activités du Festival vous trouverez attaché à votre journal un programme. Gardez-le, il vous servira de guide lors du Festival.

Bienvenue à tous les jeunes et moins jeunes. Nous vous attendons tous les 10, 11 et 12 février prochain.

Micheline K. KEABLE

Important

L'élection de la Reine a eu lieu le 6 février à la salle de l'école Lajeunesse. Les joueurs des clubs de hockey Midget juvénile, junior et les clubs de filles s'y sont rendus et se sont fait un devoir de voter. Ceux qui ne votèrent pas ont été invités à applaudir leur nouvelle Reine.

Les concurrentes en lice ont été: Mlles Denise Bellefeuille, Suzanne Blanchette, Lise Durocher, Gaétane Longpré, Lorida Martin, Gaétane Proulx.

Micheline N. KEABLE

Potins

A l'occasion du Festival, nous aurons en vente des petits Tags Carnaval. Nous aurons également un bonhomme Festival qui suivra partout les activités.

Même si nos clubs de hockey ne gagnent pas tous les championnats, on est quand même fiers d'eux. Le club Bantam championnat 1960-61. Le club Midget, 2e position. Bravo!

Hockey Bantam

Le club a clôturé sa saison régulière en se classant bon premier sans aucune défaite. Le club a débuté les séries semi-finales cette semaine. Nous ne pouvons vous donner aucun rapport sur cette série. Nous leur souhaitons bonne chance.

R. DUVAL

Hockey juvénile

L'instructeur du club juvénile fait les cent pas derrière son équipe. La position du club reste indécise. Nous espérons que la situation s'améliore d'ici dans un avenir rapproché.

R. FERLANI

LAPRAIRIE

(CHRIST-ROI)

Feu M. Jean Bleau

Le 31 janvier est décédé en cette paroisse à l'âge de 49 ans et 5 mois M. Jean Bleau, époux de Carmen Legault.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, son père: M. Denis Bleau ses frères: MM. Cléophas, Clément, Florian, Albert; ses soeurs: Blanche, Jeanne, Antoinette, Florianne, Anita.

Le service a été chanté le 4 février en l'église paroissiale par M. le curé Germain Legrand assisté de M. l'abbé Edouard Goyette.

A la famille en deuil, Le Richelieu présente ses sincères sympathies.

Feu M. H. Ste-Marie

Le 31 janvier est décédé en cette paroisse à l'âge de 91 ans et 7 mois M. Hector Ste-Marie, fils de feu Alexis Ste-Marie et de Emilie Brosseau.

Il laisse pour pleurer sa perte ses neveux: Edgar Achim et Léon Achim.

Le service a été chanté le 3 février en l'église paroissiale par M. le curé Germain Legrand.

A la famille en deuil, Le Richelieu présente ses sincères sympathies.

Naissances

Au Christ-Roi, le 4 février, a été baptisé Joseph, Lawrence, William, né le 21 janvier, enfant de M. André Lafrance et de Georgette Ladouceur. Le parrain a été M. Lawrence St-Louis, représenté par Roger Lafrance et la marraine Thérèse Ladouceur, représentée par Alphonsine Allard, oncle et tante.

—Au Christ-Roi, le 5 février, a été baptisée Marie, Gabrielle, Johanne, née le 26 janvier, enfant de M. René Bisson et de Yolande Martin. Le parrain a été M. André Martin, oncle, et la marraine Mme Arcade Martin, grand'mère. Porteuse, Lise Rouillier.

Maison à vendre face à l'hôpital

S'adresser par tél.
Fl. 7-4632

LAPRAIRIE

(LA NATIVITE)

Soirée Lacordaire

Le nouveau Conseil des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc a choisi le dernier dimanche du mois pour tenir sa réunion-soirée. Commencée à 8 h. 10, à l'école St-Joseph, le 28 janvier, la soirée aura une partie récréative de chants et de danses. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Naissances

Le 31 janvier a été baptisé Joseph, Juvénal, Hercule, Jérôme, né le 22, enfant de M. Henri Normandin et de Marie-Marthe Oligny. Le parrain a été M. H. Normandin et la marraine Rolande Normandin, grand-oncle et grand-tante.

Le 5 février a été baptisé Joseph, Emile, Pierre, né le 27 janvier, enfant de M. René Champagne et de Cécile Robert. Le parrain a été M. Paul-Emile Champagne et la marraine Jean McLean, son épouse, oncle et tante.

Le 5 février a été baptisée Marie, Linda, Lise, née le 13 janvier, enfant de M. Renald Savoie et de Claudine Haché. Le parrain a été M. Urbain Duguay et la marraine Edith Savoie, oncle et tante.

Mariage

En l'église La Nativité Laprairie a été célébré le mariage de M. Arthur Pomerleau, fils de M. Arthur Pomerleau et de Lucienne Potvin, de Rivière du Loup, à Mlle Juliette Mailloux, fille de feu Armand Mailloux et de R.-Alma Moquin. Les témoins ont été MM. Yvon Brosseau et René Mailloux.

SAINT-BRUNO

Dames de Ste-Anne

Le 17 janvier dernier, avaient lieu les élections du Conseil des Dames de Ste-Anne de la paroisse de St-Bruno. Voici les nominations. Ont été réélues:

Présidente: Mme Dr J. D. Fournier; vice-présidente: Mme R. J. Lefebvre; 2e vice-présidente: Mme G. Veronneau. Ont été élues conseillères: Mmes J. Bisson, Lepellée, A. Jetté, C. Emile Goyer, J. Duhamel, G. Fontaine, trésorière: J. Ponton; secrétaire: J. R. Legault.

Carnaval

En fin de semaine dernière avait lieu le carnaval de St-Bruno. L'ouverture se fit vendredi soir dernier par une mascarade qui intéressa beaucoup de monde, jeunes et vieux: un joueur du club de hockey Canadien rehaussa de sa présence cette soirée. Nul autre que Phil Goyette, brillant joueur de hockey de la ligue Nationale. Samedi il y avait concours de ballon, patinage de fantaisie, partie de ballon au panier ainsi que parties de hockey et la journée se termina par une soirée au gymnase de l'école Rabastalière.

Dimanche, c'était la clôture du carnaval. Dans l'après-midi, il y eut partie de ballon-balai par le corps de pompiers de St-Bruno contre les All-Stars de St-Bruno. Le corps des pompiers l'emporta par le compte de 4 à 1. Vive nos pompiers. Suivit une partie de hockey: Les Bisons de St-Bruno firent face au club de Chambly. ceux-ci l'emportèrent au compte de 1 à 0, une partie chaudement disputée et remplie d'action.

Vint ensuite le couronnement de la reine. En effet, un couronnement avait été organisé pour les concurrentes qui se présentaient au titre de reine; c'était celle qui vendait le plus de billets pour le tirage qui avait lieu à la fin du carnaval.

Ce fut Mlle Liette Bonneville qui a été élue reine, fille de M. Georges Bonneville, chef de police et pompiers de St-Bruno. Sincères félicitations à la nouvelle reine qui sera l'invitée de la ville de St-Bruno durant l'année courante car la ville de St-Bruno fête cette année son 250e anniversaire d'existence. Voici les noms des duchesses qui accompagnaient la reine: Mlles F. Dupuis, F. Clément, M. Kéroack, J. Sarrazin, D. Lepellée et P. Gobeil. Cette initiative avait été prise par les Loisirs de St-Bruno donc sincères félicitations à tous ceux qui se sont dévoués à cette organisation et espérons que cela continuera

Assurez la protection de vos biens en confiant vos problèmes d'assurances à



J. R. Robert
Courtier en assurances
Tél. Fl. 6-4232
315 Jacques-Cartier Saint-Jean

A LOUER

LOCAL COMMERCIAL, rue St-Jacques, entre rues Richelieu et Champlain.

POUR INFORMATIONS

Tél. Fl. 6-4455

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.
GUY NORMAND
COURTIER EN IMMEUBLES
Vente, évaluation, administration, placement
59, rue Cousins Fl. 7-4527 Saint-Jean, Qué.

— Très spécial cette semaine —

14e Avenue: 5 pièces, brique et pierre, terrain 70 x 110. $12,500.; comptant $2,000.; occasion exceptionnelle.

Rue Raymond: 5½ pièces, foyer, système, terrain 62 x 120; comptant minimum $1,500. Cause de départ.

Rue Dollard: 2 logis 4 et 5 pièces, grand terrain, près église, école, $12,800.; comptant à discuter.

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

VENTE 125 HEURES

La plus grande vente d'inventaire d'entrepôt 125 heures encore jamais vue dans les comtés de Saint-Jean, Iberville et Napierville

Futurs mariés, profitez-en pour vous meubler. Entreposage, livraison, assurance-feu et vol gratis. — Votre crédit est bon, jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER.

Commençant jeudi matin à 8 h. le 9 février. N.B. – Ouvert tous les soirs jusqu'à minuit.

Souvenirs à tous les visiteurs.
Cadeaux à tous les acheteurs.
Des aubaines comme vous n'en avez jamais vues.
Soyez les premiers arrivés!

$125,000.00 de marchandise seront en vente durant ces 125 heures à des prix fantastiques

GRATIS : 1 chance avec chaque $10.00 d'achat sur notre concours-tirage.

- 2 GROSSES "AUSTIN" A-55
- 2 RADIOS — 2 CAMERAS
- 2 CAFETIERES ELECTRIQUES
- 2 GRILLE-PAIN (automatiques)
- 4 MONTRES
- 25 PRIX SURPRISES

LAVEUSE "BEATTY" — CONSTRUCTION SOLIDE, LAVE PLUS NET — 86.68

SECHEUSE AUTOMATIQUE — 134.59

LAVEUSE AUTOMATIQUE — 224.87

SET DE CHAMBRE — 3 morceaux, nouveau modèle — 67.72

SET DE CUISINE — chromé, 5 mcx — CHOIX DE COULEURS — 39.68

SET DE CUISINE — 5 mcx, table 36 x 60 — 73.91

SET DE SALON — 3 mcx matériel nouveau — 76.83

DAVENPORT — 2 mcx, Scandinave — 84.45

POELE ELECTRIQUE
30" – 4 feux 220 volts, four automatique — 129.23
22" – 4 feux 220 volts, four automatique — 117.15

BASSINETTES — 30 x 54, bouts pleins, fini Plextone gris ou naturel. — 19.96

BALANCE — de chambre de bain, 350 lbs. — 3.88

BALAYEUSE ELECTRIQUE — ronde, avec accessoires. — 39.84

Radio de table, 5 lampes — 13.47

Radio portatif 6 transistors — 19.44

Polisseuse 2 brosses — 28.64

Polisseuse 4 brosses — 39.82

Chaise berçante chromée — 12.95

Chaise ordinaire chromée — 6.95

LIT CONTINENTAL — base, matelas et pattes — 21.67

LIT PLIANT — avec gros matelas à ressorts — 18.78

HORLOGE ELECTRIQUE — 3.95
TAPE RECORDER — 88.61
MALAXEUR avec 2 bols — 17.96
MIXETTE portative — 11.48
BOUILLOIRE électrique — 6.39
RASOIR électrique Sunbeam ou Ronson De Luxe — 13.95
MATELAS à ressorts — 14.87
FER A VAPEUR — 9.89
SCIE A CHAINE portative — 127.17
POMPE A L'EAU électrique "Duro" 250 gal. à l'heure avec réservoir — 96.17

Réservoir eau chaude — 30 gallons, émaillé blanc, élément 3000 watts. Garantie pour 10 ans. — 79.64

REFRIGERATEURS — 5 ANS DE GARANTIE

7 pieds cubes	139.16
12 pieds cubes DeLuxe	179.67
12 p. c. auto. Zero Zone	189.91
13 p. cubes DeLuxe	214.72

CONGELATEURS

Capacité 350 lbs	187.12
Capacité 525 lbs	238.44

MACHINE A COUDRE — 25 ANS DE GARANTIE

Modèle portatif	49.65
Automatique portative	98.83
Modèle cabinet	79.94

TELEVISIONS

PORTATIVE	119.34
21", marque réputée	172.79

TOURNE-DISQUES — automatique, 4 vitesses — 44.17

STEREO portatif — 4 vitesses, 2 haut-parleurs — 67.91

LITS SUPERPOSES — complets, 7 morceaux, échelle, matelas et sommier à ressorts. — 47.91

FOURNAISE HUILE "COLEMAN"

No 871	54.91
No 4110	66.84

ARTICLES USAGES

Laveuse automatique	99.
Set salon 3 mcx	25.
Poêle bois ou huile	25.
Set chambre 3 mcx	35.
Lit en métal	3.
Set de cuisine bois	15.
Moteur élect. ¼ h.p.	5.
Chaise en bois	1.
Télévision, à partir de	39.

LE PLUS VASTE RAYON DE MEUBLES DE LA REGION

ETHIER & FRERES

SAINT-BLAISE — ENR. — TEL. FI. 6-3122

UNE MAISON DE CONFIANCE AU SERVICE DU PUBLIC
DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIECLE

Bien d'autres aubaines trop longues à énumérer

Pour rendez-vous signalez 6-3122

Une auto ira vous chercher et vous reconduira sans obligation.

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier & Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 FÉVRIER 1961 — Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée



► Photo prise lors de la bénédiction de l'école paroissiale Sainte-Louise-de-Marillac le 29 janvier dernier. On remarque au centre de la première rangée, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean, qui a procédé à la bénédiction. Dans le groupe on reconnait, le curé de Sainte-Louise-de-Marillac, M. l'abbé Jean-Louis Bourdon, Mgr Armand Abel, visiteur d'écoles sur la Rive-Sud, le député de Chambly à l'Assemblée législative, M. Théberge. (Photo Studio Charpentier)

Congrès national des commissaires d'écoles catholiques en juin prochain

"Ce que l'Association peut et doit apporter à chaque province". Tel est le thème sous l'empire duquel se déroulera le congrès national de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada.

Les assises de cet important organisme auront plus exactement lieu les 7, 8, et 9 juin, au Château Laurier, à Ottawa.

M. Paul Desrochers, de Rosemère, province de Québec, qui est le président de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canadia, dirigera les délibérations lors du congrès.

Cette nouvelle a été annoncée à l'issue d'une réunion que vient de tenir dans la capitale du Canada, l'Exécutif de ce groupement.

Il appert qu'au cours de ce congrès chaque province va soumettre un mémoire. Ces prises de position de chacune des provinces canadiennes indiqueront à coup sûr la marche ascendante que poursuit se organisme depuis sa fondation qui remonte à l'anqualités requises chez un commissainée 1958.

L'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada a tenu son premier congrès général en 1959. Des travaux d'importance, dont un traitant "des qualités requises chez zun commissaire d'école catholique de langue française du Canada" et un autre expliquant "la situation juridique de la commission scolaire dans chacune des dix provinces", avaient alors retenu l'attention.

Cette année encore, les délégués, qui viendront de toutes les provinces du Canada, étudieront ensemble des problèmes qui sont majeurs et qui, en même temps, sont communs aux commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada.

Des sommités du monde religieux et civil sont attendues à ce congrès au cours duquel il sera également question des travaux préliminaires devant servir à la Conférence canadienne de l'éducation qui se tiendra en 1962.

Début des cours de premiers soins à Iberville, le 14

L'Association Ambulancière St-Jean donnera à Iberville, un cours de premiers soins qui débutera le 14 février 1961 à 8 h. p.m. en la salle de l'Economie Domestique de la paroisse du Sacré-Coeur d'Iberville.

Le cours est gratuit et se donnera en 7 conférences.

Les plus de 15 ans peuvent suivre le cours. Pour informations tél. FI. 6-4763. FI. 7-1179. FI. 6-3635.

UN JOURNAL A LIRE:

Jeunesse Ouvrière

De tous les journaux, quotidiens, hebdomadaires et mensuels qui circulent dans le pays, aucun ne s'adresse directement aux jeunes travailleurs, aucun qui soit le porte-parole de la jeunesse travailleuse et qui prenne position quand les jeunes sont en cause. C'est du moins ce que pensent beaucoup de gens.

En vérité, il existe un journal mensuel entièrement rédigé et administré par des jeunes travailleurs, la "Jeunesse Ouvrière".

Ce journal qui expose les problèmes de milieux de travail, de chômage, de loisirs et des autres occupations des jeunes, ne s'adresse pas simplement aux jeunes mais aussi aux autorités religieuses et civiles, aux éducateurs et aux parents, et à toutes les personnes qui sont en contact avec des jeunes travailleurs afin qu'ils puissent mieux comprendre et aider les jeunes.

Prenant pleine connaissance de leur responsabilité de propager un tel journal, les membres de la J.O.C. et J.O.C.F. de Saint-Jean ont décidé d'organiser une campagne d'abonnements. Aussi, mardi le 14 février, des jeunes travailleurs et travailleuses frapperont à votre porte pour vous offrir leur journal.

Nous espérons que tous, soucieux d'aider et d'encourager les jeunes dans cette belle campagne, accepteront de recevoir chez eux tous les mois un journal si dynamique et compréhensif.

Le propagandiste

Jugement de l'hon juge Ouimet

Le Syndicat en Poterie a gain de cause

L'Honorable juge Roger Ouimet de la Cour Supérieure, par un jugement rendu le 1er février 1961, donne cause au Syndicat National des Travailleurs en Poterie de Saint-Jean en maintenant une injonction intentée par ledit Syndicat, contre l'International Brotherhood of Operative Potters Local 78, et la Compagnie Canadian Potteries Limited, dont voici reproduit textuellement la copie du jugement rendu par l'Honorable Juge.

CONSIDERANT qu'aucune convention collective n'existait entre les Intimés Canadian Potteries Limited et International Brotherhood of Operative Potters, local 78, lors du prononcé du jugement du 18 novembre 1960;

CONSIDERANT que, vu la preuve faite dans la présente instance, les intimés Canadian Potteries Limited et International Brotherhood of Operative Potters, local 78, sont actuellement en voie de causer un tort sérieux et irréparable au Requérant en maintenant en vigueur les articles 64 et 69 d'une convention exprée et en négociant une nouvelle convention collective;

CONSIDERANT que le Requérant est apte à ester en justice et bien fondé à se pourvoir par voie d'injonction;

CONSIDERANT que les intimés Lannon et Dulude sont simplement des fondés de pourvoir et des préposés des deux (2) autres Intimés, et sujets aux mêmes ordonnances;

CONSIDERANT que la commission et la continuation des actions reprochées aux intimées dans la requête et établies en preuve causeraient au Requérant un tort sérieux et irréprochable;

CONSIDERANT que le Requérant n'a aucun recours à faire valoir à ce moment autre que l'injonction;

CONSIDERANT que le Requérant a établi les allégations essentielles de sa requête;

CONSIDERANT que le dispositif du jugement du 18 novembre 1960 et la majorité des conclusions de la requête en injonction n'entrent pas en conflit;

CONSIDERANT qu'en regard de la preuve, la "balance des inconvénients" se trouve en faveur du Requérant;

VU le cautionnement fourni lors du jugement prononçant une injonction intérimaire;

PAR CES MOTIFS:

ACCUEILLE en partie la requête pour injonction interlocutaire;

ENJOINT aux Intimés, à leurs agents, officiers, représentants ou mandataires ou employés, de cesser de:

a) Chercher à retenir, avec ou sans autorisation toute contribution syndicale pour le compte de l'Intimé International Brotherhood of Operative Potters, Local 78, parmi les employés de l'Intimée Canadian Potteries Limited;

b) Chercher par intimidation, menace de congédiement ou autre menace, ou par l'imposition d'une peine ou par quelque autre moyen, à contraindre les salariés à l'emploi de l'Intimée Canadian Potteries Limited à signer une autorisation de retenue syndicale vis-à-vis de l'Intimée Canadian Potteries Limited pour l'intimé International Brotherhood of Operative Potters, local 78;

c) Dans le cas de l'Intimée Canadian Potteries Limited, refuser de continuer l'emploi de certains employés, les suspendre, les congédier ou les mettre à pied parce qu'ils n'ont pas signé l'autorisation de retenue syndicale ci-dessus mentionnée;

d) Chercher à entamer, entamer des pourparlers ou discussions pour la négociation d'une convention collective ou d'un contrat de travail pour les salariés de l'intimée Canadian Potteries Limited;

e) Chercher à signer, signer une convention collective ou un contrat de travail pour les employés de l'Intimée Canadian Potteries Limited;

f) Chercher à mettre en force ou appliquer des clauses, des conditions de tout contrat de travail ou convention collective qui a été ou aurait pu être signé par les Intimés International Brotherhood of Operative Potters, local 78, et Canadian Potteries Limited;

LE TOUT jusqu'à disposition finale des jugement et ordonnance du 18 novembre 1960, et sous toutes peines que de droit, avec dépens.

Par: Adrien BEAUVAIS,
agent d'affaires,
Conseil Central de St-Jean

Cercle de Fermières de Saint-Jean

Mercredi prochain, 15 courant, à 7 h. 45 aura lieu, à l'endroit ordinaire, la réunion mensuelle du Cercle.

A cause du Mercredi des Cendres, la partie récréative à l'occasion de la Saint-Valentin sera reportée au mois de mars.

Nous aurons cependant une conférence par M. Fabien Langlois, de la maison "Le Grade" qui promet d'être, comme d'habitude, des plus intéressantes. Que toutes les dames soient présentes.



F.-R. LEFEBVRE
Président

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean — Téléphone Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.
à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep.
à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE
Secrétaire



Le coin du photographe-amateur

Simplifiez vos arrière-plans

Avez-vous déjà essayé d'écouter un programme radiophonique alors que votre appareil produisait du statique? Vous n'ignorez pas alors comment cela diminue votre plaisir et peut, parfois, complètement enterrer ce que vous désirez entendre.

Les photographies ont, elles aussi, leur propre forme de "statique" qui nuit à la joie de la photo. On l'appelle méli-mélo.

Voici un exemple: Supposons que vous photographiez une personne en plein air. A l'arrière-plan, peut-être à une grande distance, se trouve un arbre.

Cet arbre n'a apparemment aucun rapport avec votre sujet, mais parce que vous avez deux yeux vous pouvez le voir au loin.

Mais votre caméra n'a qu'un seul oeil. Elle fera voir l'arbre derrière votre sujet et au lieu de le montrer en petit, à cause de sa distance, elle en fera aucune différence. A l'arrière de l'arbre, se trouve le ciel qui apparait à travers les feuilles ou les branches.

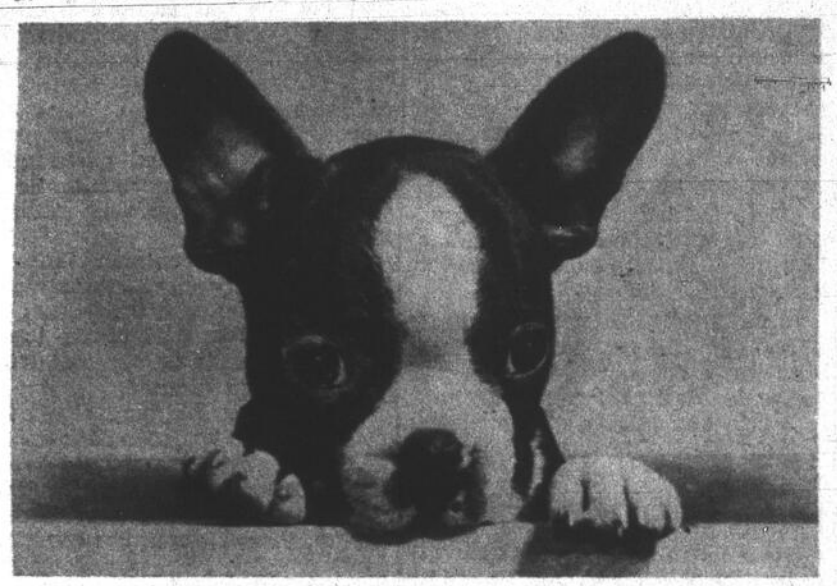
A cause de tout cela, vous verrez peut-être sur votre photo, une fois développée, qu'une zone de méli-mélo entoure votre sujet, une zone de taches légères qui distraient votre attention du sujet principal. Le résultat est aussi mauvais que de photographier votre sujet en face des lumières clignotantes d'une enseigne lumineuse. C'est l'effet que Dame Nature fournit quand vous utilisez un arbre comme arrière-plan.

Il y a également ces petits lutins qu'on dénomme "confusions". Ces "confusions" sont parfois difficiles à déceler, mais elles sont de deux sortes: les "confusions de lignes" et les "confusions de tons".

Une confusion de ligne se produit quand un angle du sujet se confond avec quelque chose d'autre. Nous avons vu, l'autre jour, par exemple, une belle illustration de cela. Sur la photographie d'un bébé tenant une cuiller, le pouce du bébé était juste à l'angle du cuilleron de la cuiller. La peau du bébé donne pratiquement le même ton que l'argent. En conséquence, sur la photo, on eut dit que l'enfant possédait un pouce géant. Cet exemple était une combinaison d'une confusion et de lignes et de tons.

Une confusion de tons se produit quand l'objet et l'arrière-plan produisent la même couleur. Ceci donne parfois des photos amusantes. Par exemple, si deux vaches brunes se tiennent près l'une de l'autre dans un pré, et si elles sont photographiées sous des conditions d'éclairage d'ambiance, vous pouvez obtenir, si prises sous un certain angle, l'effet d'un animal à huit pattes et deux têtes, parce que leurs contours se fusionneront l'un à l'autre par suite de la similitude des tons.

Comment donc ce méli-mélo, ces confusions de lignes et ces confusions de tons peuvent-ils être éliminés à tout jamais? Tout simplement en pensant à l'arrière-plan avant de photographier! Surveillez également votre similitude de tons et de lignes dans votre sujet.



L'arrière-plan le plus sûr est toujours l'arrière-plan uni, que ce soit une couverture accrochée dans l'encadrement d'une porte pour les photos d'intérieur, ou le firmament quand vous photographiez à l'extérieur. Avec les films en couleurs, vous n'avez pas toujours à vous montrer aussi prudent en cette matière car les différences de couleurs fournissent la démarcation nécessaire. Comme résultat, une personne photographiée contre un buisson, ou un arbre comme arrière-plan, ne se fondera pas avec aucun par suite des différences de couleurs.

La meilleure technique avec les films, toutefois, est de prendre l'habitude de regarder dans le viseur ou dans le chassis à la glace dépolie et de vérifier avant de photographier. Vous ne verrez pout-être pas les confusions possibles ou le "méli-mélo" dans la petite image.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Sacs en plastique!

Le plastique est un matériau fort appréciable et fort utile pour l'empaquetage et sa popularité continuera très probablement. Toutefois, les grands sacs en plastique constituent un grave danger pour les bébés et les enfants.

Pour amoindrir ce danger dans toute la mesure du possible, la Ligue Canadienne de Santé conseille aux parents de prendre les précautions suivantes:

Ne laissez jamais les enfants jouer avec des sacs ou de larges feuilles de pellicule plastique. Lorsque les sacs et les emballages en plastique ont rempli leur fonction, détruisez-les.

N'utilisez jamais de pellicule plastique comme protecteur pour les oreillers, matelas ou couvertures.

En cas d'accident causé par la pellicule plastique, la première nécessité est de faire retrouver la respiration à la victime. Si possible appelez un voisin ou envoyez chercher du secours. Faites appeler le camion d'urgence avec le ressuciteur du Service d'Incendie et faiter alerter l'hôpital le plus proche.

Essayez de ranimer l'enfant par la méthode de bouche à bouche recommandée, comme étant la méthode la plus efficace, par la Croix-Rouge. Cette méthode est effectuée comme suit:

Placez l'enfant sur le dos avec le cou étendu. Mettez un oreiller ou une serviette roulée sous les épaules afin que la tête soit renversée en arrière. Tirez la mâchoire inférieure vers vous afin d'assurer le passage de l'air. Placez l'autre main sur l'estomac afin d'éviter son gonflement excessif.

Enfin placez votre bouche sur la bouche et le nez de l'enfant et soufflez puis tournez votre tête sur le côté, inspirez et soufflez de nouveau dans la bouche de l'enfant. Répétez cette opération environ 12 à 20 fois par minute.

Si, lorsque vous découvrez l'enfant, il respire avec difficulté, semble étourdi ou a de la peine à remuer, conduisez-le de toute urgence à l'hôpital le plus proche.

Vos plaques d'auto

La préparation des séries de plaques d'automobiles n'est pas tout à fait un plaisir pour celui qui en a la charge. Il faut tenir compte de l'entente interprovinciale et de plusieurs autres facteurs. Par exemple, celui des couleurs afin d'éviter les malentendus autant que possible avec les voitures étrangères circulant sur nos routes.

Toutefois, les responsables de l'émission des plaques s'efforcent un peu partout d'utiliser des couleurs qui ne choquent pas l'esthétique des conducteurs, par l'esthétique de ceux qui s'y entendent.

Il ne faut pas croire que les plaques d'automobiles présentent une multiplicité de couleurs comparables à celles de kaléidoscope. L'American Automobile Association constate que 20 Etats américains conservent les plaques de l'an dernier, tandis que 12 autres se contente simplement d'invertir les mêmes couleurs que leurs véhicules portaient en 1960. On signale toutefois le Maryland qui vient d'abandonner son indescriptible faux-turquoise de l'an dernier pour adopter des chiffres bleus sur fond blanc.

Au chapitre de l'exagération, il parait que c'est la Colombie-Britannique qui offre la plus étrange combinaison de couleurs: elle a délaissée les chiffres marron sur fond turquoise pour passer au marron sur fond rose.

Pour revenir à la province de Québec, ses plaques d'immatriculation sont composées de chiffres noirs sur fond blanc. L'an prochain, on fera l'inversion des couleurs, mais en 1963 on les changera pour de nouvelles teinte qui seront utilisées également en 1964, mais interchangées.

Les autres provinces du Canada ont adopté les couleurs suivantes (1961), la couleur des chiffres précédent celle du fond:

Alberta: bleu et jaune; Colombie-Britannique: marron et rose; Manitoba: jaune et noir; Nouveau-Brunswick: vert et blanc; Terre-Neuve: noir et blanc; Ontario: Blanc et noir; Ile-du-Prince-Edouard: marron et blanc; Saskatchewan: bleu-foncé et crème.

Les sigles

Quand l'homme de la rue lit sur une plaque d'automobile le sigle DPL précédant les chiffres d'immatriculation, il ne lui est pas nécessaire d'enlever son chapeau, mais il doit se rappeler que la voiture est occupée par un personnage de marque: le préfixe DPL signifie voiture de diplomate.

Tel est l'un des préfixes de repère apparaissant sur certaines plaques d'automobiles émises par le gouvernement du Québec. mais il en est un grand nombre d'autres, adoptés soit pour le bénéfice de la classification ou une lecture plus facile.

Nous donnons, ci-après la liste des différents préfixes présentement en vigueur dans le Québec.

A: autobus; C: tracteurs de ferme; DPL: voitures de diplomates; FA: jusqu'à FY: (sauf les sigles FR et FX): désignent les véhicules de commerce, préfixes qui n'ont aucune relation avec l'utilité différente de chaque véhicule mais adoptés pour faciliter la classification; FR: remorques de touage; FX: véhicules de louage; G: véhicules du gouvernement, des municipalités et des institutions de charité; H: ambulances et corbillards L: véhicules de livraison à base de taux; M: motocyclettes; MD: voitures de médecins; N: véhicules de ferme (tracteurs, remorques); FN: autos-neige; T: taxis; VE 2: voitures pour propriétaires de postes de radio-amateur; W: véhicules sans dispositif pour la charge (compresseurs, grues, etc.); P: véhicules ne circulant pas sur les routes (concasseurs, etc); R: remorques domestiques, de sport, etc; X: voitures de vendeurs d'autos.

Depuis 1898, année approximative de l'émission de la première plaque d'automobile, les plaques sont toujours demeurées la propriété du gouvernement qui se réserve le droit de les retirer aux conducteurs indignes d'en posséder une sur leur véhicule.

Fl. 8-4874
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

OR. 4-7396
Photo R. Charpentier
MARIAGES ET RÉCEPTIONS
AMATEUR & STUDIO
479, boulevard Sainte-Foy Cité Jacques-Cartier

Votre Centre d'Achat pour MATERIAUX DE CONSTRUCTION
GROS et DÉTAIL

UN VOLEUR DE CHALEUR
se cache dans votre grenier et vous dérobe des doliars de combustible.



VERSEZ ET NIVELEZ



SI un isolant granulé s'affaisse ou rétrécit, ou si des coussins perdent leur efficacité...
RE-ISOLEZ avec ZONOLITE
...et diminuez les frais de chauffage.

C'est si facile, si rapide! Vous n'avez qu'à verser Zonolite entre les solives sur l'Isolant usé; et les vols de chaleur s'arrêtent pour toujours, car Zonolite est permanent. Venez nous voir et permettez-nous de vous montrer combien vous pouvez économiser.

LA MAISON AU SERVICE PARFAIT
Maurice Trahan Ltée
André Thibodeau, président
143, rue Mercier Fl. 6-6897 St-Jean, Qué.
Vous pouvez vous procurer, chez nous, la fameuse planche décorative "FORMICA" fabriquée à Saint-Jean même.

Films à la TV

Canal 2 — Montréal
Canal 7 — Sherbrooke



CBFT—2

2 heures:

"LE BARON FANTOME"

Français. 1943. Film romantique de Serge de Poligny avec Odette Joyeux et Alain Cuny. — Dix ans après la disparition d'un vieux baron dans les oubliettes de son château, des membres de sa famille découvrent son cadavre et son testament. — Scénario de Jean Cocteau d'une inspiration poétique remarquable. Réalisation de classe. — Certaines scènes très impressionnantes fait réserver l'ensemble aux **Adultes.**

7 heures 30:

"LA DEMOISELLE ET SON REVENANT"

(Ciné-feuilleton)

Français. 1952. Film fantaisiste de Marc Allégret avec Robert Dhery et Anik Maurice. — Les fantômes défunts de la famille des Ledru de Bauminet s'intéressent aux affaires des Ledru vivants. — Thème original, mais exploité insuffisamment. Ensemble amusant. Crudité de langage. **Adultes, des réserves.**

9 heures:

"L'IMPLACABLE ENNEMIE"

(Madness of the Heart)

Britannique. 1949. Mélodrame de Charles Bennett avec Margaret Lockwood et Paul Dupuis. — Une jeune femme aveugle connait maintes difficultés avant de gagner définitivement le coeur de son mari. — Réalisation soignée. Très mélo. Bonne interprétation — Sentiments passionnés. **Adultes.**

12 h. 30:

"SAN ANTONIO"

Américain. 1945. Western de David Butler avec Errol Flynn et Alexis Smith. — Un éleveur de bétail se lance à la poursuite d'un voleur. — Scénario sans originalité. Réalisation moyenne. Beaucoup d'action. **Adultes et adolescents.**

SAMEDI, 11 FEVRIER

3 heures:

"HOMMES EN GUERRE"

Russo-Bulgare. 1955. Fresque de Sergei Vassiliev avec E. Samaïlov et G. Youmatov. — Quelques épisodes de la guerre russo-turque en 1877, en Bulgarie. — Réalisation de qualité, avec le déploiement propre au genre épique. D'admirables morceaux de bravoure. Scènes de foules très réussies. Interprétation individuelle faible. — Fraternité humaine, courage et esprit de sacrifice. Propagande. **Adultes.**

6 heures 30:

"FETE DE QUARTIER"

(Histoire à suivre)

Belge. 1954. Comédie de moeurs de Paul Flon avec Willy Maury et Alice Tissot. — Un jeune homme s'éprend d'une orpheline et finit par vaincre l'opposition du père adoptif de sa bien-aimée. — Réalisation très moyenne. Ensemble lourd. — Eléments positifs. — **Adultes et adolescents.**

11 heures 52:

"LE GENERAL DU DIABLE"

Allemand. 1955. Drame psychologique de Helmut Kautner avec Curt Jurgens et Victor de Kowa. — La vie d'un général de l'armée de l'air allemande en 1941. — Oeuvre puissante. Réalisation de qualité. Excellente création de Curt Jergens. — Film positif. Problèmes complexes. **Adultes.**

LUNDI, 13 FEVRIER

2 heures:

LE RETOUR DES FRERES CORSES

The Return of the Corsican Brothers

Américain. 1953. Film d'aventures de Ray Nazarro avec Richard Green et Paula Raymond. — Deux frères siamois éprouvent simultanément les mêmes sensations; ils unissent leurs efforts pour lutter contre un tyran. — Réalisation correcte. — Situations délicates. Violences. **Adultes.**

MARDI, LE 14 FEVRIER

2 heures:

"MA FEMME EST UN GRAND HOMME"

(The Farmer's Daughter)

Américain. 1947. Comédie satirique de H.-C. Potter avec Loretta Young et Joseph Cotten. Par un concours de circonstances, une jeune fille se trouve lancée dans la politique et devient candidate aux élections américaines. — Scénario invraisemblable mais très amusant. Mise en scènes classique. Excellente interprétation de Loretta Young. **Adultes et adolescents.**

MERCREDI, 15 FEVRIER

2 heures:

'LA PRINCESSE ET LE VOLEUR"

(Aladin and his Lamp)

Américain. 1942. Conte original de Lou Landers avec John Sands et Patricia Medina. L'amour —d'un jeune voleur, Aladín, et de la belle Yasmine triomphe de maints obstacles grâce à une lampe magique. — Film de série dénué de toute qualité. — Tenues sommaires. **Adultes.**

JEUDI, LE 16 FEVRIER

2 heures:

"MELODIES IMMORTELLES"

Italien. 1953. Film biographique de Giacomo Gentilomo avec Pierre Cressoy et Carla Del Poggio. — Malgré de nombreux revers, le musicien Pietro Mascagni, soutenu par son épouse, persévère courageusement et finit par connaitre la gloire. — Sujet simple mais très humain. Technique dépouillée et soignée. — Film tonique **Adultes et adolescents.**

x x x

CHLT-TV — 7

VENDREDI, 10 FEVRIER

9 heures:

"L'IMPLACABLE ENNEMIE"

(voir canal 2, vendredi, 10 février)

11 heures 30:

"EMBRASSEZ-MOI"

Français. 1932. Opérette cinématographique de Léon Mathot avec G. Milton et Tania Fédor. — Les aventures de deux amis, l'un soucieux d'argent, l'autre attiré surtout par les charmes féminins. — Intrigue facile et amusante. Film plein d'entrain et de bonne humeur. **Adultes.**

SAMEDI, 11 FEVRIER

3 heures:

"HOMMES DE GUERRE"

(voir canal 2, samedi, 11 février)

11 heures 30:

"SEUL DANS LA NUIT"

Français. 1945. Drame policier de Christian Stengel avec Bernard Blier et Jacques Pills. — Une enquête est menée à la suite de l'assassinat de trois femmes. — Un bon film policier. Intrigue bien charpentée. Intérêt soutenu. — Atmosphère lourde. Suicide. **Adultes.**

Lundi, 13 FEVRIER

"L'ENTERREE VIVANTE"

Italien. 1949. Mélodrame de Guido Brignone avec Milly Vitale et Paul Muller. En Italie, au siècle dernier, un jeune comte, partisan des autrichiens, empoisonne sa belle-mère et séquestre sa demi-soeur coupable de sentiments patriotiques. Un peintre garibaldien amoureux de la jeune fille la délivrera à point nommé. — Mélo habilement construit. — Meurtres, cruautés, violences. **Adultes.**

MARDI, 14 FEVRIER

2 heures:

"DEUX DE L'ESCADRILLE"

Français. 1952. Comédie de Maurice Labro avec Jean Richard. — Aventures de l'aspirant pilote Dourdan, au camp des Forces françaises libres, en Sicile, en 1944. Assez bonne comédie où domine Jean Richard. — Quelques légèretés. **Adultes et adolescents.**

MERCREDI, 15 FEVRIER

11 heures 30:

"MERE ABANDONNEE"

Français. 1956. Drame de Robert Vernay avec Gaby Morlay et Etchika Choureau. — Une ancienne danseuse, abandonnée de son mari, se consacre à l'éducation de sa fille qui poursuit la même carrière. Des difficultés surgissent qui séparent la mère de la fille. — Une réalisation assez heureuse. — Situations délicates exposées avec discrétion. **Adultes.**

JEUDI, 16 FEVRIER

2 heures:

"JE N'AI QUE TOI AU MONDE"

Franco-Belge. 1951. Mélodrame de W. Magnin avec Albert Préjean et Anne Fabrice. — Les larmoyantes mésaventures d'un foyer momentanément ébranlé à cause de l'entrée en scène d'un beau brumel. — Mélo lacrimatoire mal fait et endormant à souhait. — **Adultes et adolescents.**

"L'Opéra de Pékin" à la TV ce soir, jeudi

A l'occasion de son passage à Montréal, en septembre dernier, le Théâtre classique de la République populaire de Chine enregistrait un spectacle destiné aux téléspectateurs de Radio-Canada. Cette soirée chorégraphique de l'Opéra de Pékin sera présentée par le réalisateur Jean-Yves Landry, le jeudi 9 février, de 9 h. 30 à 11 h., au réseau français de télévision.

Opéras chinois

Depuis quelques années seulement, la troupe du Théâtre classique de Pékin se produit sur les scènes étrangères. Sa présence au Canada a été un événement d'autant plus impressionnant que la vie artistique chinoise nous est, somme toute, inconnue.

Notre notion d'opéra suppose, chez les artistes lyriques, une formation de musicien et de comédien. En Chine, les artistes d'opéra doivent être, à la fois, de parfaits musiciens, des comédiens, des mimes et des danseurs. C'est après une longue période de développement et de perfectionnement qui a duré trois siècles, que s'est fixé cette forme théâtrale où la simplicité de la musique et l'extrême variété des jeux scéniques contribuent à habiller les légendes anciennes et les thèmes populaires qui constituent un répertoire inépuisable. Le spectacle présenté aux téléspectateurs a donc plus de valeur d'exotisme; il nous fait pénétrer dans un monde différent du nôtre, dans une civilisation millénaire qui a ses usages policés, ses traditions et sa psychologie de l'art et du divertissement propres.

En République populaire de Chine, il existe plus de 470 genres de théâtre, dont l'Opéra de Pékin n'est que le plus important, et plus de 2,800 salles de théâtre qui reçoivent quelque 400 millions de spectateurs par année. C'est dire que ce théâtre traditionnel constitue un aspect fondamental de la vie culturelle chinoise.

La troupe du Théâtre classique de Pékin est constituée de 500 artistes lyriques à laquelle se joint une troupe de 200 danseurs.

Chorégraphie et musique

Le spectacle télévisé constitue, au dire de Jean-Yves Landry, une synthèse de l'opéra classique de Pékin et des chants et danses populaires de Chine.

Les trois extraits d'opéra s'intitulent: "Les trois rencontres", "La rivière d'automne" et "L'offrande de la perle". Quant aux ballets, ils sont l'occasion de grandes évolutions chorégraphiques faites de rondes amusantes, de mimes et de figurations poétiques.

La musique tient une place importante dans ce spectacle. L'action dramatique est toujours ponctuée par une ritournelle où les instruments à cordes ont la prédominance et par les couplets accompagnés d'instruments à répercussion.

Par contre, la musique d'inspiration populaire a besoin d'instruments à vents tels que le sona (hautbois), le ti (flûte traversière à huit trous) et le chong (orgue à bouche fait de tuyaux de bambou).

Avec ses théories propres, sa notation, ses subtilités sonores, la "musique chinoise n'en passe pas moins de l'oreille jusqu'au coeur et du coeur jusqu'à l'âme".

Tel est un bref aperçu du spectacle auquel les téléspectateurs seront conviés. Sa qualité exceptionnelle, ils la doivent au réalisateur J.-Yves Landry, au directeur technique Claude Godin et au coordonateur Gabriel Charpentier. L'ignorance de la langue ne fut pas une des moindres difficultés à surmonter.



C'est la semaine toute désignée pour songer aux multiples merveilles que réalise l'électricité, au simple toucher d'un bouton. C'est également le temps de mettre de nouveaux appareils électriques à votre service . . . et de considérer les aubaines qu'offre votre marchand d'appareils. La vie moderne est tellement plus facile, plus agréable, plus saine et plus reposante.

Rien de plus normal que la Semaine Nationale de l'Électricité corresponde à l'anniversaire de naissance de Thomas Edison. Son appoint à la vie moderne est chose connue. DÈS MAINTENANT, durant la Semaine Nationale de l'Électricité, ne manquez pas de visiter votre marchand d'appareils pour obtenir la démonstration des nouveaux congélateurs, poêles et lessiveuses électriques — vous vous en féliciterez !

Southern Canada Power

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET DE LA RIVE SUD :

YVON DUPUIS MUSIQUE Liée

- MUSIQUE EN FEUILLES
- INSTRUMENTS
- ACCESSOIRES
- PIANOS - PHONOS
- HARMONICAS, ETC.

139 Richelieu Fl. 7-4417 Saint-Jean

"Carrefour des Arts"

"Les Arts sont une réalité dont très souvent nous ignorons la présence; pourtant ils sont l'expression profonde de la pensée et de l'idéal humain!"

Vous pouvez participer à cette chronique en nous envoyant vos informations une *semaine à l'avance.*

"Carrefour des Arts"
221 Saint-Michel — Saint-Jean, P.Q.,
ou au journal "Le Richelieu", 170 Saint-Jacques, Saint-Jean.

●

A MONTREAL:

● Expositions:

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS, 1379 ouest, rue Sherbrooke:

Lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis: 10 h. a.m. à 5 h. p.m.
Mercredi: 10 h. a.m. — 10 h. p.m.; dimanche: 1 h. p.m. — 5 h. p.m.

3-19 février: **Peintures de Jacques Hurtibise et Nova**, à la Galerie XII.

13 février au 6 mars: **"Les maitres des formes de mi-siècle"** organisée par le magazine "Times" pour l'American Federation of Arts. Cette exposition présente, au moyen de photographies, de maquettes et de plans, les oeuvres d'architectes modernes tels que Wright, Le Corbusier, Grapins Breuer et plusieurs autres.

24 février au 26 mars: **"Art Mexicain"**, cette exposition, la plus importante du genre jamais présentée au Canada, offrira un panorama complet de l'Art Mexicain des périodes précolombienne et coloniale jusqu'aux maitres modernes comme Orozco, Rivera, Tamayo et les peintres de la génération actuelle.

24 février au 11 mars: **Oeuvres graphiques** d'Albert Dumouchel et **émaux** de Joyce Rose.

GALERIE DENISE DELRUE, 2080 rue Crescent:

30 janvier - 18 février: Pierre Gauvreau, peintures récentes.

GALERIE LIBRE: 2100 rue Crescent:

30 janvier - 18 février: 6 artistes montréalais exposent leurs oeuvres récentes.

ECOLE DES BEAUX-ARTS, 125 ouest rue Sherbrooke:

30 janvier - 10 février: oeuvres de Paul Cézanne.

LA GALERIE NATIONALE DU CANADA

annonce la **IVe Biennale d'Art Canadien** qui aura lieu du 19 mai au 23 septembre 1961. Tous les artistes qui désirent participer à cette exposition peuvent présenter 2 peintures ou pièces d'Art graphique originales. Les renseignements et formules d'inscription seront fournis par la Galerie Nationale du Canada, Ottawa, jusqu'au 24 février.

LE MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL

annonce le **78e Salon du Printemps** du 7 avril au 7 mai 1961. Les détails et les formules d'inscription seront fournis sur demande au Musée: 1379 ouest, rue Sherbrooke. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 18 février 1961.

* * *

● Concerts:

9 février: **Concert-hommage** à Dinu Lipatti par le Conservatoire de Musique, à l'Ermitage, 8 h. 30.

13 février: **"La Philharmonia"** de Montréal donnera son 2e concert de la saison au Plateau. Direction: Louis Haritver.

13 février au 19 février: Le chanteur de Music-hall **Gilbert Bécaud** à la Comédie-Canadienne. Billets en vente "Au Carrousel".

* * *

● Spectacles:

15 janvier au 14 février: **"Lorsque l'enfant parait"**. Comédie de A. Roussin. Mise en scène de Guy Beaulne. Par la troupe du Rideau-Vert au théâtre Stella, 4664 rue Saint-Denis à 8 h. 30 p.m. Dim. à 2 h. 30 et 7 h. 30 p.m.

A compter du 8 janvier: Reprise de **"La bonne Anna"** comédie de Marc Carmoletti. Au théâtre Anjou, à 9 h., sauf les lundis.

25 janvier au 12 février: **La Revue Bleu et Or"** présente les "Insolences du Kid Untel", texte original de Bernard Sicotte; musique de Gilles Richer. A la Comédie Canadienne. Billets en vente Au Carrousel, rue Saint-Jacques, Saint-Jean.

9 février au 18 février: **"La Comédie Française"** en 2e tournée officielle au Canada. 8 pièces sont inscrites au programme. Au Théâtre Saint-Denis.

6 au 11 février: **"The Hostage"** de Brenda Behan avec mise en scène de Joan Littlewood. Au Her Majesty's.

14-18 février: **"Les Grands Ballets Canadiens"**, au Her Majesty's.

A compter du 17 février: **"Le mari, la femme et la mort,** comédie de A. Roussin avec Marjolaine Hébert, Georges Groulx et plusieurs autres. Au Théâtre-Club, 1858 rue St-Luc.

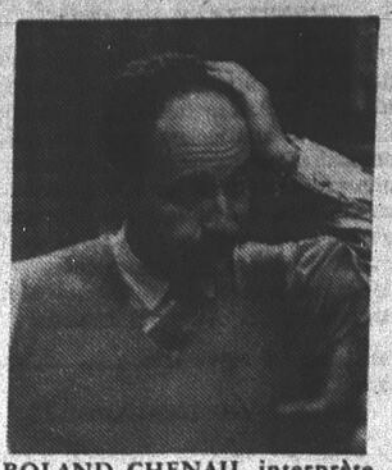
Durant février: **"L'Histoire de Tobie et de Sara"** de Paul Claudel par la troupe des Apprentis-sorciers à la Boulangerie, 5140 de Lanaudière. Les jeudis, vendredis et samedis, à 8 h. 30. Les dimanches à 7 h. 30 p.m.

* * *

● Littérature:

Le 36e grand concours de la poésie, organisé par la Société des Poètes Canadiens-français se terminera le 31 mars 1961. Il est divisé en trois sections dont l'une est réservée aux étudiants de l'enseignement classique et secondaire. On peut obtenir les renseignements et formules d'inscription en écrivant à: La Société des Poètes Canadiens-français, 714 rue Ste-Claire, Québec, 4.

L'hiver est la saison propice pour l'amélioration des maisons
Pourquoi Attendre au Printemps
FAITES-LE MAINTENANT



ROLAND CHENAIL interprète avec un naturel parfait le rôle de Fred Chevalier, le père de famille chargé de soucis et de responsabilités, au demeurant le meilleur homme du monde et l'un des personnages les plus sympathiques du téléroman de Roger Lemelin, *En haut de la pente douce*, présenté tous les mercredis soir à 9 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

"Zut!" remède économique!

Un médecin britannique suggère que l'art de jurer devrait être remis à la mode comme remède contre les petites irritations de la vie quotidienne. Il est bon de se souvenir toutefois qu'un bon juron qui soulage le coeur n'est point nécessairement blasphématoire. Bien des gens, après s'être écrasé un orteil, peuvent se trouver totalement soulagés par un "flûte!" simple et explosif.

Par contre, déclare le Dr F. R.C. Casson, la mauvaise humeur chronique n'est point si facile à guérir.

"Elle a ordinairement des causes profondes comme par exemple un sentiment permanent d'infériorité et elle ne représente qu'un symptôme parmi tant d'autres d'un manque chronique d'adaptation à l'entourage chez l'infortuné qui en est affligé".

Le Dr Casson exprime ses vues sur ce sujet dans un article publié récemment par la revue "Family Doctor" reçu à la Ligue Canadienne de Santé.

Il explique que ce manque d'adaptation peut être dû à un grand nombre de facteurs car "nous naissons avec un instinct qui nous pousse à affirmer notre personnalité et si cet instinct est frustré nous sommes en proie à un sentiment de panique, sans défense entre les mains de forces supérieures".

"La panique nous pousse à frapper aveuglément, dans une rage furieuse pour nous libérer".

Parmi les individus atteints de mauvaise humeur chronique, déclare le Dr Casson, un grand nombre viennent de foyers malheureux et désunis ou ont été séparés de leur mère durant leur jeune âge. Certains enfants abandonnés, envoyés d'orphelinat en orphelinat deviennent des adultes grincheux. Les déformités physiques et les maladies douloureuses peuvent également être cause de mauvaise humeur chronique.

Les gens qui réalisent la cause de leur mauvaise humeur peuvent la surmonter, dit le Dr Casson mais pour ceux d'entre nous qui ratent le dernier autobus, un "Zut!" bien senti devrait suffire.

Une lecture qui vous passionnera...
"BEN-HUR"
de Lewis Wallace
$1.50
Les Editions du Richelieu Ltée
170, rue St-Jacques, Saint-Jean

Au Séminaire de S.-Jean

Faits divers

Jeudi soir dernier le froid fut cause de rupture d'une conduite d'eau. Rien de bien grave mais tout le monde s'affaire. Car, l'eau suinte des murs et se répand dans la chapelle et dans les corridors. Première initiative, les arroseurs de patinoires sont mobilisés d'urgence, pour parer à toute éventualité. On annonce aussi que les élèves se rendront directement à l'étude, sans passer par la chapelle. C'est alors qu'un de nos benjamins a cette question savoureuse: "M. l'abbé, est-ce que vous croyez que l'eau va se rendre jusqu'à l'étude?"

x x x

LETTRE OUVERTE

Mon cher Pierre,

Je brûle de te dire certaines choses. Il y a des minutes de vérités où certaines phrases crient au-dedant de nous. Accorde-moi ta meilleure attention, quelques instants.

Tous les professeurs de la terre sont impuissants à vous former, toi et les autres, sans votre coopération. Et tous les règlements, les plus larges ou les plus sévères, ne comptent pour rien, si vous ne dites pas oui intérieurement. Les règlements larges vous obligent à un oui plus résolu, les règlements sévères vous obligent à un oui, non moins résolu, mais plus intérieur. Dans l'un et l'autre cas, c'est la même réponse volontaire et personnelle, sans laquelle rien ne compte.

Car les cadres extérieurs sont si peu de choses, c'est vous qui êtes tout. Vous avez reçu ce don redoutable de la liberté, qui vous laisse à votre choix, bon ou mauvais, à votre indifférence, si vous voulez. La réussite ou la médiocrité de votre vie est votre affaire. C'est ce qui fait la grandeur et la beauté de l'aventure humaine. Car, chacun se construit lui-même, s'arrache à sa paresse, à ses tentations, ou ne se construit pas, s'enfonce, s'embourbe. Il y a des édifices à plusieurs étages, qui présentent toutes les possibilités; il y a aussi des sous-sols qu'on n'utilise pas beaucoup. Pierre, c'est maintenant que tu fais ton choix. Et tu es le seul à pouvoir le faire pour toi.

Un peu d'histoire:

L'histoire du collège-séminaire de Saint-Jean mérite d'être parcourue, pour la valeur des hommes qui l'ont vécue, pour le dynamisme et le dévouement dont ils ont fait preuve. Nous vous la proposons donc pour son intérêt historique et pour sa valeur humaine d'exemple.

Les origines

Des essais d'implantations d'un collège classique à Saint-Jean remontent assez loin dans l'histoire de cette ville, alors même qu'elle n'était qu'un gros village. En 1850, M. le curé Chs LaRocque demande au séminaire de St-Hyacinthe d'établir ici une filiale, qui ferait de Saint-Jean, écrit-il, "un avant-poste, intellectuel cette fois, de défense et de civilisation française". La demande est faite au nom de "l'Académie de Saint-Jean". Pourquoi s'adresse-t-on à Saint-Hyacinthe? Espère-t-on plus de ce côté que de Montréal?, nous l'ignorons. De fait, en 1853, trois ans après cette demande, un autre curé, M. l'abbé E. Crevier, de Ste-Marie de Monnoir, diocèse de Saint-Hyacinthe, ouvrira un collège classique pour les enfants de cette région. Mais pour Saint-Jean, la demande n'est pas agréée.

Cependant, M. LaRocque va obtenir, à partir de 1854, qu'une préparation élémentaire au cours classique aura enfin gain de cause; en effet, se donne ici; c'est qu'un tenace curé n'abonne pas si tôt. Et, en 1864, il à ce moment, un professeur de St-Hyacinthe, deux séminaristes et 85 élèves, tous externes, inaugurent le "Collège de Saint-Jean". C'est le premier de ce nom chez-nous. L'enseignement se donne dans "une maison en pierre de deux étages avec rez-de-chaussée, rue Longueuil, à proximité du presbytère; car M. le curé y est pour beaucoup.

Mais, la tentative fut de courte durée; deux ans plus tard, notre premier collège perd son animateur, M. LaRocque, évêque-élu de St-Hyacinthe. Alors, semble-t-il, la tâche est trop lourde et l'institution doit fermer ses portes. On ne dira jamais assez le rôle prépondérant de nos curés dans le développement des institutions scolaires chez-nous. Son Excellence Mgr Forget écrivait dans une lettre pastorale: "Les meilleurs esprits de chez-nous se plaisent à reconnaitre que le véritable sauveur, non seulement, certes, de nos traditions religieuses, mais même de nos traditions nationales et culturelles, a été sans contredit le clergé de nos paroisses". (vol. 1, 20, p. 347).

Jean-Louis Mailloux, ptre



P. Mercier, C.L.U.
(Assureur-vie agréé)
384, rue Laval, St-Jean
Tél. FI. 8-3561



L. Clouâtre, C.L.U.
(Assureur-vie agréé)
C.P. 34, St-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526

Au premier rang de leur profession...

Chacun de ces hommes a mérité le titre envié d'Assureur-Vie Agréé (C.L.U.)... la plus haute distinction à laquelle tout agent d'assurance-vie puisse prétendre. Ils ont acquis toutes les connaissances voulues et sont donc bien équipés pour donner des conseils experts dans toutes les phases de l'assurance-vie. Représentants de carrière en assurance-vie, leaders dans leur profession, ils rendent des services indispensables à leurs concitoyens en les aidant à se ménager sécurité et paix d'esprit dans la vie.

Avez-VOUS quelque problème d'assurance-vie? Ecrivez ou téléphonez à l'un de ces représentants.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA
Confiez-nous aujourd'hui . . . vos problèmes de demain!

Les films de la semaine

Dans nos Cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T **TOUS:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa **ADULTES ET ADOLESCENTS:** Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A **ADULTES:** Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR **ADULTES avec RESERVES:** Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D **A DÉCONSEILLER:** Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P **A PROSCRIRE:** Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

* **FILMS A VOIR**

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CAPITOL

Jeudi à samedi
9-10-11 février:

"La parisienne"
Comédie de boulevard avec Brigitte Bardot et Henri Vidal ..... P
► **Appréciation:** Il est malheureux qu'une réalisation de qualité serve un sujet aussi immoral. L'érotisme des images, des situations et des personnages n'est nullement atténue par le ton de comédie. Il faut s'abstenir de voir cette oeuvre à proscrire.

"La Maja nue"
Film pseudo-biographique avec Ava Gardner et Anthony Franciosa ..... A
► **Appréciation:** Film esthétiquement faible, dont les personnages sont ridicules. Le thème du film est pour adultes.

Dimanche à mercredi
12-13-14-15 février:

"Mirage de la vie"
Drame sentimental avec Lana Turner et Juanita Moore ..... A
► **Appréciation:** Film un peu mélodramatique, mais l'histoire est intéressante et la réalisation de bonne qualité. Bonne interprétation. Des situations familiales délicates font réserver le film aux adultes.

"Acapulco"
Drame avec Paul Henreid et Janica Rule ..... A
► **Appréciation:** Réalisation moyenne, au rythme plutôt lent. Les images sont très belles. Le thème de ce film s'adresse aux adultes.

CARTIER

Jeudi à samedi
9-10-11 février:

"Le faucon d'or"
Drame d'aventures avec R. Fleming et Sterling Hayden ..... A
► **Appréciation:** Film où l'humour et la candeur s'unissent à la beauté de la couleur pour atteindre à une certaine poésie.

"Ville sans loi"
Western mélodramatique avec Randolph Scott et Angela Lansbury ..... AR
► **Appréciation:** Certaines situations sont d'un intérêt humain. L'action est rapide mais violente et dure ce qui fait réserver le spectacle aux adultes avertis.

"Filles dans la nuit"
Drame policier avec Harvey Lambuck et Joyce Holden ..... AR
► **Appréciation:** Film bien réalisé, mais thème noir et pessimiste. L'ensemble est pour adultes avertis.

Dimanche à mercredi
12-13-14-15 février:

"Tabarin"
Film de music-hall avec Michel Piccoli et Sylvia Lopez ..... D
► **Appréciation:** Ensemble spectaculaire qui n'apporte rien de neuf au genre. Des liaisons et des danses photographiées de façon souvent provocante obligent à déconseiller le film.

"Vacances explosives"
Comédie avec Arletty et Raymond Bussières..... AR
► **Appréciation:** Film au montage un peu confus, mais dynamique. Bonne distribution. En dépit du ton de comédie, cette histoire traitée de façon assez leste, et des propos osés, exigent des réserves.

IMPERIAL

Mercredi à samedi
8-9-10-11 février

"The Unfaithfuls"
Etude de moeurs avec P. Cressoy et May Britt..... D
► **Appréciation:** Film assez banal sur le plan esthétique et technique. Ce film présente un étalage de moeurs dépravées et la solution qu'il apporte au problème posé est elle-même répréhensible. A déconseiller.

"Sex kittens go to college"
Comédie bouffe avec Mamie Van Doren et Mijanou Bardot ..... AR
► **Appréciation:** Scénario nul et film bâclé. L'ensemble est médiocre. Une recherche constante d'effets suggestifs et certaines parties du dialogue motivent de nettes réserves.

Dimanche à mardi
12-13-14 février:

"La flèche noire"
Film d'aventures avec L. Barker et Rosanna Rory Aa
► **Appréciation:** L'action ne manque pas, les costumes sont rutilants de couleur, les paysages bien choisis et les interprètes bondissants. L'ensemble est divertissant bien qu'assez superficiel.

"Echec aux tueurs"
Drame policier avec José Guardiola et Isabel de Castro ..... A
► **Appréciation:** Thème pas très nouveau mais traité avec assez d'adresse. Film qui maintient l'intérêt. La quantité de meurtres et de violences réservent ce film aux adultes.



ÉMILE GENEST et PAUL HÉBERT interprètent respectivement les rôles d'Henri Fortin et de Denis Julien, personnages de *la Force de l'âge*, émission présentée au réseau français de télévision de Radio-Canada le mercredi à 10 h. 30.

RADIO

Le concours international de la chanson

Les participants au concours international de la chanson, peuvent maintenant entendre leurs chansons aux émissions radiophoniques du mardi et du vendredi, à 8 h. du soir au réseau français de Radio-Canada.

En effet, depuis le 10 janvier, le réalisateur Roger de Vaudreuil fait entendre les soixante meilleures chansons choisies parmi les quelque 600 reçues à Radio-Canada, avant le 31 décembre. Après cette série de dix émissions, cinq examinateurs, qui ne se connaissent pas, feront une sélection et les douze meilleures chansons seront retenues. Les auteurs de ces chansons, dont on gardera l'anonymat, seront proclamés lors d'un gala télévisé. Les trois premières chansons seront envoyées à Paris pour la dernière épreuve où les auteurs se mesureront avec les gagnants français, belges et suisses. Un jury de deux représentants par pays décernera le seul Grand Prix. Le gala parisien aura lieu à la Salle Gaveau, le 17 mars. Deux jours plus tard, c'est-à-dire le 19 mars, nous assisterons au gala canadien, au réseau de télévision de Radio-Canada.

Les interprètes sont nos meilleurs chanteurs canadiens. Le mardi 7 février, nous entendrons Aimé Major, Claire Deval, Lucille Dumont et Gaétane Létourneau.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
★
347, rue Sainte-Marie
☎ Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

UNE BIÈRE *"Plus Vive!"* FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE



LA BIÈRE MOLSON
CANADIAN

Une descente en toboggan dans l'air vivifiant d'une après-midi ensoleillée, voilà qui plaît aux sportifs du Québec. De même, la bière Molson "Canadian" ne peut manquer de plaire à tous les gens actifs parce qu'elle est "*plus vive*" et faite pour la vie qu'ils aiment vivre!

La participation de cinq membres du Service Social au Carrefour du Conseil Canadien du Bien-Etre

(SUITE)

Le carrefour régional de la Division Famille et Enfance du Conseil Canadien du Bien-Etre groupait ses membres du Québec à une journée d'étude tenue à Montréal le 13 janvier dernier. L'on a vu, la semaine dernière, le travail réalisé au cours de ce Carrefour par une Commission d'étude sur le problème du chômage et les possibilités des services sociaux de s'adonner à la réhabilitation au travail des chômeurs. Cette semaine, nous jetteront un coup d'oeil sur les travaux des autres commissions d'étude.

Caractéristiques de l'agence diocésaine

Un groupe de congressistes étudiait la nature et les responsabilités des services sociaux diocésains à l'égard des communautés que desservent ces derniers. Une des conclusions de ce comité laisse voir que nos agences diocésaines ont oeuvré davantage dans le domaine curatif que dans le domaine préventif. Ceci est explicable par le fait que les services sociaux ont été appelés à s'occuper du grand nombre des personnes éligibles aux lois d'assistance. Ce travail obligea le personnel restreint de ces agences privées à remplir une telle quantité de formules que peu de temps restait disponible à l'étude des besoins de l'homme non pas seulement animal, mais de l'homme émotif, intellectuel, social et religieux.

Il semble toutefois, que par la remise progressive au domaine public, des tâches administratives des lois d'assistance, la possibilité enfin de se pencher en profondeur sur les problèmes de l'individu dans la société se fait jour pour les services sociaux diocésains.

Cour de Bien-Etre social et agences de service social

Une commission d'étude envisagea le problème des responsabilités à partager entre l'oeuvre privée et l'agence publique. C'est avec beaucoup d'intérêt que le participant de notre agence suivit les discussions de cette commission. La création d'une Cour de Bien-Etre social pour le district de Saint-Jean-Iberville est, en effet, fortement souhaitée par plusieurs organismes du diocèse et en particulier par notre agence appelée si souvent à s'occuper de jeunes qui lui sont confiés par messieurs les Juges.

Une sous-question amène les membres de la commission à constater si la Cour du Bien-Etre Social réfère des cas de traitement familial aux agences de service social. La constatation de ce fait varie avec les régions. Dans certaines régions, seul le cas de l'enfant est confié. Dans d'autres régions, quelques cas de famille sont soumis à des agences.

Une deuxième sous-question concerne les cas soumis à la Cour du Bien-Etre Social par les agences de service social. L'agence continue-t-elle dans ces cas le traitement familial? La constatation des faits apporte une réponse affirmative mais aussi souligne une foule de problèmes. Dans certaines régions, l'accès à la Cour pour les travailleurs sociaux leur est interdite même pour discuter du cas qu'eux-mêmes soumettent à la Cour. Il est aussi noté que la tendance actuelle est de diviser à l'intérieur même de l'agence le traitement familial en section enfance et en section familiale; la section enfance voit à s'occuper des foyers nourriciers, des institutions pour enfants, du traitement de l'enfant illégitime ou complètement abandonné: la section familiale s'occupe et de l'enfant et de la famille quand celle-ci existe.

La dernière sous-question se rattachait aux différents rapports entre la Cour du Bien-Etre Social et l'agence du service social, des problèmes créés par ces rapports ainsi que les solutions à y apporter. Apparamment, aucune entente verbale ou écrite n'existe concernant ces rapports. Dans une agence, un travailleur social de cette agence se met au service de la Cour.

Dans d'autres agences, rien de précis n'a été établi. Certaines agences soumettent leurs problèmes avec la Cour au Service de Protection de la Jeunesse du Ministère du Bien-Etre Social qui voit à y apporter des solutions.

A la lumière de cette étude et des constatations qui en ont découlé, les membres de la commission émettent l'opinion suivante. Les agences de service social ont avantage à faire, auprès de la Cour du Bien-Etre Social l'interprétation de leurs différents services, à définir le rôle du travailleur social dans les cas de protection d'enfants. Les juges et les officiers de probation se doivent de parfaire leurs connaissances sur les différentes lois de l'enfance, sur la portée sociale de ces lois, sur leurs implications dans la vie familiale.

Les problèmes de la jeunesse et les services sociaux

D'autres travailleurs sociaux analysèrent les problèmes des jeunes et tentèrent de voir de quelle façon pratique nos agences peuvent venir en aide aux jeunes. Faut-il songer pour eux à une agence spécialisée ou si l'agence familiale de service social devrait continuer son travail à leur sujet. Notre position n'a pas changée depuis notre chronique du 24 novembre dernier. Nous sommes encore d'avis que dans une petite ville il vaut mieux conserver une seule agence à services multiples que plusieurs agences spécialisées et cela pour les mêmes raisons expliquées dans la chronique citée plus haut.

Un autre groupement envisagea le problème de faire participer davantage à la vie du milieu, l'enfant des institutions.

Les critères déligibilité et de formation pour le personnel formé sur place dans les agences sociales constituèrent le sujet d'étude d'une autre commission. Comme aucun des membres de l'agence ne participèrent à ces deux derniers comités, il nous est difficile d'en donner un résumé. Le Conseil Canadien du Bien-Etre toutefois doit publier un rapport du Carrefour.

Les travailleurs sociaux de notre service social ont tenté au cours de cette journée d'étude de faire voir le visage actuel et le visage futur de leur agence. Une réunion de ce genre favorise l'échange d'opinions, assure certaines prises de position, fait découvrir de nouvelles méthodes d'action tentées avec succès dans d'autres milieux. Ce fut donc pour eux, pour l'agence et pour le diocèse une journée enrichissante!

Jean-Marc Lamoureux, t.s.p.
Directeur local, Rive-Sud.
Richard Sarrasin, t.s.p.
Directeur Général Adjoint.

Cartes Professionnelles

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★ ★ ★
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

JACQUES TOUGAS
— — et — —
JACQUES MORIN
ARCHITECTES
217, rue Jacques-Cartier
Tél. FI. 7-1629 SAINT-JEAN

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphones:
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. FI. 7-4592
MONTREAL
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés. FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

BUREAU:
227, rue Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HEBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGRÉÉ
RESIDENCE:
568, rue Lamarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

Tél. FI. 6-4556
Dr RENE GAMACHE, b.a., o.d.
OPTOMETRISTE
HEURES DE BUREAU:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
228 CHAMPLAIN, ST-JEAN, P. Qué.
LENTILLES CORNEENNES
TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
★ ★ ★
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

SAINT-REMI, NAP.
60, rue Saint-André
Lundi de 7 h. à 9 h. P.M.
Téléphone 397-w
GABRIEL B. LONGTIN
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
OPTOMETRISTE CONSEIL
4136, rue Wellington, Verdun Tél. PO. 9-5848

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
★ ★ ★
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
MAURICE BOULAIS, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

SAINT-JEAN
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

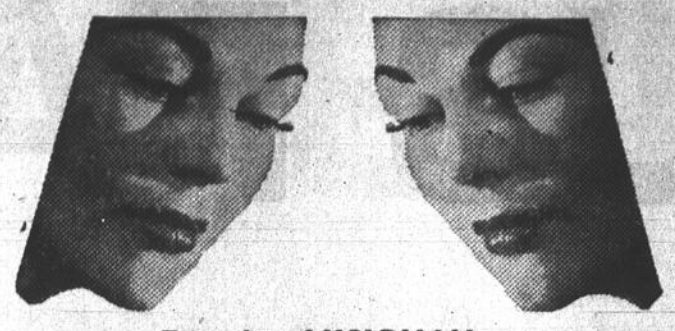
Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

Tél. FI. 6-6377
Alex J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques St-Jean
Expérience et compétence réunies

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean: FI. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous Mesdames



Francine LUSIGNAN,
rédactrice

Du temps bien employé

Ces temps-ci, la température incite davantage à rester à la maison qu'à sortir. Même si Saint-Jean et les environs connaissent peu de difficulté à capter les réseaux de télévision américains, il nous semble qu'à certains moments les programmes ne forment qu'un énorme bloc d'ennui. Alors, pourquoi ne pas profiter de ces moments pour parcourir un bon livre?

Le public, c'est un fait, désapprend à passer de précieuses minutes dans la lecture d'intéressants bouquins. Les gens, depuis quelques années, préfèrent passer leurs moments de loisir à goûter à des plaisirs futiles et superficiels plutôt que de puiser l'essence de sagesse et de bon sens dans un livre bien écrit. (Et on se plaindra que la relève néglige la littérature...).

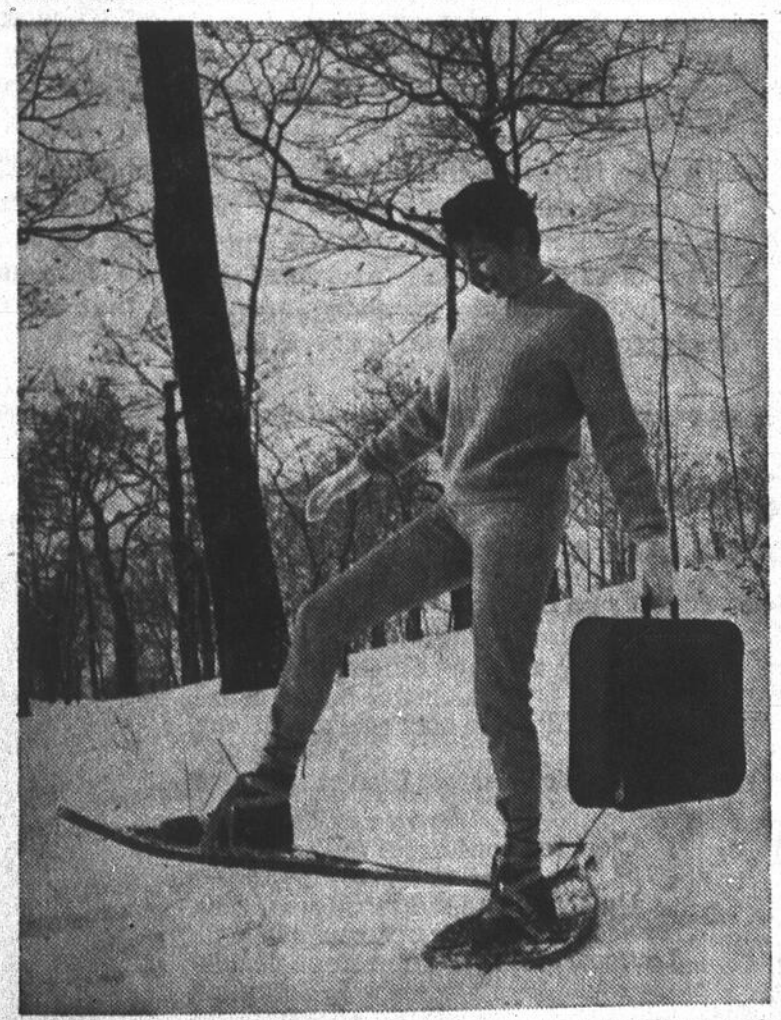
Je suis peut-être dans l'erreur, ce qui m'étonnerait dans ce domaine-ci, mais il me semble que l'on devrait se préoccuper davantage de meubler son esprit. La formation intellectuelle que l'on acquiert en lisant se traduit dans l'émission de nos opinions, dans nos jugements, dans toute notre attitude, enfin! La lecture est un élément vital à toute éducation. Nous vivons présentement une période capitale dans notre histoire et c'est le temps de prouver que les Canadiens sont cultivés et qu'ils possèdent les facultés de penser et de décider.

Je n'ai pas écrit ce qui précède dans le but de condamner tous les plaisirs autre que la lecture. C'est plutôt dans l'intention de vous amener à constater que si on consacrait à la lecture autant d'heures qu'on en consacre à d'autres passe-temps, personne n'aurait à s'inquiéter de ce qui adviendra du peuple canadien-FRANÇAIS dans les années futures.

P.S.—La semaine dernière, une erreur malheureuse s'est glissée dans mon billet. On pouvait y lire ceci: Peut-être votre enfant boit-il? On aurait dû y lire plutôt: Peut-être votre enfant boite-t-il?

Votre amie,

FRANCINE.



► **PEU IMPORTE** le mode de transport, les bagages légers sont les plus recherchés. Ainsi, cette mallette "Flite-zip" sera indispensable, que vous voyagiez en avion, en auto, en train, ou... en raquettes! Elle contient suffisamment pour une randonnée de fin de semaine et ses petites dimensions — 21 sur 14½ sur 3½ — vous permettent de la garder avec vous en avion. Recouverte de "Fabrilite" durable, elle est facile d'entretien et porte une fermeture éclair avec serrure.

Une salle familiale gaie et colorée

Dans beaucoup de foyers, la pièce familiale se situe au sous-sol. Papa y étale ses lignes à pêche, maman, sa collection de céramiques. Les disques de Suzanne, le train électrique de Julot, tout y a une place, tout est bien à sa place.

La plupart du temps, une pièce qui répond si bien aux besoins de la famille, est l'oeuvre conjointe de tous ses membres. Toutefois, malgré les talents de menuisier de l'un, les aptitudes à la décoration de l'autre, il faut souvent recourir aux bons conseils d'experts de l'extérieur, par exemple quand vient le temps de choisir la peinture appropriée à la décoration d'un soubassement.

M. Hugh Campbell, du studio des couleurs de la Canadian Industries Limited, à Toronto, se fait un plaisir de répondre aux questions des bricoleurs.

Selon M. Campbell, pour les murs de planche murale ou de plâtre, et même ceux de brique ou de béton, on choisira une peinture au latex. Elle sèche en un clin d'oeil et supporte bien le nettoyage et les durs traitements. On posera de préférence deux couches de cette peinture, au pinceau, au rouleau ou au pistolet. (Pour la vaporisation, on ajoute à chaque gallon de peinture une chopine et demie d'eau).

Quand on redoute l'humidité sur une surface de béton ou de brique, on choisit plutôt une peinture acrylique pour maçonnerie, qui résiste magnifiquement à l'action alcaline et aux souillures par l'humidité.

Sur les boiseries, mieux vaut faire usage de peintures alkydes. Le bois neuf recevra une couche de fond et une couche d'émail semi-lustré de bonne qualité. Si on désire harmoniser les couleurs des murs et des boiseries, on peut obtenir des teintes identiques dans les peintures alkydes et au latex.

On peut facilement, si on veut, accentuer la couleur des lambris à l'aide d'une teinture à essuyage. On applique ensuite un vernis clair, lustré ou satiné. Il y a aussi des colorants pour vernis.

Qu'il soit en béton ou en bois, le plancher sera enduit d'une nouvelle peinture-latex pour planchers qui sèche rapidement, sans lustre. D'application facile, il résiste bien à l'usure et peut être enduit de cire, si on désire accentuer le lustre.

Il y a aussi les inévitables tuyaux, dont il faut tirer le meilleur parti possible. A titre de "décoratrice en chef", maman devra décider s'ils seront peinturés de la même couleur que l'arrière-plan pour les rendre moins apparents, ou si, au contraire, mieux vaut les enduire de couleurs vives comme un élément décoratif. De toute façon, de conseiller M. Campbell, ils doivent d'abord recevoir une couche d'impression à l'oxyde de chrome, puis deux couches d'un émail de première qualité. Ici, un émail en aérosol permet d'atteindre tous les recoins. Le réservoir d'huile et le chauffe-eau seront finis de la même manière que les tuyaux, oxyde de chrome, puis émail.

Une dernière mise en garde de M. Campbell à l'adresse des peintres amateurs: si vous voulez que votre sous-sol résiste à l'usure et reste longtemps neuf, n'employez que des peintures de première qualité.

Parade de modes du printemps, le 8 mars prochain

Les billets sont en vente



► **UN CADEAU** tout spécial pour la meilleure Maman du monde qui inculque à son jeune fils le goût de l'élégance pratique. Cette chemisette en chaud mélange d'Arnel est de Jay Kay de Montréal et conserve sa forme attrayante et ses couleurs en dépit de nombreux lavages, à la machine ou à la main.

Fêtons gaiement la Saint Valentin!

Il est dans la nature humaine de vouloir accélérer les saisons... surtout l'hiver et ses jours gris et monotones. Aussi, le moindre signe de printemps agit en nous comme un tonique. Et c'est peut-être pourquoi les catalogues de semences et les chapeaux fleuris de madame, qui apparaissent simultanément en cette période de l'année, reçoivent un si chaleureux accueil.

►◄

Rendons donc grâce aux fêtes comme la Saint-Valentin qui donnent l'occasion de se réjouir et de renforcer les liens affectueux de nos relations familiales et amicales. Nous avons tous besoin d'un peu de diversité pour nous aider à passer l'hiver... que ce soit avec un beau gâteau de Saint-Valentin, en forme de coeur, avec un beau glaçage rose, ou avec un gros bocal de bonbons enrubanné de rouge pour un nouveau voisin, ou avec une petite réunion d'amis pour ceux qui ont la chance d'avoir leur anniversaire aux alentours de la Saint-Valentin.

►◄

De nombreuses mamans ont découvert que leurs enfants préfèrent les décorations faites par elles-mêmes pour les réceptions de leurs petits camarades. La Saint-Valentin donne l'occasion de faire de ces décorations d'un beau rouge qui va parfaitement avec l'aluminium des assiettes à tarte et des petits moules à gâteaux. En effet, ces assiettes à tarte deviennent les bords des resplendissants canotiers de Saint-Valentin car il suffit de leur ajouter un calotte, en forme de coeur naturellement, coupée dans du papier fort ou du carton rouge. Percez ensuite des trous dans le bord et dans la calotte de ce chapeau, et liez les deux ensembles de ruban rouge. Ajoutez des pans de ruban pour nouer sous le manton de l'enfant. Comme garnitures, les fillettes apprécieront l'élégance d'une dentelle de papier sur le bord du chapeau, tandis que de grandes plumes indiennes plairont particulièrement aux garçonnets.

Les plaisirs de la route

Toute femme aime le changement, qu'il s'agisse de garde-robe, coiffure, mobilier ou voiture. Quel est donc le moment opportun pour changer de voiture? Les statistiques démontrent que, dans le cas d'une voiture de prix modique, il est bon de donner cette dernière en reprise après 31 mois d'usage.

Au moment de donner sa vieille voiture en prise, il faut tenir compte de deux facteurs à savoir, les frais d'entretien et la dépréciation. En moyenne, en ce qui concerne une voiture de $2,300 ou $2,500 qui parcourt 15,000 milles par année, il faut compter environ $60 de frais d'entretien la première année et environ $112 la deuxième. Ces frais peuvent atteindre $180 la troisième année pour finalement se chiffrer à $325 au bout de 60,000 milles.

Même la première année, une voiture de prix modique se déprécie à 27% du seul fait qu'elle n'est plus neuve. Au cours de la deuxième année, la dépréciation est en moyenne de 16%, puis de 12% et enfin de 10%. Au bout de deux ans et demi d'usage, il est bon de calculer soigneusement les frais d'entretien de sa voiture et ce qu'elle vaut. Il se peut que l'on fasse des économies de bout de chandelle en gardant sa vieille voiture.

IL NOUS FAUT PLU

C'est l'affaire de t

PRIERES — SACRIFIC

Prières sacerdotales . . .



d'un petit garçon

Seigneur Jésus, je vous prie tous les jours et je vous offre mes petits sacrifices pour que vous me fassiez savoir ce que je vais faire plus tard. En voyant votre prêtre à l'autel, je me dis souvent: "Je prendrai sa place un jour... si vous le voulez".

d'une petite fille

Seigneur Jésus, faites que mon grand frère devienne votre prêtre. Un jour, je ferai peut-être une religieuse, mais si je dois devenir une maman, faites-moi la grâce que je devienne une maman de prêtre.





d'un adolescent

Seigneur Jésus, j'ai 15..., 18 ans... Par mes prières, mes sacrifices et mes études, faites que je sois disponible pour accomplir votre volonté.

Seigneur Jésus, "faites que je voie", "que voulez-vous que je fasse?" . . . Prêtre, pourquoi pas moi?...

d'une adolescente

Seigneur Jésus, je dois sauvegarder toutes les vocations sacerdotales dans mon entourage. Faites que j'évite de me lier d'amitié d'une façon trop hâtive avec un jeune homme qui pourrait songer à la vocation sacerdotale. Faites que je ne vous ravisse jamais des coeurs qui devraient vous être consacrés. Faites que je connaisse votre volonté pour l'orientation de mon avenir et que je prie tous les jours pour cette intention.





d'un couple de fiancés

Seigneur Jésus, le mariage, pour nous, deviendra la reproduction de vous-même et de votre Eglise dans notre foyer. Nous préparons actuellement cette vocation et nous vous demandons de bien comprendre notre spiritualité conjugale pour qu'un jour, si cela est votre volonté, nous devenions des parents de prêtre.

Que chacun fasse

TOUTES les catégories de fidèles, selon les différents états de vie, doivent être intéressés au problème des vocations sacerdotales. Que les parents, les jeunes et même les célibataires fassent leur propre examen de conscience en regard de ce problème.

Tout d'abord, les pères de famille. Ils ont été trop longtemps sur l'impression que le sacerdoce commençait dans le coeur des mères. On a tellement répété cette affirmation qu'elle est devenue un adage. Ce n'est pas tout-à-fait vrai. Car si un garçon de cinq, dix, douze ans aime sa mère de tout son coeur, il imitera son père de toutes ses forces. Un fils donne son coeur à sa mère et ses yeux à son père. U nenfant normal ne dit pas: "Je veux faire comme maman". Il dira: "Je veux faire comme papa". Si le père n'est pas pour lui un exemple de piété, de conscience professionnelle et de vie apostolique, le garçon ne rêvera jamais de se donner complètement à l'Église dans le sacerdoce. Que chaque père de famille se demande: Est-ce que mon garçon me voit prier, me présenter au tribunal de la Pénitence, communier? Est-ce qu'il voit en moi un homme intègre, sans dédoublement de conscience qui consisterait en une religion familiale et une absence de religion au point de vue social? Est-ce qu'il se rend compte que je suis capable de faire, dans toute ma vie, la synthèse de ma foi et de mon action de tous les jours? Si un père de famille peut se poser ces questions et y répondre affirmativement, il devient un modèle à imiter pour son fils.

Mais la difficulté, pour un père de famille, c'est de se convaincre que Dieu est capable de donner à son fils une grâce de mortification du coeur que lui-même n'a pas reçue. N'est-il pas pris par le ficelage de l'amour humain, dans les cadres d'un mariage même chrétien? Comme il faut de l'humilité à un père de famille pour admettre que le bon Dieu est capable de faire plus pour son fils qu'il n'a fait pour lui-même! Comme il lui en faut de l'humilité pour croire que son fils peut le dépasser comme une bolide au firmament de la perfection! Si tous les pères de famille réalisaient cela et vivaient d'une spiritualité conjugale dans leur état du mariage, sans nul doute, ils pourraient préparer leur enfant à devenir un jour prêtre dans l'Église de Dieu.

Que toutes les mères de famille se demandent: Est-ce que ces deux mains de mère sont assez pieuses, jamais mondaines, toujours réservées, jamais égoïstes pour tisser l'aube d'une première messe? Sont-elles suffisamment éducatrices pour être une âme inspiratrice de vocation sacerdotale tout en respectant les forces immanentes de la liberté?

Qu'est-ce qu'il te faudra pour faire un prêtre?

pour devenir un prêtre...

1—Il faut pouvoir être prêtre

Etre apte aux études classiques,
avoir une bonne santé,
être doué de bonnes dispositions,
de piété solide,
avoir le désir de servir Dieu et les âmes.

As-tu ces qualités?
C'est ton confesseur qui te le dira.

2—Il faut vouloir être prêtre

Quiconque a les aptitudes exigées,
peut devenir prêtre s'il le veut.
La vocation est la grâce de se décider
à vouloir.

Le veux-tu?

3—C'est tout !

Pas besoin de sentir une inspiration intérieure, un attrait ou un goût sensible.

POUVOIR DEVENIR PRETRE ET VOULOIR DEVENIR PRETRE, VOILA LA VOCATION!

As-tu cette vocation?



...US DE PRETRES...

de tout le monde

...IFICES — AUMONES

...asse son examen

Que tous ces jeunes qui sont à la croisée des chemins, quand vient le moment d'une décision finale, se demandent pourquoi ils s'orientent vers une vocation dans le monde. Plusieurs s'imaginent pouvoir faire plus facilement leur salut, oubliant les paroles de Pie XII qui affirmait qu'actuellement, dans notre monde moderne, il faut autant sinon plus d'héroïcité de vertu pour se sauver dans les cadres du mariage chrétien que dans n'importe quel autre état de vie, y compris l'état de vie sacerdotale. Combien de jeunes gens s'orientent dans le monde en choisissant le mariage comme une vocation pour les épileptiques spirituels, les titubants de l'état de grâce. Ils considèrent alors le mariage chrétien comme une vocation à rabais et ne voient pas la nécessité de vivre constamment et consciemment en état de grâce, avant de choisir une vocation déterminée.

Que toutes les jeunes filles de quinze, seize, dix-sept ans se demandent si elles n'entreraient pas en guerre avec Dieu en se liant de camaraderie, puis d'amitié faite de confiance et de confidences et, trop tôt hélas! d'amour précoce, avec ce jeune étudiant de versification, belles-lettres ou rhétorique. Un jeune homme de dix-huit ans a beaucoup plus de coeur que de tête. Il peut facilement devenir un cardiaque sentimental. À cause de cette amitié précoce, il délaissera son bel idéal sacerdotal; mais dans quinze ans, on le verra se promener dans un cinq ou six pièces, l'oeil hagard avec la nostalgie d'un idéal brisé. Il sera malheureux. Elle le sera davantage, car elle aura étréci le coeur de cet homme aux maigres proportions d'un foyer même chrétien, lui dont les parois de l'âme étaient faites pour éclater dans les dimensions mêmes de l'Église.

Et que dire de toutes ces célibataires de trente, quarante ou cinquante ans, qui se morfondent avec des mariages hypothétiques qui ne se réaliseront jamais? Parmi elles, il y en a qui font gros salaire et bonne vie. Pourquoi n'adopteraient-elles pas financièrement un garçon de douze ans pour lui faire faire son cours classique et ses études théologiques et le conduire ainsi à l'autel d'une première messe? Elles mourraient célibataires, soit! mais elles mourraient mères de prêtre. Même si, à cause de leur situation, elles ne pouvaient adopter financièrement un protégé qu'elles orienteraient vers la prêtrise, il leur serait toujours possible de l'adopter spirituellement en offrant pour lui leurs prières et leurs sacrifices.

Si tout le monde faisait son examen de conscience et si tout le monde voulait se donner la main, nous aurions des prêtres, beaucoup plus de prêtres dans notre diocèse.

OEUVRE DES VOCATIONS,
Evêché de Saint-Jean, P.Q.



Prière pour la croisade des vocations

SEIGNEUR JESUS qui avez dit: "Priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans son champ", nous vous conjurons de multiplier les vocations sacerdotales dans notre pays.

O vous qui désirez si ardemment répandre dans les âmes les flots de miséricorde et d'amour de votre divin Coeur, daignez faire entendre votre appel dans toutes les classes de la société.

Donnez-nous, nous vous en supplions, des prêtres généreux et dévoués, intimement unis à votre vie eucharistique de prière et d'immolation, afin que, par leur ministère, Dieu soit glorifié, les âmes sauvées et notre patrie renouvelée.

Nous vous le demandons, ô Jésus, Prêtre éternel, par l'intercession de votre très sainte Mère, Marie, reine du clergé. Ainsi soit-il.

(300 jrs d'ind., Benoit XV, 22 juin 1920)

O Marie, Reine du Clergé, priez pour nous, obtenez-nous de nombreux et saints prêtres.

(300 jours, S. Pénitencerie Apostolique)

Saint Pie X, priez pour nous.

Prières sacerdotales...

de parents chrétiens

Seigneur Jésus, vous nous avez prêté des enfants. Nous les élevons avec le désir de garder constamment et consciemment votre grâce. Nous vous les donnons pour que vous bâtissiez votre Eglise. Que l'esprit de sacrifice entre dans l'éducation de nos enfants. Quel bonheur pour nous si vous veniez chercher un de nos fils pour en faire votre prêtre!





d'époux sans enfants

Seigneur Jésus, nous n'avons pas d'enfant. Nous en souffrons, mais vous nous offrez l'immense avantage de pouvoir aider d'autres foyers. Nous avons pensé aider un adolescent, un jeune homme qui s'orienterait vers la prêtrise. Nous pourrions en faire notre fils spirituel. Nous pourrions le conduire à l'autel d'une première messe. Nous enverrions dans l'éternité et devant vous, les mérites du sacerdoce de ce fils que nous aimerions comme étant le nôtre.

Seigneur Jésus, donnez-nous la force de rester fidèles à cette inspiration.

d'un malade

Seigneur Jésus, je vous offre tous mes sacrifices pour qu'il y ait un prêtre de plus dans votre Eglise. C'est pour vos prêtres et vos futurs prêtres que j'accepte avec gaieté de coeur votre volonté, en exploitant à fond les richesses de cette portion de votre Corps mystique qu'on appelle les consacrés par la souffrance.





d'un infirme

Seigneur Jésus, je porte dans ma chair le signe de votre volonté. Je vous prie et je vous offre cette infirmité pour qu'il y ait plus de prêtres dans votre Eglise, pour qu'un prêtre tienne bon et qu'à cause de moi, votre Corps mystique reçoive des grâces de choix.

d'une personne âgée

Seigneur Jésus, je vous offre la fin de ma vie et tous les ave de ces rosaires que je récite tous les jours. Voilà ma seule richesse. Elle est à vous. Je vous l'offre comme un dernier présent en attendant de vous rencontrer. Faites qu'il y ait plus de vocations sacerdotales dans votre Eglise.



Lettre du Pape à l'épiscopat canadien

ROME (CCC). — Le Souverain Pontife vient d'adresser une lettre à l'épiscopat canadien pour le féliciter de l'aide qu'il a fournie jusqu'ici à l'Amérique latine.

Le Pape énumère les principales initiatives prises par les évêques du Canada. Des prêtres et des laïques canadiens se dépensent déjà en Amérique latine, une oeuvre de bourses à été établie à l'intention des séminaristes latino-américains; l'épiscopat canadien s'apprête à construire et à soutenir un séminaire au Honduras; enfin, ajoute le Souverain Pontife, "vous n'omettez rien pour que des communautés religieuses des deux sexes ouvrent dans ces régions des maisons, des écoles et des institutions".

"Ces faits donc, que Nous n'avons voulu mentionner que brièvement, poursuit le Pape, Nous démontrent avec quelle affectueuse obéissance filiale vous vous empressez de répondre aux désirs que Nous avons maintes fois exposés. En vous adressant Nos félicitations bien méritées, comme un hommage à la clairvoyance de votre zèle, Nous formons des voeux paternels pour que votre charité ne cesse de croître chaque jour, qu'elle continue de produire d'excellents fruits de la Sainte Eglise et qu'elle s'enrichisse et abonde en célestes consolations".

Voici donc traduit du latin, le texte intégral de la lettre du Souverain Pontife:

"Nous nous réjouissons vivement et rendons à Dieu de vives actions de grâces, chaque fois que Nous voyons Nos fils, se dépensant partout dans le monde pour le très Saint Nom de Jésus-Christ et Son Règne, produire des fruits exemplaires d'une charité agissante. Il convient, en effet, que soient enflammés d'un amour sincère ceux surtout qui ont l'honneur de porter le nom de chrétiens, car "par mi tous les préceptes de Dieu c'est l'amour qui tient la première place" (saint Pierre Chrysologue, Serm. 94; Migne P.L. 52,466).

"Très chers chefs spirituels du Canada, vous avez donné un témoignage éclatant de cet amour inépuisable et empressé, Nous causant par là même une joie immense, lorsque durant votre Conférence Episcopale annuelle tenue à Ottawa, entre autres affaires de première importance, vous vous êtes penchés de nouveau sur les nécessités pastorales de l'Amérique latine.

Nous avons appris avec plaisir que vous entendez mettre en pratique vos décisions antérieures et même leur assurer un développement de plus en plus abondant. Ainsi Nous savons que vous avez constitué une Commission Episcopale qui a pour mission, par l'entremise d'un Office créé à cet effet, d'assurer l'exécution méthodique d'un plan de coopération religieuse avec ces pays. Plusieurs parmi vous se sont concertés avec les Evêques de là-bas, pour que les prêtres en nombre croissant aillent exercer le ministère dans leurs territoires. Plusieurs laïques, parmi lesquels nous notons avec une particulière satisfaction la présence de jeunes, s'y dévouent également comme collaborateurs dans l'apostolat. Une autre forme d'assistance digne de mention est cette oeuvre des bourses en faveur d'un nombre appréciable de séminaristes latino-américains. Poussés par un zèle avisé, vous vous apprêtez actuellement à construire et à soutenir dans ces régions un séminaire qui sera doté de tous les éléments nécessaires à une formation des futurs prêtres parfaitement adaptée aux besoins de notre temps. Enfin, vous n'omettez rien pour que des communautés religieuses des deux sexes ouvrent dans ces régions des maisons, des écoles et des institutions.

"Ces faits, donc, que Nous n'avons voulu mentionner brièvement, Nous démontrent avec quelle affectueuse obéissance filiale vous vous empressez de répondre aux désirs que Nous avons maintes fois exposés. En vous adressant Nos félicititations bien méritées, comme un hommage à la clairvoyance de votre zèle, Nous formons des voeux paternels pour que votre charité ne cesse de croître chaque jour, qu'elle continue de produire d'excellents fruits dans la Sainte Eglise et qu'elle enrichisse et abonde en célestes consolations.

"Nous prions humblement que Dieu daigne sans cesse seconder vos efforts et vos entreprises, et comme gage de ces faveurs célestes, du fond du coeur, Nous vous accordons à vous, à tous vos collaborateurs dans cette oeuvre, à vos prêtres et aux fidèles du Christ confiés à vos soins, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 décembre 1960, troisième année de Notre Pontificat".

Jean XXIII, Pape

Pour éviter l'incendie de votre église

Plus de 18,000 églises ont été la proie des flammes au cours des cinq dernières années en Amérique du Nord, ce qui représente une moyenne d'environ neuf églises par jour. Dans les deux tiers des cas, les dégâts ont dépassé 65% allant même jusqu'à l'anéantissement total de l'édifice.

Les incendies d'églises sont toujours graves pour deux raisons. La plupart du temps ils prennent naissance au cours des nombreuses heures pendant lesquelles l'église est inoccupée, de sorte qu'on les découvre tardivement. En outre, la nature même du bâtiment est propice à leur développement: dans un espace sans cloisonnement, le feu peut se déchaîner sans rencontrer d'obstacles.

Il en résulte que les incendies causent en général beaucoup plus de dommages dans les édifices du culte que dans tout autre genre de constructions. Les incendies d'hôtels, quatre fois plus nombreux pourtant, se soldent par des pertes d'un tiers moins élevées, et cela en partie parce que l'alarme est donnée beaucoup plus tôt. Si, dans les églises, trop d'incendies aboutissent à une destruction totale, c'est parce qu'on les découvre trop souvent par hasard.

Des pertes aussi lourdes peuvent-elles être évitées? Bien sûr. Contre le feu, la défense la plus efficace est la protection automatique qui peut revêtir deux formes: l'extincteur automatique bien connu, ou le système de détection automatique, d'un fonctionnement non moins sûr. L'un ou l'autre de ces deux dispositifs peuvent être reliés au moyen d'un contrôle thermostatique qui déclenche l'alarme quand la chaleur atteint un certain degré; tout début d'incendie se signale donc spontanément par l'effet de sa propre chaleur.

Bon nombre de fidèles croient peut-être que de pareils dispositifs de sécurité ne sont accessibles qu'à des paroisses très riches. C'est mal poser le problème. Quelle est donc la paroisse qui peut s'offrir le luxe de voir disparaître son église et d'en rebâtir une nouvelle qui coûtera deux fois plus cher que la première?



► S.S. le Pape Jean XXIII prenait connaissance récemment avec une visible satisfaction que des prières nombreuses sont faites par les pèlerins du sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap pour le concile oecuménique. Nous le voyons ici causant avec le R.P. Lionel MONTOUR, o.m.i., délégué en plusieurs pays d'Europe par S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières et président du comité exécutif du XIe congrès marial international qui se tiendra au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap, du 29 août au 2 septembre 1962.

Une des bibliothèques les plus remarquables d'Amérique

OTTAWA (CCC) — L'inauguration du centre Sedes Sapientiae mardi le 31 janvier par S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a mis en évidence une bibliothèque remarquable par sa disposition et sa richesse.

Cette bibliothèque, au service des facultés ecclésiastiques de l'Université d'Ottawa, occupe les trois étages d'une aile de l'édifice de $1,500,000 et est considérée comme l'une des plus complète en Amérique. Ses 100,000 volumes sont en langue latine, française, anglaise, espagnole, italienne, allemande, etc.

On y retrouve particulièrement 7 incunables, des livres datant des premiers temps de l'imprimerie, soit du 15e siècle. Le plus ancien est un commentaire sur les Evangiles par Nicholaus de Lyra, publié en 1480. On compte aussi d'innombrables ouvrages datant du 16e siècle.

En 1937, le R. P. Jean-Léon Allie, o.m.i., qui venait de recevoir le doctorat en théologie de l'Université d'Ottawa, se voyait confier la tâche de fonder la bibliothèque des facultés ecclésiastiques. Il l'a fait progresser à un rythme tel qu'aujourd'hui, elle occupe un rang enviable par tout le monde.

Le R. P. Allie a acquis une moyenne de 5,000 volumes par année. En 1948, peu après la seconde guerre mondiale, il séjournait un an en Europe et en rapportait quelque 15,000 volumes, dont plusieurs de valeur inestimable.

Les plans de la bibliothèque actuelle ont été préparés en collaboration avec la maison Luxfer Ltée, de Londres, qui a également collaboré à l'élaboration de celles du Vatican et du Congrès à Washington.

Destinée avant tout à la recherche et à la préparation de thèses, la bibliothèque brise la tradition en substituant des tables individuelles de travail à une grande salle de consultation. Deux cents étudiants peuvent prendre place en même temps à ces tables.

Une autre caractéristique est sa situation à proximité de douze salles de cours ou de séminars, soit quatre par étage, créant ainsi une atmosphère propice à la consultation.

Aménagée à l'épreuve du son, la bibliothèque est munie d'un humidificateur qui permet de protéger les relieures. On retrouve aussi un système d'éclairage individuel pour chaque étagère, et une boutique de reliure, dirigée par le R. F. Aimé Allie, o.m.i., frère du directeur.

La Bible vous parle . . .

Soyez sans crainte, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume. (Lc 12, 32). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE * CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE
435, rue Boyer — Saint-Jean
Fl. 6-5534

PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISES COMMERCIALES...

FAITES-LE MAINTENANT A L'AIDE D'UN PRÊT AUX PETITES ENTREPRISES

Les propriétaires de petites entreprises dans le domaine de la fabrication, du commerce de gros et de détail et des entreprises de service peuvent maintenant obtenir des prêts à court terme ou à moyen terme pour l'amélioration et la modernisation de l'outillage et des locaux. Les entreprises commerciales, dont le revenu annuel brut ne dépasse pas $250,000, ont droit à ces prêts. Applicables à l'outillage fixe et mobile, ainsi qu'à l'amélioration des locaux, ces prêts sont consentis pour des montants allant jusqu'à $25,000 et jusqu'à dix années sont accordées pour le remboursement.

Les hommes d'affaires devraient élaborer soigneusement les plans de leurs entreprises et obtenir une estimation avant de se présenter à leur banque pour demander ces prêts garantis par le gouvernement, offerts aux petites entreprises. Les associations de gens d'affaires sont en mesure de fournir des renseignements et de l'aide, particulièrement dans le domaine de l'organisation d'un magasin.

L'hiver est le meilleur temps pour les travaux d'amélioration à l'outillage et aux locaux, alors que les ouvriers et les matériaux sont disponibles.

Vous obtiendrez probablement un travail plus rapide et plus satisfaisant.

Pour obtenir des détails complets sur les règlements régissant les prêts aux petites entreprises, voyez votre gérant de banque.

Campagne d'emploi d'hiver au Canada — JANV. FÉV. MARS

Pourquoi attendre au printemps —faites-le maintenant!

Autorisé par le ministre du Travail du Canada, l'hon. Michael Starr.

60997

A votre service pour IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. Fl. 7-7529

Pour un bon équipement de bureau,
CONSULTEZ
Philippe Ouellet, Inc.
29 St-Charles,
St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868
agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"
TOUT POUR LE BUREAU
Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Fillères
Calculateurs, etc . . .

L'Institut des huiles comestibles recommande l'usage de la margarine

La vente des succédanés du beurre dans la province de Québec pendant l'année courante atteindra 35,000,000 de livres, selon le rapport d'une enquête de l'Association Canadienne des Consommateurs.

Cet estimé a été révélé dans un document au sujet de la margarine, publié dans le Québec par l'Institut des Huiles Comestibles.

M. R. E. Merry, président de l'Institut, a expliqué que ce document, traitrant de certains acpects alimentaires et économiques de la margarine, a été rédigé en raison du projet de loi qui doit être présenté au cours de la présente session provinciale afin de permettre la fabrication et la vente de la margarine. Le projet de loi a été annoncé dernièrement par le ministre de l'agriculture du Québec, l'honorable Alcide Courcy.

Le document de l'Institut des Huiles comestibles explique les faits suivants:

La prohibition de la margarine et des autres succédanés du beurre composés d'huiles végétales, dans la province de Québec, a donné lieu à la fabrication et à la vente d'une grande quantité de "spreads" qui sont à base de graisses d'origine non végétale. Bon nombre de ces "spreads" sont colorés en jaune et se vendent en paquets utilisant le même papier et la même forme que le beurre.

Maintenant que les femmes du Québec vont avoir l'occasion d'acheter de la vraie margarine, elle s'attendent à ce que celle-ci soit de couleur jaune, tout comme les "spreads" jaunes dont elles ont maintenant l'habitude. Les manufacturiers peuvent colorer la margarine en jaune sans en augmenter le prix.

Lorsque le gouvernement de Colombie Britannique a permis la vente de la margarine colorée en jaune, en 1952, la consommation annuelle par personne dans cette province était de 13.81 livres. Selon les chifres les plus récents, du ministère de l'Agriculture de la Colombie Britannique, la consommation de la margarine par personne, en dépit de la couleur, a maintenant baissé à 12.45 livres.

Dans les huit provinces du Canada où se vend la margarine, la loi oblige à la rendre facile à distinguer du beurre; l'empaquetage ne doit pas avoir la même forme que celui du beurre et les proportions des ingrédients de la margarine doivent y être clairement indiquées. Aucune province n'offre au consommateur autant de protection à l'égard du beurre.

Par exemple, le beurre, qui est ordinairement blanc en hiver, reçoit, pendant toute la saison froide, une coloration artificielle qui le rend pareil au beurre d'été.

Pourtant, la teneur du beurre en vitamines présente des variations importantes selon les saisons. Le beurre d'hiver ne contient jamais plus de 420 unités internationales de vitamine D à la livre et n'en contient parfois que 50 unités; en quelque saison que ce soit, la margarine en contient de 4,000 à 5,000 unités. Les saisons affectent aussi la teneur du beurre en vitamine A: quelque 4,000 unités en hiver et environ 10,000 unités en été. En toute saison, une livre de margarine contient 16,000 unités de vitamine A.

La margarine est un aliment nutritif fabriqué dans des usines canadiennes et inspecté fréquemment par des hommes de science et par des inspecteurs du gouvernement. Elle est faite d'huiles pures de provenance surtout végétale, ainsi que de lait écrémé et de sel.

La margarine est recommandée par les Règles de Santé du Canada et a l'approbation des plus hautes autorités médicales du Canada et des Etats-Unis, y compris l'Association Médicale du Canada, le Conseil Canadien de la Nutrition et le Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition de l'Association Médicale américaine.

Reprise des ventes publiques en Ontario

Les ventes publiques de porcs sont de nouveau permises à compter d'aujourd'hui dans l'est de l'Ontario.

Le Ministère de l'Agriculture du Canada vient en effet de lever les restrictions imposées aux ventes collectives dans le but de prévenir la propagation de la peste porcine. A cet égard, la situation redevient normale, semble-t-il, aucun foyer nouveau d'infection n'ayant été signalé en Ontario depuis le 29 décembre dernier.

Les derniers cas de maladie furent rapportés le 25 janvier, impliquant deux petits troupeaux dans les comtés d'Arthabaska et de Yamaska, au Québec. Les restrictions au va-et-vient des porcs restent en vigueur dans les régions infectées du Québec.

Bilan de la peste porcine depuis le début d'octobre 1960: 147 porcheries atteintes; 20,187 porcs sacrifiés; $524,000. versées en indemnités. On a signalé le 16 janvier la présence de la maladie à deux endroits du Nouveau-Brunswick et à un endroit de la Nouvelle-Ecosse le 20 du même mois.

Maladie de Newcastle

Mise en garde aux aviculteurs

La maladie de Newcastle est réapparue sous une forme aigue dans les élevages de poulets de gril et de dindonneaux de la région sud de Montréal.

Plusieurs éleveurs ont subi des pertes sérieuses et ces mortalités ont été beaucoup plus nombreuses sur les oiseaux non vaccinés. La moyenne de mortalité est de 5 à 10% sur les oiseaux vaccinés, tandis qu'elle atteint 50 à 80% sur les oiseaux non vaccinés.

Vaccination

Déjà on observe une amélioration de cette situation à la suite de la reprise des programmes de vaccination Il n'y a aucun doute qu'une vaccination massive dans une région a pour but d'atténuer graduellement la virulence de la maladie jusqu'à disparition complète des symptômes. Malheureusement, lorsque le danger immédiat est passé trop d'éleveurs abandonnent la vaccination malgré le coût minime de cette mesure de prévention. Les directives demeurent les mêmes: la vaccination doit être maintenue tant que les dangers de réinfection persistent, c'est-à-dire pour une période d'au moins deux ans après disparition des cas cliniques. Cette période est nécessaire pour assurer l'élimination de tous les porteurs de virus. Cette vaccination doit être pratiquée selon les directives des fabricants de ces vaccins, et ceux qui s'occupent de la vente et de la distribution de ces produits doivent en assurer la conservation en les maintenant à la température recommandée.

Mesures additionnelles de prévention

Les éleveurs doivent se rappeler que le virus de la maladie de Newcastle peut être transporté d'un endroit à un autre par les visiteurs, les cages, les camions de transport, le vent les chiens et chats ainsi que les animaux sauvages.

Il est donc important d'enfouir ou de brûler les cadavres infectés et de détruire les litières contaminées. Il faut se rappeler que le froid conserve le virus au lieu de le détruire.

Les locaux où ont séjourné des oiseaux malades doivent être désinfectés selon les directives qui ont été données lors des épidémies précédentes. Cette circulaire sur la désinfection est disponible aux laboratoires vétérinaires du Ministère de l'Agriculture et au bureau de votre instructeur avicole.

La maladie de Newcastle est parfois difficile à diagnostiquer. Les cas douteux peuvent être soumis pour diagnostic aux laboratoires de St-Hyacinthe, de Québec ou de Montréal où des conseils vous seront fournis pour le contrôle ou l'élimination de la maladie dans votre élevage.

Les éleveurs ont tout intérêt à coopérer entre eux pour enrayer ces différentes maladies contagieuses. Donc prévention, désinfection et vaccination.

Nous achetons CHEVAUX et VACHES
Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX
S'adresser à Oscar Rémillard
CH. 6-3826 LACOLLE, P.Q.



Il LE FAIT MAINTENANT grâce au prêt "T-D" pour l'amélioration des habitations Nous aimerions vous présenter un opportuniste. L'homme que vous voyez dans cette illustration profite de la saison morte dans l'industrie de la construction, pour remodeler sa cuisine avec un PRÊT "T-D" POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS.

Un PRÊT "T-D" POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS, particulièrement en ce moment de l'année, constitue une vraie bonne affaire. Il vous fournit les fonds nécessaires pour augmenter la valeur de votre foyer au moment même où la main d'oeuvre et les matériaux sont facilement disponibles. C'est aussi une excellente affaire à un autre point de vue, ce prêt pour l'amélioration des habitations. En effet, vous pouvez emprunter à des taux d'intérêts relativement bas et à des conditions de remboursement remarquablement faciles.

Rendez visite, dès que possible, au gérant de votre succursale locale de la Banque Toronto-Dominion. Il sera heureux de vous fournir tous détails et de vous montrer comment c'est facile d'arranger un PRÊT "T-D" POUR L'AMÉLIORATION DES HABITATIONS. Ne manquez pas d'aller le voir le plus tôt possible. Vous apprécierez vraiment ce genre de service.

LE PUBLIC FAIT LA DIFFÉRENCE À

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
LA BANQUE DONT LE REGARD EST TOURNÉ VERS L'AVENIR

E.-A. Doyon, gérant — 46, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

AVIS

Toutes personnes qui désirent prendre part au voyage par autobus, organisé sous l'égide de l'U.C.F.R., pour le 23 février prochain, au Palais du Commerce à Montréal, devront se procurer les billets chez Mme Rodolphe Boudreau. Le prix du billet est de $1.25, départ en face de l'église à 9 h. a.m. Que l'on se hâte de retenir son billet, car la quantité est limitée.

—o—

Naissances

A Notre-Dame-du-Mont - Carmel, le 5 février, a été baptisé Joseph, Benoit, Jean-Pierre né le 26 janvier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Florent Mallette, officier des douanes et de Thérèse Rompré. Le parrain a été M. Benoit Mallette, et la marraine Lorraine Mallette, de Ste-Martine, oncle et tante de l'enfant.

—A N.-D.-du-Mont-Carmel, le 5 février, a été baptisée Marie, France, née le 25 janvier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Bruno Quenneville, officier des douanes, et de Estelle Lantaigne. Le parrain a été M. Hubert Quenneville, et la marraine Françoise Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

—A N.-D.-du-Mont Carmel, le 5 février, a été baptisé Joseph, Rogel, Daniel, Jean-Marc, né le 26 janvier, enfant de M. René Bachand et de Jeanne Martin. Le parrain a été M. Rogel Lamoureux, de Napierville, et la marraine Angèle Martin, oncle et tante du bébé.

Félicitations aux heureux parents.

SAINT-BERNARD

de-Lacolle

Résultats des examens de janvier
Ecole No 3

7e année:
- Monique Chauvin 85
- Jacqueline Laroche 82
- Fernande Pinsonnault 77
- Béatrice Murray 76

6e année:
- Denis Landry 78
- Réal St-Hilaire 67
- Jacques Laroche 66
- Diane Fournier 62

5e année:
- Céline Dupuis 86
- Guy Dupuis 79
- Ginette Pominville 62

4e année
- Claudette Corbière 75
- Denis Corbière 70

3e année:
- Ginette St-Hilaire 93
- Rachel Laroche 79
- Ginette Dupuis 78
- Raynald Surprenant 75
- Norbert Garceau 72
- Jean-Guy Landry 65

2e année:
- Jean-Guy Chauvin 85
- Normand Murray 80
- Ginette Garceau 76
- Rolland Pinsonnault 66
- Fernand Surprenant 65

1ère année:
- Réjean Pinsonneault ..... 80.
- Richard Murray 78
- René Landry 70

CHAMBLY

Avis de convocation des Jeunesses Musicales

Ce soir jeudi 9 février, les Jeunesses Musicales de Chambly présentent à leurs membres le troisième concert de leur saison. Ce sera de l'opéra. Les deux premiers concerts nous ont révélé de grands artistes dans le domaine des instruments. Les membres des Jeunesses ont pu apprécier la virtuosité d'instrumentistes à corde et celle d'un pianiste. Cette soirée du 9 février nous apportera le triomphe de la voix humaine.

En effet nous entendrons deux opéras d'un acte composés par un artiste canadien reconnu, Maurice Blackburn: "Pirouette" et "Une Mesure de Silence". Les interprètes sont nos chanteurs bien connus J.-Paul Jeannotte, Marthe Létourneau et Jules Bruyère. Comme à l'ordinaire le concert commencera à 8 h. à la salle du gymnase des Pères Oblats, rue Salaberry. N'oubliez pas vos cartes de membres.

La série des quatre concerts se clôturera le 17 mars par la venue de l'ensemble de Paul Kuentz. Vraiment pour une première saison d'activités, les Jeunesses Musicales de Chambly sont privilégiées. Il ne faudrait pas manquer ces deux derniers concerts!

—o—

A St-Joseph de Chambly, le 28 janvier 1961, a été baptisé Joseph, Célerin, Roland, Christian, né le 27 janvier 1961 enfant de M. Roméo Joubert et de Claire de Senneville. Le parrain a été M. Célerin Joubert et la marraine May Leroux, son épouse, grands-parents de l'enfant.

—A St-Joseph de Chambly, le 29 janvier 1961 a été baptisée Marie, Claudine, Lorraine, née le 14 janvier, enfant de M. Réal Coupal et de Liliane Boucher. Le parrain a été M. Conrad Poudrette et la marraine Rollande Boucher, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A St-Joseph de Chambly, le 21 février, a été baptisé Joseph, Gilles, né le 28 janvier, enfant de M. Marcel Robert, sacristain et de Lyette Lyons. Le parrain a été M. Roland Simard et la marraine Dènise Lyons, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A St-Joseph de Chambly, le 5 février, a été baptisé Joseph, Laurent, Louis, Mario, né le 26 janvier enfant de M. Raymond Houle et de Lucille Coupal. Le parrain a été M. Laurent Houle et la marraine Anita Bouthillier, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A St-Joseph de Chambly, le 5 février, a été baptisée Marie, Lise, Mylène, née le 11 janvier, enfant de M. André Pepin et de Nicole Fortier. Le parrain a été M. Réal Fortier, oncle de l'enfant, et la marraine Lise Baril de Boucherville.

—A St-Joseph de Chambly, le 5 février a été baptisé Marie, Maurice, Pierre, né le 17 janvier, enfant de M. Jacques Lévesque, professeur et de Hélène Joly. Le parrain a été M. Maurice Pilon et la marraine Pauline Lévesque, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

Remerciements

Le Comité de bienfaisance de la paroisse remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribuées au magnifique succès de la partie de cartes lundi dernier au bénéfice de notre église.

Souper paroissial

Le Comité de bienfaisance de la paroisse organise un buffet froid pour le dimanche gras au soir Ce souper sera suivi d'un programme musical. dames bienfaitrices qui se dévouent bénévolement pour le bien de la paroisse. Invitez vos amis à venir prendre un bon souper et passer une soirée des plus agréables.

Noubliez pas: dimanche soir, 12 février à 6 h. au sous-sol de l'église Notre-Dame de l'Assomption. Prix du billet: $1. seulement.

Vous pouvez vous procurer des billets dès maintenant en vous adressant soit chez les dames du comité de bienfaisance ou au presbytère, 3375 Windsor.

Naissances

Le 1er janvier a été baptisé Joseph Fortunat, Réal, né le 29 décembre, enfant de M. Roger Mailhot et de Rita Villeneuve. Le parrain a été M. Fortunat Locat et la marraine Laura Labelle.

Le 1er janvier a été baptisée Marie, Thérèse, Jocelyne, Carole, née le 24 décembre, enfant de M. René Raymond et de Olivette Delisle. Le parrain a été M. Gaston Bessette et la marraine Thérèse Brunelle.

Le 22 janvier a été baptisée Marie, Lucienne, Germaine, Suzanne, née le 13, enfant de M. Alcide Champagne jr et de Lucienne Bernagnez. Le parrain a été M. Wilfrid Bernagnez et la marraine Germaine Brunette.

Le 29 janvier a été baptisé Joseph, Rodrigue, Alphonse, Daniel. né le 20, enfant de M. Alphonse Côté et de Lucille Lévesque. Le parrain a été M. Rodrigue Roy et la marraine Maria Côté.

Le 29 janvier a été baptisé Joseph, Noël, Réal, né le 18 janvier, enfant de M. Fernand Leclerc et de Madelaine Lauzier. Le parrain a été M. Réal Lauzier et la marraine Huguette Martel.

Sépultures

Le 7 janvier 1961 est décédé en cette paroisse à l'âge de 85 ans M. J.-B. Vaillancourt, époux de Malvina Laroche.

Le 22 janvier est décédée Mme Emery Lavigueur, née Bertha Larocque à l'âge de 59 ans.

SAINT-LAMBERT

Retraite fermée

Hommes et jeunes gens de St-Lambert, le Comité paroissial est à organiser une retraite fermée du 17 février (vendredi soir) au 19 février (dimanche après-midi), à la Villa St-Jean-de-la-Lande de Saint-Jean.

Si vous voulez vous joindre à nous veuillez y penser le plus tôt possible, afin que les réservations soient faites.

Comme par le passé, le transport gratuit est assuré. Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec M. A. Daigle, OR. 1-5185 ou directement au presbytère en téléphonant à OR. 1-7544.

3e concert des Jeunesse Musicales à St-Lambert

Les Jeunesses Musicales de Saint-Lambert donneront comme troisième concert de la saison, l'occasion d'entendre un magnifique orchestre de chambre dont le directeur est Paul Kuentz de Paris.

Cet orchestre de chambre fait tout de suite confiance. Il a été formé des meilleurs éléments que sont les premiers prix du Conservatoires de Paris. Le succès en a d'ailleurs couronné le premier concert qui eut lieu à la salle Gaveau à Paris, en avril 1951. Succès qui se poursuit sans faiblesse à travers des centaines d'auditions et ses enregistrements des Saisons de Vivaldi, des Concertos Brande-bourgeois et de l'Art de la Fugue de Bach.

Cet orchestre, classé au premier rang des orchestres de chambre française fait une tournée de concerts chez nos Jeunesses Musicales. Le concert du 12 février est à ne pas manquer. Il aura lieu comme tous les concerts de la saison à l'Auditorium de l'Ecole Normale Eulalie Durocher.

Ligue du Sacré-Coeur

Mardi, 30 janvier dernier, avait lieu la réunion du Conseil de la Ligue du Sacré-Coeur. Comme à l'accoutumé, environ 15 ligueurs avaient répondu à l'invitation de notre directeur. La réunion débuta à 8 h. précise. Après lecture des minutes et rapport du trésorier, l'on passa aux affaires commencées et nouvelles, puis suivi l'étude en commission. Depuis le début de septembre dernier, notre président a toujours maintenu la partie Etude du Laïcat. Sa ténacité à maintenir cette étude a porté fruit, puisqu'après six mois, les assistants ont doublés. De plus, les participants âpprécient cette étude et ils ont toujours hâte à la réunion suivante.

Plusieurs membres n'ont pas acquitté leur contribution 1960. Nous les invitons à faire parvenir cette cotisation au trésorier M. Roland Bérubé, 42 rue Lorne, OR. 1-0626.

Nous rappelons aux Ligueurs qu'ils ont droit à une messe au décès lorsque leur contribution a été acquittée dans l'année.

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

SAINT-MATHIEU

L'exposition de l'agriculture

Je veux parler de celle qui s'ouvrira le 17 février au Palais du Commerce, à Montréal. Cette exposition, ce Salon, devrait intéresser tout le monde, tous ceux du moins, qui cherchent à s'instruire un peu. Et pourquoi pas aussi les gens des cités et gros villagés? Le Salon de l'Agriculture ne les fera-t-il pas mieux comprendre et apprécier les merveilles qu'ils voient chaque jour dans leurs sorties et voyages?

Buts de cette exPosition

Nous voyons beaucoup et nous ne voyons rien ou presque rien. Voir des arbres est rudimentaire. Les distinguer, savoir les nommer, en connaitre l'usage indique qu'on a compris quelque chose. Connaitre quelques races de chevaux, de bovins, d'animaux de basse-cour est du domaine de l'instruction, de la culture et peut servir d'instrument à l'éducation. Voilà à quoi nous aidera le Salon de l'Agriculture.

Le "parler joual"

J'y reviens. Ça nous fera du bien à tous, car en hiver, dû au gel des lèvres par la basse température et, en été, aux moustiques, que nous craignons de happer, nous parlons tous un peu comme des ivrognes ou des agonisants. Nous trainons nos mots, nous en mangeons un peu, nous prononçons nos "i" comme des "é", nos consonnes ne sonnent à peu près pas. Quelle paresse dans notre pauvre langage! Les chers petits parlent comme leurs parents. Et le "parler joual" se transmet de père en fils.

Il y a bien l'école, le collège, l'université, mais l'influence dure ce que durent les roses. On devient très instruit, mais on continue à "parler joual". Voyons, tous ensemble, un effort.

Remerciements

A plusieurs personnes qui ont rendu des services à leur église: M. Léonard Robert, marguillier en charge, MM. Maurice Foucreault et Jérémie Robert, marguilliers, M. Alcédar Poissant, Noël Robert, Denis Dulude, Léo-Paul Dulude, Gérard Bisson, Denis Toupin; Mmes Demers, Potvin, F. Vanchestein, Romain Bourdon. Nous voulons remercier également toutes les personnes qui ont le plus aidé leur paroisse et toutes les oeuvres de charité durant ce mois.

Retraite paroissiale

Elle aura lieu cette année, du 12 au 19 février. Notre retraite paroissiale sera prêchée par le R. P. Cossette, o.m.i. Une petite prière de tous ne sera pas inutile.

Premier vendredi du mois

Elle était bien belle l'assistance à la messe de 4 h. Peu d'adultes, sans doute, mais beaucoup d'enfants de nos écoles. Une seule école manquait. Et aussi, plusieurs tablées de communions. A peu près tous communièrent.. Ce que le Sacré-Coeur dut palpiter!

A l'autel, servaient le prêtre Marcel Poissant et Bernard Philie.

Au choeur de chant, pour des cantiques, de nombreuses écolières dirigées par Mlle J. Potvin.

SAINT-ISIDORE

Hockey

Laurent Payent a réussi le tour du chapeau pour conduire le St-Isidore à une victoire de 6-2 sur le St-Urbain Camille Reid s'est de nouveau signalé en marquant deux buts et récoltant deux assists. Bernard Beaulieu a réussi l'autre but. Germain Payant et Gérald Perras ont obtenu chacun deux assists. Nous avons aussi subi une défaite de 4-3 contre Laprairie. Bernard Beaulieu avec deux but et Germain Payant enregistra un des plus beaux buts de l'année en déjouant les deux défenses du Laprairie pour ensuite loger le disque dans la cage adverse. Raymond Guinois, le capitaine du club, est revenu au jeu cette semaine et espère bien conduire l'équipe dans les prochaines séries éliminatoires.

Dans la ligue du Canton, le club St-Isidore est passé en finale en éliminant le St-Michel en 3 parties consécutives. Simon Longtin a enregistré deux buts et Rolland Brais a marqué l'autre pour ainsi éliminer le St-Michel lors de la dernière joute au compte de 3-0. Souhaitons au St-Isidore de triompher maintenant du Sherrington et ainsi remporter la coupe pour une deuxième saison consécutive.

SAINT-PHILIPPE

Condoléances

Nos plus sincères condoléances à la famille Alexandre à l'occasion du décès de Mme Honorius Poulin, née Louisiana Alexandre dont les funérailles eurent lieu mardi à l'église Ste-Catherine d'Alexandrie de Montréal et dont l'inhumation eut lieu dans notre cimetière après qu'un Libera fut chanté dans notre église par M. le curé Lauzon.

Mme Paulin est la soeur de M. A. Alexandre et de Mme Fédora Juaire de notre paroisse.

Visite

Mme Albert Martin, sa fille Christiane, M. et Mme Camille Monette et leur fille de Montréal, Mlle Simone Portugais, M. Jean-Paul Portugais, de Laprairie prenaient le souper chez Mlle Fernande Hébert, dimanche dernier.

Gagnante

Mme Henri Provost est l'heureuse gagnante de la cologne Louise offerte par Mme Théo. Legrand représentante de la compagnie Paula.

Voeux de prompt rétablissement

A Mme Urgel Deslippe qui est hospitalisée à Saint-Jean à la suite d'une intervention chirurgicale.

Nos meilleurs voeux de prompt retour à la sante à Mme Adrien Lefebvre, hospitalisée présentement à St-Lambert.

Les Equipements de Bureau Richelieu

► Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER
J.-L. CHARETTE
★ Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.
Ameublement complet



224, rue Champlain Saint-Jean Fl. 7-7425

Pour le carême et la semaine sainte

Ci-dessous la liste des articles nécessaires et même essentiels pour le Carême et la Semaine Sainte.

- Bougies Oratrix et bougies de 6 ou 7 jours
- Palmes royales et palmettes
- Crucifix sur base du Vendredi Saint
- Cierges de la Vigile pascale
- Cierge et chandelier pascals
- Réserve et support pour eau bénite
- Accessoires du culte

Adressez-nous votre commande . . . CE JOUR . . . pour vous en assurer la réception en temps opportun. — Merci.

Terrain de stationnement gratuit pour nos clients

F. BAILLARGEON LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Comté de Laprairie, Qué. | Victor 2 9467 | MONTRÉAL 1 51 Notre-Dame Ouest

L'ACADIE

Clôture des cours d'anglais

Lundi le 30 janvier, avait lieu la clôture des cours d'anglais habilement donnés par M. Georges Boudreau, professeur à l'Ecole Beaulieu de St-Jean. Après les cours réguliers, il y eut un magnifique goûter auquel avaient participé tous les étudiants et un cadeau-souvenir fut présenté à M. Boudreau, après quoi, il y eut musique, danse et chants. Tous se retirèrent en espérant avoir de nouveau le même professeur pour le deuxième cours, l'an prochain. Tous les élèves se joignent à la correspondante pour adresser un cordial merci à leur professeur, M. Boudreau, de même qu'à la Commission Scolaire ainsi qu'à Mme Deslandes, directrice de l'Ecole St-Michel.

Naissance

A M. et Mme Gérald Marsan, née Hélène Granger est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lucie, Josée. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Marcil, née Lucie Granger, oncle et tante. Nos félicitations aux heureux parents.

Prompt rétablissement

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Josaphat L'Ecuyer qui est hospitalisé à Saint-Jean depuis une semaine.

Hockey

Dimanche dernier, avait lieu une partie de hockey entre les Old Timers et les Castors de L'Acadie.

Les Old Timers l'ont emporté par le compte de 4 à 3.

Les buts furent comptés dans le 1ère période par M. Robert Hébert, assisté de Raymond Lefebvre. Dans la 2e période, Claude Martin assisté de Robert Hébert et le deuxième but par Michel Dunn sans aide. Dans la 3e période, le but fut compté par Normand Prairie assisté de Jean-C. Godin et le 2e but par Jean-Louis Bernier assisté de Robert Hébert.

Nos félicitations à l'équipe des Old Timers qui ont remporté la victoire.

Assemblée des Fermières

Fermières, n'oubliez pas votre assemblée qui aura lieu jeudi le 9 février. Nous aurons des invités des différents cercles des environs et il y aura concours de couture et un léger goûter sera servi suivi d'un tirage de prix de présence.

Mme A. Brault, cor.

SHERRINGTON

Naissance

Le 5 février a été baptisé Rogel Daniel, Jean, Marc, né le 26 janvier enfant de M. René Bachand et de Jeanne Martin. Le parrain a été M. Rogel Lamoureux et la marraine Angèle Martin, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mme Victor Desgroseilliers de St-Isidore, tante.

Avis aux Fermières

L'assemblée régulières des dames fermières aura lieu à la salle paroissiale mardi le 14 février à l'heure habituelle. Les contributions annuelles étant dues, la secrétaire sera heureuse de percevoir ces contributions lors de l'assemblée mensuelle.

SAINT-HUBERT

Soirée paroissiale des jours gras

Pour permettre à tous nos paroissiens de se mieux connaître tout en se récréant en famille, le Comité Mixte d'Organisations Paroissiales ouvre ses activités par une soirée paroissiale des jours gras le samedi 11 février en la salle de l'école.

Des prix seront attribués aux meilleurs déguisements bien qu'on puisse participer à la soirée sans se déguiser. On réserve des amusements pour tous les âges et tous les goûts. Orchestre, prix de présence. Partie de cartes et télévision pour ceux que la danse n'intéresse pas.

Ouverture à 8 h. 30 p.m. Admission $1. Billets en vente à la porte.

SAINT-AMABLE

Souhait de bonheur et persévérance à Mlle Pauline Williams qui est entrée chez les Soeurs de l'Immaculée-Conception le 1er février dernier. — De la part de son père et sa mère, ainsi que ses frères et soeurs.

—Bonne fête à Mme Lucien Charbonneau qui a célébré son 47e anniversaire de naissance. — De la part de son époux et de ses enfants.

—Bonne fête à Mme Patrick McDuff qui a célébré son 20e anniversaire de naissance. — De la part de son époux et de M. et Mme Guy Guimond.

—Bonne fête à M. Guy Guimond qui va célébrer son 21e anniversaire de naissance, le 17 février. — De la part de son épouse et ses parents ainsi qu'à Daniel Guimond qui va célébrer son 1er anniversaire de naissance le 25 février.

SAINTE-JULIE

Bon voyage

Mme Alfred Trudeau et une compagne Mme Bastien partaient le 2 février pour un séjour dans le Sud. Voyageant par train de Montréal à New-York, ensuite en bateau jusqu'aux Antilles où elles feront un séjour de trois semaines.

De retour elles passeront quelques jours à New-York et termineront leur voyage le 28 du mois courant.

Avant ce départ, les enfants de Mme Trudeau ont daigné partager son bonheur en organisant des petites réceptions familiales, dimanche le 22 janvier chez le Dr et Mme Julien Blain (Madeleine) de Saint-Hyacinthe et le 29 chez Roger, pharmacien, de Farnham.

BOUCHERVILLE

Naissances

Le 29 janvier a été baptisée Marie, Suzanne, née le 20, enfant de M. Albert Audette et de Marguerite Parker. Le parrain a été M. Roger Bissonnette et la marraine Alberta Audette, oncle et tante.

Le 29 janvier a été baptisée Marie, Simone, Claire, née le 17, enfant de M. Marc Lacoste et de Cécile Paul. Le parrain a été M. Jean-Rosaire Paul et la marraine Simone Paul, oncle et tante.

Le 4 février a été baptisée Marie, Rita, Thérèse, Hélène, née le 24, enfant de M. Charles Lacaille et de Marie-Jeanne Soulières. Le parrain a été M. Paul Bissonnette et la marraine Rita Lacaille.

Le 4 février a été baptisé Joseph, Raymond, Yves, né le 31 janvier, enfant de M. Fernand Demers et de Gilberte Allard. Le parrain a été M. Raymond Demers et la marraine Lucie Côté, oncle et tante.

Le 5 février a été baptisé Joseph, Jean, Gabriel, Richard, né le 23 janvier, enfant de M. Roger Paquin et de Lorraine Daneau. Le parrain a été M. Gabriel Daneau et la marraine Mme Gabriel Daneau, oncle et tante.

Le 5 février a été baptisée Marie, Rolande, Dominique, née le 20 janvier, enfant de M. Joseph Robert Lagarde et de Madeleine Briand. Le parrain a été M. Edouard Briand et la marraine Rolande Labelle, oncle et tante.

Maiage

En l'église de Boucherville le 4 février a été célébré le mariage de M. Marcel Forcier, fils de feu Joseph Forcier et de Rose-Alma Verville à Mlle Raymonde Robert, fille de M. René Robert et de Emilienne St-Pierre. Les témoins ont été MM. René Forcier et René Robert.

Sépultures

Le 1er février est décédée à Montréal à l'âge de 62 ans et 3 mois, M. A. Jodoin, autrefois de Boucherville époux de Alice Jodoin.

Le service a été chanté le 4 février à Boucherville en l'église paroissiale par Mgr Joseph Poissant, c.r., curé de la paroisse.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le 28 janvier est décédée à Montréal à l'âge de 60 ans Mme Adrienne Bénard, épouse de Honoré Sasseville.

Le Libera a été chanté le 1er février à Boucherville par M. l'abbé H. Renaud, prêtre-vicaire.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le 25 janvier est décédé en cette paroisse à l'âge de 86 ans M. Joseph Jodoin époux de feu Rosina Savaria.

Le service fut chanté le 27 janvier en l'église paroissiale par Mgr Joseph Poissant, curé.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

La Bible vous parle . . .

Tout royaume divisé contre lui-même court à la ruine, et ses maisons croulent l'une sur l'autre. (Lc 11, 17). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Famille terrienne pour 1961

La famille Narcisse Gervais de St-Timothée (Hérouxville), comté de Laviolette, sera proclamée "famille terrienne 1961", au prochain Salon national de l'Agriculture, le vendredi 24 février.

M. Narcisse Gervais est un solide jeune vieillard de 88 ans, aux cheveux noirs et à la démarche alerte. Il a perdu son épouse en 1954. Sa famille comprend 15 enfants, dont 10 garçons. Elle compte un religieux et deux religieuses. Les autres enfants sont mariés et tous les conjoints sont vivants et à la tête de belles et nombreuses familles. Au point que M. Narcisse Gervais compte 110 petits-enfants et 81 arrière-petits-enfants.

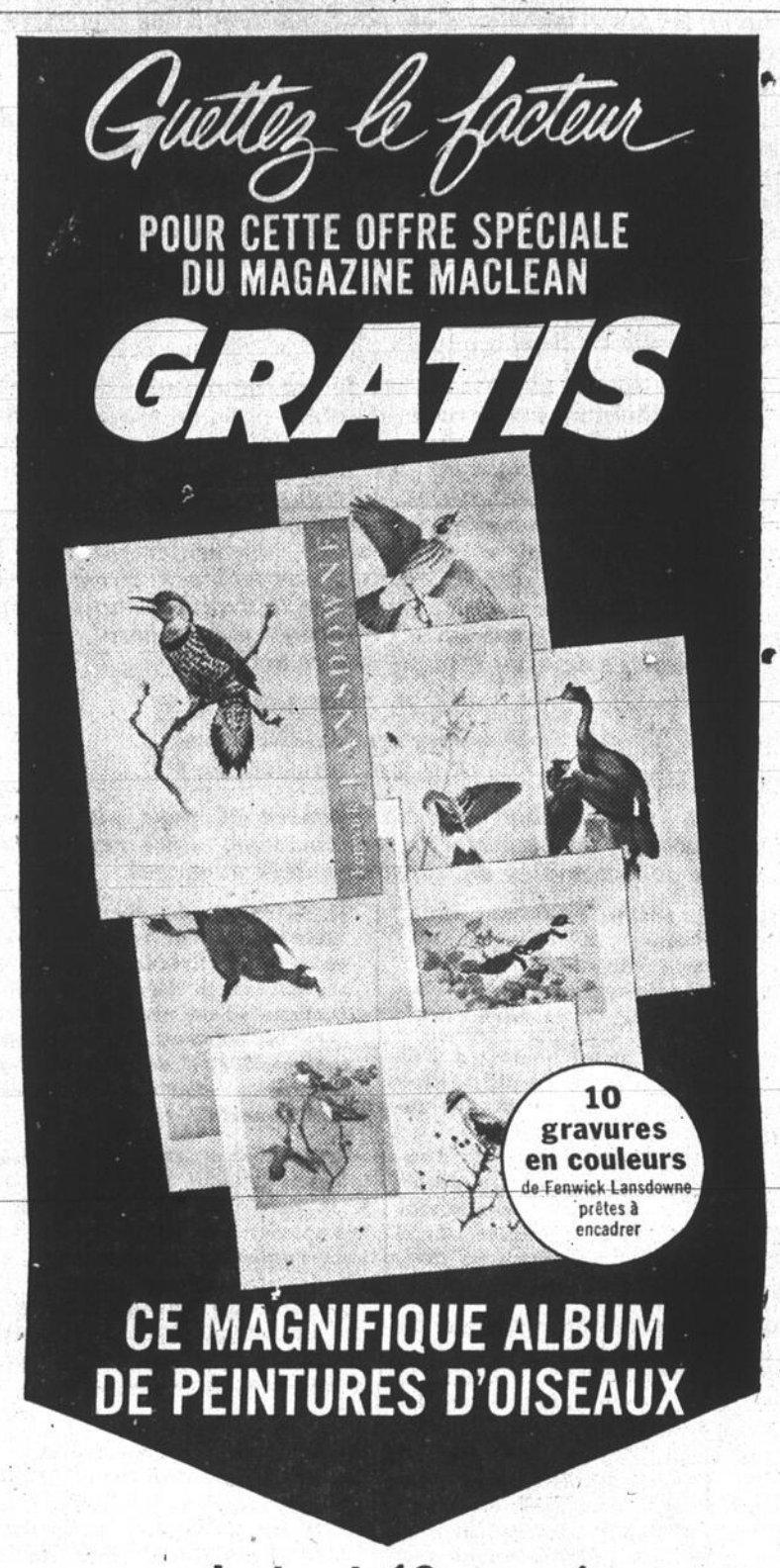
Présentement, cinq des fils Gervais sont des cultivateurs progressifts de St-Timothée ou St-Tite. Trois de leurs soeurs sont mariées à des cultivateurs modèles.

M. Narcisse Gervais a reçu une médaille d'argent du Mérite agricole en 1938 et une médaille d'or en 1943. Quatre de ses fils sont aussi décorés du Mérite agricole: Josaphat (1933); Bernardin (1938), Clément (1953), Alphonse (1958) et son petit-fils, Andre Durand (1958).

Aujourd'hui, les cinq fils, trois filles Gervais et cinq de leurs descendants cultivent plus de 1,300 arpents de terre. Six d'entre eux "font" le marché public de Grand-Mère, les autres vendent la plus grande partie de leurs produits au détail. Deux sont spécialisés dans la culture de la pomme de terre et en ont récolté en 1960 quelque 14,000 sacs de patates. Deux autres élèvent des porcs de race pure sur une grande échelle, un cinquième se perfectionne en élevage de poules pondeuses. 350 têtes de bétail pur sang ou amélioré sont l'objet d'une attention spéciale. Trois des éleveurs de ces troupeaux sont laitiers dans leur village. Au-delà de 840 arpents de boisé appartiennent aux Gervais ou à leurs descendants. Sur chaque ferme, il y a une porcherie de 50 têtes et un poulailler d'environ 150 oiseaux.

Cette magnifique réussite familiale a été possible grâce largement à l'aide reçue du fils ainé, Josaphat, père de 13 enfants, dont le R. P. Grégoire Gervais, o.m.i., et trois religieuses.

Ajoutons que tout en cultivant sa terre et en élevant sa nombreuse famille, M. Josaphat Gervais a trouvé le temps de fonder, en 1933, la Caisse populaire de St-Timothée dont il est depuis le très actif secrétaire-gérant. Il a aussi contribué au succès de divers mouvements: mutuelle-incendie, syndicat de l'UCC., société d'Agriculture, coopérative régionale et différents groupements religieux et sociaux: Tiers-Ordre, Cercle Lacordaire, Ligue du Sacré-Coeur, etc. Soulignons enfin que l'album et le récit sur cette famille primée par le Salon de l'Agriculture, ont été réalisées par Mme Solange et M. Denis Gervais, petits-enfants du lauréat.



en achetant 16 numéros —



Si vous ne receviez pas votre lettre, utilisez le coupon ci-dessous

Adressez ce coupon à : 9 fév. SR-1

LE MAGAZINE MACLEAN,
1242, Rue Peel,
Montréal 2, P.Q.

Veuillez m'adresser de suite mon ALBUM GRATUIT DE PEINTURES D'OISEAUX et m'envoyer les 16 prochains numéros du MAGAZINE MACLEAN pour $1.00 seulement. *Facturez-moi plus tard* ☐

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....PROV.....

VALABLE AU CANADA SEULEMENT



ASSURANCES

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales
★ Incendie

ARMAND MARTIN
COURTIER
Saint-Philippe de Lap.
☎ MI. 3-8484
suite 711 — Montréal
Tél. UN. 1-8351
BUREAU: 635, Dorchester Ouest,

S.V.P. DITES-MOI

Le journal "Le Richelieu" présente ici à ses lecteurs une chronique "nouveau genre", une sorte de courrier-questionnaire où, à des problèmes de ses lecteurs, une équipe de collaborateurs compétents apportera une réponse, une solution.

Non! il ne s'agit pas d'ouvrir ici un autre "courrier du coeur"! Ni pour monsieur! ni pour madame! Ces courriers du coeur sont déjà tellement nombreux... de par le monde des journaux et des revues!

"Le Richelieu" veut offrir à ses lecteurs un courrier d'un tout autre genre! Maintes fois déjà, de nos amis nous ont exprimé le désir d'avoir un coin où ils pourraient, sans être gênés, exposer des doutes de conscience, demander des informations liturgiques, religieuses, dogmatiques, etc. Maintes fois aussi, au téléphone même, on nous a demandé des tas d'informations et des plus variées, comme par exemple, s'il était vrai qu'on était assuré de recevoir trois grâces si on récitait mille "avé" la veille de Noël.

De ces doutes superstitieux, de ces inquiétudes de conscience, "Le Richelieu" essaiera de délivrer ceux de ses lecteurs qui voudront bien les lui confier. Nous invitons donc nos abonnés à soumettre à ce courrier les demandes de renseignements d'ordre religieux, dogmatique, liturgique, etc., les "cas de conscience" si je puis ainsi m'exprimer et les problèmes de même nature qu'ils voudraient voir résolus, non seulement dans leur intérêt mais dans l'intérêt de tous nos lecteurs. Il est entendu cependant que nous nous réserverons le droit de choisir, parmi ces questions, celles qui seront d'intérêt plus général.

Les lettres devront être adressées ainsi:

S.V.P. DITES-MOI
Journal "Le Richelieu"
C.P. 216, Saint-Jean, P.Q.

Pour mieux illustrer notre pensée et pour placer notre public dans l'atmosphère de ce courrier, nous reproduisons ci-après des exemples de questions déjà soumises.

Q. — Un pasteur protestant, épris oecuméniquement, nous parlait récemment du DROIT qu'auraient certaines personnes DE NE PAS CROIRE! Qu'en dites-vous?

R. — Même si un homme a L'OBLIGATION de suivre les dictées d'une conscience qui se trompe incorrigiblement, il ne s'ensuit pas qu'il ait LE DROIT de le faire. En d'autres termes — j'essaye d'être simple — l'obligation peut occasionnellement naître d'une erreur subjective tandis que le droit est nécessairement (toujours) fondé sur "la vérité objective".

C'est là la doctrine générale des théologiens catholiques. Bouquillon (Théologia Moralis, 276) écrit: "La conscience qui se trompe incorrigiblement (invincibiliter) n'est pas une règle d'agir "absolument" légitime puisqu'elle ne concorde pas avec la loi qui devrait s'appliquer ou avec le fait auquel on devrait l'appliquer; elle est une règle d'action "occasionnellement" légitime puisque celui qui se trompe ainsi "n'est pas responsable" de sa non-concordance avec la loi ou avec le fait". Donc (ici vous verrez poindre ma réponse), "il est PERMIS de suivre une conscience qui se trompe incorrigiblement, mais un homme n'a PAS LE DROIT de la suivre (non inest homini JUS eam sequendi)."

La célèbre "Theologia Mechliniensis" (De Conscientia, page 31) écrit pareillement que "celui qui a suivi sa conscience (erronée incorrigiblement) ne peut pas être puni par Dieu, mais il peut désormais être empêché de la suivre par l'autorité légitime. Ce serait une contradiction dans les termes que de dire qu'il a LE DROIT de mal faire . . . "

Le moraliste Mahoney (Prescepts, Burns & Oates) éclaire tout cela d'un exemple. Un garçon, pour sauver son papa de l'échafaud, se croit obligé de commettre un parjure; si sa conscience le trompe incorrigiblement, il est réellement "obligé" de se parjurer."

Mais, termine cet auteur, "personne ne dira qu'il a LE DROIT de se parjurer". Appliquez ces principes au "droit" de "ne pas croire". . .

Q. — Est-il réellement NECESSAIRE d'obtenir une permission spéciale de l'Evêque pour envoyer ses enfants à une école non-catholique si on vit dans une région où existent des écoles catholiques? et si on demeure dans une région où il n'y a pas d'écoles catholiques?

R. La mise en garde de l'Eglise ne date pas d'hier: "L'Eglise, gardienne de la pureté de la Foi, l'Eglise qui doit appeler à la vérité toutes les nations, l'Eglise qui doit surveiller avec soin les enseignements donnés à la jeunesse placée sous son autorité", disait l'encyclique "Nobilissima Gallorum Gens", "a toujours" condamné ouvertement les écoles appelées neutres".

La mise en garde de l'Eglise ne fait pas d'exception pour les écoles où on enseignerait, facultativement et au choix, les principales religions: "Il faut FUIR A TOUT PRIX les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair (encyclique "Affari Vos).
La tolérance de l'Eglise en certaines régions, ne dispense pas du verdict des Evêques. S'il se rencontre des région et des temps (par ex.: au Japon en 1938) où, sous de spéciales garanties, la fréquentation des écoles neutres peut être tolérée, "il faut laisser au jugement des Evêques de décider si, "dans un cas particulier", le motif suffisant existe ou non; et le motif suffisant existera s'il ne se trouve aucune école catholique, ou si celle qui existe n'est pas apte à former les élèves conformément à leur condition", rappelle une Instruction du Saint-Office.

Bref, que ce soit dans les régions parsemées de bonnes écoles catholiques ou privées de ces écoles, la LOI de l'Eglise (canon 1374) est formelle: "SEUL l'Ordinaire du lieu a le droit de déterminer dans quelles circonstances, et moyennant quelles précautions destinées à écarter le danger de perversion, pourra être toléré la fréquentation des écoles non-catholiques, neutres ou mixtes".

J'ai l'impression que ces textes officiels répondent à votre question!

Çà vous regarde!

par Henri Béchard, s.j.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Avez-vous lu attentivement le message de Sa Sainteté Jean XXIII au monde entier, à l'occasion de Noël? Pris par le remue-ménage des fêtes, plusieurs n'ont guère eu l'occasion d'y penser sérieusement.

C'est peut-être le temps d'y revenir: ça vous regarde!

C'était le troisième message annuel livré au monde par le Saint-Père en l'anniversaire de la Nativité. Dans une allocution de 5,500 mots, il a demandé aux chrétiens de penser, honnorer, dire et faire ce qui est vrai!

Vérité, évidemment, dans la vie privée. Vérité dans la vie publique et, en particulier, dans les services de communications. Journalistes et artistes de la radio et de la télévision trouveront dans ce mot tout un programme. Pas besoin d'être un Père dominicain pour en comprendre l'importance fulgurante. En retour, chez les lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, recherche correspondante de la vérité! Tout le long de sa vie, la vénérable Kateri Tekakwitha a voulu la vérité, et quand elle l'a trouvée, elle a sacrifié même sa patrie pour ne pas la laisser lui échapper.

Déjà, le 29 juin 1955, les Cardinaux de France avaient rappelé à certains journalistes catholiques ce devoir de la vérité à tout prix. Dans la "Croix de Paris", le R. P. Gabel, a.a., présentait ainsi au public ce document:

"Nos évêques, écrivait-il, avaient dû mettre en garde les fidèles contre une certaine campagne de presse et l'influence de certains "catholiques". Les critiques étaient acerbes et créaient un climat de défiance et d'insubordination; elles révélaient une imprégnation marxiste plus ou moins profonde; elles démolissaient la ligne de résistance au communisme chez beaucoup de ceux sur qui s'exerçaient cette influence".

Chez nos écrivains, dont la très grande majorité sont des plus consciencieux, probres et travaillants, l'appel du Vicaire du Christ servira d'encouragement. Mais la France n'est pas tellement éloignée de nous. Canadiens-français. Profitons donc de tout ce qu'elle a de vrai, de profondément vrai à nous offrir. Par ailleurs, ne jouons pas aux petits singes de nos jardins zoologiques qui miment, sans faire de distinctions, les visiteurs. Ainsi le message de S. S. Jean XXIII ne tombera pas dans de sourdes oreilles, Prions Kateri nous aider à l'accepter sans biais, sans faux-fuyants. Demandez votre exemplaire gratuit de la brochure "Kateri" en écrivant au Centre Kateri a/s PP. Jésuites, Caughnawaga, Qué.

Kateri Tékakwitha



Seigneur Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

Bref historique de la vie de Kateri Tekakwitha

Tekakwitha naquit en 1656, à Osernenon (près d'Ariesville, N.-Y.) sur les bords de la rivière Mohawk. Elle eut pour mère une Algonquine, jadis baptisée, aux Trois-Rivières, mais emmenée captive par un chef Iroquois qui l'épousa. Devenue orpheline, Tekakwitha fut adoptée par un oncle qui la traita cruellement, mais Dieu veillait sur elle avec amour. Baptisée à l'âge de 20 ans, par le missionnaire jésuite Jacques de Lamberville, Tekakwitha reçut le nom chrétien de Catherine.

Pour échapper aux cruautés des siens et se donner plus librement à la piété, elle dut s'enfuir. A l'automne de 1677, des indiens amis favorisent son évasion. Ils descendent avec elle la rivière Mohawk jusqu'au sentier qui les conduit au Lac Champlain, puis sur la rivière Richelieu. Des rapides les forcent à atterir à Saint-Jean et à y faire portage. Du fort Chambly, à travers bois, ils arrivent enfin à la mission St-François-Xavier du Sault-Saint-Louis (aujourd'hui paroisse Ste-Catherine de Laprairie). Kateri a l'impression qu'elle entre dans le paradis. Elle fait sa première communion dans la nuit de Noël 1677, puis elle meurt en odeur de sainteté, le mercredi saint, 17 avril 1680. Son tombeau, qui se trouve en face de l'église Ste-Catherine, est un lieu de pèlerinage. Dès 1690, on allait prier sur le tombeau de la bonne Kateri.

Mgr Lucien Messier, c.s.

Signification de Tekakwitha

Tekakwitha, que signifie ce nom? C'est assez indécis car l'orthographe même en a varié au cours des ans. Cependant l'érudit Sulpicien indianisant, l'abbé Cuoq, lui donne ce sens: "Celle qui s'avance, qui meut quelque chose devant elle, comme une personne qui marche dans les ténèbres, les bras tendus en avant".

On sait que Kateri a été frappée de la petite vérole à l'âge de quatre ans et qu'elle faillit perdre la vue. Tekakwitha exprime donc la démarche de l'enfant douloureusement affectée par la maladie.

Il signifie encore: Tekakwitha, les bras tendus! Les bras tendus parce qu'elle va à tâtons dans l'enténébrement du mal et de l'incompréhension.

Les bras tendus parce qu'elle doit se défendre contre les sourdes persécutions des siens.

Les bras tendus pour repousser ceux qui lèvent vers elle des regards pleins de désirs.

Les bras tendus, gestes spontanés de ceux qui cherchent la lumière et la main qui rassure.

Les bras tendus, muet appel de ceux que l'on a longtemps traqués et qui n'osent plus avancer.

Les bras tendus, geste magnanime de ceux qui ont tout abandonné et n'ont plus rien à offrir qu'eux-mêmes.

Tekakwitha, les bras tendus, geste d'accueil, double voie menant vers ton coeur, ô Kateri.

Kawênnens.

★ **Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.**

Arthur Beaudry
Réparations d'accessoires électriques
★
186, rue NOTRE-DAME
Fl. 8-4789 Saint-Jean

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE: 305 boulevard Gouin, Tél. Fl. 7-4396
RESIDENCE: 50, rue Bouthillier, Tél. Fl. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

OUI! Vous pouvez vous procurer la peinture
"Canadian Pittsburgh"
à la firme:
Maurice Trahan Ltée
André Thibodeau, président
Successeur pour cette agence de Salon Havana (Antoine Bourassa)
★ Appareil automatique qui peut préparer plus de 1400 couleurs, peinture pour l'intérieur et pour l'extérieur, peu importe le fini.
143, rue Mercier Fl. 6-6897 Saint-Jean

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les **Actes des Apôtres**

Images de Marie Pignal

Bande no 6



1. — Le voyage s'accomplit sans doute sur un des bateaux faisant du cabotage le long de la côte. Une tente en épaisse toile rayée servait d'abri contre la chaleur du jour pendant cette lente navigation. Paul s'en va à Jérusalem, mais sa route comporte de nombreux arrêts: à Rhodes, à Chypres, puis à Tyr où il demeure sept jours. Là les fidèles veulent le dissuader d'aller à Jérusalem, mais Paul demeure fidèle à son destin. De Tyr le bateau va à Ptolémaïs puis à Césarée.

2. — Paul, à Césarée, loge chez l'évangéliste Philippe qui avait quatre filles, lesquelles étaient prophétesses. Pendant son séjour chez Philippe, Paul reçoit une bien étrange visite. Un de ces prophètes itinérants comme il y en avait beaucoup en Judée, vient le voir. Il s'appelait Agabos. Cet homme regarde Paul longuement, puis, préférant le geste à la parole, il commence à mimer une sorte de scénario. Prenant le bout de la ceinture de Paul, — longue bande d'étoffe rayée aux multiples couleurs — il la dénoue, la déroule . . .

3. — Puis il s'assoie sur un coffre, et avec la ceinture se lie les deux pieds. Enfin, s'aidant sans doute de ses dents, il s'attache solidement les deux mains l'une contre l'autre. Tout le monde le regarde en silence, cherchant quel sens symbolique il faut donner à cette scène qui est bien dans la manière des anciens "nabis" de Juda.

4. — Ainsi lié, Agabos lève les yeux vers Paul, et lui prédit les malheurs qui l'attendent à Jérusalem. Les gestes que le prophète vient d'accomplir en sont la représentation: Paul perdra sa liberté, il sera enchaîné, emprisonné. Ayant entendu ces paroles, tous les fidèles conjurent Paul de ne point aller à Jérusalem, mais celui-ci leur répond: "Que faites-vous de pleurer ainsi et de me briser le coeur ? Pour moi, je suis prêt, non seulement à porter les chaines, mais encore à mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus".

LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE VOUS ÉCRIT :

SECRÉTARIATS :
25 ouest, rue JARRY
MONTRÉAL-11
750 est, rue SAINT-JOSEPH
QUÉBEC

La campagne scolaire du comité des Fondateurs

La journée de l'Eglise canadienne dans nos écoles remet à l'honneur les principaux personnages qui ont illustré l'histoire du Canada et, en premier lieu, les six Fondateurs les plus marquants de cette épopée mystique qui suivit la naissance de notre pays.

Pour cette campagne scolaire, le Comité des Fondateurs, après étude par son comité d'instituteurs, propose un thème différent chaque année aux institutions de la Province de Québec aux écoles française d'Ontario et d'Acadie. Il leur suggère un programme et leur envoie des dépliants, affiches et photos encadrées. L'expérience des années passées prouve que nos instituteurs et institutrices savent répondre généreusement au désir de nos évêques, à l'exemple de nos autorités scolaires. Pendant les sept années du cours primaire, les élèves ont ainsi l'occasion de vénérer et de prier chacun des six Fondateurs de l'Eglise canadienne.

La campagne 1961 aura pour thème "Science et vertu de Marie de l'Incarnation". La journée des Fondateurs de l'Eglise canadienne est fixée au vendredi le 24 février.

Marie de l'Incarnation eut le privilège d'être initiée par révélation à la dévotion au Coeur de Jésus. Recommandons le succès de la présente campagne au divin Coeur de Jésus, symbole d'amour sous sa plus haute expression.

Demandez notre fascicule gratuit sur les Fondateurs.

Le Comité des Fondateurs
de l'Eglise canadienne,
25 ouest, rue Jarry, Montréal, Qué.

LITURGIE

FEVRIER

OFFICES DE LA SEMAINE

10 Vendredi — Blanc — Saint Scholastique, vierge — 3 cl.
11 Samedi — Blanc — Apparitions de la B.V.M. à Lourdes. — 3 cl.
12 Dimanche — Violet — Quinquagésime — 2 cl. Cr., pr. Trin. — II Vp. du dim.
13 Lundi † — Violet — Férie — 4 cl. Messe du dim. préc.; sans trait; pr. comm.
14 Mardi † — Violet — Férie — 4 cl. Comme hier, sauf (2e or. saint Valentin). — ou Rouge saint Valentin: Gl.; (2e or. férie.
15 Mercredi — Violet — Les Cendres 1 cl. — (Jeûne et abstinence totale). Messe Misereris; or. un.; pr. carême; oraison sur le peuple. (Chant sur le ton férial). La préface sera maintenant celle du carême à moins d'indication différente.
16 Jeudi — Violet — Férie — 3 cl.

Retraites fermées à la Villa St-Jean

FEVRIER:
du 10, vendredi soir,
au 12, dimanche à 4 h.:
Laprairie (Nativité, Saint-Marc, L'Acadie).
du 12, dim. soir à 8 h.
au 15, mercredi à 2 h.:
Séminaire de Saint-Jean
(Belles-Lettres "A").

Qui cherchera à épargner sa vie la perdra, et qui la perdra la conservera. (Lc 17, 33). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Retraite à la Maison Sainte-Bernadette

(Saint-Jean)



Retraites fermées pour dames et jeunes filles

Février

Vendredi 17 au dimanche 19:
Dames: Filles d'Isabelle. R. P. A Forest, c.s.v.
Lundi 20 au jeudi 23:
Dames d'affaires. R. P. J.-M. Surprenant, o.p.
Vendredi 24 au dimanche 26:
Jeunes filles: JOC. R. P. J. Gilbert. o.m.i.
Lundi 27 au jeudi 2:
Dames: Chambly. R. P. J.-M. Surprenant, o.p.

Mars

Vendredi 3 au dimanche 5:
Jeunes filles: Laprairie, Chambly. R. P. A. Forest, c.s.v.
Lundi 6 au jeudi 9:
Dames: Laprairie. R. P. A. Forest, c.s.v.
Vendredi 10 au dimanche 12:
Dames: St-Lambert, Ville Laflèche. R. P. A. Forest, c.s.v.
Lundi 13 au jeudi 16:
Dames: Paroisses de la ville. R. P. J.-M. Surprenant, o.p.
Vendredi 17 au dimanche 19:
Jeunes dames: St-Remi.
Vendredi 24 au dimanche 26:
Jeunes filles: Bureaux, Jeune Commerce, JIC, R. P. A. Forest, c.s.v.
Jeudi 30 au samedi 1:
Jeunes filles: JOC. R. P. Y. Gosselin, o.m.i.

Avril

Vendredi 7 au dimanche 9:
Fiancées. R. P. Y. Gosselin, o.m.i.
Vendredi 21 au dimanche 23:
Jeunes filles: Napierville, Longueuil R. P. R. Blackburn, c.ss.r.

Mai

Vendredi 5 au dimanche 9:
Vendredi 5 au dimanche 7:
Jeunes filles anglaises.
Dimanche 7 mai: journée mariale (anglaise).

Un seul plan d'amaigrissement a réussi

MONTRÉAL, P.Q. "Votre plan est exactement ce que j'espérais trouver. J'en ai essayé d'autres sans aucun résultat et je me disais que je garderais mon embonpoint toute ma vie quand des amis m'ont parlé du Plan Naran. A ma grande surprise, j'ai commencé à remarquer des résultats dès la fin de la première semaine, et j'ai continué à perdre du poids depuis ce moment-là. Je pourrai sûrement me maintenir au poids que je veux." W. Montgomery, Montréal, P.Q.

Les gens trop gros se divisent généralement en deux catégories: ceux qui ont essayé de maigrir sans résultat, et ceux qui n'ont jamais essayé. Inutile d appartenir à l'un ou l'autre de ces groupes. Prenez la décision de ne plus vouloir être incommodé et gêné par un excès de poids. Il y a certainement une pharmacie près de chez vous. Allez-y, demandez le Plan Naran et vous commencerez à perdre du poids dès aujourd'hui. C'est aussi simple que cela. Quand vous aurez maigri, vous vous demanderez pourquoi vous ne l'avez pas fait plus tôt.

DU NOUVEAU!
FENÊTRES ET PORTES COMBINÉES
RUSCO
D'UN BLANC SUPERBE



Les premières et les *meilleures* fenêtres et portes combinées tout métal au monde, les Rusco, sont maintenant disponibles, *sans augmentation de prix* et avec *facilités de paiement*, si désiré, dans un superbe *blanc* étincelant.

Ces nouvelles fenêtres et portes combinées Rusco s'harmonisent parfaitement aux maisons blanches et créent un merveilleux contraste avec les teintes foncées ou les nuances pastel. Pas de crainte que leur beauté se fane, car l'émail blanc étincelant est appliqué sur de l'acier galvanisé, bondérisé, puis cuit au four.

Voici une autre innovation Rusco—des fenêtres et portes combinées d'un blanc étincelant—l'une des nombreuses exclusivités Rusco que vous obtenez seulement en choisissant Rusco.

Admirez la beauté—comparez les avantages des nouvelles fenêtres et portes combinées Rusco d'un blanc superbe.

TÉLÉPHONEZ AUJOURD'HUI POUR UNE DÉMONSTRATION GRATUITE À DOMICILE, SANS OBLIGATION

Marcel Delage
Tél. Fl. 6-4756
C.P. 65
Saint-Jean

UN PRODUIT DU CANADA

"Vous serez toujours fier d'avoir acheté des Rusco"

Du nouveau! Assurances un paiment mensuel

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie
- Votre santé
- Votre commerce

TOUT EST INCLUS dans le programme budget "Travelers de Hartford" de la Compagnie

SIGNALEZ

Fl. 7-2313

— CONSULTEZ —

René G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.



Pour vos placements sur obligations et débentures
CONSULTEZ

CHARLES CHAMPAGNE

— représentant —

CREDIT INTERPROVINCIAL, LIMITÉE
COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal

A votre service à l'hôtel Saint-Jean Ligne directe St-Jean-Montréal les mardis et mercredis Fl. 6-9795

Jacques-Cartier

D'une poussière à l'autre...

A SAINT-PIE X:

Le cercle Lacordaire de la paroisse Saint-Pie X a eu une fin de semaine bien remplie. Samedi soir, le 4 février dernier, il organisait une soirée dansante à l'école Samuel de Champlain. Le prix d'entrée était fixé à 50¢. Le lendemain, le cercle tenait son assemblée mensuelle au sous-sol de l'église. Selon les responsables, ces deux activités ont été bien réussie. Un gros merci est transmis à tous ceux qui y ont collaboré.

●

LA CINEMATHEQUE

Le Conseil du film de Jacques-Cartier a débuté sa deuxième série de cours de projectioniste à l'intention des personnes désireuses de manier les machines à vues 16mm. Ces cours sont gratuits. Ils ont débuté vendredi dernier; le trois février, et les deux autres réunions auront lieu les 10 et 16 février dans la salle paroissiale de Saint-Pie X, rue Lavallée. Ces cours de projectioniste durent 2 h. et trente, soit de huit heures à 10 h. 30.

Aux cours des 17-18-19 février, de 8 h. à 10 h. p.m., le conseil du film donnera des cours d'animateurs. A cette occasion, un spécialiste du film documentaire a été invité et prodiguera aux participants les conseils appropriés. Ces cours auront lieu à la maison des Soeurs du Bon-Conseil, 1215 boulevard Ste-Foy.

Pour des informations supplémentaires, veuillez vous adresser à M. Jean-Paul Allaire, OR. 7-4129.

●

M. LS-P. FORTIN

M. Louis-Philippe Fortin, commissaire d'écoles à Jacques-Cartier, a été nommé membre du comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, lors d'une réunion tenue à Québec sous la présidence de M. Arthur Tremblay, conseiller de Me Gérin Lajoie, ministre de la Jeunesse.

M. Fortin a été choisi par les représentants des professeurs de 60 écoles spécialisées de la Province pour les représenter au sein de la commission d'enquête qui a été formée récemment par l'hon. Paul Gérin Lajoie.

Cette commission d'enquête a été chargée d'enquêter sur la formation professionnelle et technique de la Province. M. Fortin sera sûrement un actif pour cette commission gouvernementale, car il n'est pas le dernier venu dans ce secteur. Au contraire, il a passé une très grande partie de sa vie à l'enseignement professionnel. Il connait tous les secrets du métier.

Nous souhaitons bonne chance à M. Fortin.

●

LE FESTIVAL DE SAINT-JEAN-VIANNEY

Le comité de l'O.T.J. de la paroisse Saint-Jean-Vianney organisera son festival annuel les 18-19 février prochain. Les membres du comité se sont réunis la semaine dernière et ont préparé le programme de ces deux journées de plaisir. M. Hosanna Lefebvre, le président, nous a déclaré qu'ils seront bien remplis et permettront à tous les amateurs des sports de la paroisse de bien s'amuser.

Le festival débutera le 18 février au soir par une soirée de folklore qui aura lieu dans le gymnase de l'école Mgr Forget. Le lendemain, il y aura toutes sortes de concours et de nombreux prix seront remis aux gagnants.

●

LE SERVICE D'ORIENTATION DES FOYERS

Le Service d'Orientation des Foyers continue toujours ses activités dans la paroisse Saint-Jean-Vianney. A toutes les semaines, onze couples mariés se rencontrent à la salle paroissiale. La semaine dernière, l'invité fut le Dr Deserres, il a traité de la grossesse et de l'accouchement. Cette série de réunions se terminera dans cinq semaines. Les invités de cette semaine ont été M. et Mme Jean Leclerc.

●

M. CHEVARIE PERDRA-T-IL SON SIEGE?

Les élections scolaires de juillet dernier font encore parler d'elles à Jacques-Cartier. On sait que M. Germain Bertrand, après sa défaite, a annoncé qu'il contesterait l'élection de M. Chevarie qui l'a défait.

La cause de contestation est devant les tribunaux. Le juge doit prononcer son jugement d'ici peu. Les partisans de M. Bertrand sont tellement sûrs de gagner leur cause qu'ils annonçaient à qui voulaient les entendre que M. Bertrand avait eu gain de cause la semaine précédente. Ce n'était qu'une rumeur car le jugement n'avait pas encore été rendu.

●

L'OPINION DU CHEF DE POLICE CONCERNANT LES DANSES EN PLEIN AIR

Avant de démissionner comme chef de police de Jacques-Cartier, M. Edouard Lefebvre a rédigé son rapport annuel qui a été remis aux autorités municipales. Son rapport contient de dures vérités que le maire n'aurait pas encore digérées, semble-t-il.

D'abord voici son opinion concernant sa suspension et les danses en plein air: "Au début de juillet 1960, ce fut une suspension injustifiée du chef de police qui dura environ 3 semaines... ce qui eut pour effet de saboter l'autorité et diminuer le prestige du département de la police... car pendant cette période de temps des danses en plein air furent organisées, ce qui permit à "la très jeune jeunesse de s'émoustiller jusqu'à une heure assez avancée, alors que des tombolas avec "bingos et roulettes" étaient en marche, au profit de qui? Toutes ces choses amenèrent une recrudescence de petits méfaits à corriger".

●

LE PERSONNEL A L'HOTEL DE VILLE AUGMENTE

Le maire Rémillard qui avait annoncé au cours de sa campagne électorale qu'il réduirait le personnel de l'Hôtel de Ville n'a pas encore tenu sa promesse et ne la tiendra sûrement pas au cours de son terme.

Ceux qui veulent s'en rendre compte par eux-mêmes n'ont qu'à se rendre à l'Hôtel de Ville et ils s'apercevront que d'ici quelques temps le personnel augmentera... Preuve: l'agrandissement de l'Hôtel de Ville.

Réunion colombienne à Napierville

Comme à l'accoutumée, nous aurons notre assemblée mensuelle le mercredi 15 février 1961 à 8 h. 30 p. m. à l'Académie Daigneau de Napierville.

Nous avons la certitude que vous viendrez nombreux encourager vos officiers et prendre part aux discussions qui seront à l'ordre du jour.

Bienvenue à tous les membres.

Le Conseil 3587 de Napierville.

Précautions qui s'imposent . . .

"Lorsqu'on arrive à un passage à niveau, que celui-ci soit muni ou non d'une signalisation sonore ou optique, le Code de la route oblige le conducteur à prendre les précautions qui s'imposent ,c'est-à-dire regarder et écouter d'abord si aucun train n'approche", souligne M. Gérard Cournoyer, c.r., Ministre des Transports et Communications.

"L'inobservance de cette règle élémentaire de prudence, est souvent la cause de tragédies routières. Les statistiques prouvent que moins de 15% des accidents routiers sont attribuables à la pure "malchance" ou à une "force majeure" et les autres 85% sont dûs au fait que les usagers prennent des risques injustifiables".

"Il y a des signaux qui avertissent d'un danger, d'autres indiquent la vitesse maximum autorisée, ou la direction que doit suivre la circulation. En prenant conscience de l'importance de ces signaux, l'usager s'y conformera de plein gré, et contribuera ainsi à la suppression graduelle des accidents graves", déclare l'hon. Ministre, et il ajoute:

"Mercredi, le 15 février, marque le premier jour de carême, période d'abstinence. Ce serait le moment propice pour prendre la ferme résolution de respecter en tout temps le Code et les signaux routiers, et de ne poser aucun acte qui puisse donner lieu à une violation du 5e commandement qui dit: "Tu ne tueras point".

Lisez "LE RICHELIEU"
Vous serez très heureux,
Confiez-lui votre publicité,
Ce sera votre prospérité.

Grande Ouverture du
CINE-PALAIS DE NAPIERVILLE
samedi, le 11 février 1960

Le théâtre de Napierville, propriété de M. Maurice Bourgeois, a été entièrement remis à neuf, ces derniers temps et c'est maintenant la salle la plus moderne des environs. Le Ciné-Palais de Napierville aura toujours des programmes de première qualité.

VEUILLEZ CONSERVER LE PROGRAMME CI-DESSOUS:

Ouverture! Spécial!

SAMEDI, 11 février

"Le soleil se lève aussi"
CINEMASCOPE — COULEURS
avec
Ava Gardner, Tyrone Power, Erroll Flynn
— AUSSI —
Chasing the Sun

●

DIMANCHE et MARDI, 12-13 février

"Frankenstein s'est échappé"
COULEURS
— AUSSI —
Chérie ne fait pas le Zouave
CINEMASCOPE
avec
Tom Ewell, Sherce North

JEUDI et SAMEDI, 16-18 février

"Ombre sous la mer"
avec
Alan Ladd, Sophia Loren
— AUSSI —
Duel dans la boue
COULEURS
avec
Don Murray, Lee Remick

●

DIMANCHE et MARDI, 19-21 février

"Coulez le Bismark"
CINEMASCOPE
avec
Kenneth More, Dona Wynter
L'événement le plus sensationnel de la dernière guerre. Un grand drame humain d'une poignée de héros qui détruisirent le Bismark.
— AUSSI —
LE SHERIF COULEURS
avec
Robert Ryan et Virginia Mayo

JEUDI et SAMEDI, 23-25 février

"Mardi Gras"
COULEURS — CINEMASCOPE
avec Pat Boone et Christine Carère
— AUSSI —
LES BRAVADOS COULEURS
avec
Gregory Peck et Joan Collins

●

DIMANCHE et MARDI, 26-28 février

Une super-production
"Voyage au milieu de la terre"
CINEMASCOPE — COULEURS
avec
Pat Boone, James Mason, Arlene Dahl
Diane Balser
Le film qui vous fera frémir en explorant les mystères d'un continent perdu.
— AUSSI —
Attaque du Fort Douglas
EN COULEURS
avec
Scott Brady et Rita Gam

Bienvenue au Ciné-Palais de Napierville

CH. 5-3703

MAURICE BOURGEOIS,
propriétaire

Napierville

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone: FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A.B.C.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 9 FÉVRIER 1961

Imprimé aux *Editions du Richelieu Ltée*

Les élections municipales à Longueuil

M. Marcel Robidas est élu échevin – Elections dans les quartiers 7 et 8, le 25 février

LONGUEUIL (DNC). — Il y a eu des élections à Longueuil, samedi et il y en aura à Longueuil-ouest à la fin du mois.

Ce sont les derniers événements dans la municipalité agrandie depuis quelque 15 jours. Samedi dans le quartier No 1, les candidats en présence, à la suite de la retraite de M. Germain Lefrançois, étaient M. Marcel Robidas et M. Roger Lebland.

Le vote a été calme toute la journée de 8 heures du matin à 7 heures du soir. Quand le comptage fut terminé M. Robidas avait accumulé 350 voix et M. Lebland 155, ce qui donnait une majorité de 195 à M. Robidas.

Au début de la semaine il y aura recomptage officiel. M. Robidas sera assermenté le 15 février.

A l'issue de la séance de mercredi dernier, le maire Pratt annonça que les élections dans les deux quartiers ouest de Longueuil, 7 et 8, auront lieu le 25 février et l'appel nominal le 15.

Cette séance de mercredi dernier on l'a dit, était historique, puisque Longueuil prenait possession et des livres officiels et du budget de la ville de Montréal-Sud en présence de tous les membres de l'ancien conseil de Montréal-Sud.

Au début de la réunion les échevins réélus par acclamation, MM. Eugène Chénier et Gaston Véronneau furent assermentés.

Bienvenue du Maire

Puis le maire souhaita la bienvenue au conseil de Montréal-Sud. Cet événement était attendu depuis longtemps et il ajoute que cette union se fait dans un climat d'amitié et de loyauté pour tous.

Considérez-vous bien chez vous, chez nous dit le maire. Nous revenons dans les anciennes limites de la paroisse. Nous sommes tous membres d'une même famille et nous travaillerons tous ensemble. Et le maire termine en souhaitant les meilleures choses et la bienvenue à tous.

Le secrétaire-adjoint donne alors lecture du dernier procès verbal de Montréal-Sud et du budget qui montrait des revenus de $308,423.

On donne aussi lecture du procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier 1961 à Montréal-Sud.

On ouvre ensuite des soumissions pour accessoires pour l'aqueduc. Les soumissionnaires sont: Crane Ltd., $1,615.50; Daigle et Frères, $1,652.82; Omer DeSerres, $1,751.91; Mueller Products, $1,776.97. Les soumissions seront étudiées.

Le maire Charland

Aux questions posées par les visiteurs de Montréal-Sud on apprend que l'évaluation générale sera faite l'an prochain.

Il n'y aura pas d'autre répartition que celle qui existe actuellement et la taxe générale reste à $0.83.

Un autre visiteur tient à féliciter les autorités de Longueuil, qui ont déjà commencé les travaux de réparations les plus urgents.

Le maire Sylva Charland tient à souligner que tous seront informés des règlements de Longueuil, à tous les points de vue, surtout pour le stationnement dans les rues et une explication suffira pour rétablir les faits.

M. Charland remercie Longueuil

(suite à la page 38)

Pour la Semaine de la canne blanche

Message de la présidente

"La semaine de la canne blanche se compare à une horloge de ville", remarquait Mme Mary G. Patterson, présidente du Conseil Canadien des Aveugles. "Tous deux rendent un service communautaire. Tous deux indiquent aux citoyens que le temps d'un événement important est arrivé".

Commanditée conjointement par le CCA et l'Institut National Canadien pour les Aveugles, cette semaine annuelle en est une d'éducation et non de souscriptions. Mme Patterson, qui est associée au projet de la semaine de la canne blanche depuis son inauguration, rappelle comment une simple suggestion durant la convention du CCA en 1945 est devenue une réalité. "Quelqu'un remarquait", disait-elle, "que le public ne reconnaissait pas la canne blanche comme symbole de la cécité, et quelqu'un d'autre suggérait qu'il devrait y avoir une semaine nationale dédiée à la faire reconnaitre comme telle". L'idée fut immédiatement acceptée et bientôt avait lieu la première semaine nationale de la canne blanche. Durant les quelques premières années, la semaine traitait des problèmes de la cécité et demandait au public d'aider les aveugles sur la rue. De plus en plus, la semaine de la canne blanche devint une semaine de services à la communauté durant laquelle les aveugles demandèrent à chaque citoyen de prendre soin de ses yeux. Des thèmes tels que: "Soyez prudents prenez soin de vos yeux" et "Vos yeux sont inestimables" incitèrent la population à ne pas prendre leurs yeux pour acquis. "Le fait que les aveugles recommandaient aux voyants de prendre soin de leurs yeux eut un effet impressionnant", déclarait Mme Patterson. Cette année, la Semaine de la Canne Blanche vous invite à "Prêter vos yeux aux aveugles. Vous pouvez le faire de plusieurs façons." de dire la présidente. Quand vous accompagnerez un aveugle sur la rue, décrivez-lui les vitrines, mentionnez les changements d'adresse d'établissements commerciaux et en général, parlez-lui de tout ce qui sort de l'ordinaire. Offrez d'écrire une lettre pour un ami aveugle ou de lui lire le courrier. Si vous aimez les sports, offrez-lui de l'aider à jouer aux quilles ou de lui montrer à nager. Si vous conduisez votre propre automobile, offrez de le conduire. Les 4,500 membres des 73 clubs d'aveugles du Canada ont besoin de vous.

M. Jos.-Louis Chamberland donne sa démission à la Commission scolaire

JACQUES-CARTIER (dnc) — La Commission scolaire de Jacques-Cartier a perdu son président, M. Jos-Louis Chamberland a démissionné du poste présidentiel et comme commissaire. Il a fait parvenir sa lettre de démission aux commissaires, la semaine dernière.

Sa démission a surpris tout le monde, même ses intimes. On savait parmi ses proches que M. Chamberland ne poserait plus sa candidature au poste de commissaire aux élections de juillet prochain. On croyait alors qu'il démissionerait vers cette période. C'est pourquoi sa lettre de démission en a étonné plusieurs.

Je dis plusieurs, car les autres, ses adversaires politiques, sont fiers de le voir partir de la scène publique. Ils auraient préféré mettre fin à sa carrière politique autrement en le battant dans une élection par exemple, mais le destin a décidé autre chose.

M. Chamberland a servi la population de Jacques-Cartier pendant plusieurs années, précisément au cours des dernières cinq années. Il aurait été sûrement l'homme public le plus discuté de la rive sud. Au début de sa carrière, "Le Courrier du Sud" l'a révélé au public comme étant le sauveur public no 1, mais les trois dernières années, "Le Courrier du Sud" le pourchassa et l'accusa des pires scandales et des pires tyrannies.

M. Chamberland démissionne pour s'occuper de sa famille et de ses affaires personnelles. Il est reconnu que la "Voix de la Rive Sud", journal qui existe depuis 1958, est animé par M. Chamberland. On a annoncé officiellement qu'il était nommé directeur. Il est évident qu'il y consacrera son temps. S'il est parti de la scène politique, ses adversaires ne doivent pas oublier qu'il sera encore présent sur la scène de l'opinion publique.

Qui sera le nouveau président?

Maintenant que M. Chamberland a démissionné, qui sera le nouveau président? Les candidats en lice ne sont pas tellement nombreux. Parmi les quatre commissaires d'écoles, c'est M. Hosanna Lefebvre qui a le plus de chance d'être élu à la présidence. Sur quoi se base notre prédiction?

A cause de sa nomination récente sur le comité provincial de l'enseignement technique, M. Ls-P. Fortin n'acceptera sûrement pas la charge; M. Chevarie non plus à cause de son inexpérience; il reste M. Bouchard, mais aucun des trois commissaires ne votera en sa faveur, il reste donc M. Lefebvre. Il est assuré qu'il recevra la majorité des voix requises pour être élu.

Un autre commissaire

Y aura-t-il une élection? En vertu du code scolaire, il doit se tenir une élection pour remplacer le commissaire démissionnaire. Il est certain qu'il n'y aura pas d'élection par acclamation. Car à ma connaissance deux groupes ont l'intention de pousser les candidatures de deux citoyens.

Depuis quelque temps, le groupe des citoyens unis met de l'avant la candidature de M. Duret, pharmacien de la rue Ste-Foy. Il était question que M. Duret pose sa candidature contre M. Chamberland aux élections de juillet 61. Avec la tournure des événements, M. Duret devra se contenter de faire la lutte contre une autre personne qui sera amenée sur les rangs par l'administration actuelle.

Au Carnaval de Longueuil

Le concours de danse, un grand succès

LONGUEUIL (DNC). — Parmi tous les événements qui se déroulent à l'occasion du Carnaval de Longueuil, mentionnons la grande parade de dimanche après-midi qui a mis en lumière la collaboration entre les loisirs, les Optimistes, la Chambre de Commerce des Jeunes; il faut aussi signaler le concours diocésain de folklore de jeudi dernier au Collège de Longueuil. Ce fut un événement applaudi par une nombreuse et intéressée assistance. Sept équipes du diocèse qui avaient choisi des danses puisées dans le répertoire des paroisses de la région. Elles avaient été recueillies par M. Noël Lemaire, spécialiste dans ce domaine. C'est son nom qui a été donné au trophée gagné jeudi soir par l'équipe Richelieu qui a aussi reçu une somme de $50. Cette équipe était formée de gens mariés, qui exécuta avec précision "En d'sous d'sus".

Le deuxième prix fut accordé à l'équipe Verchères qui a présenté "Le Crochet" danse typique de cette région depuis 1875. C'est une des exécutions les plus naturelles qui ait été présentée.

Les autres équipes étaient: "Coquelicot", de St-Jude; Jacques-Cartier avec "L'ange à droite, le diable à gauche"; "Eau-Vive" de Sainte-Louise-de-Marillac; Longueuil-ouest avec trois "sets" différents exécutés en même temps; "Etoiles du Sud", de Laprairie "En d'sous, en d'sus"; "Bayadères" de Longueuil "L'ange à droite, le diable à gauche"; "Longanap" de Longueuil "Femmes alentour, hommes alentour".

Les Gais chevaliers de Ti-Jean accompagnaient les danseurs, tandis que le maitre de cérémonie était M. Grégoire Marcil. Le tournoi avait été organisé par M. Nadeau Papineau, directeur des loisirs de Longueuil.

La soirée s'est terminée par une danse générale.

Le jury était composé de MM. André Arsenault, meneur de l'équipe Cotillon du Centre de l'Immaculée-Conception, M. Pierre Meunier, secrétaire de la Fédération des Loisirs de Saint-Jean et M. Dollard Morin de La Presse, rédacteur de la page des Loisirs.

M. Marcel Mineau président des Optimistes a présenté les prix.

Le principal événement de la semaine, c'est la grande partie de cartes de la Fédération des oeuvres de charité de St-Antoine au Collège de Longueuil.

Les concierges de la Commission scolaire ont obtenu une augmentation de salaire

JACQUES-CARTIER (DNC). — Les négociations de la convention collective des concierges d'écoles de la Commission scolaire de Jacques-Cartier sont maintenant terminées. Les deux parties auraient apposées leur signature jeudi le 2 février.

C'est le premier contrat de travail que la Commission négocie avec le syndicat des concierges d'écoles. Apparemment, les deux parties seraient satisfaits du règlement auquel on en est arrivé.

En vertu de cette convention, les concierges obtiennent des augmentations variant de $200 à $800.

Pour les ouvriers non spécialisés, cette convention accorde des hausses variant de $600 à $800 par année. Pour les travailleurs spécialisés, l'augmentation sera de $200.

Me Robert Sauvé, conseiller technique de la C.S.N., qui a négocié cette convention, a dit que les préposés à l'entretien obtiennent la semaine normale de 40 heures.

L'accord prévoit aussi: 18 congés de maladie par année, selon un régime cumulatif sans limite; deux semaines de vacances payées après un an de service; la formule Rand de sécurité syndicale.

Les employés bénéficient d'un régime d'assurance-santé et d'assurance-accident.

Les concierges ont maintenant des aides pour des périodes variant de 4 à 8 heures par jour, suivant la dimension des écoles.

Pour vos problèmes d'assurances


Maurice Viens

"VOS COURTIERS"
ASSURANCES GENERALES
FEU — VIE — VOL — AUTO — ETC.
POURQUOI PAYER PLUS?
Ne renouvelez pas par habitude
Consultez-nous sans obligation.
Modes de paiements si désirés.
203 rue St-Jacques
FI. 6-5641 Saint-Jean


Léonce Cypihot, C.D'A.A.

L'Université naquit au XIIe siècle

Définition — Avant-garde — Universités régionales

L'actualité au pays du Québec se concentre toujours autour de la question des universités. Les Jésuites ouvriront-ils des universités à Montréal? La ville de Trois-Rivières posera-t-elle les bases d'une université mauricienne?

Qui eut cru qu'un jour le problème universitaire revêtirait au Québec une telle acuité! Quelle que soit l'issue de cette rencontre épique livrée au sommet entre catholiques, et dans une grande proportion par l'élément de langue française, l'université constitue l'avant-garde tant au pays qu'à l'étranger, et que cette avant-garde peut se situer également à l'échelon régional pour gagner ensuite les sommets.

Mais au juste, qu'est-ce qu'une université? Larousse définit ce centre de haut savoir: groupe d'écoles nommées facultés ou collèges qui donnent l'enseignement supérieur; ainsi, les facultés théologiques au Grand Séminaire, la faculté de Droit ou Ecole de Droit, la faculté de médecine, la faculté d'agronomie ou Ecole d'agriculture d'Oka, la faculté des arts ou le Séminaire de Saint-Hyacinthe ou de Saint-Jean, sont autant de facultés ou collèges donnant l'enseignement supérieur.

Histoire

L'université, ce corps enseignant, une des armures du monde occidental, est une création de l'Eglise au 12e siècle. Depuis la chute de l'Empire Romain en 476, jusqu'au XIIe siècle, "il n'eut guère en Europe, dit l'historien Boulanger que les écoles épiscopales ou manastiques de sorte que l'Eglise avait pour ainsi dire le monopole de l'enseignement. Cependant, dans le cours du XIIe siècle, l'école épiscopale de Paris se trouvant insuffisante pour le grand nombre d'élèves qui y affluaient l'on vit d'autres écoles s'ouvrir. Bientôt ces différentes écoles s'unirent pour former une association corporative et prirent le titre d'Université. A la fin du XIIIe siècle, Paris avait quatre facultés: la théologie, le droit canonique, la médecine et la philosophie. L'université devenait ainsi une école pour toutes les branches du savoir; ce nouveau sens du mot est celui qu'il a conservé de nos jours".

En 1254, le chanoine Robert de Sorbon, aumônier de saint-Louis, bâtit pour de pauvres étudiants en théologie, le célèbre collège de Sorbonne qui devait d'identifier au XVIe siècle avec la faculté de théologie; un des plus illustres maîtres de cette faculté au XIIIe siècle fut le dominicain saint Thomas d'Aquin".

Telle est l'origine des universités, qu'elles portent le nom de Paris, d'Oxford, de Fribourg, de Fordham, de Montréal, de Québec ou de Trois-Rivières; elles sont sorties d'un centre: des écoles épiscopales. Faut-il s'étonner qu'après huit siècles, soit au XXe siècle, les séminaires, tels Sherbrooke, ont donné naissance à des écoles supérieures dites facultés, pour former ensuite une association corporative, une université. Souhaitons que nos universités québécoises, sorties des séminaires à l'intar des universités du XIIe siècle, évoluent également dans un siècle comparable à celui des Croisades, des cathédrales, des corporations et d'une ère universitaire qu'illustreront d'autres saint Albert le Grand, saint Bonaventure et saint Thomas d'Aquim.

Il est bon de connaître l'origine des universités. Si leur origine fut modeste, leur poussée fut immense. Les universités médiévales ont été à l'avant-garde de la chrétienté; l'université de Paris fonde Oxford, plus tard les Anglais fondent les universités de Bordeaux et de Caën quand ils occupèrent une partie de la France; enfin les Jésuites ouvrent à leur tour des universités.

Que fera la province de Québec? Suivra-t-elle la tradition du XIIe siècle en se remettant à ses évêques, ou fera-t-elle de l'Etat l'arbitre de ses destinées universitaires? Mais quelle que soit la voie empruntée, l'université doit être l'avant-garde de la vie catholique et intellectuelle.

Al lucem

L'université catholique, cette école de haut savoir, doit être également à l'avant-garde de la vie missionnaire. Vous vous étonnez? Quelle est donc cette admirable création. "Ad lucem" sortie en 1932 des cadres de l'université de Lille, en France, pour répondre à l'appel missionnaire: "La voie a été ouverte depuis bientôt trente ans par l'association "Ad Lucem" qui a formé et envoyé dans les pays lointains des universitaires et des membres des diverses professions spécialisées avec un esprit d'apostolat missionnaire"; c'est une déclaration des cardinaux et archevêques de France.

Ad Lucem avait imaginé, écrit le Dr Louis Paul Ajoulat "qu'il fut possible de recruter, former et soutenir des laïcs qui acceptent d'engager leurs activités et leur vie au service de l'Eglise pour son oeuvre d'évangélisation et d'implantation dans les pays lointains".

Le Père Charles, jésuite belge, faisait appel vers 1936, en cette période de la fin de crise et des préparatifs de la guerre de 1939, aux universités européennes, catholiques, pour fonder en pays de mission d'autres universités, comme s'il s'agissait d'un colonialisme universitaire à l'instar des colonies européennes, mais selon une conception essentiellement catholique. La fondation de l'université Pie XII par les Oblats au Basutoland, est une université où l'élément spirituel plutôt que scientifique, prédomine.

Les Jésuites Canadiens qui ont étudié à l'école des langues orientales à Shangaï, qui enseignèrent à Suchow, en Chine et qui maintenant militent à Formose, aux Philippines, au Viet-Nam sont des universitaires d'avant-garde, du monde occidental. N'y a-t-il que l'esprit scientifique qui doit constituer une université? Ainsi on souhaiterait que nos universités québécoises lient des liens plus étroits avec l'Amérique Latine, nos frères par l'esprit latin de la foi; ce serait également un laïcat universitaire d'avant-garde si à la suite des prêtres et missionnaires du Québec, en mission en Amérique latine, des laïcs universitaires québécois fondaient des bourses pour les étudiants latins qui viendraient étudier au Québec? serait-ce un rêve illusoire?

Régionalisme

Un correspondant a écrit dans un journal métropolitain de judicieuses remarques sur l'éducation et l'université. "Les universités régionales n'ont pas besoin pour naître de bâtir un campus de cinquante millions. Elle pourraient s'édifier progressivement à partir des institutions déjà en place. C'est ainsi que l'on pourrait greffer une faculté de médecine à d'hôpital le plus important de la région, une faculté de droit et une école de service social à la cour déjà établie, un institut de diététique à l'école ménagère, une faculté des lettres à celle des arts, une faculté des sciences au laboratoire le mieux équipé. On pourrait pour des facultés vraiment coûteuses comme polytechnique ne donner que les deux ou trois premières années. De telles universités régionales pallieraient au gaspillage de talents en même temps qu'elles créeraient des centres de vie intellectuelle française, espérons-le". Comme dirait le père Gédéon cet article me va à plein.

Ce régionalisme fait l'originalité et la force d'un pays, le régionalisme c'est une sorte d'empire; la région du Richelieu, par exemple, est en soi vaste comme un petit pays; Trois-Rivières et la Mauricie est une autre petite patrie; le Saguenay, le Bas du Fleuve sont autant de régions. Notre carte universitaire, écrit ce correspondant, commencerait alors à ressembler un peu à celles de la France avec ses universités aux saveurs particulières. La région du Richelieu dont Saint-Jean est la petite métropole, pourrait envisager un jour, le titre universitaire lorsque la canalisation du Richelieu sera réalisée, que la population aura doublé.

L'influence américaine, le commerce, l'agriculture, l'histoire constitueraient autant de modestes facultés; le séminaire serait le centre idéal de cette corporation. Que d'études à poursuivre sur la civilisation américaine dont nous sommes à portée; l'histoire de la région du Richelieu est à peine amorcée, les transports fluviaux, le Collège Militaire, etc.

Renaissance

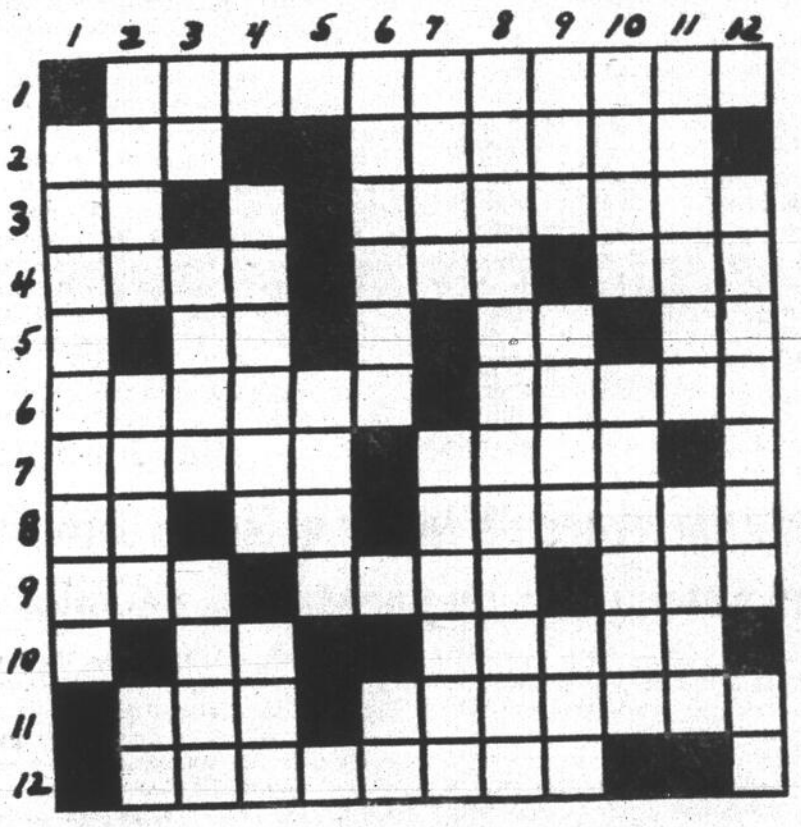
La Renaissance n'a pas édifié Versailles du jour au lendemain, il a fallu deux siècles, Versailles a été l'aboutissement des chef-d'oeuvres des châteaux français, mais seulement après que la France eut élevé sur mille points de son territoire, mille châteaux; le château de Vaux-le-Vicomte, du trop fameux Fouquet, d'une inspiration italienne, a inspiré à son tour Versailles.

Ces universités régionalistes, tout comme les châteaux provinciaux de France, sont l'ébauche pour de plus grandes constructions, et les véritables mouvements créateurs ne sauraient se manifester sur un seul point d'un territoire donné.

De grands jours se lèvent sur Québec. Vie universitaire qui prend son envol de tous les coins de la province, courant puissant, vigoureux, hardi, pondéré, une sorte de croisade. Les jeunes d'aujourd'hui entendent parler d'université comme nous, en 1931, on causait de crise. Faut-il que maintenant la question universitaire passe par une crise quand tant d'universités sont prêtes à orienter la vie québécoise dans un mouvement d'avant-garde.

Rosaire Benoit

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



PREMIER PROBLEME

Horizontal

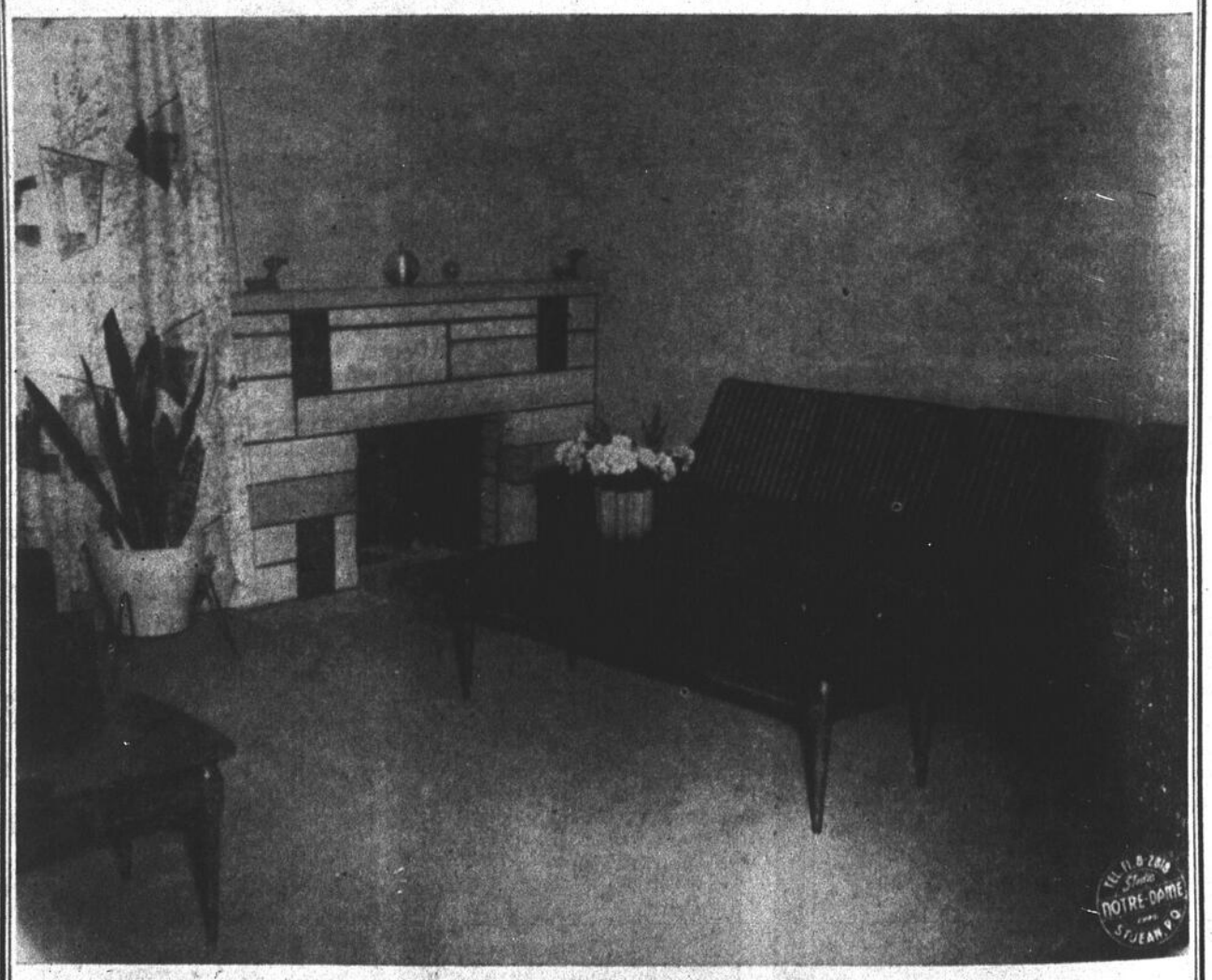
1 — Acte psychologique par lequel une idée en évoque une autre.
2 — Depuis — On les publie une fois la semaine.
3 — Préposition latine — Accorder un titre de noblesse.
4 — Fourrage frais — Evénement mondain — Point de départ de chaque chronologie particulière.
5 — Afrique Occidentale — Préfixe privatif — Château fort qui servit de prison.
6 — Bâtiment de mer — Musicien célèbre pour ses marches.
7 — Sur laquelle on peint — Tenter avec hardiesse.
8 — Article contracté — Conjonction copulative — Mettre des cercles à un tonneau.
9 — Guerre de Trente Ans — Thaïland — Nuage.
10 — Initiales d'un chanteur d'opéra que le cinéma a rendu célèbre — L'inventeur des logarithmes.
11 — Venue au monde — Ne pas connaître par expérience.
12 — Célèbre opéra de Meyerbeer.

Vertical

1 — Plus longtemps.
2 — Poète chanteur de l'époque primitive — Moisson — Initiales d'un célèbre peintre français, surnommé le maître de la peinture classique en France.
3 — Hitler les croyait des surhommes — Transporté d'aise — Tout objet fixe servant à indiquer aux navigateurs la route à suivre
4 — Personne qui brille au théâtre — Prénom masculin.
5 — Filet pour prendre des oiseaux
6 — Battu à coups de gaule — Indian Head.
7 — Victoire de Napoléon sur les Prussiens — Fruit d'un jaune doré.
8 — Anéantissement.
9 — Sénateur du Québec tout aussi bien connu par les initiales dont il signe ses articles — Adam en a écrit un très célèbre — Ecrivain américain d'une imagination étrange et poignante.
10 — Epouse d'Héraclès — Evacuer un liquide sécrété par les reins.
11 — Epoux d'Isis et père d'Horus — Rivière de France.
12 — Réparer, rajuster — Il a plus que souri.

La solution de ce PREMIER PROBLÈME paraîtra dans notre prochaine édition

Les plus grands spécialistes en tapis à votre disposition



La qualité du matériel et l'expérience dans le posage avec

WILFRID SIRARD

906 St-Jacques Fl. 7-1340 Saint-Jean

VENTE ET POSAGE — TAPIS, LINOLEUM, TUILE

Les Associées Notre-Dame-de-la-Protection

Le diocèse a besoin des Associées, mais les Associées ont aussi besoin du diocèse

Ma petite fille va mourir!

Agé de 40 ans, environ, épuisé par la fatigue, étreint par l'angoisse il nous arriva un soir de l'hiver dernier tenant dans ses bras un colis enveloppé d'une couverture de laine. —"C'est mon enfant, dit-il, d'une voix étouffée par des sanglots qu'il avait peine à retenir, c'est ma petite fille. Elle va mourir, pouvez-vous faire quelque chose?" Et il nous tendit son colis.

Il renfermait un jeune bébé d'environ 15 mois, terriblement miné par la maladie. Nous téléphonâmes immédiatement à un médecin qui vint sans tarder et diagnostiqua une pneumonie. Il prescrivit les remèdes, recommanda des soins et partit sans vouloir se faire payer.

L'une d'entre nous raccompagna le malheureux père à son domicile. Chemin faisant, il raconta son histoire, une histoire qui ressemble à toutes celles que nous connaissions déjà. Nous en avons tant entendu de ces descriptions de la plus profonde misère, mais l'esprit ne s'y habitue pas, le coeur ne s'endurcit jamais à ces récits.

Sa femme était morte après une courte maladie. Lui, le jour, il devait travailler, aussi n'avait-il personne pour garder ses trois enfants. Les deux plus vieux prenaient donc soin du bébé, tant bien que mal. Et notre homme, le soir, rentrant au logis, faisait de son mieux pour tout mettre en ordre.

Nous primes soin de l'enfant durant quelques jours et comme ce père de famille travaillait et pouvait se payer une aide nous lui trouvâmes une bonne personne pour rester à son foyer et prendre soin de ses enfants durant la journée. Aujourd'hui la petite fille est guérie et parfois, le dimanche, elle vient nous voir avec son père et ses deux frères.

A 45 ans il en paraissait 80

C'est un cas entre mille autres plus ou moins semblables. Tel ce vieillard qu'on nous amena il y a quelques semaines, tordu de rhumatisme. Or, le pauvre malheureux avait à peine 45 ans et il en paraissait 80. Il vivait seul chez lui dans un logement pas chauffé alors que la température était sous zéro à l'extérieur et guère plus élevée dans les pièces froides où cet homme habitait. Il pouvait à peine remuer tant son rhumatisme le faisait souffrir. Les voisins ignoraient son sort jusqu'au jour où ils le trouvèrent rampant dans la neige à la recherche de secours.

On nous l'amena. Nous lui donnâmes des vêtements chauds et de la nourriture. Un voisin lui trouva un poêle à l'huile usagé, un constable le répara et le fit fonctionner, d'autres personnes se cotisèrent pour lui procurer de l'huile à chauffage et notre "vieillard" se remet lentement avec les soins et les remèdes que nous lui prodiguons.

Même si je suis Française?

Un jour une femme nous appelle. —"Pouvez-vous m'aider dit-elle. —Mais oui, madame. —Même si je suis Française? —Nous répondons à toutes les demandes, madame, quelle que soit la nationalité de la personne, quelle que soit sa religion. Nous ne faisons aucune distinction, il suffit qu'une personne ait besoin de nous pour que nous la secourions de notre mieux".

Au service des pauvres

Voilà le rôle admirable et à peu près sans équivalent que remplit dans le diocèse de Saint-Jean comme dans quelques autres diocèses, une communauté de chrétiennes authentiques, les Associées Notre-Dame-de-la-Protection. Car c'est de ces missionnaires des cités qu'il s'agit. Elles sont bien connues sur la Rive-Sud et plus particulièrement à Jacques-Cartier, elles y sont aussi bien aimées. "Ce sont nos anges gardiens", disent les gens. Qui les contredira!

Leur devise, c'est leur raison d'être, c'est leur programme de vie: AU SERVICE DES PAUVRES. "...Continuez de vous dévouer auprès de nos pauvres et de nos déshérités dans notre diocèse: c'est ceux-là que le Christ a choyés davantage et qu'il continue d'aimer" leur écrivait S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean. Les Associées tiennent bon malgré la misère et le chômage, à cause de la misère et du chômage, alors que les demandes se font plus nombreuses, plus pressantes.

Ils ont faim, nous leur donnons à manger

Tous les jours on vient nous demander de la nourriture, raconte une Associée, surtout depuis la crise du chômage. Nous distribuons en moyenne 85 boîtes d'aliments par semaine. Ces boîtes d'une valeur marchande d'environ $4.00 contiennent du pain, de la viande, des conserves, des pâtes alimentaires, du lait en poudre, de la nourriture pour bébés, etc. Nous en donnons à tous ceux qui nous en demandent. Les gens ont faim, ils n'ont rien à manger, il ne s'agit pas pour nous à ce moment-là de faire une enquête pour connaître leurs véritables ressources, le bienfondé de leurs demandes. Nous leur donnons à manger. Par la suite, nous essaierons d'établir des contacts avec les autres membres de la famille, de nous enquérir de leurs besoins, de chercher avec eux une solution, un moyen de les dépanner. Mais en cette période de chômage, ce n'est pas facile. Les gens ne travaillent pas, ils n'ont pas d'argent, ils ne peuvent rien acheter.



Nous distribuons plus de 85 boîtes d'aliments par semaine.

Nous quêtons à leur place

Nous sommes des quêteuses professionnelles. On nous connait maintenant dans les magasins, les épiceries. Nous quêtons pour nos pauvres. Notre adresse aussi est connue, et cela, des milles à la ronde. Elle n'est pas connue seulement des pauvres gens qui viennent nous demander de l'aide, mais aussi de nos bienfaiteurs qui nous apportent de l'argent, de la nourriture, des vêtements. Plus nombreux seront nos bienfaiteurs, plus grande sera la part que nous pourrons donner aux pauvres. Il faut dire que les pauvres sont plus nombreux et nous avons dû ces derniers temps diminuer la quantité de nourriture que nous mettions dans les boîtes afin que chacun puisse avoir de quoi manger. Nous pouvons aider de cette façon une cinquantaine de familles par semaine. Nous avons deux fois plus de demandes que de boîtes à donner. Nos pauvres ne mangent pas à leur faim, il y a même des enfants qui perdent connaissance à l'école parce qu'ils n'ont pas déjeuner le matin. Ces pauvres petits ne mangeront guère davantage au dîner. Une boîte d'aliments, ce n'est pas suffisant pour une grosse famille, mais nous recevons tellement de demandes que nous devons songer à tous.



On vient nous demander des vêtements chauds pour l'hiver.

Des enfants ne vont pas à l'école parce qu'ils n'ont pas de chaussures

Il n'y a pas que les tiraillements de la faim, il y a aussi le cas de ceux qui n'ont pas de vêtements chauds à se mettre sur le dos. Avec la température glaciale que nous connaissons cette année, il est pénible de songer que de nombreuses familles n'ont pas d'argent pour s'acheter de l'huile à chauffage ou du charbon. Les gens vivent avec leur paletot ou de vieux tricots toute la journée et les conservent même pour se coucher. Bien des enfants n'ont même pas de chaussures ou de couvre-chaussures convenables pour aller à l'école. Ils demeurent dans des maisons froides où l'eau gèle dans les tuyaux. Ceux qui habitent ces maisons sont obligés d'aller chercher de l'eau chez leurs voisins. C'est là une misère que le grand public ne connait pas, malheureusement. Les pauvres ont leur fierté comme nous tous. Ce n'est qu'à nous qu'ils confient leur détresse.

Si la maladie survient...

Ces privations ajoutées aux privations, ces conditions de vie malsaine, le manque d'hygiène et encore une fois l'éternel manque d'argent font que la maladie guette ces pauvres gens. Qui paiera les remèdes qu'a prescrits le médecin? Alors ils viennent nous voir. Nous avons ici une petite pharmacie qui répond aux besoins les plus courants. Nous donnons également des vitamines et nous essayons aussi de faire comprendre à nos pauvres qu'ils doivent se soigner mais ces gens sont durs pour eux-mêmes; c'est lorsque la maladie est bien implantée qu'ils commencent à s'inquiéter.



Grâce à la Semaine de la Charité nous pouvons distribuer des vitamines et des médicaments.

Aide à domicile

Chaque jour nous faisons des quantités de lavages. Nous allons à domicile pour seconder une mère de famille malade. Nous faisons le ménage, bref, tous les soins que requiert une maisonnée. Il y a des mères absentes, elles sont à l'hôpital, parfois elles ont abandonné leur foyer, alors nous essayons de les remplacer, en attendant que les choses s'arrangent. Mais quand un cas est fini, il y en a un autre qui commence et la vie continue, la misère continue.

Quand saint Joseph s'en mêle

Nous serions porter à nous décourager si nous n'avions pas la Providence qui veille constamment sur nous. Notre Providence, c'est saint Joseph. Quand les choses vont mal et que nous n'y pouvons plus rien, alors nous demandons à saint Joseph d'entrer en scène. Nous avons une statue de saint Joseph et nous déposons nos demandes à ses pieds, qu'il se débrouille!

Une fois nous manquions de pain. L'une des Associées s'inquiète. Que ferons-nous? On va venir chercher les boîtes dans vingt minutes et nous n'avons plus de pain! Nous griffonnons notre demande, nous la déposons aux pieds de la statue et nous attendons. On sonne à la porte. Déjà les pauvres qui viennent chercher leur boîte! Non, un livreur de pain venait de terminer sa tournée et nous apportait deux caisses des pains qui lui restaient. Saint Joseph s'était débrouillé!

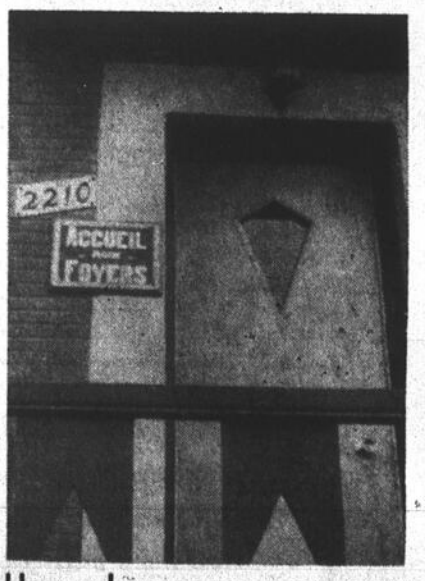
Une autre fois, c'était au cours de l'été dernier. Nous avions organisé un pique-nique pour les enfants pauvres du quartier. A la fin du repas, une petite s'adresse à nous. —"J'ai très bien mangé mais... —En effet, tu as très bien mangé que veux-tu de plus ? —Bien, si je demandais de la crème glacée à saint Joseph, est-ce qu'il m'en donnerait? —Tu as pourtant bien mangé, il se pourrait que saint Joseph soit distrait devant ta demande, mais tu peux toujours essayer". Alors la petite de sa grosse écriture enfantine écrit sur un bout de papier: "Saint Joseph, s'il vous plaît, je voudrais manger de la crème glacée". Elle va déposer son billet aux pieds de la statue, fait une courte prière et continue à jouer avec ses petites camarades. Au cours de l'après-midi, un gros monsieur s'amène. —"Voilà, dit-il, j'ai un restaurant et mon réfrigérateur vient de manquer. Alors plutôt que de perdre ma crème glacée, comme j'ai su que vous étiez en pique-nique, j'me suit dit autant la leur donner". Et de sa voiture il sortit cinq gallons de crème glacée un peu fondante mais encore très bonne. Notre petite courut à toutes jambes embrasser la statue de "son" saint Joseph! —"Vous avez vu, nous dit-elle, triomphante, saint Joseph m'a écoutée!"

Aidons les Associées à secourir les pauvres

Elles sont là, au 2210 de la rue Saint-Thomas, à Jacques-Cartier, quatre ou cinq Associées qui se dévouent à l'année longue pour les pauvres gens de la Rive-Sud. Leur maison, l'Accueil aux Foyers, est ouverte 24 heures par jour à la misère humaine. Les pauvres comptent sur les Associées pour leur nourriture, pour leurs vêtements, pour leurs médicaments. Mais que feraient-elles, seules, ces quatre ou cinq chrétiennes de la lignée même du Christ, que feraient-elles sans la Providence, sans saint Joseph, sans leurs bienfaiteurs? Pour continuer leur oeuvre hautement méritoire elles ont besoin de nous tous.

La Semaine de la Charité compte parmi ses oeuvres subventionnées l'Accueil aux Foyers des Associées Notre-Dame-de-la-Protection. Avec l'argent que remet la Semaine de la Charité les Associées achètent des médicaments. Mais pour le reste? Evidemment, il y a saint Joseph. Mais saint Joseph, n'est-ce pas un peu nous tous! Elles tendent la main pour les pauvres: donnons. Elles ont une adresse connue des pauvres: retenons cette adresse et adressons-leur ou allons leur livrer de quoi soulager la misère des autres. La misère des autres! Ce serait notre misère à nous si nous étions d'authentiques chrétiens comme ces saintes femmes qui sont un exemple vivant pour le diocèse de la véritable charité.

(Service d'information de Caritas Saint-Jean)



Une adresse que nos pauvres connaissent bien et que des bienfaiteurs apprennent aussi à connaître, 2210 rue St-Thomas, Jacques-Cartier.

Nouvelles de Saint-Remi

Assemblée des Fermières

Nos membres sont priés de noter que l'assemblée mensuelle aura lieu lundi le 13 février à la salle des Chevaliers de Colomb. Nous continuerons de recevoir les contributions. Les dames et demoiselles qui ont manifesté le désir de faire partie de notre Cercle, sont les très bienvenues.

—o—

Mariage

Bomhower - Boyer

Samedi, le 4 février 1961 a été célébré le mariage de M. Roger Bomhower fils de feu Elie Bomhower et de Claudia Thibault, à Mlle Irène Boyer, fille de M. Isidore Boyer et de Bertha Vincent. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé C. Boucher à 9 h., en l'église paroissiale. Les témoins étaient M. Ernest Bomhower, frère du marié, et M. Isidore Boyer, père de la mariée.

Tous nos meilleurs voeux de bonheur.

—o—

Baptêmes

LUSSIER: Le 5 février 1961, a été baptisée Marie, Johanne, Germaine, enfant de M. Lucien Lussier et de Thérèse Lussier. Parrain: M. Roger Lussier; marraine: Germaine Lussier, oncle et tante de l'enfant.

—RIENDEAU: Le 5 février 1961 a été baptisé Joseph, Aurèle, Clermont, enfant de M. Maurice Riendeau et de Thérèse Beaudin. Parrain: M. Aurèle Beaudin; marraine: Dolorès Dumont.

—o—

In Memoriam

Ernest Blouin

Le 10 février, nous rappelle le souvenir de notre cher disparu. Depuis 11 ans que tu es parti, pour toujours, mais jamais on t'a oublié.

Communions et union de prières à ton intention à l'occasion de la grand-messe qui sera célébrée samedi le 11 février à 7 h. 30 en l'église paroissiale et à laquelle nous invitons parents et amis.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

—o—

L'assemblée des Filles d'Isabelle

L'assemblée du Cercle des Filles d'Isabelle aura lieu mardi, le 14 février prochain.

L'assistance à cette réunion est une certaine obligation que vous avez contractée en devenant membre du Cercle. Profitez de ses activités et portez-lui beaucoup d'intérêt en assistant nombreuses à cette assemblée.

Cette invitation doit être considérée comme personnelle.

Une agréable surprise est réservée aux personnes présentes. Dégagez-vous de vos responsabilités, ce soir-là et faites-vous un devoir d'assister à cette réunion. Ce sera une bonne détente.

—o—

Assemblée des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc

Tous les membres des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc sont invités à assister à la réunion mensuelle qui se tiendra dans la salle de l'Ecole Clotilde-Raymond le 13 février à 8 h. 30 p.m.

S'imposer de sacrifier une partie de la soirée ou quitter un bon foyer ou encore refuser de bons programmes de la télévision, demande certainement un grand effort, mais n'avez-vous pas prouvé déjà une grande générosité lorsque vous avez promis d'être membre Lacordaire ou Jeanne d'Arc, n'avez-vous pas éprouvé plus de bonheur, que celui qui n'a pas eu ce courage?

Où l'aviez-vous pris ce courage?

C'est que vous étiez préparé à envisager les problèmes de la vie par une bonne éducation et la grâce de Dieu qui est toujours à notre disposition si nous savons nous en servir.

Vous ne pourrez certainement pas refuser de vous présenter à cette assemblée du 13 février prochain.

Tous, nous avons besoin des uns et des autres; principalement la Direction compte sur tous ses membres. Bienvenue à tous!

Théâtre CAPITOL - - - ●

(Saint-Remi)

Jeudi et samedi 10 et 11 février:

"CELUI QUI DOIT MOURIR" ..... **A**

Genre: Drame religieux.
Réalisateur: Jules Dassin.
Interprètes: Jean Servais, Fernand Ledoux, Nicole Berger, Pierre Vaneck.

► **Appréciation morale:**
Malgré le geste condamnable de Photis prenant les armes, ce film reste d'une profondeur religieuse intense. Pour adultes.

"WANDA, LA PECHERESSE" ..... **AR**

Genre: Mélodrame.
Réalisateur: D. Coletti.
Interprètes: Frank Villard, Yvonne Samson, Françoise Rosay.

► **Appréciation morale:**
Il semble bien que la plupart des valeurs morales soient faussées dans ce film où, à côté de quelques éléments positifs, on se plait à peindre un milieu de filles.

Dimanche et mardi 12 et 14 février:

"DANGEREUSES FREQUENTATIONS" ..... **A**

Genre: Mélodrame.
Réalisateur: Emilio Gomez Muriel.
Interprètes: Silvia Derbez, Cesar del Campo, Yolanda Varela.

► **Appréciation morale:**
Des idées justes sur les fréquentations et le mariage animent cette production que certaines scènes familiales font toutefois réserver aux adultes.

"LE REVOLTE" ..... **Aa**

Genre: Western.
Réalisateur: Thomas Carr.
Interprètes: Audie Murphy, Terry Moore, John Dehner.

► **Appréciation morale:**
Le changement d'attitude du héros donne au film une conclusion positive sans pour autant compenser la pauvreté de l'ensemble.

NAPIERVILLE

Triduum

La Fraternité du Tiers-Ordre a célébré en notre paroisse son triduum annuel animé par la prédication éloquente du R. P. Pépin, o.f.m Les 200 tertiaires ont accueilli avec émotion 22 novices qui firent professions et 13 nouveaux membres qui prirent l'habit. Ce qui prouve que dans notre paroisse la foi est vivante et l'ambition d'accumuler des trésors spirituels est soutenue.

Comme il se doit, les membres du Conseil se sont réunis et on procéda à quelques changements. La tâche de trésorière que Mme Beauregard remplissait avec soin depuis déjà plusieurs années a été confiée à Mlle Claire Girard. Mlle Béatrice Lazure qui avait la mission de visiter les malades à démissionné de ses fonctions en faveur de Mme Geoffrion. Mme Beauregard et Mlle Lazure ont manifesté un dévouement remarquable digne d'un bel éloge. Nous les en remercions chaleureusement et nous souhaitons la bienvenue à leurs remplaçantes, espérant que la tâche leur soit agréable.

Mentionnons que Mme Alphée Landry a eu l'insigne honneur de célébrer son soixantième anniversaire de tertiaire. A cette occasion, le R. P. Pépin lui fit renouveller cette profession telle que jadis et lui offrit en souvenir un beau crucifix. Cérémonie touchante que souhaitait à chacun des membres M. le curé Paul Lapointe, aumônier de la fraternité, l'une des plus belle du diocèse, nous dit-il en nous encourageant de continuer cette montée spirituelle selon l'esprit de saint François.

Avis aux Fermières

N'oubliez pas l'assemblée mensuelle du 14 février à 8 h. p.m. dans la sacristie. Toutes celles qui n'auront pas payer leur contribution n'auront pas droit à la réduction sur le prix du voyage pour aller visiter l'exposition du Salon de l'Agriculture au Palais du Commerce.

Prompt rétablissement

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Roland Serres qui s'est fracturé le pied en tombant sur la glace pendant la partie de ballon-balai qui opposait St-Jean à Napierville, dimanche dernier.

SHERRINGTON

Notes de janvier — Ecole St-Patrice

8e et 9e année, garçons:

André Bourdon	88.3
Robert Robert	86.3
Remi Boisvert	85.7
Marcel Lussier	83.6

8e et 9e année, filles:

Monique Lussier	90
Micheline Beaudin	88.5
Jocelyne Boyer	87.8

8e année:

Nicole Couture	78.9
Claudette Lamarre	73.4

7e année:

Réjeanne Leclair	85.5
Denise Lussier	85.3
Réjean Riel	77
Maurice Lussier	76
Claire Giroux	75.5

6e année:

Hélène Lestage	86
Jean-Claude Provost	84
Diane Bachand	82
Roger Lamoureux	82
Jean-Roland Pié	81

6e année:

Gaétan Senécal	85
Michel Bombardier	78
Lise Bachand	77.8
Monique Boyer	73.9

4e année:

Suzanne Pinsonneault	93.4
Marjolaine Boire	87
André Boyer	81.5
Diane Rémillard	77.8

5e année:

Louise Pinsonneault	95.9
Maureen O'Meara	93.3
Réjean Hamelin	90.9
Réjean Beaudin	88.6

4e année:

Yvette Giroux	89.5
Claude Hamelin	88.3
Louise Lussier	86.2
Nicole Riel	84.5
Céline Lambert	83.1

3e année:

Claire Tremblay	95.2
Ginette Tourangeau	94.6
Carole Deneault	94.2
Pierrette Robidoux	93.8
Louise Perras	93.2

2e année:

Ginette Choquette	97.1
Maryse Tessier	94.2
Denise Ménard	94
Pierrette Lussier	92

2e année:

Matilde da Silva	98.2
Réjeanne Bisaillon	96
Gabriel Lussier	95.7
Jean-Yves Lohé	94

1ère année:

Lise Coallier	96.7
Léonard Lestage	95.7
Gilles Lamoureux	92.7
Michel Lévesque	92.5

1ère année:

J.-Maurice Bachand	98.4
Maria Espinola	98.3
Jeanne d'Arc Poupart	98.2
Hubert Monchamp	98

SAINT-BLAISE

Feu Flore Denault

Le 3 février est décédée à Montréal, à l'âge de 59 ans, Mlle Flore Denault, fille de feu Gustave Denault et d'Emma Roy. Elle laisse pour pleurer sa perte, sa mère, ses frères: Antonio et Conrad; ses soeurs: Gertrude et Hélène. Le service a été chanté le 6 février en l'église paroissiale par Mgr Joseph Poissant, assisté de M. le curé P. Corriveau et du T. R. Père Albert Ethier, o.p., comme diacre et sous-diacre. C'est Mgr Romain Boulé qui fit la levée du corps.

Nos sympathies à la famille.

SAINT-BERNARD

Assemblée

Mardi le 31 janvier les institutrices de la paroisse se réunirent en assemblée. Elles écoutèrent et discutèrent un enregistrement de Jéricho, centre du disque chrétien, sur le baptême, nouvelle naissance avec les Pères Bro, Chéry, l'abbé Louvel et Roquet ainsi que les petits chanteurs de Vincennes et Jacques Lorthon.

—Dimanche le 12 février aura lieu l'assemblée de la Ligue du Sacré-Coeur après la grand-messe.

—o—

Soirée folklorique

Dimanche soir le 12 février aura lieu une soirée folklorique au profit des loisirs avec le concours de M. Lemaire de Saint-Jean à 8 h. 15 p.m.

—o—

Naissance

A St-Bernard de Lacolle le 5 février a été baptisée Lucie, Agathe, Marie, née le 4 février, enfant de M. Lionel Coupal et de Dorila Faille. Le parrain a été M. Médard Coupal de Moors, N.Y., et la marraine Liliane Ménard, son épouse, oncle et tante de l'enfant. Les petits frères et petites soeurs de la nouvelle élue assistèrent au baptême.

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
Saint-Remi 910
Napierville, P.Q.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain
Assurances générales
RODRIGUE POTVIN
Ville Saint-Remi Tél. 151



RÉVOLUTION DANS UNE THÉIÈRE

S'il arrive souvent qu'on fasse une tempête dans un verre d'eau, les révolutions dans une théière sont plutôt rares.

C'est pourtant à l'aide d'une théière que James Watt conçut le principe de la machine à vapeur qui déclencha la révolution industrielle.

Cette révolution a plus profité au Canada qu'à la plupart des autres pays. Notre développement industriel nous a assuré un des standards de vie les plus élevés de l'univers. Dans une large mesure, les industries modernes dépendent du pétrole. Et si les Canadiens recourent au pétrole pour satisfaire plus de la moitié de leurs besoins d'énergie, c'est que des compagnies comme l'Imperial Oil voient à ce qu'il s'en trouve partout où on en a besoin, et à des prix raisonnables.

Esso IMPERIAL OIL LIMITED
Depuis 80 ans, l'un des plus grands fournisseurs d'énergie au Canada

CARMEL LAROSE VERCHERES | HERCULE COUPAL RICHELIEU
C. LAREAU IBERVILLE | BRUNO BOULE LACOLLE

Lucien Lamarque
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
Réparations générales
Spécialité:
JOINTS DE GYPROC
Rang Ste-Thérèse
Tél. 627-s-12 St-Remi

Assemblée générale spéciale de
L'Association Libérale
du comté Napierville-Laprairie
pour le choix des délégués à l'assemblée spéciale générale de la Fédération Libérale du Québec.
Lundi, 13 février, à 8 h. 30 p.m.
Auditorium Laprairie
Boulevard Ste-Elisabeth, Laprairie, P.Q.
La carte de membre de l'Association Libérale du comté vous donnera accès à l'entrée.

Elus par acclamation à Saint-Michel

ST-MICHEL (DNC). — Lundi soir dernier, une grande réunion avait lieu à la salle Union, de l'hôtel Hector Lafleur, à l'occasion des élections du maire et des conseillers, élus par acclamation ce jour-même.

Ces nouveaux élus sont MM. Léonard Laforest, maire, Roland Laforest et Léon Inkel, conseillers, de même que M. Dorila Usereau, qui fut réélu conseiller pour un autre terme.

A un moment donné, les élus, accompagnés de leurs épouses, firent leur entrée triomphale dans la salle où les attendaient près de 400 personnes, au milieu des frénétiques applaudissements de toute l'assistance et au son d'une marche enlevante jouée par l'orchestre "Les Aigles Noirs" de Marieville, dont les services avaient été retenus pour toute la veillée.

Ce fut M. J.-Maurice Blais, président du comité social et sportif de Saint-Michel qui agit comme maître de cérémonies et qui demanda tour à tour aux heureux élus de prendre la parole et aussi c'est avec plaisir que ces derniers remercièrent leurs administrés de leur avoir témoigné tant de confiance et promirent de faire tout en leur possible pour remplir leur mandat pour le progrès et l'harmonie de la paroisse.

Notons en passant que deux éminents citoyens de St-Edouard, MM. Rémi Provost, maire et Romuald Tremblay, de même que M. Hector Lafleur, de St-Michel, sportif bien connu, adressèrent leurs félicitations aux élus du jour et leurs hommages à leurs épouses.

M. Fabien Ste-Marie, maire de la paroisse de St-Remi, empêché par la maladie dans sa famille d'assister à cette fête, avait envoyé un message de félicitations.

M. Blais, dans sa présentation, énuméra les titres du nouveau maire, qui sont: président de la Ligue du Sacré-Coeur de St-Michel, président de l'Association libérale provinciale de St-Michel, président des Semaines de charité de St-Michel, pendant quatre années, directeur du Comité Social et Sportif de St-Michel et avec un brin d'humour, quêteu à l'église pour les messes.

Une magnifique gerbe de roses rouges fut offerte à Mme Léonard Laforest, mairesse, par sa petite nièce Réjeanne, enfant de M. et Mme Roger Marcil, propriétaires de La Galerie du Meuble St-Michel Inc.

Dans son discours, M. le maire se fit surtout applaudir pour son esprit de civisme et soulignons brièvement les grandes lignes de son allocution, qui peuvent se traduire ainsi:

"Mesdames,
Mesdemoiselles et
Messieurs,

"Mon premier geste sera de vous demander à tous, un bel applaudissement en l'honneur de mon prédécesseur, M. Léopold Marcil, qui a si bien rempli son mandant" (Applaudissements).

"Je tiens aussi à souligner, que je suis ni caille, ni vendu à l'Union nationale, comme certaines personnes ont prétendu, vu que je suis l'élu du peuple, indépendamment de tout parti politique, mais que je fus, je suis et je reste un franc libéral, parce que dans une élection municipale, je ne reconnais pas de questions de partis et c'est, à mon sens, ce qui devrait normalement exister, si nous voulons que le progrès et l'harmonie règnent dans une municipalité, car la question de partis dans une telle élection, est une plaie, qui est reconnue par tous les gens bien pensants et qui doit disparaître et c'est avec orgueil que je dis que j'ai accepté ma nomination à la condition que je ne renie pas le parti libéral: ce qui fut accepté unanimement par tous mes supporteurs". (Applaudissements).

Un savoureux goûter fut servi et tous s'amusèrent ferme et se séparèrent enchantés de leur soirée.

—o—

Chorale des Dames de Ste-Anne

Vendredi soir, le 27 janvier dernier, avait lieu chez M. J.-Maurice Blais, l'organiste de la paroisse, la réunion annuelle de la Chorale des Dames de Ste-Anne de St-Michel, sous le distingué patronage de M. l'abbé René Bouthillier, le curé.

Ce fut une soirée pleine d'entrain et très réussie, sous l'habile direction de Mme Amédée Pinsonneault, directrice de la Chorale. De nombreux et beaux prix furent gagnés au jeu de bingo, qui fut l'attraction principale de cette veillée, qui fut clôturée par un savoureux goûter.

Y assistaient: M. le curé René Bouthillier, M. J.-Maurice Blais, organiste, Mmes Amédée Pinsonneault, directrice, Léonard Laforest, mairesse, Gérard Clermont, Paul Lemoyne, Paul-Emile Hamelin, Victor Ste-Marie, Lionel Inkel, Fortunat Inkel, Roger Marcil, Antonio Giroux, Yvon Laplante, Cyprien Pigeon, Louis Trudeau, Urgel Chalifoux, Serge Sicotte, Maurice Blais et Olier Décarie.

Tous se séparèrent enchantés de cette joyeuse rencontre se promettant bien de recommencer pareille agape dès la première occasion favorable.

La prochaine assemblée mensuelle pour la pratique du chant, aura lieu le 17 courant, un vendredi soir, à 8 heures, chez notre organiste.

—o—

Cercle des Fermières

Vendredi soir dernier il y avait chez Mme Marcel Faille, une soirée pour les fermières. Cette soirée avait pour but de resserrer les liens entre les membres de ce cercle.

—o—

A la salle du Conseil

Samedi dernier, à la salle du Conseil, M. Léonard Laforest, nouveau maire a été assermenté ainsi que les nouveaux conseillers.

—o—

U.C.F.R.

Attention! Attention!

Le 14 février prochain à 8 h. 30 du soir, en la salle Lafleur aura lieu à l'occasion du mardi-gras une grande mascarade avec prix aux meilleurs costumes suivi de danses folkloriques et autres avec l'orchestre Leroux.

Cette soirée est organisée par les dames de l'U.C.F.R. de St-Michel au profit de leur Cercle.

Bienvenue à tous.

La Secrétaire

—o—

Naissance

A St-Michel de Napierville, le 4 février a été baptisée Marie, Bernadette, Pierrette, née le 25 janvier à l'hôpital St-Joseph de Lachine, enfant de M. Robert Raymond et de Marie-Rose Boire. Le parrain a été M. Patrice Potvin et la marraine Bernadette Boire.

—o—

Au hockey

Dans la série semi-finale A le club St-Isidore a éliminé le club St-Michel par 3 parties à 0. A St-Michel, lundi dernier, lors d'une partie très rude, St-Isidore l'a emporté par 3 à 1. Jean Ricard a évité le blanchissage à son club.

Mercredi à St-Isidore, par un froid sibérien, ce fut une défaite de 3 à 0 jouant une de leurs meilleures parties de la saison. Le club St-Isidore est ainsi passé en finale pour une deuxième saison consécutive.

HENRYVILLE

Décès de Mme Charles-Eugène Grenon

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme C.-E. Grenon née Florina Métivier, survenu à sa demeure le 26 janvier à l'âge de 53 ans et 3 mois, après une longue maladie.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 28 à Henryville et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Elle laisse dans un grand deuil outre son époux, un fils: Jean-Louis, d'Henryville; trois filles: (Gabriel) Mme René Parent, d'Iberville; (Jeannine) Mme Armand Mayrand, de Clarenceville; (Denise) Mme Fernand Dumesnil, de Sabrevois; 1 bru: (Yvette Duquette) Mme Jean-Ls Grenon; 3 gendres: MM. René Parent, Armand Mayrand, Fernand Dumesnil 1 frère: M. Philippe Métivier, de Stanbridge Station; 5 soeurs: Mlles Bertha, Eva et Marie-Reine; (Julia) Mme Aldéi Grégoire, tous de Sainte-Thérèse de Blainville; (Alice) Mme J. H. Rivard, Montréal; ses beaux-frères et belles-soeurs: Dr J. H. Rivard; M. Aldéi Grégoire; Mme Médora Métivier; Mme Jeanne Métivier; Mme Philippe Métivier; M. et Mme Jérôme Grenan, M. et Mme Germain Daigneault, Mme Irène Grenon; 13 petits-enfants ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Nos sincères condoléances à la famille.

Naissance

A Henryville, le 5 février a été baptisée Fernande, Alda, Marie-Eve, fille de M. et Mme Fernand Coupal, comptable, mère: Alda Collerette. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Almanzar Coupal. Porteuse: Mme Farnand Coupal, mère. Que Dieu bénisse cet enfant.

VARENNES

Naissances

Le 31 décembre a été baptisée Anna, Maria, née le 16 décembre, enfant de M. Enrico Salich et de Giuseppina Smelovich. Le parrain a été M. Renato Vesnaver et la marraine Maria Arman.

Le 15 janvier a été baptisée Marie, Sylvie, Brigitte, née le 6, enfant de M. Joffre Léveillé et de Mélanie Plasse. Le parrain a été M. Etienne Léveillé et la marraine Edith Léveillée, frère et soeur.

Le 15 janvier a été baptisé Joseph, Roch, Christian, né le 6, enfant de M. Guy Fluirent et de Rita Demers. Le parrain a été M. Onésime Fluirent et la marraine Julienne Lemire.

Le 1er janvier a été baptisé Joseph, Henri, Noël, Denis, né le 25 décembre, enfant de M. Jean-Paul Charbonneau et de Denise Buron. Le parrain a été M. Henri Charbonneau et la marraine Renée Bénard, oncle et tante.

Le 6 janvier a été baptisée Marie, Joseph, Alcide, Paul, né le 29 décembre, enfant de M. Denis Deschamps et de Monique Vincent. Le parrain a été M. Alcide Deschamps et la marraine Adelia Pelletier, grands-parents.

Le 6 janvier a été baptisée Marie, Evangéline, Simone, Diane, née le 31 décembre, enfant de M. André Legault et de Fleurette Vincent. Le parrain a été M. Wilfrid Vincent et la marraine Evangéline Charron, grs-parents.

Le 8 janvier a été baptisée Marie, Sylvie, Priscille, née le 25 décembre, enfant de M. Camille Chagnon et de Laurette Gaudette. Le parrain a été M. Jean-Paul Gaudette et la marraine Priscille Benoit, oncle et tante.

Le 12 janvier a été baptisée Marie, Réjeanne, Sylvie, née le 6 janvier, enfant de M. Fernand Provost et de Léonie Savaria. Le parrain a été M. Georges Beauchemin et la marraine Réjeanne Savaria, oncle et tante.

Le 14 janvier a été baptisée Marie, Louise, Odette, née le 9, enfant de M. Normand Côté et de Ghislaine Ahern. Le parrain a été M. M.-Louis Côté et la marraine Jacqueline Lepage, oncle et tante.

La Bible vous parle . . .

Jusques à quand, paresseux, resteras-tu couché? quand te lèveras-tu de ton sommeil? Un peu dormir, un peu s'assoupir, un peu croisér les bras en s'allongeant, et, tel le rôdeur, te vient l'indigence, et la disette comme un mendiant. (Prov. 6, 9-11). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

GILLES LEBEAU

DECORATION INTERIEURE

VENTE ET POSAGE

Spécialité en tapis, draperies, bamboo, tuiles de plancher

Tél. Fl. 7-2474
Rés. Fl. 7-3284

220, rue Saint-Jacques
Saint-Jean, P.Q.

Laprairie Upholstering

Déménagé dans nouvel atelier

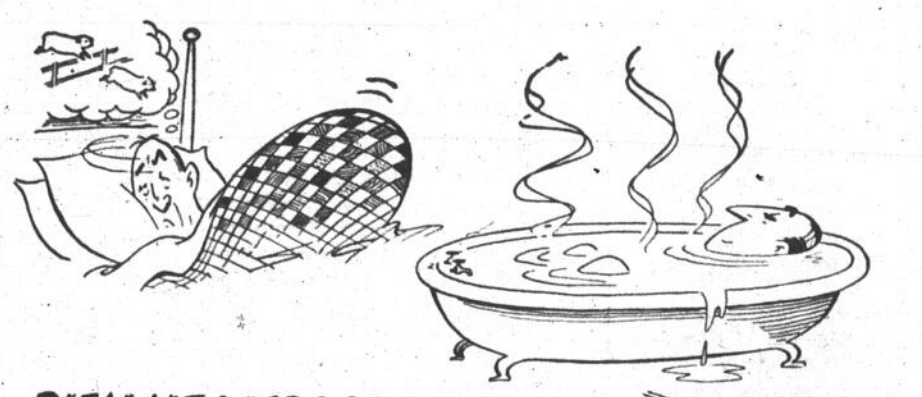
- Ameublement complet de maison avec réduction de 50%.
- Réparations et remodelages sur sets de salon et tous nos fauteuils.
- Sets neufs sur commande si désiré. Choix de tissus.
- Choix considérable d'échantillons de tapis de toutes qualités.

Appareils électriques G.E.

Pour informations, signalez

527 Godin — OL. 9-1550

3 CHIFFRE MAGIQUE avec CHEVALIER GAZ Propane



RIEN NE DISPOSE MIEUX AU SOMMEIL QU'UN BON BAIN CHAUD!

(1) Vous n'avez pas à attendre l'eau de votre bain . . . elle est là, toute prête, toujours chaude, quand vous voulez!

(2) Et quel sommeil reposant! Vous rêvez aux anges...

(3) Et vous vous levez frais et dispos. La journée sera bonne!...

VIVEZ ALERTE ET HEUREUX AVEC

Chevalier GAZ PROPANE INC.

ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD

290, Champlain — Saint-Jean, P.Q. — FI. 7-1113

Trois décès à Saint-Edouard

Le 26 janvier est décédée en cette paroisse à l'âge de 76 ans et 11 mois, Mme Armand E. Lussier, née Louisa Lefebvre.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, 9 enfants dont 7 fils et leur épouse: M. et Mme Berthold Lussier (Juliette McGrail); M. et Mme Côme Lussier (Simone Parent); M. et Mme Albert Lussier (Claire L'Ecuyer; M. et Mme Roch Lussier (Thérèse Vary); MM. Bernardin et Jacques du toit paternel et Frère Irenée f.i.c. (Germain); 2 filles: Mlle Eugénie Lussier et Mme Armand Brodeur (Solange; un gendre: M. Armand Brodeur; deux frères: MM. Roméo Lefebvre et F. Zéphirin-Victor, f.i.c. (Germain Lefebvre); quatre soeurs: Rév. Soeur Marie-Louis de Grenade, s.s.a.; Mme Didace Thibert (Clémentine); Mme Dominique Monette (Marie) et Mlle Alice Lefebvre; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Roch et Roméo Lefebvre; Mme Raoul Lussier; M. et Mme Arsène Lussier; M. Didace Thibert et M. Dominique Monette; 29 petits-enfants et plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Précédé de la bannière des Dames de Ste-Anne dont la défunte était membre, et portée par MM. Marc et Richard Lussier, ses petits-fils, portaient les rubans de la bannière Mmes J.-Paul Pigeon, André Fortin, Paul Bourdon et Lionel Gosselin.

Le convoi funèbre partit du Salon A. N. Ostiguy de St-Edouard pour se rendre à l'église paroissiale où le service a été chanté le 28 janvier par M. l'abbé Ls-Georges Deland, curé de St-Edouard assisté de MM. les abbés René Bouthillier, curé de St-Michel et Philippe Martin, curé de St-Patrice de Sherrington, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Deland qui fit la levée du corps.

Les porteuses d'honneur étaient Mmes Conrad Duclos, Valmore Frédette, Trefflé Bégnoche, Aurèle Thibert, R. Ménard et J.-L. Fontaine.

Dans l'assistance on remarquait R. F. Marcien Balthazard, visiteur du district de Laprairie, C. F. Norbert Pariseau, recruteur du district d'Oka; C. F. Albert Roy, directeur de l'école secondaire St-Stanislas; C. F. Jules Charette, directeur de l'école Ste-Clothilde; plusieurs autres frères des maisons-mères de Laprairie et d'Oka, de l'école Ste-Clotilde de Montréal et de Philipsburg.

Le chant était assuré par un groupe de Frères de l'Ecole Secondaire St-Stanislas de Montréal. Des officiers de la Garde d'Honneur de l'école secondaire de St-Stanislas de Montréal servirent la messe, assurèrent la garde du corps et firent la quête.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

x x x

Le 27 janvier 1961 est décédée en cette paroisse à l'âge de 71 ans, Ozéma Dulude, épouse de Emery Hébert.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux une fille: Mme André Poissant (Fortunate Hébert); un gendre: M. André Poissant; deux frères et leur épouse: M. et Mme Josaphat Dulude (Florida L'Ecuyer); M. et Mme Fidora Dulude (Gabrielle Boire); une soeur et son époux: M. et Mme Lorenzo Dupuis (Florida Dulude); une belle-soeur et son époux: M. et Mme Joseph Tremblay (Albertine Hébert); ses neveux et nièces, dont Rév. Sr Marie-Laurent (Victoire Tremblay); plusieurs cousins et cousines.

Précédé de la bannière des Dames de Ste-Anne, dont la défunte était membre, portée par MM. Paul-Henri Patenaude et Armand Yelle; portaient les rubans de la bannière: Mmes Emile Lussier, Max L'Ecuyer, Armand Yelle, Sylva Boulerice, Roch Serres et Paul-Henri Patenaude.

Le service a été chanté le 27 janvier par M. le curé Ls-Georges Deland assisté de MM. les abbés Jacques Barclay, curé de St-Marc de Candiac et Philippe Martin, curé de Sherrington, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Deland qui fit la levée du corps.

Les porteuses d'honneur étaient Mmes Urgel Thibert, Joseph Bédard, Gustave L'Ecuyer, Florentin Lussier, J.-Marie Viau et Aurèle Thibert.

Conduisaient le deuil MM. Jacques Dulude et Lucien Tremblay ses neveux, Mmes Romain et Simon-Pierre Jerome, ses nièces, firent la quête.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La chorale, sous l'habile direction de M. Lussier fit les frais du chant.

x x x

Le 29 janvier est décédé à l'hôpital de Saint-Jean à l'âge de 76 ans, M. Rémi Bouchard époux en premières noces de feu Philomène Pinsonneault et en 2e noces de Rose-Anna Ferdais.

Il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse 4 enfants dont un fils et son épouse: M. et Mme Théodore Bouchard (Marguerite Deschamps), de Ville LaSalle; 3 filles: Mlle Bella Bouchard, Rév. Sr Laura Bouchard r.e.c. (Laura); Mme Tiburce Levert (Agnès); un gendre: M. Tiburce Levert; 6 petits-enfants: Monique, Claude, Maurice et Roger juv. s.c Levert; François et Lucie Bouchard; une soeur: Mme Cléophas Fortin (Aimée) de Saint-Jean; un beau-frère: M. Médard Beaudin, de Verdun; ses belles-soeurs: Mlle Germaine Pinsonneault, de Waltham; Mme J.-J. Casey (Maria Pinsonneault) et Mme Toussaint Giroux (Léa Pinsonneault) de Montréal; Rév. Mère Anna Joubert, r.c.c., de Caroline du Nord et Mme Agnès Joubert, de Mass. Mme Charles Ferdais, de Saint-Jean et Mme Joseph Ferdais, de Rocky Lane Alberta; plusieurs neveux et nièces, dont le R. P. Ambroise o.s.b. (Silas Bessette), du Nouveau-Brunswick et le Dr J.-Paul Ferdais, de St-Remi.

Précédé du drapeau du Sacré-Coeur porté par M. Romuald Tremblay et accompagné de MM. Edouard Boulerice et Léonidas Viau, le cortège partit du Salon A. N. Ostiguy de St-Edouard pour se rendre à l'église paroissiale où le service a été chanté le 1er février par M. l'abbé Ls-Georges Deland, curé de St-Edouard assisté de M. le chanoine Louis-A. Lafortune, curé de N.-Dame du Mont-Carmel de Lacolle et M. l'abbé René Bouthillier, curé de St-Michel, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Deland qui fit la levée du corps.

Conduisaient le deuil: MM. Claude et Maurice Levert, petits-fils du défunt, qui firent aussi la quête.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La chorale de Laprairie, sous l'habile direction de M. Lussier, fit les frais du chant.

A toutes ces familles en deuil "Le Richelieu" présente ses sincères sympathies.

x x x

Remerciements

M. Armand E. Lussier et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Armand Lussier, soit par offrande de messes, de fleurs, condoléances, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

x x x

M. Emery Hébert, M. et Mme André Poissant remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des marques de sympathie lors du décès de Mme E. Hébert, soit par offrande de messes, télégrammes, condoléances, visites ou assistance aux funérailles.

x x x

Mme Remi Bouchard et ses enfants remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des marques de sympathie lors du décès de M. Bouchard, soit par offrandes de messes, de fleurs, de télégrammes, condoléances, visites ou assistance aux funérailles.



(Photo de la Défense nationale)

► **QUELLE SERA LA PROCHAINE DESTINATION?** — Le sous-lieutenant d'aviation Joseph-Claude **BELANGER**, 21 ans, examine avec intérêt le globe terrestre qu'il a largement parcouru en visitant 21 pays pendant ses deux ans de service. En qualité d'officier radio, affecté à la 426e escadrille de transport, le sous-lieutenant Bélanger s'est trouvé à bord des avions qui ont transporté des secours médicaux au Maroc et au Chili, lors des récents désastres, des troupes et du matérial au Congo, à la Force d'urgence des Nations Unies en Egypte et aux armées de l'OTAN stationnées en France et en Allemagne.

Les élections . . .

(suite de la page 33)

le son cordial accueil. C'est un privilège que je puis prendre de vous dire que le travail fait, pour nos concitoyens sera apprécié avant longtemps. Nous sommes entrés ici en toute loyauté et avec toute la bonne volonté de collaborer entièrement avec Longueuil.

Le gérant, M. Gagnon, dit que dans la plupart des services les employés de Montréal-Sud ont été incorporés dans ceux de Longueuil. Quant à l'hôtel de ville le cas est à l'étude. Parlant au nom des citoyens de langue anglaise, M. Alex. Southart, ancien échevin de Montréal-Sud, dit qu'il était opposé à l'union des deux municipalités. C'est maintenant une réalité et nous acceptons le verdict et nous continuerons de respecter dans le grand Longueuil, toutes les religions, toutes les races, toutes les couleurs.

Un nouvel appel sera fait à Pratt & Whitney, pour faire cesser ou du moins atténuer le bruit que fait l'essai des moteurs.

Le conseil appuiera une demande de l'Association des Parents d'Outremont qui désire obtenir qu'un tarif spécial soit accordé à tous les étudiants qui voyagent dans les autobus de la Commission de transport.

Le ministère des affaires municipales a communiqué à Longueuil l'approbation du règlement 613, proclamant l'union de Longueuil et de Montréal-Sud.

Le transport à Longueuil

La Commission de Transport de Montréal a annoncé que les autorités ont décidé de prolonger le service du 74 dans le domaine de Normandie, par les rues St-Laurent, D'Anjou, Lorne, St-Charles pour reprendre la route régulière par Labonté et St-Laurent ouest.

On croit que ce nouveau circuit sera en vigueur le dimanche 12 février. Quant aux services 73 et 71 la Commission étudie une réorganisation complète et plus efficace.

La ville versera $600 à chacune des Fédérations d'oeuvres de charité de Longueuil.

Le règlement 624 concernant les poteaux dans le Domaine de Normandie a subi sa deuxième lecture et on a fait remarquer que ce règlement ne s'appliquait aucunement aux antennes de télévision.

Avis de motion a été donné du règlement 635 pour le budget supplémentaire de Montréal-Sud.

L'échevin Armand expose comment s'est faite la transmission des pouvoirs de Montréal-Sud à Longueuil. Tout s'est fait dans l'ordre, dans l'harmonie et la plus complète collaboration.

Désormais le conseil municipal siégera dans la grande salle du haut tandis que la salle du conseil au rez-de-chaussée sera transformée en bureau.

Le Richelieu est votre journal, faites-le lire!

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
935, EDIFICE CARRE DOMINION
MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.
Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ
* * *
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, Qué.

La gigantesque vente du 31e anniversaire
A LA MAISON R. HARNOIS Se continue à la demande générale jusqu'au 25 février 1961
Fiez-vous à nos années d'expérience et comme par le passé nous continuerons notre politique des "Bas Prix".
Très spécial cette semaine: des centaines de verges de très belles marchandises à robes, régulier à $1.49 la verge
Spécial à la verge: 59c
Nous avons toujours le plus grand choix de marchandises à la verge de tout St-Jean et des environs aux plus bas prix
Des milliers de verges de tissus à 20 et 50% de rabais. Venez constater par vous-mêmes!
Demandez vos timbres "Gold Star" et échangez-les à notre magasin même, contre de magnifiques primes.
N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT
185 rue St-Jacques
MAISON R. HARNOIS
Fl. 7-4182
RÉAL GUÉRIN, gérant
Saint-Jean, Qué.



CHRONIQUE DES LIGUES

En une semaine, la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur a contribué à la réorganisation de deux Ligues dans le diocèse. Il s'agit de Notre-Dame-de-Lourdes, jeudi le 2 février et de St-Antoine de Longueuil, dimanche le 5 février.

Le premier groupe, hommes plutôt jeunes, s'est montré agressif et décidé. Sous la présidence de M. Claude Goulet, l'assemblée entendit d'abord M. P.-R. Belleau, qui parla de retraite fermée puis le président diocésain, G.-J. Leduc insista sur la nécessité de l'organisation, de la cohésion et surtout de la discipline dans le mouvement. De jeunes ligues se fondent, des vieilles ligues se réorganisent et le mouvement est particulier dans le domaine rural.

M. Leduc insista sur le côté spirituel et le travail concret des Ligues.

Les problèmes ne manquent pas dans les mots d'ordre qui sont la réflexion de la pensée de l'Evêque et la Fédération n'aurait pas sa raison d'être sans les Ligues.

Les élections ont donné le résultat suivant:

Président: M. Georges Scott; vice-président: M. Armand Bessette; secrétaire: M. René Marchand; trésorier: M. Maurice Brault; commissaire-ordonnateur, M. Réal Claprood.

Chacun des assistants accepte les fonctions de chef de groupe.

Dans ses conclusions le curé, l'abbé Isidore Provençal, rappela la fête du jour, la Présentation et dit que la raison d'être du curé c'est la paroisse et dans la paroisse, les laïcs peuvent énormément, peuvent pénétrer dans bien des endroits où le prêtre n'est pas admis. Quant au travail à faire, il s'imposera dès les prochaines retraites paroissiales.

A cette réunion cinq membres du Conseil d'administration de la Fédération étaient présents.

A ST-ANTOINE

A Longueuil, dans la paroisse St-Antoine, dimanche dernier, après la messe de 8 h.30, une cinquantaine d'hommes réunis dans la chapelle du Sacré-Coeur ont reformé les cadres de la Ligue.

Là encore, M. J.-G. Leduc, président de la Fédération, en exposant la technique des Ligues, leur but, leur méthode de travail et d'action.

M. Auguste Decelles fut appelé à présider les élections qui ont donné le résultat suivant: Président: M. Aimé Boucher; vice-président: M. Donald Gagnon; conseillers: MM. Roger Drouin et Rhéal Brunet.

Le Conseil nommera le secrétaire et le trésorier.

L'abbé Gérard Thibert, aumônier, tirant les conclusions de la réunion, rappelle que la Ligue a deux buts bien définis: prière et agir. La Ligue est la seule organisation pieuse d'hommes s'adressant à la masse dans nos paroisses. Il note aussi que la jeunesse nous échappe et qu'il compte que les Ligueurs feront quelque chose pour y remédier.

Il est aussi décidé que la réunion régulière aura lieu le 1er dimanche du mois, entre les messes de 8 h. 30 et celle de onze heures.

Correction

On voudra lire dans la dernière chronique, le nom de M. F. Royer comme président du comité de l'Intronisation et non M. Boyer.

La retraite d'avril

Les présidents des Ligues recevront la formule nécessaire pour s'inscrire à la retraite de la Fédération du 21 au 23 avril.

Il nous faut cette année remplir la maison. C'est pourquoi personne ne peut refuser ou dire, un autre ira à ma place. C'est une excellente raison que vous donnez, mais elle ne vaut rien pour le Sacré-Coeur, qui vous appelle cette année encore.

Répondez donc fidèlement à cette demande. Le nombre des réponses et surtout la vôtre, montrera dans quelle mesure nos officiers, nos Ligues comprennent leurs responsabilités.

Envoyez votre adhésion à:
M. P.-René BELLEAU,
210 Quinn, Longueuil.

Le publiciste

La Bible vous parle . . .

Les enfants de ce monde-ci sont plus avisés avec leurs semblables que les enfants de lumière. (Lc 16, 8). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice

Le 23 janvier 1961 lors de l'assemblée générale eurent lieu les élections de notre nouveau conseil. Les nouveaux élus sont: Président: M. François Blain; vice-président: M. Marcellin Barrière; secrétaire: M. Louis Roberge; trésorier: M. Ernest Lachance; conseillers: M. Maurice Lord, M. Léopold Galipeau, M. Jean Boudriau, M. André Richer, M. Majella Dalpé, M. Jean-Jacques Grégoire.

Chez les Jeanne d'Arc: Présidente: Mme Jean-Jacques Grégoire; vice-présidente: Mme Jean Boudriau; secrétaire: Mlle Gertrude Morin; trésorière: Mme Arsène Morrier ; conseillères: Mmes André Richer, Oliva Therrien, Camille Desmarais, Georges-A. Dussault, J.-A. St-Jean.

Sincères félicitations aux nouveaux élus et nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui se sont dévoués dans le passé; citons que le travail dans l'ombre porte parfois des fruits abondants. Notons que notre aumônier est toujours là avec ses bonnes paroles. Lors de cette assemblée nous avons conclu que la charité demeure en tout la base première.

Citons que le 28 novembre, notre Cercle remettait à M. Amédée Vachon un bouton de 20 ans; à Mme François Blain un certificat de 15 ans et le 18 décembre dernier, M. et Mme Léopold Dupuis recevaient leur bouton de 5 ans, Mme Jacques Boudreau son bouton de 5 ans, M. et Mme Gérard Cloutier leur bouton de 10 ans. Nous réitérons par la voix de ce journal nos sincères félicitations à tous ces membres qui ont persévéré dans l'abstinence totale comprenant fort bien la grandeur de leur mouvement ayant pour devise: "Dieu premier servi - Honneur - Santé - Bonheur". Que l'an 1961 soit couronné de succès!

Le bon poisson canadien

Il est étonnant que les Canadiens qui vivent dans un pays renommé pour l'excellence de ses poissons en consomment relativement peu. On peut se procurer à travers tout le pays des poissons d'eau douce ou des poissons de mer soit frais, congelés ou fumés, soit en boîte; ils sont tous riches en protéines et se digèrent facilement. Le poisson de mer fournit de l'iode et les poissons gras, s'ils donnent juste un peu de vitamine A, sont riches en vitamines D.

En marge de la Campagne nationale de recrutement de la S. St-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste a beaucoup évolué depuis 20 ans. On s'arrête encore en certains milieux à croire que notre Société nationale est tout juste bonne à préparer des défilés pour le 24 juin. Mais de façon générale, on connaît mieux aujourd'hui le travail qui s'est fait et se continue d'un bout à l'autre de la province de Québec.

On sait l'ascension inouie de la Fédération provinciale des S.S.J.B. De 60,000 membres, elle a augmenté ses effectifs à plus de 225,000.

On sait le nombre, la valeur et le mérite de ses interventions en hauts lieux; l'envergure de ses initiatives d'intérêt provincial et national.

On sait le dynamisme de son action, le sérieux de ses préoccupations et la valeur incontestable de ses chefs. On sait la cohérence de ses cadres et la souplesse de ses structures.

On n'ignore pas non plus le rôle primordial de la Société diocésaine, la puissance d'action efficace qu'elle représente.

Mais il y a aussi la section locale qui, pour travailler sur un plan plus limité et plus modeste, mérite cependant qu'on lui donne un coup de chapeau au moins une fois l'an.

A l'approche de la Semaine nationale de 1961, les sections Pierre Lemoyne et de Bleury d'Iberville, qui groupent 800 membres, organisent une série de fêtes populaires susceptibles d'intéresser toutes les couches de la population et de favoriser la fraternité et l'entraide parmi ses adhérents.

La Section de Bleury a inauguré cette série de réjouissances par un récital de contes pour enfants. Samedi dernier, Tante Lucille a fait salle comble à l'Ecole supérieure Notre-Dame-de-Lourdes; pour la deuxième fois, 450 enfants au moins l'ont applaudie; ils ont surtout écouté, ri, chanté, avec elle et l'ont approchée avec la spontanéité et la simplicité qui les caractérisent.

Samedi, 11 février, les deux sections réunies dans un bel esprit d'équipe, invitent tous les membres et les sympathisants de la Société à une grande partie de cartes à la salle St-Charles. Concours de mascarade, chant, goûter, prix, sont au programme. Le produit de la vente des billets d'admission sera versé en totalité à un fonds de secours pour les familles nécessiteuses de la ville. Qui refusera de contribuer à cette oeuvre sociale?

La campagne nationale de recrutement se terminera le 4 mars prochain par une "Soirée d'accueil" en l'honneur de tous les Néo-Canadiens de la région. M. Jacques Labrecque, folkloriste de renommée internationale et des représentants de l'émigration canadienne seront au nombre des invités. La réponse des Néo-Canadiens est enthousiaste; il faudra que la nôtre le soit autant. Cette soirée d'accueil, en effet, n'est pas réservée à un groupe seulement, mais sera l'affaire de tous les Canadiens, du public en général. Elle sera clôturée par un buffet froid.

Si nous ajoutons à ces initiatives récentes, les réunions mensuelles des officiers, les campagnes du prêt d'honneur et de la Fraternité Française, les concours annuels d'histoire et de Langue parlée, etc., il semble bien que nos sections locales ne chôment guère à l'année longue et que le calendrier de la S.S.J.B. ne permet pas beaucoup de loisirs à ses chefs.

Deux faits sont encore à souligner parce qu'ils datent de peu et sont l'un et l'autre dignes d'intérêt: les cours d'initiation à l'art, comme complément de culture, sont donnés aux étudiants du Pensionnat et de l'Ecole supérieure N.-D.-de-Lourdes, par Raymonde Gravel, artiste peintre de chez nous; ces cours, la Section de Bleury a été heureuse de les patronner et il faut l'en féliciter.

Le deuxième fait et non le moindre, est la nomination du nouvel aumônier des deux sections dans la personne de M. l'abbé Paul Archambeault. Les prochaines manifestations procureront sans doute à nos officiers et à nos membres l'occasion de l'en féliciter et de nous en féliciter nous aussi...

M. B.

"FAITES VOS JEUX"
à
La Société St-Jean-Baptiste d'Iberville
(Sections Pierre Lemoyne et de Bleury)
SALLE SAINT-CHARLES
Samedi 11 février à 8 h. 30 p.m.
ADMISSION $0.75

Prochaines activités à

L'Unité Sanitaire du comté de Chambly

LUNDI LE 13 FEVRIER:
Longueuil (111 Guilbeault)
A.M.: Cartes de santé.
MARDI LE 14 FEVRIER.
Longueuil (111 Guilbeault)
9 h. à 11 h. a.m.: Clinique BCG contre la tuberculose.
2 h. à 4 h. p.m.: Clinique BCG contre la tuberculose.
Greenfield Park:
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation.
Hôtel de Ville, 206 Churchill.
MERCREDI LE 15 FEVRIER:
Longueuil (111 Guilbeault)
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Saint-Basile:
10 h. a.m.: Clinique de puér. et d'imm. Ecole rue Principale
Saint-Bruno:
2 h. p.m.: Clinique de puér. et d'imm. Hôtel de Ville.
JEUDI LE 16 FEVRIER:
St-Hubert RCAF
10 h. a.m.: Clin. de puér. et d'imm. Station RCAF.
Longueuil (paroisse St-Antoine)
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'imm. 111 Guilbeault.
VENDREDI LE 17 FEVRIER:
Longueuil (111 Guilbeault)
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Croydon
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'imm. Salle Légion.

La campagne d'immunisation contre la poliomyélite (paralysie infantile) au moyen du vaccin Salk se continue dans le comte de Chambly.

MARDI LE 14 FEVRIER:
Cité de Laflèche (paroisse N.-D. des Sept Douleurs)
10 h. a.m.: Ecole Mgr Forget, 1842 Walnut.
MERCREDI LE 15 FEVRIER:
Cité de Laflèche (paroisse N.-D. de l'Assomption).
10 h. a.m.: Maison des Oeuvres, rue Windsor.
Cité Laflèche (paroisse St-Jean Eudes)
2 h. p.m.: Hôtel de Ville, 3350 Grande Allée.
JEUDI LE 16 FEVRIER:
Fort Chambly
10 h. a.m.: Hôtel de Ville.
Ville de Chambly
2 h. p.m.: Hôtel de Ville.
VENDREDI LE 17 FEVRIER:
East Greenfield
10 h. a.m.: Ecole St-Jean de la Lande.
Montréal-Sud
2 h. p.m.

Les endroits et l'heure des cliniques contre la poliomyélite pour les autres municipalités du comté de Chambly seront donnés chaque semaine.

Superbe, nouvelle, en Térylène* par Forsyth
FABRICANT DES MEILLEURES CHEMISES AU CANADA

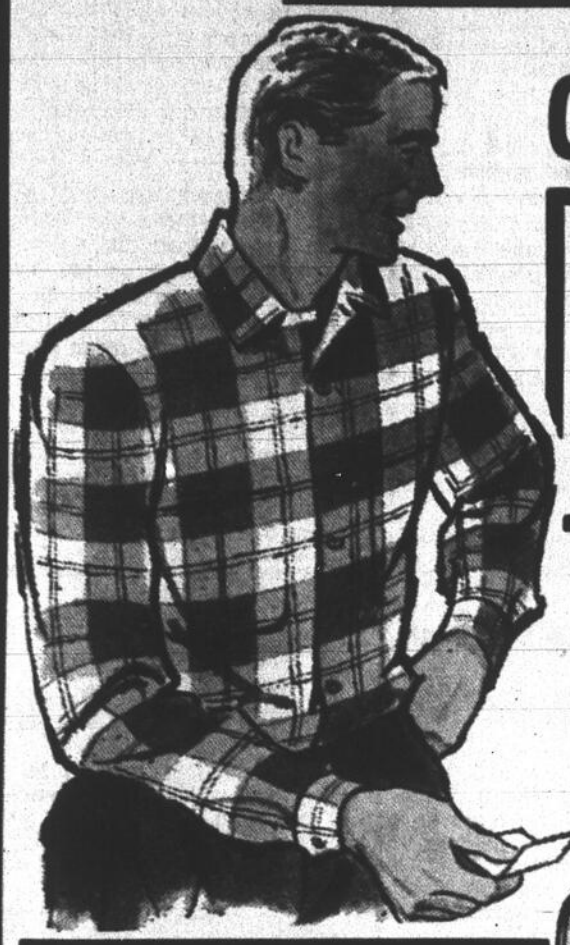


La chemise que vous attendiez: un modèle classique, impeccable et confortable, confectionné de Térylène 100% selon les normes de qualité établies par Forsyth. Fraîche, parfaitement blanche, d'une coupe et d'une confection sans défaut, elle se lave en un instant, ne se repasse jamais, ne jaunit pas. D'entretien facile et pratique pour le voyage! Toujours nette, immaculée, prête à porter. La meilleure qualité à prix populaire, $7.95.
*Marque déposée de la fibre polyestérique
Autre qualité à partir de $5.00
André Bergeron
MERCERIE ET HABITS SUR MESURES
154 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-1466 Saint-Jean

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605
ROY & FILS
PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Finition de maison * Veneer * Masonite * Arborite
Vitres * Peinture "Benjamin Moore"
197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

JOURS D'AUBAINES

MAGASINS UNITED



Fabrication canadienne, faites provision à ce bas prix!

CHEMISES SPORT ASSORTIES

JOURS D'AUBAINES **1.98**

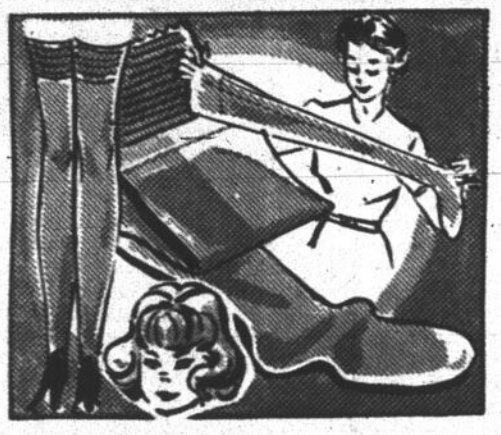
- Cotonnade "Sanforized" garantie lavable.
- Imprimés et quadrillés sur fond blanc ou foncé.
- Manches longues, poignets à bouton, cols doublés.
- Encolures, P, M, G. Enveloppées dans cello.

CHEMISES de TRAVAIL

- Coutil de coton tissé serré
- Dos plissé, manches longues
- 2 poches à bouton
- Tons de marine et gris. 14½ - 17

1.57 Jours d'aubaines





BAS EXTENSIBLES

Pour dames, 8-10½
Jeunes filles, 9½-11
Rég. 98¢ **87c**

Pointures pour dames et jeunes filles. D'un ajustement parfait. Pratiques pour l'intérieur ou l'extérieur ainsi que pour les sports. Nylon extensible d'excellente qualité, et d'un beau tricot. Teinte beige seulement.



Jours d'aubaines **4.44**



Achat spécial!

Tabliers de Cordonnier

87¢

Très populaire modèle "cordonnier" offert à bas prix de vente. Profonde poche fourre - tout. Cotonnade imprimée, d'excellente qualité et garantie lavable. Bleu et royal, rouge et orange, rouge et vert, rouge et brun.



SOUTIEN-GORGE

Soutien-gorge en fine cotonnade blanche, assurant un support à la fois souple et ferme, et moulant très bien. Coupes à piqûres circulaires et élasticisées, courroies ajustables.

Spécial **37¢**

Spécial des jours d'aubaines!

PANTALONS POUR GARCONS

- Tissu flanelle joyeux et résistant.
- Agrafe et oeillet à la taille, glissière, passe-ceinture
- Poches à l'arrière avec rabat et bouton.
- Gris et brun. Tailles 6 - 16.

Jours d'aubaines **2.44**

PANTALONS POUR HOMMES

- Belle variété de tissus synthétiques de fantaisie.
- Plis à l'avant, passe-ceinture bas.
- 2 poches a l'avant, 2 à l'arrière, 1 à la taille pour la monnaie.
- Fusain, bleu, gris, noir. Tailles 28 - 40.



PANTALONS

Jours d'aubaines **1.27**

Slim Jims pour fillettes et genre boxeur pour garçons. Cordé Bedford et Random ainsi que Chino quadrillé. Taille élasticisée et poches renforcies. Braguette à glissière dans les modèles pour garçons. Tailles 3-6X.

Belle offre de chaussettes

BAS NYLON EXTENSIBLES



VALEUR REG. 98¢

84¢

Chaussettes souples et coussinées, tout nylon extensible. D'un ajustement parfait et faciles à laver. Motifs variés et nuances se mariant bien. Pointures 10-13.



A rabais pour les jeunes ménagères

SUPERBES TABLES

Rég. 9.98

8.88 Jours d'aubaines

- Dessus résistant aux taches et aux égratignures et laissant voir le grain du bois.
- Choix de finis acajou, noyer, champagne.
- Pieds fuselés à embout de cuivre.
- Tables étagères ou à cafe, au choix.

MAGASINS UNITED — 215 rue Champlain - 228 rue Richelieu — Saint-Jean, Qué.